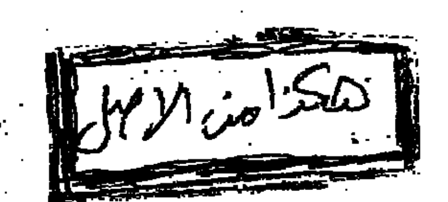


Le Monde

Cahier « Initiatives-Métiers »
5 pages d'offres d'emplois

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15889 – 7 F — MARDI 27 FÉVRIER 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

1995, année noire du droit d'asile en France

EN 1995, *la France a fermé ses* portes aux demandeurs d'asile dans des proportions jamais enregistrées depuis la seconde guerre mondiale. Alors que le nombre de demandeurs d'asile est tombé à son plus bas niveau depuis 1981, le taux de reconnaissance du statut de réfugié ne devrait pas dépasser 12 %, proportion la plus basse de mémoire de statisticien. Par exemple, sur 2 208 candidats, seulement 16 Algériens ont pu obtenir une carte de réfugié. Présentés comme le résultat de la lutte contre les « faux » demandeurs, ces chiffres reflètent surtout le durcissement des critères d'admission. L'Union européenne a adopté une position commune qui s'aligne sur les pratiques en vigueur dans les pays les plus fermés, comme la France. Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) s'alarme de cette évolution et réclame *des protections minimales pour les* déboutés.

Lire page 10
et notre éditorial page 16

Le gouvernement veut réduire le pouvoir des grandes surfaces

Les distributeurs craignent une hausse des prix

LE CONSEIL DES MINISTRES devait adopter, lundi 26 février, le projet de loi *« sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales »*, présenté par Yves Galland, ministre délégué aux finances et au commerce extérieur. Le gouvernement veut redonner des armes aux industriels et fournisseurs face à la grande distribution et avantager les petits commerces. Le gel des implantations commerciales, annoncé par Alain Juppé à Bordeaux, le 27 novembre 1995, en constituait la première étape.

Interdite, la revente à perte était détournée par la complexité des remises exigées par les grandes surfaces. Le gouvernement veut donc établir la transparence des factures. Les sanctions prononcées par le juge pénal seront renforcées. Le refus de vente, deuxième volet du plan, est désormais autorisé pour réduire la dépendance économique des industriels à l'égard de la grande distribution. *Les réactions des professionnels* sont contrastées et annoncent un débat parlementaire animé. Salué par les grands industriels, le texte est critiqué par les petits producteurs agricoles qui le trouvent insuffisant pour leur garantir des prix minimum. Les distributeurs dénoncent une atteinte à la liberté du commerce et estiment que les *mesures adoptées vont provoquer* une hausse des prix, pénalisant les consommateurs.



Lire page 17

M. Pérès et M. Arafat refusent le diktat du Hamas

Les attentats en Israël fragilisent la gauche

LES DEUX ACTIONS terroristes menées par des kamikazes du Mouvement de la résistance *islamique* (Hamas), dimanche 25 février, en Israël, ont mis fin à la trêve des attentats que l'organisation extrémiste observait depuis sept mois. Elles ne masquent pas pour autant les profondes divergences qui se font jour au sein de ce mouvement, hostile au processus de paix. Le Hamas est de plus en plus divisé entre les pragmatiques, favorables à un *modus vivendi* avec l'Autorité palestinienne de M. Arafat, et les radicaux.

Ce double attentat a été commis à trois mois des élections générales israéliennes qui vont mettre aux prises, le 29 mai, les travaillistes conduits par Shimon Pérès, pilier du rapprochement israélo-palestinien, et le Likoud, très réservé sur l'actuel processus de paix. La majorité et le premier ministre qui seront désignés par les urnes auront en charge les difficiles négociations sur le statut définitif des territoires *autonomes palestiniens et sur Jérusalem*. Ces discussions doivent commencer en mai selon la Déclaration de principes *signée* solennellement par Yasser Arafat et Itzhak Rabin, le 13 septembre 1993, à Washington.

Le double attentat de dimanche, revendiqué par Hamas, perpétré à Jérusalem et à Ashkélon, a causé, selon un bilan provisoire, la mort de vingt-sept personnes, dont au moins dix soldats, et en a blessé quatre-vingt-cinq autres. Neuf se trouvaient toujours, lundi en fin de matinée, dans un état critique. Le premier ministre israélien Shimon Pérès a assuré, aussitôt après ces attentats-suicide, qu'ils ne remettraient pas en cause le processus de paix. Condamné *« totalement »* par Yasser Arafat, chef de l'Autorité palestinienne, alors que les arrestations se sont multipliées à Gaza parmi les militants du Hamas, cette double action terroriste a entraîné un bouclage des territoires autonomes palestiniens de Gaza et de Cisjordanie qui pourrait rester en vigueur au moins deux semaines. La plupart des pays arabes, parmi lesquels l'Arabie saoudite, l'Egypte et la Jordanie, se sont joints à la *condamnation de ces opérations* terroristes également dénoncées en Europe et aux Etats-Unis.

Lire page 2

Un comité de « salut public » pour le PSG



MICHEL DENISOT

« UNION SACRÉE ». C'est en *invoquant cet impératif que* Michel Denisot, président délégué du Paris-Saint-Germain, a annoncé, dimanche 25 *février, la création d'un « comité sportif »*, chargé d'aider l'entraîneur parisien, Luis Fernandez. *Il s'agit d'« atteindre les objectifs du club fixés en début de saison »* : le titre national et la Coupe d'Europe de football. *Luis* Fernandez a effectivement besoin d'aide après les quatre défaites d'affilée de son équipe. *L'élimination du* PSG par Auxerre, samedi 24 février, en huitièmes de finale de la Coupe de France, a confirmé *l'ampleur* du désarroi physique et tactique des joueurs.

Le titre de champion de France n'est plus assuré, et leur parcours en Coupe d'Europe pourrait buter, courant mars, sur le redoutable club de Parme. Le « comité sportif », créé et présidé par Michel Denisot, réunit tout l'état-major du club. Cela ressemble étrangement à une mise sous surveillance, voire sous tutelle, d'un entraîneur qu'un nouveau revers, mardi 27 février, face à Lens au Parc des princes, condamnerait.

Lire page 22

Quand les Ecossais buvaient du bordeaux et se battaient pour la France

EDIMBOURG
de notre envoyé spécial

Il y a sept cents ans, le 23 février 1296, le Parlement écossais, réuni au château d'Edimbourg, ratifiait un traité d'alliance avec la France, signé le 25 octobre précédent, à Paris, entre Philippe le Bel et John Balliol. Il s'agissait, pour le roi des Scots, de résister à l'invasion de son voisin anglais, Edouard Ier, qui voulait annexer l'Ecosse, comme il l'avait fait peu avant avec le pays de Galles. Ainsi naquit cette *« Auld Alliance »*, que le général de Gaulle qualifia, en 1942, de *« plus vieille alliance au monde »*.

Les Français, qui ont la mémoire courte, ont pour la plupart oublié ce pacte. Les Ecossais, eux, s'en souviennent fort bien et nous remémorent souvent cette *Auld Alliance*, qui leur rappelle à la fois une ancienne amitié et ce bon vieux temps où ils étaient indépendants et pouvaient battre les Anglais ailleurs que sur un terrain de rugby. C'était le temps où Robert Bruce ou William Wallace – les héros du mélodrame *Braveheart* – vengeaient dans le sang les défaites subies face aux Anglais.

Français et Ecossais avaient, à l'époque, bien du mal à résister à la puissance anglaise. Ils s'épaulèrent militairement, les rois de France envoyant des troupes prendre l'Angleterre à revers, tandis que des gardes écossaises combattaient sur le sol français, en particulier aux côtés de Jeanne d'Arc. Influencés par la culture et le droit français, ils ont transformé le mot « hachis » en *haggis*, pour nommer leur gourmandise nationale, la panse de brebis farcie. Ils étaient aussi de grands buveurs de bordeaux, qui arrivait dans le port de Leith. On peut encore y voir, aux Vaults, l'entrepôt où le *claret* était stocké dès le XIIIe siècle. Leith en importa, en 1620, un million de litres, soit un par Ecossais.

A cette époque, le bordeaux était, au moins autant que le whisky, la boisson nationale. Aujourd'hui, à l'inverse, la France est devenue le second marché du whisky et le premier client au monde de produits écossais. Et les Ecossais – qui ne sont pas des Anglais, mais, au mieux, des Britanniques – gardent une sympathie plus qu'affichée pour l'allié d'hier, même s'il les lâcha parfois pour ceux qu'ils qualifient d'*« Auld Enemy »*. Alors que l'Europe se construit, beaucoup d'entre eux regardent de l'autre côté de la Manche, se souvenant du temps où ils étaient européens avant d'être *« British »* et bénéficiaient des mêmes droits que les Français, en vertu d'accords conclus sous Louis XII et Marie Stuart, reine de France, puis d'Ecosse, et dénoncés par Londres en 1906.

Combien d'Ecossais, alors que leurs rugbymen s'apprêtent à rencontrer les Anglais sur leur terrain de Murrayfield, confient avec un large sourire qu'ils ont été contents de la victoire du Quinze de France sur l'équipe anglaise. Alors que renaît un nationalisme malmené par les siècles et domestiqué par le romantisme victorien, la *Auld Alliance* revient à la mode, même si elle a en réalité pris fin avec Mary Stuart. Il faut espérer que le Parti nationaliste, s'il arrachait un jour l'indépendance, n'aurait pas l'idée de ressortir le vieux parchemin conservé aux Archives nationales pour demander à la France de tenir des engagements vieux de sept siècles !

Patrice de Beer

■ Washington face à un nouveau défi cubain

Les Etats-Unis étudiaient, lundi, une *éventuelle riposte après la destruction* par La Havane de deux petits avions civils américains pilotés par des exilés cubains. p. 4

■ Rencontres pour la paix à Belfast

Le Sinn Fein et les représentants de *Londres reprennent contact pour* tenter de redonner souffle au processus de paix en Irlande du Nord. p. 5

■ Force ouvrière en congrès

Marc Blondel, secrétaire général de la confédération syndicale, est candidat à un nouveau mandat alors que sa « *gestion* » du conflit social de novembre-décembre lui est reprochée par ses adversaires. p. 7

■ La fin des achats frime

Les consommateurs veulent désormais acheter « *utile* et *futé* ». La crise sociale a réhabilité les valeurs d'économie et de discrétion. p. 23

■ Renaissance de la poésie

Les poètes retrouvent le chemin de la scène et du public dans les salles municipales, cafés ou théâtres. p. 25

POINT DE VUE

Vers une défense nouvelle *par Charles Millon*

C'EST *l'Histoire, et non* la chronologie, qui commande le passage *d'un siècle à l'autre. Le* XXIe siècle a commencé à Berlin, le 9 novembre 1989, avec la chute du mur. Le *système international qui* structurait le monde depuis 1945 a disparu. Pour la France, si souvent envahie, le *changement est immense* : pour la première fois de son histoire, elle ne connaît plus de menaces à proximité de ses frontières.

Face à un tel bouleversement, le *statu quo* était intenable. Le Livre blanc de 1994 a été la première tentative ambitieuse de comprendre un monde soudainement transformé. Faute de s'être traduite par les choix nécessaires, cette démarche est demeurée inachevée. Elle devait être menée à son terme. Par les décisions qu'il vient d'annoncer, le président de la République tire intégralement les conséquences d'un véritable changement d'époque. La réforme qui s'engage n'est pas seulement une redéfinition des missions et des moyens de nos années : elle constitue une *révolution des concepts* fondateurs de notre défense. C'est au terme d'un exercice sans précédent, sans tabou, qui a duré plus de six mois, que nous sommes parvenus à ce résultat. Trois principes ont inspiré notre démarche : cohérence, ouverture, réalité.

Pourquoi cette réforme est-elle d'une telle ampleur ? Parce que nous avons délibérément choisi l'approche *globale pour mieux harmoniser* une doctrine, des effectifs, des équipements et une démarche *industrielle*.

En matière de défense, deux tentations existent. La première, c'est de concevoir l'impératif de défense isolément, indépendamment de tout autre considération, et particulière*ment de celle de ressources financières*. Cela entraîne une politique en trompe-l'œil. Et comment ne pas *comprendre qu'une nation minée par les déficits, fracturée, repliée sur elle-même ne serait plus en mesure d'assurer ses responsabilités en matière de défense* ? Alors que les bouleversements du monde affectent tous les domaines de la défense, l'approche fractionnée constitue également une tentation néfaste. S'attaquer aux problèmes successivement, sans plan d'ensemble, empêcherait la définition d'un nouvel équilibre de notre système de défense autour des quatre grandes fonctions opérationnelles que sont la dissuasion, la prévention, la projection et la protection. En matière de défense, l'approche, pour être cohérente, doit être globale.

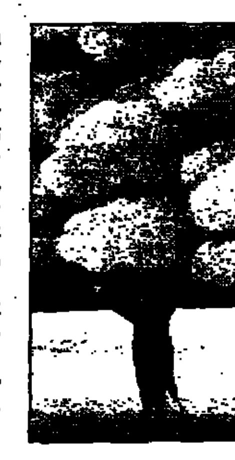
Aujourd'hui, nous faisons le pari de l'ouverture. Face au défi de la mondialisation, le respect de l'exception française est incompatible avec un splendide isolement. Dans le *domaine industriel*, l'impératif d'autonomie stratégique ne peut plus se traduire par une présence active *dans tous les secteurs de l'armement*. Face à la contraction brutale du marché et à une concurrence internationale accrue, notre industrie de défense doit se concentrer autour de ses pôles d'excellence et jouer la carte de l'Europe.

Lire la suite page 13

Charles Millon *est ministre de la défense.*

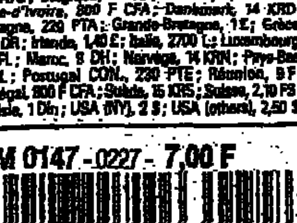
La guerre entre l'homme et la Terre

LESTER R. BROWN, président du *Worldwatch Institute de Washington*, le principal centre de recherche international sur les questions d'environnement, est *inquiet*. Après *plus de vingt ans* d'observation des conséquences des activités humaines sur les équilibres naturels, il estime que la crise écologique est sur le point d'atteindre un seuil de non-retour : l'offre mondiale en ressources naturelles, à la base de l'activité économique et de la stabilité sociale de la planète, ne permet plus de satisfaire la demande des populations, en particulier en ce qui concerne les denrées alimentaires. *« La guerre entre l'homme et la Terre est d'ores et déjà engagée »*, nous a-t-il déclaré. p. 14



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 330 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 220 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0227 - 7,00 F



PROCHE-ORIENT Deux attentats ont été perpétrés en Israël, dimanche 25 février, par le Mouvement de la résistance islamique (Hamas), hostile au processus de paix israélo-palestinien. Vingt-sept personnes ont été tuées et quatre-vingt-cinq autres blessées. ● LE PREMIER MINISTRE israélien, Shimon Pérès, a assuré que les deux attaques-suicides, condamnées par Yasser Arafat, chef de l'Autorité palestinienne, ne mettront pas un terme aux négociations de paix. ● CES ACTIONS TERRORISTES ont été commises à trois mois des élections générales israéliennes, que M. Pérès espère pouvoir gagner face à son adversaire de droite, très réservé sur le processus de paix. ● LE MOUVEMENT DE LA RÉSISTANCE ISLAMIQUE (Hamas) est, pour sa part, miné par de graves dissensions internes, qui opposent, aujourd'hui, le clan des pragmatiques à celui des radicaux.

Malgré les attentats, Israël entend continuer à négocier avec les Palestiniens

Yasser Arafat a « totalement condamné » le double attentat revendiqué par les islamistes du mouvement Hamas, qui a tué vingt-sept personnes et en a blessé quatre-vingt-cinq autres

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Faut-il interdire indéfiniment Israël aux Palestiniens ? Après le double attentat revendiqué par le Mouvement de la résistance islamique (Hamas), dimanche 25 février, qui a causé la mort de vingt-sept personnes, la classe politique, confrontée au spectacle horrible de corps ensanglantés et mutilés, éparpillés dans la fumée, les cris et les plaintes, s'interroge, choquée par l'opération la plus meurtrière perpétrée dans le pays depuis la poignée de mains historique du 13 septembre 1993 entre Yasser Arafat et Itzhak Rabin.

Shimon Pérès, qui gère avec maîtrise la première grande crise de son mandat de premier ministre, a ordonné le bouclage des territoires palestiniens, autonomes et occupés, jusqu'à nouvel ordre. Dans quelques jours, le gouvernement se réunira pour débattre de ce seul dossier. Déjà, plusieurs ministres de poids – Ehoud Barak, ministre des affaires étrangères et Moshé Shahal, ministre de la police – se démarquent du chef de gouvernement et plaident pour une clôture indéfinie – *« des mois s'il le faut »*, a dit l'ancien général Barak – de l'ensemble des territoires.

« PLUS LOIN, PLUS FORT »

La rumeur qui courait, dimanche, les salles de rédaction israéliennes faisait état d'une fermeture ininterrompue d'au moins six mois. Cette mesure, qui aggraverait un chômage étendu déjà à plus de la moitié de la population des territoires en privant au moins cinquante mille familles palestiniennes de leur gagne-pain en Israël, est soutenue par d'autres ministres.

Opposé, depuis toujours, à cette stratégie du cloisonnement chère à son prédécesseur – *« impraticable à cause des 140 000 colons des territoires »*, dit-on dans son entourage, mais délicate aussi parce que ce serait ouvrir une voie royale à un Etat palestinien souverain dont Israël ne veut pas –, le chef du gouvernement a d'abord voulu réaffirmer, en cette difficile circonstance, sa volonté de continuer le processus de paix avec Yasser Arafat.

« Les négociations avec les Palestiniens ne sont pas suspendues, a-t-il dit, *simplement, nous ne négocions pas pendant les périodes de deuil »*, qui durent sept jours. Pour le reste, *« tous nos engagements, toutes les dates »*, notamment le retrait militaire de Hébron prévu pour mars *« seront honorés (...) »*. *« Je n'ai pas l'intention,* a ajouté M. Pérès, *de céder au Hamas ou au Jihad islamique (...). Ce n'est peut-être pas le dernier attentat contre nous, mais le processus de paix continuera parce qu'il n'y a pas de meilleure solution. »*

Contrôlant seulement 9 enclaves urbaines, soit 6 % des territoires occupés, Yasser Arafat, qui a énergiquement condamné *« l'attentat terroriste »* et qui fut le premier non-Israélien à présenter par téléphone ses condoléances *« aux familles des victimes »* et au premier ministre, n'est pas, cette fois-ci, rendu directement responsable de la tragédie. *« L'Autorité palestinienne,* a souligné M. Pérès, *en coopération avec nous, lutte contre le terrorisme. Elle a déjoué plusieurs tentatives. Des gens ont été arrêtés,* [deux militants du Jihad islamique] *ont même été tués récemment* [le 3 février] *par la police palestinienne. Nous apprécions, mais Arafat doit aller plus loin, plus fort. »*

Il doit, précisait Karmi Guilon, le chef du Shin Beth démissionnaire depuis l'assassinat de Rabin, *« s'attaquer à l'infrastructure militaire des terroristes »*. De fait, s'il suffit de deux kamikazes pour commettre un massacre, il faut, affirme cet expert, *« une organisation complète, plusieurs hommes, et toute une structure opérationnelle pour organiser deux attentats-suicides de cette ampleur »*.

Selon la police, les deux terroristes, qui n'ont pas encore été identifiés, portaient chacun environ dix kilos de TNT mélangés, à Jérusalem, avec des clous et des billes d'acier. Dimanche, à 6 h 45, l'heure de pointe traditionnelle pour le premier jour ouvrable de la semaine juive, l'effet d'une telle charge actionnée dans un autobus bondé – la ligne n° 18 est la plus fréquentée de Jérusalem-Ouest – était assuré. L'autobus à soufflet a explosé, puis le feu l'a ravagé, ne laissant sur la chaussée qu'une carcasse calcinée.

APPEL AU CALME

Une demi-heure plus tard, à la sortie d'Ashkelon, l'attaque perpétrée, au bord de la route, dans une station d'auto-stop fréquentée par les jeunes conscrits rentrant dans leurs casernes après la permission du week-end, fut moins meurtrière. Selon Moshé Shahal, le kamikaze désigné pour cette cible s'était *« déguisé en Israélien. Même coupe de cheveux, un anneau à l'oreille, il ressemblait à n'importe quel adolescent israélien »*. Le jeune homme, qui portait sa charge mortelle dans un sac à dos militaire, s'est mêlé au groupe de soldats en attente avant d'actionner la mise à feu. *« Je l'ai vu s'envoler littéralement en morceaux dans le ciel »*, a rapporté un témoin.

Il est trop tôt pour évaluer l'impact que pourra avoir cette double tragédie sur les élections générales du 29 mai. Certains commentateurs soulignaient déjà, dimanche, que *« l'opinion israélienne en a vu d'autres »*, qu'elle *« oublie vite les drames »*, et qu'il reste quatre-vingt-dix jours avant la consultation. Le chef de l'opposition de droite, Benyamin Netanyahou, a interdit aux siens de manifester pendant les sept jours de deuil national. Il a aussi appelé au calme et à la retenue, ce que M. Pérès a *« apprécié »*.

Mais à en juger par les insultes lancées au premier ministre, dimanche, sur les lieux mêmes de l'attentat de Jérusalem, par quelques dizaines d'extrémistes, essentiellement religieux – *« Pérès assassin ! Pérès, va rejoindre Rabin en enfer ! Pérès dehors ! Mort aux Arabes ! »* –, il va falloir au chef du gouvernement beaucoup de doigté, de travail et de chance pour conserver, d'ici au 29 mai, l'avance que les sondages lui accordent aujourd'hui sur son adversaire de droite.

Patrice Claude

Une condamnation quasi unanime

M. Chirac a déclaré, dimanche 25 février, dans une lettre au premier ministre Shimon Pérès, que *« la France condamne sans appel les deux lâches attentats »* revendiqués par le Hamas, avant d'assurer que son pays se tient *« aux côtés d'Israël dans cette tragédie »*. *« Je sais qu'elle ne détournera pas votre gouvernement de poursuivre avec ses partenaires la construction courageuse et déterminée de cette paix à laquelle aspirent tous les peuples de la région »*, a ajouté M. Chirac. Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'ONU, les Etats-Unis et la Russie, co-parrains du processus de paix, mais aussi la Ligue arabe et l'Arabie saoudite, l'Egypte, la Jordanie et le Vatican ont dénoncé le double attentat. Seul l'Iran a justifié l'opération meurtrière en estimant, selon la radio nationale, que *« le durcissement de la politique expansionniste du régime sioniste a renforcé l'idée que la lutte armée est le seul moyen de libérer les territoire occupés »*.

Le Hamas est menacé d'une scission entre pragmatiques et radicaux

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Qui commande au Mouvement de la résistance islamique (Hamas) ? Les dirigeants intérieurs ou le « Politburo » en exil ? Les politiques ou les « militaires » ? Quelques heures après les sanglants attentats terroristes de Jérusalem et d'Ashkelon, dimanche 25 février, ce sont les questions que se posent les spécialistes de la lutte antiterroriste, israéliens comme palestiniens. C'est la *« Cellule combattante des disciples de Yéhia Ayache »* – créée il y a moins de deux mois par un groupuscule d'activistes des brigades Ezzedine El Qassam, la branche armée du Hamas – qui a revendiqué le double attentat.

Surnommé *« l'Ingénieur »* pour son expertise dans la préparation d'engins explosifs, Yéhia Ayache, tenu pour responsable de la mort de plusieurs dizaines d'Israéliens dans au moins cinq attentats suicides, avait lui-même été assassiné, le 5 janvier, au cœur de la partie autonome de Gaza, victime *d'un téléphone portable piégé.* Israël, sans la revendiquer directement, avait virtuellement reconnu sa responsabilité dans cette élimination. Depuis lors, des représailles *« imminentes »*, étaient régulièrement annoncées.

Les services israéliens en étaient informés, et c'est en principe pour diminuer les risques d'actions terroristes que tous les territoires palestiniens, autonomes et occupés, furent bouclés à plusieurs reprises depuis deux mois. Pourquoi avoir levé cette restriction, vendredi, quarante-huit heures avant le deuxième anniversaire du massacre de Hébron (vingt-neuf Palestiniens tués par un colon juif, le 25 février 1994) ? *« Les Palestiniens ont beaucoup d'anniversaires de ce type »*, a soupiré, dimanche, le général Amnon Shahak, chef de l'état-major de Tsahal.

VENGEANCE

De fait, sans négliger le côté presque sacré que les intégristes accordent à la vengeance, la date de ce carnage dominical revêt sans doute moins d'importance pour l'avenir immédiat de la région que la motivation profonde de ceux qui l'ont ordonné, *signifiant la fin* d'une trêve, non déclarée mais effective, qui, en Israël *proprement* dit, durait depuis sept longs mois. Pourquoi *s'en prendre maintenant* à des civils innocents alors que, *tous les sondages le démontrent,* plus le processus de paix avance, *plus ce genre d'action devient impopulaire* dans l'opinion palestinienne ?

Pourquoi prendre maintenant le risque de provoquer l'annihilation totale, par les actions de représailles *conjointes qui* seront menées par Yasser Arafat et par Israël, *du Mouvement islamique* et de ses nombreux intérêts politiques, civils et *religieux* dans la société palestinienne, alors qu'après de nombreux mois de négociations discrètes, la direction politique intérieure du Hamas a trouvé un compromis avec le chef de l'Autorité autonome ? Une partie des réponses à ces questions est contenue dans leur énoncé.

Issu de la mouvance des Frères musulmans fondée en Egypte dans les années 20, le Hamas, qui ne représente plus que 10 % à 15 % des Palestiniens au lieu de 30 % il y a deux ans, est aujourd'hui un mouvement en crise, traversé par des courants opposés, et sérieusement menacé de scission. Tentée par la survie que lui propose Yasser Arafat, à *la condition* expresse de cesser toute activité armée, la direction intérieure de l'organisation *semblait prête à se métamorphoser* en parti politique « ordinaire ».

Le 28 janvier, après la libération par le chef de l'OLP de dix-sept de ses amis emprisonnés à Gaza, l'un des chefs du mouvement, le cheikh Ghazi Amad, assurait que *« la majorité du mouvement est désormais convaincue qu'il faut, provisoirement au moins, cesser les opérations militaires »*. Le Hamas, ajoutait-il, *« recherche une voie nouvelle, plus stable, qui lui permettrait de continuer ses activités* [politiques et religieuses] *sans être constamment harcelé »*. Le lendemain, Yasser Arafat autorisait le mouvement à ouvrir un bureau officiel d'information à Gaza et lui accordait licence pour publier un quotidien. Pas d'attaques dans les neuf enclaves palestiniennes autonomes, pas d'attentats en Israël même, tels étaient les termes du compromis.

Recherchés par les services israéliens, qui continuent d'opérer en secret dans les enclaves autonomes, plusieurs activistes armés des brigades El Qassam qui craignaient pour leur vie étaient sortis, la semaine dernière, de la clandestinité pour déclarer publiquement leur soutien à cet accord, pourvu que leurs noms soient effacés de la liste des *« trente-neuf terroristes »* activement pourchassés par Israël. Mais, pour la majorité des jeunes activistes en armes – ils ne seraient pas plus d'une centaine au total –, il n'est pas question de compromis.

Ceux-ci n'écoutent guère les « politiciens » islamistes de l'intérieur. Ils prennent leurs ordres auprès de la direction extérieure du Hamas, laquelle, courant moins de risques, est beaucoup plus radicale et a rejeté, à plusieurs reprises, les projets de *modus vivendi* mis au point avec l'OLP. La scission qui couve depuis de longs mois entre les « pragmatiques » et les « durs » du mouvement est probablement plus proche que jamais.

P. C.

COMMENTAIRE

LE LIEU ET LE MOMENT

On peut se rassurer – vouloir se rassurer – en observant qu'aucun attentat n'a, jusqu'à présent, enrayé le processus de paix. Et une fois de plus, courageusement, quelques heures après l'horreur des deux opérations terroristes palestiniennes perpétrées dimanche, Shimon Pérès, le premier ministre, a dit qu'il *« poursuivrait le dialogue pour le processus de paix »*. On peut se convaincre que la violence criminelle de quelques islamistes est le fait de perdants, qu'elle ne manifeste que la rancœur de ceux qui vont contre l'histoire, qu'elle ne forcera pas plus les travaillistes israéliens que l'OLP à changer de chemin : d'abord l'expérience de l'auto-gouvernement dans les territoires de Cisjordanie et Gaza puis une négociation sur leur statut définitif.

On peut se féliciter que la plupart des pays arabes aient dénoncé l'ignominie du double attentat de dimanche et souligner que le chef de la droite nationaliste israélienne, Benjamin Netanyahu, refusant toute exploitation politique, ait appelé *« à l'unité des Israéliens dans le deuil »*. On peut, certes, relever tout cela, si, au lendemain de pareille boucherie, on cherche quelques raisons d'espérer. Il n'empêche : les terroristes ont frappé à un moment et en un lieu particulièrement sensibles. Le moment, c'est l'ouverture d'une campagne électorale qui doit déboucher sur des élections générales le 29 mai et pendant laquelle, qu'on le veuille ou non, la question de la sécurité figurera normalement parmi les préoccupations des électeurs israéliens.

Le lieu, c'est Jérusalem, théâtre de l'attentat le plus meurtrier dimanche et sujet le plus délicat du processus de paix parce que point d'ancrage des passions les plus irréconciables. Le Likoud de M. Netanyahu accuse déjà les travaillistes, qui s'en défendent, d'être prêts à céder sur le caractère *« indivisible »* de la capitale israélienne. Or le moment d'unité nationale qui a suivi l'assassinat d'Itzhak Rabin en novembre 1995, et dont a bénéficié Shimon Pérès, touche à sa fin. La campagne va renforcer un rééquilibrage des forces politiques au profit du Likoud – qui ne cache pas son hostilité au processus de paix.

C'est dire que M. Pérès risque d'aborder l'échéance du 29 mai dans des conditions de moins en moins favorables, et d'autant plus difficiles que, sauf chez les démagogues, il n'y a pas de solution magique pour prévenir le terrorisme.

A. Fr.

Les relations s'enveniment entre l'Irak et la Jordanie

Le roi Hussein se déclare « dégoûté » par l'assassinat des deux gendres du président irakien à leur retour d'exil. Amman juge qu'un changement de régime à Bagdad est désormais « inévitable »

Avant de prendre l'avion, dimanche 25 février, pour Londres puis Washington, où il devrait discuter de la situation en Irak avec le président américain Bill Clinton, le roi Hussein de Jordanie s'est dit *« dégoûté »* par l'épilogue sanglant du retour en Irak de deux des gendres du président Saddam Hussein, *réfugiés depuis août 1995 à Amman*. Les autorités jordaniennes sont néanmoins embarrassées par les circonstances du départ des deux intéressés et affirment que ces derniers ont librement fait le choix de partir, alors *qu'Amman leur offrait un asile sûr*. Cette affaire envenime, en tout cas, les relations, en constante dégradation, entre l'Irak et la Jordanie. Celle-ci souhaite néanmoins ne pas *« mélanger politique et économie »* et n'envisage pas non plus de fermer sa frontière avec l'Irak, pour ne pas accroître les difficultés du peuple irakien.

AMMAN
de notre correspondante au Proche-Orient

L'assassinat en Irak du général Hussein Kamel Hassan et de ses deux frères, hôtes pendant plus de six mois de la Jordanie, a définitivement rompu toutes relations politiques entre Amman et le régime du président Saddam Hussein. *« Le changement de régime en Irak est inévitable, car les choses ne peuvent pas continuer ainsi »*, a affirmé, dimanche 25 février, le roi Hussein, au lendemain de la condamnation sans appel de cet acte par son premier ministre, Abdel Karim Kabariti. *« Je suis dégoûté et incapable de m'exprimer sur cette terrible affaire »*, a ajouté le souverain hachémite, avant son départ pour Londres et Washington, où l'Irak figurera en bonne place dans l'entretien qu'il doit avoir, le 6 mars, avec le président Bill Clinton.

« UN ACTE PRÉMÉDITÉ »

La veille, M. Kabariti s'était déclaré *« sûr qu'il s'agit d'un acte criminel prémédité »*. Il avait souligné que les deux gendres n'avaient pas *« bénéficié d'un jugement équitable »*, et qu'ils avaient de surcroît *« reçu des assurances sur leur sécurité avant leur retour et avaient l'impression d'avoir été amnistiés »*. L'ambassadeur d'Irak en Jordanie, Nouri Louaïs, avait été convoqué samedi par M. Kabariti, à la fois pour expliquer les circonstances de cette action et répondre des accusations portées, au nom des filles du président irakien, contre le roi Hussein. Selon la télévision irakienne, celles-ci auraient en effet affirmé qu'elles avaient demandé audience au roi pour lui exprimer leur volonté de rentrer, mais que cette requête était restée sans suite.

Les autorités jordaniennes n'en sont pas moins embarrassées quant aux circonstances du départ des gendres du président irakien et ont multiplié les déclarations pour souligner qu'ils avaient été libres de leur choix. *« Ils ont choisi de laisser l'abri sûr qui leur avait été offert en Jordanie, pays qui respecte les principes des droits de l'homme et de la dignité de la personne humaine, pour un pays qui dénie dignité et liberté à ses citoyens »*, a affirmé le premier ministre. *« Il n'y a eu aucun contact avec l'Irak, à propos du retour du général Hassan dans son pays »*, a renchéri le ministre de l'information, Marwan Moacher. Cette affaire ne fait qu'aggraver la dégradation continue des relations entre la Jordanie et l'Irak, ce qui inquiète nombre de Jordaniens.

« Nous ne voulons pas mélanger politique et économie, a souligné M. Moacher. *Nous voulons continuer notre coopération économique. »* Pour la Jordanie, l'essentiel de cette coopération repose sur la fourniture par l'Irak, à un prix préférentiel, d'environ 70 000 barils de pétrole par jour, qui correspondent à la consommation quotidienne du pays. L'interruption de cette livraison coûterait cher à Amman, car si l'Arabie saoudite peut combler ce manque, elle ne paraît pas disposée à le faire au même prix. En outre, le marché irakien reste un débouché intéressant pour beaucoup d'hommes d'affaires influents, qui n'apprécient pas le durcissement de l'attitude jordanienne, les violations des droits de l'homme en Irak n'étant pas, à leurs yeux, une nouveauté.

Pour le moment, la Jordanie n'envisage pas de fermer sa frontière avec l'Irak, seule porte de sortie officielle pour les Irakiens. *« Nous pourrions l'envisager si une véritable stratégie internationale visant au remplacement du régime irakien existait*, affirme un haut responsable. *Mais pour l'heure, il n'en est rien, et nous ne souhaitons pas accroître les difficultés du peuple irakien. »*

Fr. C.

L'arme tribale au service du pouvoir

AMMAN
de notre correspondante au Proche-Orient

Saddam Hussein aime la mise en scène. Toutes les grandes purges du régime ont donné lieu à des scénarios macabres. Pour cette dernière, le président irakien n'a pas dérogé à la règle.

Car comment croire à cette histoire de vengeance tribale qui a eu lieu sans témoins ? Les journalistes n'ont pas été autorisés à se rendre sur les lieux annoncés de la fusillade, pas plus qu'à Takrit, où ont été organisées les obsèques solennelles des deux *« martyrs »* qui ont officiellement participé à l'attaque de la maison où se seraient trouvés Hussein Kamel Hassan et sa famille. Comment croire aussi que celui-ci, bien que redevenu *« un citoyen ordinaire »*, ait pu tranquillement regagner la maison de son père ? Comment imaginer que celle-ci puisse encore receler des armes, avec lesquelles les repentis se seraient défendus ?

Comment cet homme naguère tout-puissant aurait-il pu habiter une simple maison dans un quartier populaire de Bagdad ? Présentés comme des cousins éloignés du président, les deux *« martyrs »* prêtent aussi à interrogation.

RÉGRESSION

Selon l'ancien chef des renseignements militaires irakien, Wafic Samarraï, réfugié aujourd'hui à Damas, l'un d'eux, Taher Abdel Kader Souleiman El Majid, était l'un des intermédiaires qui avaient demandé la clémence pour le général Hassan. Marié à la fille de l'ancien président Ahmad Hassan El Bakr, il aurait donc été tué comme les frères Hassan et leur père. En outre, pour être enterrés à Takrit, ville natale de Saddam Hussein, en présence des deux fils de ce dernier, Oudaï et Kousaï, et du vice-président, Izzat Ibrahim, les deux *« martyrs »* ne pouvaient, selon des Irakiens qui connaissent le régime, qu'appartenir à la garde rapprochée du président.

Si la vengeance tribale était vérifiée, le recours aux tribus traduirait l'évolution du régime, depuis les émeutes chiites et kurdes qui avaient suivi, en mars 1991, le cessez-le-feu de la guerre du Golfe. Déçu par le comportement du parti Baas, qui n'avait pas, selon lui, réagi avec suffisamment de célérité aux émeutes, le président irakien a brusquement fait appel aux chefs tribaux.

Argent, honneurs, armes et certains pouvoirs leur ont été alors distribués, au grand dam de nombreux Irakiens qui reconnaissaient au moins au parti Baas le mérite d'avoir un peu modernisé la société. Cet appel aux tribus permettait toutefois au président de les monter les unes contre les autres, empêchant ainsi toute union contre lui, notamment dans les zones chiites. A côté d'un parti aujourd'hui renouvelé, cet état de fait perdure, accentuant la régression de la société irakienne.

Fr. C.

L'assassinat d'un homme désabusé, puis trompé

AMMAN
de notre correspondante au Proche-Orient

Vedette incontestée à son arrivée à Amman, le 8 août 1995, le général Hussein Kamel Hassan n'était plus qu'un paria encombrant à son départ, le 20 février. Sans doute, ce changement de statut peut-il seul expliquer son incroyable décision de rentrer à Bagdad. Gendre du président irakien, responsable du développement des programmes d'armement, son arrivée en Jordanie mobilise la communauté internationale et l'attention des médias. Son unique conférence de presse a lieu au Palais royal, en présence d'officiels jordaniens qui en reviennent à peine d'avoir tiré ce gros lot.



RÉCIT

Le roi Hussein, dans un long discours d'explication à son peuple, sceptique et plutôt mécontent, le présente comme la solution de rechange au régime de Saddam Hussein, et ne tarit pas d'éloges à son sujet. Les services de renseignement américains et britanniques se précipitent en Jordanie, le chef des services secrets saoudiens fait lui aussi le voyage, de même que, quelque temps plus tard, Rolf Ekeus, le chef de la Commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak. Le général Hassan peut alors croire à son rêve de devenir calife à la place du calife.

PAS DE TERRE D'ACCUEIL

Bientôt, l'intérêt retombe. L'homme a donné ce qu'il savait ou ce qu'il voulait, non sans demander à chaque fois des contreparties. L'opposition, qui dénonce à juste titre son passé criminel, refuse de lui parler, et ses hôtes jordaniens commencent à comprendre qu'il n'est décidément pas l'homme de la situation. Le roi n'évoque plus, pour lui, qu'un rôle de fédérateur de l'opposition. Le général Hassan en arrive à s'ennuyer ferme dans les vastes salons du palais Hachémiyé, résidence des hôtes officiels, à quelques kilomètres d'Amman.

Son humeur s'en ressent et les quelques Irakiens qui avaient accepté de travailler pour lui le quittent les uns après les autres. C'est que, même en exil, le général Hassan se considère encore comme tout-puissant et se montre réfractaire à toute contestation. *« Personne ne m'a jamais dit non »*, dit-il, un jour, à l'un de ses interlocuteurs. Passer en quelques années de garde du corps du beau-père de Saddam Hussein au statut de gendre omnipotent de ce dernier, commandant à quasiment tous les ministres et généraux sans avoir de comptes à rendre, ne prépare guère à l'anonymat, fût-il doré et sans problèmes financiers... car il avait, de ce côté-là, assuré ses arrières.

L'homme ne supportait visiblement pas d'être abandonné par ceux-là mêmes qui lui avaient fait miroiter un brillant avenir. A la mi-décembre, il dénonce sans ambages les propos du roi Hussein sur la création d'une possible fédération en Irak et menace de quitter la Jordanie si elle organise, sur son sol, une réunion de l'opposition dont il serait exclu. Quitter pour aller où ? C'est bien toute la question. Aidé par ses hôtes qui n'auraient pas été mécontents de le voir partir, il cherche désespérément une terre d'accueil, mais les réponses négatives des pays arabes – la Syrie notamment – ou européens – on évoque l'Autriche – se succèdent. Le général, de plus en plus seul – ses deux cousins venus avec lui l'ont lâché et sont toujours en Jordanie – devient nerveux et entre en rapport avec Bagdad pour évoquer son retour. Les contacts n'avaient, en réalité, jamais totalement été interrompus, sa femme, Raghad, fille aînée de Saddam Hussein, téléphonant à sa famille. Beaucoup d'intermédiaires, notamment familiaux, entrent en jeu, mais la première réponse est négative. Le président n'accepte que ses filles, Raghad et Rana, mariée à Saddam, frère de Hussein Kamel Hassan.

Les contacts s'intensifient ces dernières semaines et, sans doute pour les faciliter, le général Hassan commence à faire des déclarations positives à l'égard du régime irakien. Bien peu, alors, sont ceux qui croient qu'il pourrait rentrer, y compris parmi les Jordaniens, bien évidemment au courant des messages échangés. Mais ces mêmes Jordaniens s'irritent de ses déclarations ambiguës et lui font savoir que nul ne le retient s'il veut partir.

« J'ESPÈRE QUE TOUT IRA BIEN »

Mardi 20 février, jour de l'Aïd, la fête qui marque la fin du mois de jeûne du ramadan, à la stupeur des nombreux Irakiens venus présenter leurs voeux à l'ambassadeur, Nouri Louaïs, le général arrive à la résidence et s'entretient discrètement avec le diplomate. Les deux hommes se rendent alors à l'ambassade pour prendre contact avec Bagdad et en ressortent quelque temps plus tard.

C'est alors, semble-t-il, que le général informe sa famille de leur retour imminent. Les deux filles de Saddam Hussein éclatent en sanglots, craignant pour leur vie et celle des leurs. Le général les rassure : *« N'ayez crainte, il ne vous arrivera rien, j'en suis persuadé. Quant à mon frère et moi, j'espère que tout ira bien. »* A aucun moment n'est mentionnée la présence du troisième frère, Hakim, dont le séjour en Jordanie est, pour des raisons inconnues, resté très discret. Il semble aussi que Saddam Hussein ait exigé le retour de tous les frères Hassan, alors que, dans un premier temps, il n'était question que de celui du général.

Selon certaines sources, le général demande alors à voir le roi Hussein pour le remercier de son hospitalité ; mais on lui répond que le roi est occupé et il se contente de lui envoyer un message. L'ambassadeur d'Irak rejoint le groupe au Palais vers 15 heures, avec en poche le texte du communiqué du Conseil de commandement de la révolution et du commandement du Baas, faisant état de *« l'amnistie dont peuvent jouir les repentis »*. Le convoi dans lequel prend place l'ambassadeur d'Irak s'ébranle alors vers la frontière, escorté par la sécurité jordanienne.

L'amnistie promise ne tient que le temps de franchir la frontière, car c'est l'ennemi juré du général Hassan – et sans doute la principale cause de sa défection –, Oudaï Saddam Hussein, le fils aîné du président, qui attend le groupe. Arrivé peu auparavant en hélicoptère, il ordonne la séparation des repentis. Ses sœurs et les enfants sont dirigés vers des voitures qui partent pour Bagdad, alors que lui-même s'entretient avec les trois hommes. Tradition bien irakienne, puisque les principales atrocités du régime sont immortalisées par l'image : une équipe de la télévision qu'il contrôle filme la scène.

Sur la suite des événements, il n'y a pas de témoignages directs et les informations fournies par l'opposition doivent être prises avec prudence. Selon certains, Oudaï aurait conduit directement le groupe au palais présidentiel de Bagdad, où le président aurait tiré la première balle sur chacun des hommes. Selon d'autres, les trois hommes auraient d'abord été interrogés – dans les conditions que l'on peut imaginer – avant d'être assassinés.

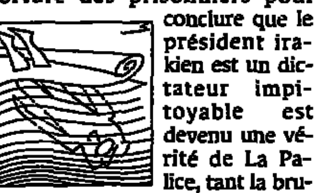
Françoise Chipaux

Claude Cheysson : « Pas le moins du monde indigné »

L'ancien ministre français des relations extérieures, Claude Cheysson, a estimé, samedi 24 février, sur LCI, que dans la mesure où les deux gendres de Saddam Hussein avaient *« trahi, il était normal qu'ils soient exécutés »*. Il a indiqué que *« quand on trahissait en France jusqu'à il n'y a pas très longtemps »*, surtout quand on était en état de guerre, *« c'était le peloton d'exécution »*. Aussi M. Cheysson, s'il *« ne comprend pas »* pourquoi les deux gendres sont rentrés en Irak alors qu'*« ils savaient très bien qu'ils seraient exécutés »*, n'est *« pas le moins du monde indigné »* par leur châtiment. Selon l'ancien chef de la diplomatie française, *« il n'est pas vrai que le président irakien règne par la terreur »*. A l'en croire, il bénéficie au contraire d'un *« soutien de l'opinion d'autant plus fort »* que l'Occident lui impose un blocus, qui est vécu non seulement par les Irakiens mais par les Arabes comme une *« humiliation »*.

Un aveu d'échec pour la communauté internationale

DRESSER la liste des victimes de la terreur exercée par Saddam Hussein, inventorier les méthodes d'élimination des opposants ou de torture des prisonniers pour conclure que le président irakien est un dictateur impitoyable est devenu une vérité de La Palice, tant la brutalité du régime irakien, depuis une vingtaine d'années au moins, est une évidence. En réalité, c'est à un aveu d'échec de sa politique vis-à-vis de l'Irak que la communauté internationale devrait procéder.



ANALYSE

L'assassinat des deux gendres du président Saddam Hussein, dès leur retour à Bagdad, n'est que l'épisode le plus récent et l'un des plus médiatisés des violations des droits les plus élémentaires des Irakiens. Le roi Hussein de Jordanie s'est dit *« dégoûté »* par cet acte qui, aux yeux du chef de la diplomatie égyptienne, Amr Moussa, *« salit l'image des Arabes »*. Une fois que les condamnations et autres expressions d'indignation seront passées, la chape de plomb retombera sur l'Irak, où Saddam Hussein continuera de régner en maître. Quant aux déclarations, telle celle du roi Hussein, annonçant la chute prochaine du régime irakien, elles ressemblent à un vœu pieux tant se sont multipliées, depuis cinq ans, les prévisions de ce genre.

Lors de la guerre déclenchée, le 17 janvier 1991, après l'invasion du Koweït par les troupes de Bagdad, les forces de la coalition anti-irakienne n'étaient pas allées jusqu'à Bagdad parce que le mandat qui leur avait été confié par les Nations unies leur assignait la seule libération du Koweït. La non-ingérence dans les affaires intérieures d'un *« pays souverain »* a été, jusqu'à maintenant, la norme vis-à-vis de l'Irak, à une exception près : la résolution 688, adoptée le 5 avril 1991 par le Conseil de sécurité et en vertu de laquelle les organisations humanitaires pouvaient notamment se porter au secours de *« tous ceux qui ont besoin d'asssistance »*.

DES SANCTIONS SANS EFFET

Ce qui avait permis cet écart par rapport à la règle, c'était l'exode massif des populations kurdes irakiennes vers la Turquie et l'Iran après que les soulèvements kurde dans le Nord et chiite dans le Sud – encouragés par les Etats-Unis – eurent été réprimés dans le sang. Les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne n'avaient pas hésité, au nom de la résolution 688, à instaurer, au nord du 36e parallèle, une zone d'exclusion de l'aviation irakienne et à installer à Incirlik, en Turquie, le dispositif nécessaire pour assurer un « parapluie » à la zone ainsi délimitée. Une *« zone de protection »* à peu près similaire devait être installée bien plus tard, le 28 août 1992, pour les populations chiites qui vivent au sud du 32e parallèle.

Depuis lors, la communauté internationale attend que les sanctions imposées, dès le mois d'août 1990, produisent leur effet, c'est-à-dire amènent le régime irakien à la raison ou entraînent sa chute. Or il n'en est rien, et la conséquence la plus manifeste de l'embargo – sinon la seule –, c'est une dégradation galopante des conditions de vie des Irakiens, qui n'ont certainement aujourd'hui ni le courage, ni le souci de tenter quelque action que ce soit contre le régime.

Le prince saoudien Khaled Ben Sultan qui, avec le général Norman Schwarzkopf, commandait les forces anti-irakiennes en Arabie saoudite, vient de préconiser une action militaire destinée à renverser Saddam Hussein. Et d'ajouter, dans un entretien télévisé, qu'une telle tâche, qui vise, selon lui, à sauver le peuple irakien, incomberait aux Etats-Unis *« à travers l'ONU »*, à l'image de ce qui s'est fait en Somalie. Pure utopie.

Mouna Naïm

هكذا من الأصل

Les Etats-Unis étudient des mesures de représailles contre Cuba

La destruction de deux avions civils américains, d'une organisation anticastriste, par les forces aériennes cubaines est jugée inacceptable par Washington. « Cette violation des règles internationales ne restera pas sans réponse », a déclaré le secrétaire d'État, Warren Christopher

Les Etats-Unis envisagent de prendre des mesures de rétorsion contre Cuba, après la destruction, samedi 24 février, par les forces aériennes cubaines de deux appareils civils américains appartenant à une organisation anticastriste, Frères du secours, a indiqué dimanche le secrétaire d'Etat, Warren Christopher. Les Etats-Unis ont soumis au Conseil de sécurité de l'ONU un projet de déclaration condamnant cette action de Cuba, lors d'une réunion qui s'est tenue à leur demande, dimanche. Les responsables américains ont affirmé que les deux appareils ont été abattus au-dessus des eaux internationales et que l'aviation cubaine avait tiré sans sommation, alors que La Havane assure que l'incident s'est déroulé dans son espace aérien – à une trentaine de kilomètres au nord des côtes cubaines –, malgré les avertissements de ses contrôleurs aériens. Un troisième appareil *affrété par l'organisation anticastriste* a pu regagner Miami. Alors que les recherches se poursuivaient *lundi, quatre* personnes sont portées disparues.

WASHINGTON
de notre correspondant

Les autorités américaines ont affirmé, dimanche 25 février, que les deux avions de tourisme américains affrétés par l'organisation anticastriste, Frères du secours, se trouvaient dans l'espace aérien international, lorsqu'ils ont été abattus, samedi 24 février, par la chasse cubaine. L'incident, qui s'est produit à environ une trentaine de kilomètres au nord des *côtes cubaines*, a *provoqué une* vive réaction à Washington, où le secrétaire d'Etat Warren Christopher a dénoncé une « *violation flagrante des lois internationales et des normes d'un pays civilisé* », tout en soulignant que celle-ci ne restera pas « *sans réponse* ». Le Conseil de sécurité des Nations unies, qui s'est *réuni* d'urgence, dimanche soir, à la demande de Washington, afin d'envisager une « *réponse internationale appropriée* », a procédé à de premières consultations.

Trois avions Cessna de l'organisation anticastriste, Frères du secours, avaient décollé samedi, vers 13 h 15, de l'aéroport d'Opa Locka, situé près de Miami, pour effectuer un vol au sud du 24e parallèle, en direction de Cuba. *Les quatre* hommes qui étaient à bord des deux premiers *appareils* ont vraisemblement été tués. Dans le troisième avion, qui a pu regagner Miami, avait pris place Jose Basulto, président de Frères du secours et ancien participant de l'épisode de la baie des Cochons, cette tentative de débarquement sur les côtes cubaines organisée sous l'administration Kennedy, en avril 1961.

UN EXEMPLE

Selon le minutage rendu public par les douanes américaines, l'un des bimoteurs avait effectivement pénétré à l'intérieur de l'espace aérien cubain (de 3 milles nautiques, soit 5,5 kilomètres), à 15 h 22, lorsque les chasseurs cubains ont demandé à leur base l'autorisation d'ouvrir le feu. Les deux avions de Frères du secours sont cependant tombés à plus de 5 milles nautiques au nord de l'espace aérien cubain, assure-t-on à Washington. Cette affirmation est contredite à La Havane, où les autorités déclarent disposer d'une « *preuve* » *confirmant* leur version des faits, à savoir que l'interception a eu lieu à l'intérieur de leur espace aérien.

Le gouvernement de Fidel Castro, qui a manifestement voulu faire un exemple vis-à-vis d'une organisation anticastriste particulièrement agissante, a ensuite adopté une attitude conciliante. La *Havane a accepté que* des bâtiments américains pénètrent dans ses eaux territoriales pour entreprendre des recherches. Cette brusque tension des relations bilatérales place Bill Clinton dans une situation délicate. La « question cubaine » échappe à toute rationalité politique et diplomatique aux Etats-Unis, tant les sentiments anticastristes sont forts, particulièrement en Floride, Etat qui abrite la grande majorité des exilés cubains.

Outre que cet incident est le plus grave depuis l'exode massif de *balseros* vers les côtes américaines au cours de l'été 1994, le fait qu'il intervienne en pleine campagne électorale américaine – les primaires de Floride ont lieu le 12 mars – n'arrange rien. La Floride a bien résisté à la « vague ré*publicaine* » *lors des élections de* novembre 1994, mais Bill Clinton a absolument besoin de conserver la prédominance démocrate dans cet Etat. Dans la mesure où il doit tenir compte de l'important « vote anticastriste », le chef de la Maison Blanche ne peut se permettre d'adopter une attitude trop modérée.

M. Clinton va en outre être soumis à la surenchère des républicains. Déjà, Robert Dole, chef de la majorité sénatoriale et favori parmi les candidats à l'investiture présidentielle du Parti républicain, a estimé qu'il n'était plus temps de « *détendre* [les relations] *avec Castro comme l'administration pourrait essayer de le faire* ». Washington pourrait donc décider de renforcer l'embargo économique, commer*cial et financier* contre Cuba en vigueur depuis 1962. D'autres sanctions, comme l'arrêt des *liaisons* aériennes et téléphoniques entre les deux pays, ainsi que l'interdiction des transferts financiers (mesures qui avaient été assouplies ces derniers mois), sont également envisagées.

Enfin, M. Clinton pourrait être obligé d'accepter la législation draconienne en cours d'*examen* par le Congrès, qui aurait pour effet, notamment, de sanctionner les sociétés étrangères ayant noué des liens commerciaux avec La Havane. Cette nouvelle crise américano-cubaine constitue un sérieux *revers pour* les partisans d'une reprise d'un dialogue graduel avec *La Havane*, dont certains milieux d'affaires américains s'étaient faits les champions.

Laurent Zecchini

Le secours des « frères » cubains

Fondée en mai 1991 à Miami, l'organisation Hermanos al rescate (Frères *du secours*), dont deux avions ont été abattus, *samedi 24 février*, par la chasse cubaine, s'est fixé comme objectif de *« sauver les vies des Cubains en mer et de dénoncer les conditions qui les poussent à quitter leur île à n'importe quel prix »*. Sous la direction du cubano-américain José Basulto, un ancien de l'expédition ratée de la baie des Cochons de 1961, une trentaine de pilotes bénévoles survolent régulièrement, à bord de leurs Cessna, le détroit de Floride. Dès qu'ils repèrent une embarcation de fortune, ils larguent de l'eau, de la nourriture et une trousse d'aide d'urgence, avant de signaler la *position précise des balseros* à la garde-côtière américaine, *qui* tente de les récupérer. Ces missions sont financées par des sponsors et des campagnes de souscription. Ces derniers mois, les Frères du secours ont lancé des opérations plus politiques, comme le largage de tracts au-dessus de Cuba. Après deux de ces largages, les 9 et 13 janvier, le régime cubain avait émis un avertissement sur la défense de son intégrité territoriale.

COMMENTAIRE

LA « VOIE CHINOISE »

La destruction par les forces aé*riennes cubaines* de deux *avions* civils américains au large de la *Floride* et *l'interdiction* de *la* première coalition démocratique à Cuba (Concilio cubano) sont les deux plus récentes illustrations d'une certitude : l'ouverture du socialisme cubain à l'économie de marché, inaugurée en juil*let 1993, et l'appel aux* investissements étrangers, ne signifient en aucune manière que Fidel Castro a la moindre intention de lâcher du lest au niveau politique. Son nouveau modèle est et reste la « *voie chinoise* ».

Le Lider Maximo a été contraint de réaliser des « *concessions au capitalisme* » *pour* éviter la banqueroute et la révolte d'un peuple soumis aux pires restrictions alimentaires. La manifestation spontanée et violente de La Havane, le 5 août 1994, au plus fort de la crise des *balseros*, a traumatisé les autorités, qui ont réussi depuis à empêcher toute tentative d'organiser *un* quelconque regroupement non téléguidé par le Parti communiste cubain. Agé de *soixante-neuf* ans, le Lider Maximo, au pouvoir depuis 1959, entend s'y accrocher coûte que coûte. Les dissidents de l'île, qui misent sur une « *transition pacifique* et *graduelle vers la démocratie* », caressent de vaines *chimères*. Les *quelque 300 groupuscules* illégaux de Concilio cubano, *qui avaient décidé de* « *passer outre à leurs divergences* » pour réclamer le respect des droits de l'homme et « *quelques pas vers une démocratie pluraliste* », ne l'ignorent pas. Mais ils continueront courageuse*ment, comme ils l'ont fait par* le passé, à tenter d'obtenir un espace de *liberté*.

De même, l'Union européenne, qui a ouvert, en octobre 1995, des pourparlers en vue de la conclusion d'un accord de coopération avec Cuba, nourrit-elle des illusions. Les Quinze espèrent que Fi*del Castro acceptera quelques* concessions politiques, en échange de nouveaux liens économiques. Vis-à-vis des Etats-Unis, le Lider Maximo montre une nouvelle fois qu'il est prêt à tous les incidents diplomatiques, qu'il se chargera d'exploiter sur le mode patriotique, sans déroger à *sa ligne de conduite*.

Martine Jacot

Le durcissement du régime de La Havane est perceptible depuis novembre 1995

WASHINGTON
de notre correspondante

Le jour même où les Mig cubains abattaient deux Cessna civils américains au large de La Havane, samedi 24 février, le régime de Fidel Castro empêchait la tenue, dans la capitale cubaine, *d'une réunion qui aurait pu être historique* : celle de la première coalition de l'opposition démocratique à Cuba, Concilio cubano, créée à l'automne 1995. Pour plusieurs observateurs du régime cubain, ces deux événements relèvent d'une même logique et confirment un durcissement perceptible depuis novembre dans les domaines politique et économique, succédant à un certain nombre de gestes qui ont pu être interprétés comme une *volonté* d'*ouverture*.

Ceux qui ont voulu croire, l'an dernier, à une possibilité d'ouverture à Cuba font aujourd'hui un constat amer : « *En dépit d'images trompeuses, l'approche totalitaire a repris le dessus* », estimait dimanche soir Ramon Cernuda, l'une des figures de l'opposition modérée au sein de la *communauté cubano-américaine* à *Miami et* représentant de la Coordination des droits de l'homme, qui appuie Concilio cubano. *Pour lui*, le signal a été donné lorsque, après avoir fait miroiter la possibilité d'une large réunion des représentants de l'exil, début novembre à La Havane, le régime cubain a fini par soigneusement sélectionner les invités et a refusé d'y laisser participer l'opposition de l'intérieur ou des gens *proches de l'Eglise catholique cubaine*.

Un mois plus tôt, en octobre 1995, quelque *300 artistes cubains invités à un festival à* Nantes n'ont pas été autorisés à partir, pas plus que douze écrivains invités le mois dernier à une conférence à Madrid par le gouvernement espagnol, pourtant l'un des plus ouverts à Fidel Castro. Parallèlement, les services de sécurité ont poursuivi une politique d'intimidation et de répression à l'égard des opposants ; lorsque 130 *d'entre eux ont formé le Concilio cubano et ont* officiellement demandé au Conseil d'Etat en décembre l'autorisation de tenir le 24 février une réunion « *pluraliste, démocratique et contructive* », les autorités n'ont d'abord pas répondu. Puis ces deux dernières semaines, les arrestations dans les rangs de Concilio cubano se sont multipliées – une cinquantaine, selon leurs membres – et deux de ses responsables, Leonel *Morejon Almagro et Lazaro Gonzalez Valdes*, ont été respectivement condamnés à six et quatorze mois de prison. Vendredi 23 février, veille de la réunion, un lieutenant-colonel du ministère de l'intérieur a finalement signifié son interdiction à l'un des représentants de Concilio cubano.

UNE « CINQUIÈME COLONNE »

« *Il y a eu apparence d'ouverture, il y a de nouveaux espaces économiques. Mais avec la constitution de Concilio cubano, le pouvoir a perçu le signal de quelque chose de qualitativement différent*, relève Maria-Cristina Herrera, de l'Institut d'études cubaines de Miami. *Et le régime cubain ne veut pas partager le pouvoir, encore moins le perdre.* » De source diplomatique, on souligne par ailleurs que l'assouplissement de la politique américaine à l'égard de Cuba depuis octobre n'a guère été payé de retour : les visites de plusieurs membres du Congrès américain et de deux neveux du président Kennedy n'ont été récompensées que par la libération de trois prisonniers politiques, sur 1 300.

De même, la mise en œuvre côté américain du deuxième volet de la loi Torricelli, en parti*culier l'ouverture* aux *échanges intellectuels* entre les deux pays, n'a pas débouché sur grand-chose : les médias américains désormais autorisés par leur gouvernement à ouvrir des bureaux à Cuba attendent toujours les autorisations côté cubain...

En fait, comme s'il réalisait les dangers des ouvertures occidentales, le régime castriste a réagi en fermant la porte ; à la visite d'une délé*gation de l'Union européenne le mois dernier*, dirigée par l'Espagnol Manuel Marin, qui a intercédé en faveur de l'autorisation de la réunion de Concilio cubano, il a répondu par une vague d'arrestations. L'organe officiel du PC cubain, *Granma*, accusait vendredi « *les Etats-Unis et ceux qui ont la même vision des choses* » de chercher à créer « *une cinquième colonne* » d'opposants à Cuba.

Fidel Castro n'a peut-être pas grand-chose à perdre à donner un nouveau tour de vis : en pleine année électorale, il était de toutes façons impensable que l'administration Clinton prenne une quelconque initiative pour assouplir l'embargo et, en Espagne, le successeur probable de Felipe Gonzalez, José Maria Aznar, entend *suivre une ligne beaucoup plus dure à l'égard de* Cuba.

Sylvie Kauffmann

L'autorité du président guinéen Lansana Conté sort affaiblie de la récente tentative de putsch

CONAKRY
de notre envoyé spécial

« *Un pays à haut risque* », il s'agit là du pénible constat dressé par les députés de l'Assemblée nationale, qui, pour une fois unanimes, faisaient récemment un premier bilan de la tentative de putsch qui, les 2 et 3 février, à Conakry, a fait des dizaines de morts : « *Découragement des opérateurs économiques nationaux, méfiance des investisseurs étrangers, décrédibilisation du pays au plan extérieur.* »

Ces élus ont souligné la gravité de *leur jugement non seulement* parce qu'ils sont conscients que la Guinée, l'un des pays les plus pauvres au monde – bien que disposant de richesses naturelles importantes, mal ou peu exploitées –, a grand besoin d'aide internationale, mais encore parce qu'il est très difficile à des Guinéens de se livrer à de pareils aveux.

La Guinée reste profondément marquée par la fierté nationale, née du fracassant « *Non à de Gaulle* » d'Ahmed Sekou Touré, en 1958. *Elle* s'était alors voulu plus indépendante que les autres Etats de la région, en renonçant au maintien de liens privilégiés avec l'ancienne métropole. Bien que devenu premier bailleur de fonds depuis la mort de Sekou Touré en 1984, la France *demeure tenue* à une certaine discrétion. Ce qui explique peut-être que les instructeurs militaires français des « bérets rouges », qui font office de *gardes présidentiels, n'aient pu* empêcher une partie de ces derniers de se joindre aux soldats mutins.

UN LONG SILENCE

Trois semaines après l'émeute de soldats en colère, dont les revendications salariales ont permis à un groupe de putschistes de s'emparer, un moment, du pouvoir, les choses semblent être rentrées dans l'ordre à Conakry. Mais *des blindés restent postés aux* endroits stratégiques et des rumeurs inquiétantes continuent de courir dans les « maquis », ces bistrots des quartiers populaires où les Guinéens trompent leur misère en refaisant la Guinée, faute de refaire le monde, dont ils se sentent « *oubliés* », comme le dit William Sassine, écrivain reconnu, qui noie son « *pessimisme positif* » dans un énième verre de Guiluxe, la bière locale.

Le président Lansana Conté a observé un long et étrange silence, qui n'a fait qu'*alimenter* les interrogations sur la réalité de son « retour » aux commandes de l'Etat. Il a attendu plus de deux semaines pour réunir le conseil des ministres et s'adresser au « *peuple de Guinée* ». Porté au pouvoir à la *mort de Sékou Touré, ce n*'est pas un homme pressé.

Lui qui avait annoncé un processus de démocratisation bien avant ses voisins a beaucoup tardé à le *mettre en œuvre : le premier scrutin* présidentiel « libre » a été organisé en décembre 1993 et les élections législatives en juin 1995. De même applique-t-il lentement la libéralisation de l'économie. Dans l'opposition, mais aussi au sein de la « mouvance présidentielle », on attendait que le pouvoir, après avoir été si violemment contesté, réponde aux interroga*tions de la population*.

Car cette tension diffuse qui *persiste est la séquelle la plus* notable des journées des 2 et 3 février, qui, selon des sources hospitalières, auraient fait une cinquantaine de victimes. Les marques des combats et des pillages ne sont guère visibles dans une capitale délabrée, qui a tout d'un bidonville. Masures et taudis, bordés de tas d'ordures, s'étalent jusque dans le centre-ville, au pied du Palais des nations. Dans son « *adresse à la nation* », mercredi, Lansana Conté a précisé que les militaires conjurés, qui tenaient l'aéroport, la radio nationale et se préparaient à former un gouvernement, avaient pour « *objectif de liquider physiquement le président de la République* ».

« FILS INDIGNES »

Le chef de l'Etat estime avoir été *sauvé par la distinction qu'il a faite* entre les soldats qui réclamaient une amélioration de leurs conditions de vie et « *ces fils indignes* », qui voulaient le pouvoir. Il a raconté qu'après avoir été emmené dans un camp militaire il a soudain été « *pris en main* » par des militaires loyalistes qui lui ont permis de renouveler, devant la troupe, des promesses annoncées auparavant : destitution du ministre de la défense et examen favorable des revendications salariales. Il a alors *été reconduit dans le centre-ville* par de nombreux soldats qui l'applaudissaient.

A-t-il aussi promis une amnistie quasi totale, comme le pensent la plupart des dirigeants de l'opposition, qui lui demandent de « *respecter ses engagements* » ? Sur ce point, il n'a rien dit, pas plus que sur le sort d'une demi-douzaine d'officiers dont les familles sont *sans nouvelles. Deux ont déjà été* inquiétés pour une mystérieuse tentative de « complot » en 1994. Le président a seulement déclaré que la justice serait appelée à se prononcer, « *car la Guinée est un Etat de droit* ». Il a tenu à rassurer les « *partenaires étrangers* », affirmant sa « *volonté de renforcer le processus de démocratisation* ».

Ce discours en a déçu beaucoup, à commencer par les membres d'une « *commission de réflexion* » *formée par* l'Assemblée nationale, qui ont formulé le souhait d'une réforme de l'armée, devenue, selon eux, un « *déversoir* », où le recrutement est fait dans des « *conditions inacceptables* » – allusion à un « *favoritisme ethnique* » dont ont bénéficié les Soussous, l'ethnie du président – et où on retrouve des « *repris de justice* » et « *des alcooliques invétérés* »...

Les députés demandaient aussi une table ronde entre le gouvernement et les syndicats, « *pour connaître les possibilités et limites de l'Etat guinéen en matière salariale* ». Les revendications des soldats, après celles des fonctionnaires civils qui ont obtenu 10 % d'augmentation, risquent d'en entraîner d'autres. Le président est appelé à une « concertation » dont il n'a pas l'habitude.

L'OPPOSITION EN ACCUSATION

Pourtant, Alseny René *Gomez*, le ministre de l'intérieur qui lui a apporté un soutien déterminant ces dernières années, confie qu'il convenait de « *donner la priorité au dialogue social et politique* ».

M. Gomez, qui reconnaît être la « *bête noire* » de l'opposition, insiste sur la nécessité de « *calmer le jeu* ». A son avis, il faut « *demander des comptes aux responsables* » et « *éviter une chasse aux sorcières* ». Mais le président, qui fait silence sur ses projets, a *accusé de* « *complicité* » avec les putschistes, sans les nommer, trois dirigeants de l'opposition, Alpha Condé, Siradiou Diallo et Jean-Marie Doré. Il est vrai que l'on note un certain embarras au sein de l'opposition, le président n'étant pas le seul à soupçonner M. Condé de contacts avec des militaires « *factieux* ». Celui-ci s'est défendu en déclarant qu'on en voulait à son parti d'avoir été, lors des élections, « *majoritaire dans les camps de l'armée* ».

Francis Cornu

Une politique ethnique ?

Le régime de Sekou Touré fut ressenti comme une domination des Malinkés (35 % de la population) sur les Peuls (35 %), sur les Côtiers (15 %, essentiellement Soussous) et les Forestiers (10 %). L'origine soussoue du général Lansana Conté apparut comme un gage de neutralité, puisqu'il n'appartenait pas aux deux communautés dominantes. Mais, très vite, l'opposition l'accusa de vouloir favoriser les Soussous. Du coup, *ses membres, de retour d'exil, s'appuyèrent* sur leurs communautés d'origine pour former leurs partis. Le Rassemblement du peuple de Guinée d'Alpha Condé est surtout malinké, l'Union de la nouvelle république de Bah Mamadou et le Parti du renouveau et du progrès de Siradiou Diallo essentiellement peuls.

Cent mille Irlandais du Nord et du Sud ont défilé pour la paix

Le Sinn Fein et les représentants de Londres reprennent leurs rencontres

Le temps presse pour redonner souffle au processus de paix en Irlande du Nord, comme l'ont réclamé dimanche 25 février des dizaines de milliers de manifestants dans toute l'île. Le premier ministre britannique *John Major n'a guère de marge de manœuvre car sa* majorité aux Communes dépend des unionistes.

LONDRES
de notre correspondant

Pour la première fois depuis la reprise des attentats par l'Armée républicaine irlandaise il y a deux semaines, des représentants du gouvernement de Londres devaient rencontrer les dirigeants du Sinn Fein, lundi 26 février, à Belfast.

Si les Britanniques – de même que Dublin – refusent tout contact au niveau ministériel avec la branche politique de l'IRA tant qu'elle ne se sera pas publiquement dissociée du retour au terrorisme, ils veulent encore croire que la paix n'est pas irrémédiablement compromise et qu'un accord demeure possible.

Dimanche, dans toute l'Irlande, des dizaines de milliers de personnes ont manifesté pour le retour de la paix. Ces rassemblements, sans précédent dans l'histoire de l'île, marquent le refus de la population, toutes tendances politiques et toutes religions confondues, d'accepter passivement le retour à une spirale de violence qui n'a fait que trop de victimes en vingt-cinq ans. Car il s'agissait, pour les organisateurs, d'un mouvement totalement apolitique.

A Belfast, les manifestants, qui portaient des colombes de la paix en carton, ont observé dix minutes de silence avant de reprendre en chœur des slogans pacifistes. *« Nous ne voulons pas de violence. Nos différends doivent être résolus par des moyens pacifiques. Catholiques et protestants, unionistes et nationalistes, nous voulons que le cessez-le-feu reprenne dès maintenant »*, a déclaré l'un des organisateurs, Gordon Burns.

A Dublin, la foule était au moins aussi nombreuse que celle qui avait accueilli, au début du mois de décembre 1995, le président américain Bill Clinton, porteur d'un message de paix et d'espoir. Le premier ministre irlandais, John Bruton, a participé à une marche dans sa circonscription de Dungoyne. Il en a profité pour rappeler que le conseil militaire de l'IRA, qui a pris la décision de commettre de nouveaux attentats, *« n'a aucun droit de parler en notre nom ». « Arrêtez ! »*, s'est-il écrié par trois fois à l'adresse des poseurs de bombes.

Mais Dublin ne se contente pas de réclamer sur tous les tons à l'IRA de revenir à la raison. Le gouvernement de la République continue à négocier avec Londres un compromis acceptable par tous, y compris par le Sinn Fein, la branche politique de l'IRA. Ainsi le vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères, Dick Spring, a rappelé vendredi qu'aucune solution valable ne pouvait reposer sur l'équivoque ou sur l'exclusion. *« Le prochain sommet anglo-irlandais* (prévu cette semaine) *devra montrer le chemin vers des négociations entre toutes les parties d'une manière qui ne laisse place à aucun malentendu sur la date et les conditions du début de ces négociations »*, a-t-il dit.

Or, c'est sur la date que les contacts entre Londres et Dublin achoppent, M. Major se refusant à fixer une date à l'avance. Les partis unionistes repoussent tout engagement de ce type, et leur soutien est indispensable à la survie du gouvernement britannique, qui devait faire face ce lundi à un délicat débat aux Communes sur le scandale des ventes d'armes à l'Irak. La majorité conservatrice ne tient plus qu'à une voix après la défection vendredi d'un député, plusieurs autres tories ont menacé de voter contre leur propre gouvernement sur cette affaire et M. Major ne peut se permettre de s'aliéner les unionistes.

Pendant ce temps, la police – qui continue d'exploiter les informations découvertes au domicile du jeune terroriste de l'IRA qui a sauté la semaine dernière avec sa bombe dans un autobus londonien – a mis en garde contre la possibilité d'attentats *« imminents »* et *« sans préavis »* sur tout le territoire. Les mesures de sécurité ont été renforcées, en particulier autour de certains hommes politiques, après la découverte d'une liste de personnalités à abattre. Et Londres a annoncé un nouveau renforcement des effectifs militaires : 400 soldats viendront rejoindre les 17 000 stationnés en Irlande du Nord.

Patrice de Beer

Trente mille indépendantistes basques défient l'Etat espagnol

Herri Batasuna, le bras politique de l'ETA, a tenu, samedi 24 février à San Sebastian, son seul meeting de la campagne pour les élections législatives du 3 mars

MADRID
de notre correspondant

Pour son seul meeting de la campagne électorale, Herri Batasuna (HB), bras politique de l'ETA, a lancé, samedi 24 février à Saint-Sebastien, un véritable défi à l'Etat espagnol et à une opinion publique exaspérée par le terrorisme. Les drapeaux du royaume et celui de la France ont été brûlés devant les trente mille personnes rassemblées dans le stade d'Anoeta. Mais cela fait désormais partie du rituel. La manifestation fut surtout une véritable messe en faveur de l'indépendance du Pays basque et un acte de soutien à l'ETA. Tous les séparatistes déversés à grand renfort d'autobus ont célébré la résistance à *« l'occupation étrangère »*, sous le symbole de l'ETA, une hache au manche enlacé d'un serpent.

PARADE MILITAIRE

Pas un policier n'était présent sur les lieux où fut lancé un cri de guerre contre *« l'oppresseur »*. Cependant, les dirigeants d'Herri Batasuna ne sont pas allés jusqu'à braver l'interdiction du juge Baltasar Garzon de diffuser la cassette de propagande de l'ETA qui devait être utilisée dans les réunions électorales d'HB et qui vaut à son porte-parole, Jon Idigoras, d'être actuellement incarcéré à Madrid. Ce dernier était tout de même présent au moyen d'une vidéo dans laquelle ce vieux militant explique qu'il y a seulement *« deux voies : être pro-espagnol et collaborateur ou en faveur de la gauche basque »*.

Cette démonstration de force, dont l'un des sommets fut la parade militaire de « soldats » masqués, n'avait pas pour but unique de réclamer la libération des *« prisonniers politiques »*. Elle fut un appel à la lutte par tous les moyens : cocktails Molotov, pierres, affiches, discours et votes. Des membres de Jarraï, l'organisation de la jeunesse d'Herri Batasuna, ont prôné *« la lutte populaire par les barricades, les incendies urbains, l'interruption du trafic routier »*. Des militants cagoulés ont invité à *« la lutte dans la rue »*. Des slogans tel que : *« Garzon, écoute, pim, pam, poum »* ont été repris en chœur. Des affichettes ont été distribuées, où figuraient la photo du roi d'Espagne au centre d'un collimateur ainsi que les noms de vingt-huit personnalités de la politique, de la justice et de la presse.

Floren Aoiz, dirigeant de HB, en liberté provisoire après son arrestation de la semaine dernière, a assuré que *« la lutte contre l'Espagne et la France est la véritable guerre ». « S'ils croient qu'avec des méthodes répressives ils vont parvenir à arrêter ou affaiblir notre lutte, ils commettent une lamentable erreur parce qu'ils ne nous connaissent pas »*, a-t-il assuré. Pat Rice, dirigeant du Sinn Fein d'Irlande du Nord, est intervenu pour dénoncer *« les obstacles »* mis par le gouvernement britannique au processus de paix.

Le même jour, le journal *Egin*, proche des indépendantistes, a publié deux photos de José Antonio Ortega, un fonctionnaire des prisons enlevé le 17 janvier, et un communiqué revendiquant l'assassinat, le 6 février, de l'avocat Fernando Mugica.

Michel Bole-Richard

Majorité absolue possible pour la droite

Les conservateurs du Parti populaire (PP) remporteraient les élections législatives du 3 mars avec environ 42 % des voix et de grandes chances d'obtenir la majorité absolue, selon quatre sondages, publiés dimanche 25 février. Selon l'enquête diffusée par *El Pais*, le PP est crédité de 42,4 % des suffrages (contre 34,8 % aux législatives de 1993), ce qui lui donnerait 170 à 178 sièges (contre 141) à la Chambre des députés où la majorité absolue est de 176. Le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE, au pouvoir depuis 1982) de Felipe Gonzalez tombe à 33,4 % des voix (contre 38,7 %), obtenant 118 à 128 sièges (contre 159 en 1993). La coalition Izquierda Unida (IU, dominée par les communistes) passe de 9,6 % à 12,3 %, renforçant sa position de troisième force politique du pays.– *(AFP.)*

La Commission donne son « avis » sur la réforme de l'Union européenne

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

La Commission européenne a rédigé son *« avis »* sur les aménagements à apporter au traité de Maastricht en vue de l'élargissement aux pays de l'Est. Ce document, parmi d'autres, servira de base aux négociations sur la réforme de l'Union qui seront lancées le 29 mars à Turin.

Pour que la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) fonctionne mieux, la Commission propose une collaboration accrue entre elle-même et le Conseil des ministres. *Le projet évoque la mise en place d'un « tandem présidence-Commission [...] afin d'assurer que les deux institutions responsables, à divers titres, de la politique extérieure de l'Union coopèrent effectivement »*. Pour mieux préparer les décisions, elle suggère la création d'une *« cellule d'analyse commune, constituée d'experts des Etats membres et de la Commission. Il s'agirait d'un service commun, bénéficiant éventuellement d'une contribution de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) »*. Par ailleurs, un Comité politique permanent serait inséré dans les structures du Conseil pour contribuer à la préparation des décisions. Cela semble indiquer que les directeurs politiques de chacun des ministères des affaires étrangères se réuniraient plus souvent qu'aujourd'hui, à Bruxelles, à l'écoute de la cellule d'analyse, afin d'arrêter des positions sur les principaux points de l'actualité, susceptibles de faire l'objet d'*« actions communes »*.

La Commission préconise l'usage, *« en tant que règle générale »*, du vote à la majorité qualifiée dans le domaine de la politique étrangère commune (actuellement, il est l'exception). *« Cette règle devrait être nuancée dans deux cas »* : les actions militaires et celles qui mettent en cause les intérêts essentiels d'un Etat membre. Dans ces cas, la Commission semble juger préférable d'en rester à la règle de l'unanimité.

Dans le cas où *« un nombre limité d'Etats membres souhaitent agir sur un sujet donné »* (par exemple, une intervention préventive au Burundi), l'opération serait possible, y compris avec le label d'action de l'Union, *« dès lors que les autres Etats membres, sans nécessairement s'impliquer dans l'action entreprise, ne s'y opposent pas »*. Quant à l'exécution des décisions, *« la responsabilité [...] devrait incomber principalement à la présidence et à la Commission. Dans ce contexte, la Conférence* [sur la réforme de l'Union] *devrait examiner les moyens de renforcer la présidence, soutenue par le secrétariat du Conseil. Cette approche n'empêcherait pas de confier éventuellement certaines tâches* ad hoc *à des personnalités nommément désignées »*. Le problème de la représentation extérieure de l'Union, sur lequel insistent les Français, est laissé dans le flou.

La Commission souligne l'urgence de *« donner de la substance à cette notion d'identité européenne en matière de sécurité et de défense, tout en reconnaissant que, pour de nombreux Etats membres, l'OTAN reste le pilier central de la défense du territoire »*. Reflet de l'inquiétude suscitée par les difficultés des entreprises d'armement dans l'Union, la Commission note que *« la sécurité et la défense de l'Union doivent reposer sur une base industrielle solide. Celle-ci est en difficulté et doit être renforcée »*.

Philippe Lemaître

Un différend agricole avec la France

Faute d'avoir obtenu les assurances qu'elle réclamait à la Commission, la France devait continuer, lundi 26 février, lors de la réunion des ministres des affaires étrangères des Quinze, à s'opposer à l'adoption de directives de négociation en vue de l'établissement d'une zone de libre-échange avec l'Afrique du Sud. La France, préoccupée par les produits agricoles sensibles, tels les fruits et légumes, le maïs, ou le sucre, demande si le projet proposé par la Commission ne risque pas de remettre en cause les mécanismes de marché de la PAC et si ce projet est compatible avec les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Elle demande enfin si ce projet permet de maintenir des préférences en faveur des pays maghrébins ou des autres pays africains.

Nouvelle tentative de coalition entre les partis laïques en Turquie

ISTANBUL
de notre correspondante

Le pouvoir semblait à portée de leur main, mais les islamistes du Parti de la prospérité (RP ou Refah) n'entreront pas au gouvernement aux côtés du Parti de la Mère patrie (ANAP). Les contacts ANAP-Refah, qui avaient tenu le public turc en haleine pendant plus de deux semaines, ont échoué samedi 24 février après une ultime rencontre – la septième depuis les élections du 24 décembre 1995 – au cours de laquelle Mesut Yilmaz et son homologue islamiste Necmettin Erbakan ont admis qu'ils n'étaient pas parvenus à s'entendre.

Pour Mesut Yilmaz, qui s'était risqué à flirter avec le Refah malgré l'opposition de son aile libérale, c'est une défaite personnelle cuisante. Les pourparlers ont achoppé sur l'économie : l'ANAP voulait tout contrôler alors que les islamistes entendaient obtenir leur part des institutions économiques du pays, instruments puissants dans un système de clientélisme.

Du coup, les partis politiques turcs se retrouvent à la case départ, à la recherche d'une nouvelle formule de gouvernement. La coalition souhaitée par l'opinion, l'armée et les milieux financiers – une alliance entre l'ANAP et le DYP de Tansu Ciller – revient à l'ordre du jour, alors que le délai prévu par la Constitution pour la formation d'un gouvernement arrive à échéance dans vingt-cinq jours.

Des négociations ont déjà commencé entre les deux partis. Selon les rumeurs, Tansu Ciller serait cette fois prête à accepter un système de rotation : Mesut Yilmaz prendrait la tête de la coalition jusqu'à la fin de cette année, lui céderait ensuite le poste pour deux ans, puis reviendrait à la tête du gouvernement en 1999.

Les deux rivaux parviendront-ils à surmonter leur animosité ? Il faudra attendre leur prochaine rencontre, prévue en milieu de semaine, pour évaluer les chances de succès.

Nicole Pope

Le déficit des finances publiques en Allemagne pourrait rendre impossible l'UEM en 1999

L'ALLEMAGNE ne remplira pas en 1997, année décisive, les critères de Maastricht requis pour sa participation à l'UEM (Union économique et monétaire) et à la monnaie unique, selon un rapport du secrétaire d'Etat parlementaire auprès du ministère des finances, Hansgeorg Hauser, cité par l'hebdomadaire *Bild am Sonntag*.

Ce rapport qui, selon le journal dominical, a été présenté à la commission des finances du Bundestag (Chambre basse du Parlement), évalue les déficits publics de l'Etat fédéral, des Länder, des communes et de l'assurance sociale à 150 milliards de marks en 1997 (500 milliards de francs), soit 4,02 % du produit intérieur brut (PIB). La barre fatidique des 3 % fixée par le traité de Maastricht serait ainsi largement franchie, comme elle l'a déjà été en 1995, où les déficits publics ont officiellement atteint 3,6 % du PIB.

Un porte-parole du ministère des finances a déclaré à l'AFP qu'il n'avait pas connaissance de ce rapport. *« L'Allemagne*, a-t-il réaffirmé, *va tout faire pour remplir les critères l'année prochaine et est pleinement confiante quant à la possibilité d'y parvenir. »* Theo Waigel, ministre des finances, a quant à lui parlé de *« pure spéculation »*.

« PRIORITÉ ABSOLUE »

Les prévisions de M. Hauser, précise le journal, s'appuient sur une réduction conjoncturelle des rentrées fiscales en 1997 et sur les effets du programme d'action en 50 points pour l'investissement et l'emploi adopté le 30 janvier par le gouvernement : suppression, le 1er janvier 1997, de la taxe professionnelle assise sur les bénéfices d'exploitation, disparition à la même date de l'impôt sur la fortune payé par les particuliers et les entreprises, réduction de 7,5 % à 5,5 % en juillet 1997 de l'impôt de solidarité finançant la réunification, puis amorce en 1998 d'une baisse des taux de l'impôt sur le revenu. Dès cette année, les prélèvements obligatoires baisseront légèrement.

Le chancelier allemand Helmut Kohl a rappelé de son côté qu'il s'était mis d'accord avec le président français Jacques Chirac et d'autres responsables politiques européens sur la nécessité de ne pas assouplir les critères et de s'en tenir au calendrier de Maastricht. *« La stabilité a toujours été pour moi une priorité absolue »*, a-t-il déclaré, dimanche 25 février, dans un entretien à la chaîne publique de télévision ZDF. *« Mais il ne faut pas en conclure que je suis maintenant favorable à un report du calendrier, absolument pas »*, a-t-il ajouté.

« Je voudrais que l'on arrête maintenant une fois pour toutes de discuter sur ceux qui pourront ou ne pourront pas » participer à la monnaie unique, a enfin répété M. Kohl.

La victoire de Steve Forbes dans le Delaware constitue un nouveau revers pour Robert Dole

Le sénateur reste cependant le favori des républicains

Le milliardaire Steve Forbes a remporté, samedi 24 février, les primaires républicaines du Delaware, ce qui constitue un nouveau revers pour le sénateur Robert Dole, déjà vaincu la semaine dernière par Patrick Buchanan dans le New Hampshire. Le chef de la majorité républicaine au Sénat, donné favori au début de la campagne, doit absolument se rattraper mardi, à l'issue de nouvelles primaires.

WASHINGTON
de notre correspondant

Le retour de Steve Forbes ? Le milliardaire avait été un peu vite écarté du peloton de tête des candidats à l'investiture républicaine, mais il serait hasardeux d'attacher une trop grande importance à sa victoire, samedi 24 février, dans le Delaware.

M. Forbes a remporté 33 % des suffrages de ce petit Etat du nord-est, devançant Robert Dole (27 %), Patrick Buchanan (19 %) et Lamar Alexander (13 %). Le Delaware n'envoie que douze délégués à la convention nationale du Parti républicain et M. Forbes était peu ou prou le seul des « grands candidats » à avoir activement fait campagne dans cet Etat, grâce à une stratégie médiatique très dispendieuse.

Avec ce succès, Steve Forbes, le promoteur de la « *flat-tax* » (l'impôt *forfaitaire à taux unique*), peut relancer sa campagne après ses médiocres prestations dans l'Iowa et le New Hampshire. Sa victoire représente surtout un nouveau camouflet pour Bob Dole : le sénateur du Kansas, qui était donné largement gagnant par les sondages, essuie sa seconde défaite en une semaine. Le *chef de la majorité sénatoriale doit* absolument se rattraper lors des primaires de l'Arizona et des deux Dakota (Sud et Nord), qui ont lieu mardi 27 février, faute de quoi il accréditerait de plus en plus son image de candidat faible et vulnérable, in*capable de s'imposer face* aux autres prétendants et de battre Bill Clinton.

M. Dole donne l'image d'un candidat incapable de s'imposer face aux autres prétendants

Les choses ne se présentent pas sous les meilleurs auspices, du moins en Arizona, un Etat qui accordera au vainqueur trente-neuf délégués : Steve Forbes y a dépensé beaucoup d'argent et les thèmes développés par Pat Buchanan y sont *particulièrement* populaires.

A partir du début du mois de mars, le calendrier des primaires va s'accélérer, notamment dans le sud, devenu largement favorable aux républicains depuis les élections de novembre 1994 : neuf Etats vont se prononcer les 2 et 5 mars, avant les primaires de New York, le 7. Le 12 mars, ce sera *Super Tuesday*, une date particulièrement importante, puisque 353 délégués seront désignés ce jour-là, dans des Etats-clés comme le Texas et la Floride.

L'étape suivante sera celle de la Californie, le 26 mars, qui, à elle seule, représente 163 délégués. Pour remporter la nomination, 996 délégués, sur un total de 1990, sont nécessaires. Robert Dole peut donc encore remonter son handicap. Sur le plan national, il reste le favori : 36 % des électeurs républicains se prononcent en sa faveur, contre 21 % pour Pat Buchanan et 18 % pour Lamar Alexander.

L. Z.

Qui a tué Olof Palme ?

Dix ans après, l'assassinat du premier ministre suédois reste inexpliqué

STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

Qui a tué Olof Palme, le 28 février 1986 peu avant minuit, à la sortie du cinéma Grand, en plein cœur de Stockholm ? Dix ans après l'assassinat du premier ministre suédois, le mystère demeure et les douze ou treize policiers qui travaillent toujours en permanence sur l'enquête constatent qu'ils n'ont « *pas grand-chose à faire dans la journée* », sinon de relire quotidiennement les 52 000 pages du dossier. Ils ont examiné « *quinze mille pistes imaginables* » avant de les éliminer l'une après l'autre, à commencer par celles des « *conspirations* » intérieures ou extérieures.

Tour à tour, on a en effet émis l'hypothèse qu'Olof Palme avait été victime d'un attentat du PKK, le Parti des travailleurs du Kurdistan (marxiste-léniniste), du KGB, de la CIA, puis de l'extrême-droite suédoise, d'une poignée de policiers antisocialistes ou d'un groupe d'officiers de la marine qui l'avaient dans plusieurs articles de presse soupçonné de vouloir, par sa politique de dialogue avec Moscou, « *vendre* » la Suède à ce qui était encore l'Union soviétique. Car Palme ne faisait pas l'unanimité dans son pays. Ce fils de très bonne famille, d'origine balte par sa mère, devenu social-démocrate et président du parti en 1969, à l'âge de trente-huit ans, y comptait autant d'ennemis que d'amis. Malgré la haine qu'il pouvait susciter chez certains de ses compatriotes, les policiers n'ont toutefois pas pu mettre à jour un complot intérieur. Et les « *pistes extérieures* » ont également été abandonnées, faute de mobiles plausibles.

RÈGLEMENTS DE COMPTES

Au cours des dix années d'enquête, marquées par des erreurs initiales fatales – le quartier où le meurtre a été commis n'avait pas été immédiatement bouclé, par exemple –, un seul suspect a été traduit devant les tribunaux : Christer Pettersson, un petit malfrat d'une quarantaine d'années, qui avait été « reconnu » par Lisbeth Palme, l'épouse du premier ministre. Condamné d'abord pour le crime, il fut ensuite acquitté par la cour d'appel le 2 novembre 1989, les charges retenues contre lui étant jugées insuffisantes. Pour les enquêteurs, c'était un revers catastrophique, et le dixième anniversaire de l'assassinat a donné lieu ces dernières semaines, en Suède, à de piteux règlements de comptes entre magistrats instructeurs, fonctionnaires et « flics », qui ont tour à tour été responsables des investigations. Alors, qui a tué l'ancien premier ministre suédois d'une balle de Smith & Wesson Magnum, à bout portant, dans le dos ? L'arme du crime n'a pas été retrouvée, la prime de 50 millions de couronnes offerte par l'Etat n'a donné, à ce jour, aucun résultat. Le « milieu », apparemment, ne sait rien. Pour Hans Oelvebro, qui conduit l'enquête depuis huit ans, ce meurtre est probablement l'oeuvre d'un homme seul, déséquilibré sans doute, et qui s'est peut-être trompé de cible... « *Un homme, de 40-45 ans à l'époque, d'une taille de 1,80 m-1,85 m, habillé d'une certaine façon et vivant d'une certaine façon aussi : c'est tout ce que nous pouvons dire, le reste, nous le gardons pour nous* », explique le commissaire Oelvebro. Le meurtre sera-t-il jamais élucidé ? « *Je crois qu'un jour – quand ? je l'ignore – cet homme éprouvera le besoin de dire : c'est moi qui ai tué le premier ministre suédois !* » La police semble toujours garder un oeil sur Christer Pettersson. En 2011, il y aura prescription.

Alain Debove

Le conflit tchétchène menace de s'étendre à la république voisine d'Ingouchie

MOSCOU
de notre correspondant

La guerre en Tchétchénie, le « *plus dangereux adversaire* » de Boris Eltsine à la présidentielle du 16 juin, selon l'expression d'un célèbre commentateur russe, menace de s'étendre à la république voisine d'Ingouchie. Depuis jeudi 22 février, l'armée russe bombarde deux villages ingouches, tuant un nombre indéterminé de civils. Selon la version officielle russe, les affrontements ont commencé, jeudi, lorsqu'une colonne de l'armée russe traversant cette république, vraisemblablement pour aller attaquer Bamout, une place forte tchétchène voisine, a été victime d'une sanglante embuscade qui aurait fait plusieurs morts et blessés parmi les soldats russes. L'armée russe a alors encerclé et violemment bombardé à l'artillerie et avec l'aviation, pendant quatre jours, deux villages, Archty et Galachki, situés près de la frontière, jamais officiellement définie entre la Tchétchénie et l'Ingouchie, depuis que celles-ci se sont séparées en 1991. Les Russes affirment que les combattants tchétchènes ont trouvé refuge dans ces villages, ce que démentent les autorités ingouches. Les forces de Moscou ont, comme à leur habitude, interdit l'entrée de toute aide humanitaire et de la presse dans ces villages. Voulant attester de la présence des combattants indépendantistes, le général russe qui dirige les opérations a affirmé, dimanche, avoir eu quatorze soldats tués et vingt autres blessés en quarante-huit heures. Les bombardements visent, selon lui, les combattants qui, dit-il, ont eu « *des pertes* » qu'il n'a cependant pas pu préciser. Par contre, le maire d'Archty a affirmé que les tirs russes avaient fait « *quatre morts, dont deux femmes* » parmi les civils de son village, pour la seule journée de samedi. Pour les journées de jeudi et de vendredi, deux personnes auraient été tuées et neuf blessées dans le seul village d'Archty.

Les autorités ingouches ont déclaré, samedi, que les opérations de l'armée russe sur leur territoire étaient « *illégales* », car elles n'ont pas eu, comme l'exige la Constitution, l'approbation du président Rouslan Aouchev. Exigeant le « *retrait immédiat* » des forces russes, les autorités ingouches ont déclaré, dimanche, avoir obtenu satisfaction, après des négociations avec le commandant militaire russe pour le Caucase du Nord. Selon Itar-Tass, les forces russes auraient commencé, lundi 26 février, à se retirer.

Ce n'est pas la première fois que l'Ingouchie, qui, avant la déclaration d'indépendance de la Tchétchénie, formait avec elle la Tchétchéno-Ingouchie, risque d'être entraînée dans la guerre. Lors de l'intervention des troupes russes, en décembre 1994, la population ingouche avait tenté d'empêcher la progression d'une colonne de blindés russe vers la Tchétchénie. Des civils avaient alors été tués. En janvier puis en avril 1995, Archty, proche de Bamout, une place forte de la résistance tchétchène, avait été la cible de mortels bombardements russes.

Aujourd'hui, plusieurs thèses s'affrontent pour expliquer les événements. Selon une version, les indépendantistes tchétchènes, en difficulté, seraient tentés, à l'approche de l'élection présidentielle de juin, d'entraîner dans une guerre impopulaire en Russie les républiques voisines d'Ingouchie et du Daghestan, théâtre d'une prise d'otages tchétchène et d'affrontements russo-tchétchènes en janvier. Mais Rouslan Khasboulatov, ancien président du Soviet suprême russe, qui joue parfois les intermédiaires entre indépendantistes et Russes, affirme que « *le conflit dans le Nord-Caucase est délibérément étendu* » par le Kremlin afin « *d'annuler l'élection* » présidentielle du 16 juin au cas où son résultat serait défavorable au pouvoir, selon M. Khasboulatov. Les autorités russes « *veulent prouver que seul Eltsine est capable de diriger le pays dans une situation aussi difficile* », a-t-il affirmé. Quoi qu'il en soit, la guerre dans le Caucase reste sinon le « *plus dangereux adversaire* » de Boris Eltsine pour l'élection présidentielle, du moins le plus grand ennemi du processus démocratique en Russie.

Jean-Baptiste Naudet

L'Ingouchie fragilisée

FÉDÉRATION DE RUSSIE — TCHÉTCHÉNIE — INGOUCHIE — Grozny — Tchervlenaïa — Choli — Ourous-Martan — Archty — OSSÉTIE DU NORD — DAGHESTAN

■ **TCHÉTCHÉNIE : les forces russes, entrées dans Novogrozny**, dans l'est de la Tchétchénie, après plusieurs jours de combats, ont raflé des hommes qui se terraient dans les caves avec leur famille a rapporté, samedi 24 février, l'envoyé spécial de l'AFP, citant des témoins. Les hommes ont été emmenés vers une destination inconnue. Novogrozny est toujours interdit d'accès à la presse. – *(AFP.)*

PUBLICATION JUDICIAIRE

1ère Chambre du Tribunal de Grande Instance de PONTOISE - Jugement du 12 Septembre 1995 -
Rendu en faveur de la société LA TOUR D'ARGENT.

PAR CES MOTIFS

« *Dit et juge que la Société EXOTIQUE DE LA TOUR D'ARGENT est coupable de contrefaçon de marque au préjudice de la Société LA TOUR D'ARGENT* »

- Dit et juge que la Société EXOTIQUE DE LA TOUR D'ARGENT est coupable de concurrence déloyale au préjudice de la Société LA TOUR D'ARGENT en utilisant la dénomination sociale « Exotique de la Tour d'Argent ».

« Dit et juge que la Société EXOTIQUE DE LA TOUR D'ARGENT ne pourra utiliser à titre quelconque l'appellation « La Tour d'Argent » ou toute autre appellation dans laquelle entrerait « Tour d'Argent ».

« Dit et juge qu'au vu de la signification du présent jugement, la Société EXOTIQUE DE LA TOUR D'ARGENT sera tenue, sous peine d'astreinte de 1.000 F par jour de retard, de faire disparaître les mots « Tour d'Argent » de sa dénomination sociale, de son enseigne, de son nom commercial et de tous documents administratifs et autres, prospectus et autres procédés publicitaires ».

« condamne par ailleurs la Société EXOTIQUE DE LA TOUR D'ARGENT à payer à la Société LA TOUR D'ARGENT, la somme de 100.000 F, à titre de dommages-intérêts ».

« ordonne la publication du présent jugement dans deux journaux au choix exclusif de la Société LA TOUR D'ARGENT . ».

« ordonne de ses chefs l'exécution provisoire du présent jugement »

Pour extrait

Maître Jean-Luc A. CHARTIER, Avocat à la Cour de Paris.

Première visite d'un ministre français en Iran depuis 1991

TÉHÉRAN. Le ministre français de l'équipement, Bernard Pons, a déclaré, dimanche 25 février, que la visite de quatre jours qu'il venait d'entamer en Iran s'inscrivait dans « *un esprit de normalisation* » entre Téhéran et l'Union européenne, en dépit d'un « *contexte difficile* » lié notamment à l'affaire Rushdie. M. Pons, premier ministre français à se rendre en Iran depuis cinq ans, a évoqué cette affaire avec le chef de la diplomatie iranienne, Ali Akbar Velayati, et a réaffirmé « *la position de la France en faveur d'un dialogue critique avec l'Iran dans le cadre de l'UE* » et du développement des relations bilatérales « *dans un esprit de franchise constructive* ». – *(AFP.)*

La Libye se doterait d'une usine d'armements chimiques

TRIPOLI. La Libye est sur le point d'achever la construction d'une énorme usine souterraine de fabrication d'armements chimiques à Tarhouna, à 64 kilomètres au sud-est de Tripoli, a rapporté, dimanche 25 février, le *New York Times*. Quand elle sera terminée en 1997 ou en 1998, cette usine, selon le journal, pourra produire les composants de plusieurs tonnes de gaz mortels par jour. Le colonel Mouammar Kadhafi affirme qu'il s'agit d'un simple système d'irrigation mais, selon des services de renseignement occidentaux, cette usine sera la plus grande du genre et recèle déjà quelque 100 tonnes d'armements chimiques. Les services allemands ont obtenu des clichés de ces installations pris par des sociétés allemandes et autrichiennes qui ont fourni du personnel et des équipements pour la construction du tunnel menant à l'usine, ajoute le *New York Times*.

PROCHE-ORIENT

■ **BAHREÏN : une bombe de fabrication artisanale a explosé,** samedi 24 février, près de Manama, devant les locaux du quotidien *El Ayam*, proche du gouvernement, faisant un blessé léger. Les locaux du journal sont situés en face d'une école américaine et à 2 kilomètres d'une importante base de la marine américaine où le dispositif de sécurité a été aussitôt renforcé. – *(AFP.)*

■ **EGYPTE : six coptes et deux musulmans ont été tués,** samedi 24 février, dans le village d'Etmaniya, dans la région d'Assiout, fauchés par les balles de trois islamistes qui ont pris la fuite après avoir tiré à l'aveuglette sur les habitants. La recrudescence de la violence, qui a fait vingt-quatre morts en dix jours dans cette région, intervient après une accalmie de dix-huit mois. – *(Corresp.)*

EUROPE

■ **BOSNIE : l'IFOR a accepté de surveiller l'exode des Serbes** qui quittent les quartiers de Sarajevo devant repasser sous autorité bosniaque. Tout en critiquant les « *bandes* » serbes qui incitent les habitants au départ, l'IFOR a estimé, samedi 24 février, à l'inverse du HCR, qu'elle devait aider à rendre ces départs moins « *chaotiques* ». D'autre part, une rencontre entre responsables croates et bosniaques à propos de Mostar devait avoir lieu lundi à Split. L'administrateur européen de Mostar, Hans Koschnick, a confirmé qu'il abandonnerait sa fonction en juillet. – *(AFP.)*

■ **ITALIE : la direction de Refondation communiste** (communistes orthodoxes) a approuvé, dimanche 25 février, un accord de désistement pour les législatives du 21 avril avec la principale alliance de centre-gauche, L'Olivier, tout en soulignant que cette entente ne supposait pas sa participation à un éventuel gouvernement conduit par L'Olivier, un parti qui fédère plusieurs mouvements allant des anciens démocrates-chrétiens aux écologistes et qui compte près de 200 députés. – *(AFP.)*

■ **LITUANIE : le président Algirdas Brazauskas a approuvé,** vendredi 23 février, le gouvernement présenté par le nouveau premier ministre, Laurynas Mindaugas. La composition du gouvernement est légèrement modifiée et devra être approuvée, le 6 mars, par le Parlement qui a renversé, début février, l'ancien premier ministre, M. Slezevicius, impliqué dans un scandale bancaire. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **SIERRA LEONE : une rencontre entre les rebelles** du Front révolutionnaire uni (RUF) et des représentants de la junte militaire au pouvoir à Freetown a eu lieu, dimanche 25 février à Abidjan, sous l'égide du gouvernement ivoirien. Les deux parties se sont engagées à se rencontrer à nouveau pour mettre un terme à la guerre civile qui a fait au moins 10 000 morts et déplacé un tiers de la population de la Sierra Leone. Par ailleurs, les élections présidentielle et législatives ont été maintenues au lundi 26 février malgré la poursuite des attaques du RUF dans plusieurs régions du pays. – *(AFP, Reuter.)*

■ **GUINÉE ÉQUATORIALE : plus de 99 % des suffrages sont allés** au président Teodoro Obian Nguema lors du scrutin présidentiel organisé dimanche 25 février, selon les premiers résultats. Les principaux candidats de l'opposition s'étaient retirés pour protester contre les modalités du scrutin. – *(AFP, Reuter.)*

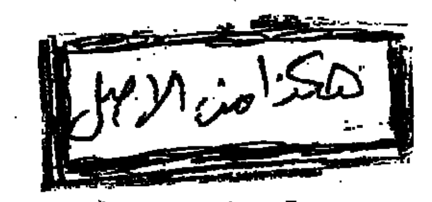
■ **ALGÉRIE : *Al Ribat*, le bulletin clandestin** de l'ex-Front islamique du salut (FIS), diffusé à l'étranger, a salué, dans sa dernière livraison, dimanche 25 février, le « *retour des grandes opérations militaires* » des groupes armés et a réaffirmé que le mouvement islamiste n'est prêt « *à aucune concession* ». Pour *Al Ribat*, le traitement sécuritaire de la crise s'étant révélé sans issue, « *la solution ne peut être que politique, juste et globale* ».

AMÉRIQUES

■ **FRANCE-ARGENTINE : un photographe argentin** et ex-collaborateur de la police, Roberto Kaguel, a affirmé, samedi 24 février, que les corps « *boursouflés et défigurés* » des religieuses françaises assassinées sous la dictature en 1977 pourraient avoir été enterrés dans le cimetière de San Fernando, dans la banlieue nord de la capitale argentine. La veille, un officier « *repenti* », Adolfo Scilingo, avait affirmé que les deux femmes avaient été « *jetées, après avoir été anesthésiées, dans les eaux du delta du Tigre* », une soixantaine de kilomètres au nord de Buenos Aires. Le ministre de l'intérieur argentin, Carlos Corach, a déclaré qu'il n'accordait aucun crédit aux déclarations de M. Scilingo et affirmé qu'elles « *ne pourraient entacher le moins du monde* » le voyage de M. Menem, en visite officielle à Paris, pour trois jours à partir du lundi 26 février. – *(AFP.)*

■ **CANADA : une importante manifestation s'est déroulée,** samedi 24 février, à Hamilton dans l'Ontario, à laquelle ont participé 100 000 personnes qui s'étaient déplacées pour dire leur opposition aux politiques d'austérité budgétaire du gouvernement provincial. Les manifestants, au nombre desquels on comptait plusieurs milliers de fonctionnaires provinciaux et d'enseignants, s'étaient déplacés de toutes les régions de l'Ontario. – *(AFP.)*

■ ***ÉTATS-UNIS : le président Bill Clinton*** et le premier ministre japonais Ryutaro Hashimoto se sont engagés au cours de leur rencontre en Californie, samedi 24 et dimanche 25 février, à faire de leur mieux pour résoudre leurs différends militaires concernant la base d'Okinawa et éviter que la persistance de querelles commerciales ne nuise à leurs relations. Il s'agissait du premier sommet, informel, entre les deux hommes depuis l'arrivée au pouvoir de M. Hashimoto, qui était jusqu'en janvier ministre de l'industrie et du commerce international. – *(AFP.)*



SYNDICATS Le dix-huitième congrès de la CGT-Force ouvrière – nom complet de la confédération que dirige Marc Blondel depuis 1989 – *s'ouvre mardi 27 février au Parc des* expositions de la porte de Versailles, à Paris. Candidat à un troisième mandat, M. Blondel affronte l'opposition réunie autour de Jacques Mairé, dirigeant de l'union départementale de Paris. ● LES ADVERSAIRES du secrétaire général lui reprochent sa « gestion » du conflit avec le gouvernement sur la Sécurité sociale, son rapprochement, dans cette période, avec la CGT et l'influence qu'exerceraient sur lui les militants trotskistes du Parti des travailleurs. ● SOUTENU par la majorité de l'organisation et, notamment, par les fonctionnaires, M. Blondel défend un syndicalisme offensif dans une période où, selon lui, la politique contractuelle se heurte à une conjoncture économique défavorable.

Un troisième congrès mouvementé pour Marc Blondel à la tête de FO

Candidat à un nouveau mandat, le secrétaire général en place depuis 1989 est critiqué pour son « louvoiement » face à Jacques Chirac et au patronat. Ses opposants lui reprochent de privilégier la CGT dans sa stratégie et d'avoir abandonné la ligne « réformiste » d'André Bergeron

AVIS DE « GRAND FRAIS ». Le dix-huitième congrès de Force ouvrière, qui s'ouvre mardi 27 février à la Porte de Versailles, à Paris, ne sera *pas une partie de plaisir pour* le secrétaire général, Marc Blondel, candidat à un troisième mandat.

Réunis tous les trois ans, les congrès de FO sont traditionnellement animés, voire tendus, comme à Vincennes en 1989. Ils donnent en effet l'occasion aux trois mille délégués, mandatés par les trente-trois fédérations ou par les cent trois unions départementales de la confédération, *d'exprimer à la tri*bune, pendant quatre jours, leurs assentiments, réprobations ou attentes.

Cette année, pour la première fois dans l'histoire de la centrale née en 1948 d'une scission de la CGT, un secrétaire général en place doit affronter un concurrent. Au centre de la controverse se situent la personnalité même de M. Blondel *et la façon dont il dirige* la centrale depuis 1989. L'« image » de FO dans le public dépend toujours, en effet, comme au temps d'André Bergeron, de la personnalité de son principal dirigeant.



Agé de cinquante-huit ans, M. Blondel n'est pas sérieusement menacé par l'opposition, que représente Jacques Mairé, dirigeant de l'union départementale parisienne. *Il n'en reste pas moins que* FO manque d'une stratégie compréhensible par ses militants. La troisième confédération syndicale française, qui revendique neuf cent mille adhérents, mais qui est la seule grande centrale à ne pas avoir consenti à une « opération-vérité » sur ses effectifs, peine à retrouver ses marques dans un paysage syndical en mouvement. Force *ouvrière connaît, depuis la chute* du mur de Berlin, un problème d'identité. Son ciment idéologique repose sur l'obsession d'un danger communiste qui serait toujours menaçant.

Or, loin de pâtir de l'effondrement du système soviétique, l'ennemi héréditaire, autrement dit la CGT, semble remise en selle. Elle porte haut le flambeau d'un syndi*calisme contestaire et revendicatif.* De son côté, la CFDT, deuxième adversaire honni, poursuit son aggiornamento, non sans tensions internes, vers un syndicalisme de cogestion. Favorable au compromis à froid, elle s'installe dans le rôle du partenaire responsable des pouvoirs publics et du patronat. FO est ainsi prise en tenaille. La « méthode Bergeron », qui consistait à *obtenir des avantages pour les sa*lariés en pesant sur un rapport de forces bâti, le plus souvent, par les centrales rivales, ne fonctionne plus. M. Blondel en convient lui-même lorsqu'il déclare : *« Aujourd'hui, il n'y a plus d'interlocuteurs. Il n'y a plus de grain à moudre »* (*Le Monde* du 23 février). Face à ces bouleversements, le désarroi des militants est proportionnel *à l'aura médiatique de leur* chef, et les accusations de louvoiement, formulées par le patronat, font mouche.

D'une certaine manière, la situation de FO semble comparable à celle de la CFDT, en 1983, au lendemain du tournant de la « rigueur » pris par le pouvoir socialiste. Pour le secrétaire général de FO, qui était en phase avec les propositions de campagne du candidat Chirac, *notamment sur* les salaires *et sur la* protection sociale, le tournant pris à son tour par le président de la République, le 26 octobre, a fait l'effet d'une douche froide. La conversion de M. Chirac à la rigueur budgétaire et au respect du calendrier de la monnaie unique européenne a *été* vécue comme une trahison.

RADICALISATION

La dégradation de la conjoncture économique, mais aussi une certaine volonté de rupture, ont *conduit la direction à rompre avec* le positionnement traditionnel de FO et à radicaliser son discours. Cette radicalisation est attribuée, notamment, au poids, dans l'appareil, d'une minorité de militants trotskistes, peu nombreux, mais actifs et qui soutiennent M. Blondel depuis 1989. Dans la période récente, FO a eu tendance soit à refuser de signer un certain nombre *d'accords passés entre le CNPF* et les syndicats modérés (CFDT, CFTC, CGC), soit à les accepter du bout des lèvres, comme celui du 31 octobre 1995 qui ouvre des négociations de branches sur l'annualisation et la réduction du temps de travail.

La place prise par M. Blondel durant le conflit social de l'automne est loin d'avoir dissipé tous les malentendus. *La majorité des militants* FO ont été fiers de la manière dont leur confédération occupait le terrain avec l'appui de la CGT, et ils ont approuvé la résistance à la réforme engagée à la hussarde par Alain Juppé, tant pour la mise en cause des régimes de retraite du secteur public que pour le financement de la Sécurité sociale. En même temps, les zigzags de la direction dans la « gestion » du conflit, *au jour le jour*, leur ont donné le tournis.

Alors que FO est concernée au premier chef par la réforme de la Sécurité sociale – elle assure la présidence de la Caisse nationale d'assurance-maladie depuis 1967 –, l'absence d'alternative au plan Juppé et le vide des propositions ont frappé nombre de militants. Refusant de tirer les conséquences de la déclaration commune qu'elle avait approuvée, le 30 octobre, avec tous les autre syndicats et qui acceptait *le principe d'une réforme de la Sé*curité sociale, la direction de FO s'est crispée sur le dogme du « salaire différé ». Elle s'arc-boute sur la défense d'un financement assis uniquement sur les salaires et rejette toute notion de régime universel, questions qui sont pourtant discutées à l'intérieur de la confédération.

Le vote sur le rapport d'activité *permettra de donner une indica*tion sur l'ampleur de la contestation. M. Mairé espère atteindre 30 % de votes négatifs, ce qui donnerait de la consistance à sa dé*marche (sauf en 1989, le rapport* d'activité a toujours été approuvé à une très large majorité des mandats). Le dirigeant parisien entend dénoncer deux dérives : l'influence grandissante des trotskistes, qui menacerait à terme *« l'indépendance de FO »* ; et *« la surenchère avec la CGT, qui mène à une action dangereuse et suicidaire »*. Minimisé aujourd'hui par M. Blondel, la poignée de main échangée avec Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, le 28 novembre conti*nue de faire des remous au sein de* FO.

Le secrétaire général semble assuré de sa réélection, mais les attaques lancées par ses fidèles contre le symbole que représente M. Bergeron, au motif que l'ancien secrétraire général a approuvé la réforme constitutionnelle sur la Sécurité sociale (*Le Monde* du 23 février), tranchent avec l'image se*reine que M. Blondel veut donner* de lui-même.

Alain Beuve-Méry

Le nouveau siège confédéral

Force ouvrière s'est installée, en janvier 1996, dans des nouveaux locaux, situés 141, avenue du Maine, dans le 14e arrondissement de Paris. La Ville de Paris a mis à la disposition de FO une parcelle de terrain de 2 853 mètres carrés, *qui a été louée par un bail emphytéotique pour* une durée de soixante-quinze ans, négocié personnellement par Marc Blondel avec Jacques Chirac, en 1994, à l'époque où celui-ci était le maire de la capitale. FO doit payer un loyer de 2 millions de francs les dix premières années, de 2,5 millions de francs les dix années suivantes, de 3 millions de francs pour les vingt-cinq années suivantes et 3,5 millions de francs pour le reste de la période de location.

La construction du siège de FO a été réalisée par une filiale du groupe Bouygues, avec lequel FO a toujours eu d'étroites relations. Le syndicat « maison » du groupe de construction Bouygues, longtemps autonome, s'est ensuite affilié à Force ouvrière.

Jacques Mairé prépare l'avenir

« IL NOUS AURA MANQUÉ quelques mois », regrette Jacques Mairé, l'homme qui a osé défier Marc Blondel pour le poste de secrétaire général de Force ouvrière. Le patron de l'Union départementale de Paris n'a jamais été un proche de M. Blondel. Il n'a jamais apprécié ses « coups de gueule », ni ses manières d'autocrate. En 1989, lorsqu'il avait fallu trouver un successeur à André Bergeron, il avait soutenu ré*solument Claude Pitous, le rival* malchanceux.

M. Mairé est parti tard à la bataille en se déclarant le 19 décembre. Son tour de France, destiné à le faire connaître des militants, a été parsemé d'embûches. Plusieurs unions départementales et fédérations ont refusé de le recevoir, tandis que d'autres ont été amenées à annuler des réunions prévues. Pour contourner ces obstacles, M. Mairé s'est fait inviter par des syndicats locaux.

La confédération a refusé de diffuser une lettre dans laquelle il expliquait ses intentions. Sa candidature a été passée sous silence par *FO Hebdo*, où elle n'a été évoquée qu'au détour d'un entretien avec Claude Jenet. Ce dernier, numéro deux *de la centrale, dénonçait* une initiative qui *« vise à affaiblir la confédération à un moment décisif »*. M. Blondel, de son côté, a continué à signer chaque semaine un éditorial *en première page du journal*. La direction confédérale redoute *« un vrai débat démocratique, ouvert et libre »*, soupire M. Mairé, tandis que M. Blondel fait valoir que sa propre candidature n'a pas non plus été annoncée par *FO Hebdo*...

Agé de cinquante-cinq ans, ancien éducateur, fils d'un ouvrier-mécanicien et d'une femme de ménage, M. Mairé, membre du Parti socialiste comme M. Blondel, s'enorgueillit d'être adhérent de FO depuis sa première paie, en octobre 1962. *Ce qui l'a amené à se présenter ? « FO ne doit pas s'engager dans une ligne syndicale uniquement protestataire »*, faute de quoi elle risque de *« perdre sa crédibilité auprès du monde du travail »*, a-t-il répété devant un parterre de deux cents sympathisants venus l'écouter, le 20 février à la Bourse du travail de Paris.

Si M. Mairé ne croit guère à ses chances d'être élu, sa candidature n'est pas seulement de témoignage. *« Le plus important, c'est l'après-congrès »*, *affirme-t-il, en expliquant* que son objectif est de faire sanctionner le plus largement possible le rapport d'activité que présentera le secrétaire général sortant. Il dénonce une surenchère avec la CGT, illustrée pendant le conflit de l'automne 1995, et l'emprise d'une minorité trotskiste, le Parti des travailleurs, sur les décisions de la confédération. Dans les deux cas, dit-il, FO risque de perdre son âme.

M. Mairé revendique le retour à un cap réformiste dans la lignée d'André Bergeron, dont il a reçu le soutien indirect, et pour *« un syndicalisme de revendication et de négociation »*. Il est appuyé par la puissante fédération des PTT, par l'agriculture, par les arts et spectacles, par une partie de la métallurgie et des banques, ainsi que par une quinzaine d'unions départementales.

« TROISIÈME VOIE »

« De congrès en congrès, on a espéré infléchir la ligne de la confédération, sans y arriver », explique Bernard Sohet, patron de l'union départementale du Nord, qui soutient M. Mairé pour trois raisons : il donne davantage de garanties du maintien de l'indépendance de l'organisation syndicale ; il a une démarche réformiste ; il est prêt à instaurer un fonctionnement plus démocratique. La petite phrase lâchée par M. Blondel, en visite le 16 février chez les cheminots d'Hellemmes – *« Il faut s'habituer à ce que FO ne prenne plus systématiquement le contrepied de la CGT »* –, a ravivé les tensions.

Pour Jacques Lemercier, patron de la fédération des PTT, *« le tête-à-tête avec la CGT seule conduit à l'impasse »*. Recherchant *« l'unité d'action la plus large possible »*, M. Lemercier préconise une *« troisième voie »*, pour FO, entre *« le syndicalisme caméléon pratiqué par la CFDT et celui uniquement protestataire de la CGT »*. Pour Madeleine Thiébault, secrétaire générale de l'union départementale de Meurthe-et-Moselle, *« quand on dit qu'il n'y a plus rien à négocier, ce n'est pas vrai, il faut faire preuve d'imagination ! »*

Mme Thiébault avait été sommée par la direction de FO, en septembre 1994, de dissoudre une association qui venait en aide aux exclus, parce qu'il s'agissait d'une initiative commune avec la CFDT, la CFTC et la CGC. Pour M. Blondel, le devoir d'un syndicaliste est de défendre les intérêts de ses mandants, pas de prendre en charge la lutte contre la fracture sociale, qui incombe à l'Etat.

A. B.-M.

Le poids des trotskistes

Le Parti des travailleurs (PT), dirigé par Pierre Boussel-Lambert, appartient à la nébuleuse trotskiste, tout comme *Lutte ouvrière*, elle aussi présente à FO, et la Ligue communiste révolutionnaire. Le PT est aux commandes de cinq fédérations sur trente-trois : enseignement et culture ; employés et cadres ; personnels des services des départements et régions ; équipement, transports et services ; chimie. D'autres sont sous influence, comme les fonctionnaires de l'Etat, la santé, la défense nationale. Les trotskistes du PT sont aussi à la tête d'une vingtaine d'unions départementales.

Trois rouages-clés de l'appareil confédéral sont entre des mains proches : l'organisation, détenue par Claude Jenet ; l'hebdomadaire de la confédération, *FO Hebdo* ; le centre de formation des militants.

Le « patron » des fonctionnaires soutient le secrétaire général sans états d'âme

ROLAND GAILLARD, « patron » des fonctionnaires FO, apporte à la candidature de Marc Blondel un soutien qui ne sera pas négligeable, compte tenu du poids de cette centrale dans la fonction publique. Secrétaire général de la Fédération générale des fonctionnaires, « superstructure » de FO *qui syndique 16,2 % des agents de* l'Etat et se classe quatrième, derrière l'UNSA, la CFDT et la CGT, M. Gaillard est surtout le secrétaire général de l'Union interfédérale des agents de la fonction publique, organisation qui représente la fonction publique de l'Etat, l'hospitalière, la territoriale et les PTT.

La représentativité de FO a diminué, depuis les élections territoriales du mois de novembre, mais elle se situe encore au deuxième *rang, selon M. Gaillard*, dans l'ensemble des trois fonctions publiques (Etat, hôpitaux et collectivités territoriales). *Si M. Gaillard* se charge de négocier les salaires pour l'ensemble des fonctionnaires, sa politique s'inscrit fidèlement dans la ligne de M. Blondel. *« La politique contractuelle n'est pas une fin en soi, mais un outil qui nous permet de négocier nos revendications avec le gouvernement. On ne signe pas pour montrer qu'on existe ! »*, explique-t-il.

UN FIDÈLE

C'est avec l'arrivée de la gauche au pouvoir que FO a cessé d'être un des fers de lance de la politique contractuelle, les gouvernements *socialistes ayant fait subir une dé*térioration au pouvoir d'achat des fonctionnaires. M. Gaillard tient à rappeler que ce dernier a été amputé de plus de 10 % depuis 1982, année où le gouvernement de Pierre Mauroy avait supprimé l'indexation des salaires sur les prix. *« Cela ne signifie pas qu'on demande un rattrapage de 10 % ! »*, précise-t-il à l'intention des opposants, qui le croient incapable de négocier un compromis. M. Gaillard rappelle qu'il a encore signé un accord en 1988 .

Ses ennemis le trouvent *« trop discipliné »*. Lui, il se dit *« avant tout confédéré »*. Il admet que sa fidélité au secrétaire général de FO prime sur son attachement aux deux structures qu'il dirige. Le *mouvement social de la fin 1995* en a apporté la preuve : après le discours d'Alain Juppé sur la réforme de la Sécurité sociale, le 15 novembre, les sept fédérations de fonctionnaires décident d'appeler à la grève générale, le 24 novembre, sur la seule question des retraites des fonctionnaires.

PRESSIONS

Le lendemain, M. Gaillard, reçu par le nouveau ministre de la fonction publique, Dominique Perben, *dépose* tout de même un préavis de grève reconductible pour les 24, 27 et 28 novembre, FO *ayant retenu cette dernière date* pour l'organisation d'une grève interprofessionnelle sur la protection *sociale, grève à laquelle la* CGT s'est ralliée. En sortant, M. Gaillard apprend que Louis Viannet vient de déplacer son appel du 28 au 24 novembre. Il est aussitôt convoqué au siège de la confédération, où Marc Blondel et Claude Jenet, le numéro deux de la confédération, considéré comme proche des trotskistes, font pression sur lui pour qu'il renonce à participer à la journée du 24.

M. Blondel estime que la démarche de la CGT élargit l'objet du mouvement du 24 et que, dans ces conditions, il est impossible de défiler au côté de Nicole Notat. La *minorité trotskiste du Parti des* travailleurs, présente dans plusieurs fédérations de fonctionnaires telles que l'enseignement, l'équipement, le personnel des départements et des régions ou l'administration générale, s'oppose aux décisions de l'intersyndicale du 24 novembre, dont elle juge qu'elles vont *« diluer l'identité de FO »*. M. Gaillard n'est pas d'accord pour faire éclater l'unité des fédérations de fonctionnaires. Néanmoins, il obtempère...

N'exprimant aucun regret, il se charge même, le 12 janvier, de rappeler à l'ordre Jacques Lemercier, *secrétaire général de la fédération* des PTT, considéré comme trop proche de la CFDT ou de l'UNSA *et qui avait maintenu sa participa*tion à la journée du 24. *« Nous appartenons à une confédération »*, lui rappelle-t-il. Cette appartenance impose parfois des sacrifices, que M. Gaillard assume sans laisser paraître aucun état d'âme.

Rafaële Rivais

هكذا من الأصل

Raymond Barre se prononce pour un référendum sur le service national

Le maire de Lyon juge « indispensable » mais « très floue » la réforme proposée par Jacques Chirac

Parmi les réactions que continue de susciter la nouvelle politique de défense annoncée, le 22 février, par le chef de l'Etat, Raymond Barre a souligné, dimanche 25, la possibilité de réaliser une consultation nationale sur l'abandon de la conscription. De son côté, Lionel Jospin a appelé les élus socialistes à se « mobiliser » face aux conséquences des restructurations. A Lunéville (Meurthe-et-Moselle), on réfléchit déjà à l'« après-Hadès ».

RAYMOND BARRE s'est prononcé, *dimanche 25 février*, en faveur d'un référendum sur le remplacement du service militaire par un service civil. « *Le président de la République veut mettre un terme au service militaire et lui substituer quelque chose. C'était flou, très flou* », a affirmé l'ancien premier ministre, invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde* ».

Favorable à l'armée de métier et persuadé, comme Simone Veil et Edith Cresson, que la réforme annoncée par le chef de l'Etat est « *indispensable* », M. Barre a indiqué qu'il n'était « *pas tout à fait convaincu* » par les arguments de Jacques Chirac selon lesquels un *référendum sur le service national* serait contraire à la Constitution. « *Je me demande si la réforme constitutionnelle récente* [élargissant le champ du référendum] *ne permettrait pas d'avoir un référendum sur ce sujet* », a dit le maire de Lyon, favorable à un « *volontariat soutenu par des incitations* » pour les filles et les garçons.

« *Personnellement, si j'avais à choisir, je serais assez favorable à un service civil court, de trois mois, obligatoire* », a indiqué de son côté, sur TF 1, Jack Lang, en précisant qu'il pourrait « *éventuellement* » être étendu aux femmes. Opinion partagée par Eric Raoult, ministre délégué à la ville et à l'intégration, qui, sur *Radio J*, a qualifié cette proposition de « *révolutionnaire* ». Au Club de la presse d'Europe 1, Henri Emmanuelli, député socialiste des Landes, a reproché au chef de l'Etat de vouloir faire « *diversion* » et « *de clore le débat dès le départ* » sur le problème du service national.

Lui-même favorable au maintien d'« *une forme de conscription* », M. Emmanuelli a dit, au sujet du service civil, « *ne pas y croire beaucoup* ».

Lundi matin, sur RMC, le secrétaire national du PCF, Robert Hue, s'est prononcé, lui, pour « *un type nouveau de conscription, un service court de six mois* » alors que *L'Humanité* du jour rapportait ce propos de Philippe Herzog, membre contestataire du bureau national du Parti communiste : « *Je ne suis pas de ceux qui, au PS comme au PCF, flinguent le projet de Jacques Chirac.* »

« SÉISME »

Samedi, à Paris, Lionel Jospin a invité les élus socialistes à se « mobiliser » face aux conséquences sociales des restructurations de l'industrie de l'armement. Devant le conseil national de la FNESR (Fédération nationale des élus socialistes et républicains), le premier secrétaire du PS a affirmé avoir « *de fortes raisons de s'inquiéter des conséquences sur l'emploi, l'activité et les ressources des communes des mesures de restructuration dans l'industrie d'armement ainsi que des mesures de dissolution de casernes, de régiments des bases, annoncées par le président de la République* ». Il a fait part de ses craintes quant à l'engagement de suivi annoncé par un président de la République qui, « *lorsqu'il s'exprimait encore dans l'opposition, disait qu'il fallait porter le budget de la défense à 4,5 % du PIB (...) Nous sommes actuellement à 2,9 % et il est prévu de décroître* ».

Lundi, sur RTL, Laurent Fabius, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a estimé que les changements annoncés dans les garnisons et la restructuration de l'industrie d'armement « *représenteront, du point de vue de l'emploi, un séisme beaucoup plus important que ce qui est dit* ».

Lunéville va chercher des « compensations » au départ des Hadès

LUNÉVILLE
(Meurthe-et-Moselle)
de notre envoyé spécial

Au milieu des étangs, des forêts et des rivières glacées, Lunéville a accueilli la nouvelle, tétanisée et un peu fière de son passé. « *Attention*, avertit le pharmacien René Duchêne, *Lunéville, on y vient en pleurant, on en repart aussi en pleurant.* » Ici, les rues sont vite désertes à la nuit tombée. Le petit théâtre à l'italienne n'a pour l'instant aucun spectacle à l'affiche, mais on entend, derrière les grilles du château, les bruits des manèges qui célèbrent les dernières heures de la foire Grasse, ce grand moment de *février (la veille du Mardi gras)* quand la foule sort, s'amuse, achète et que paysans et camelots se disputent les emplacements de la braderie. Le château est beau. Il n'usurpe pas son surnom de « Versailles lorrain », en étalant sa cour d'honneur et ses jardins.

Depuis deux siècles, l'armée française est là. La ville s'est aussi enrichie avec l'arrivée des Alsaciens en 1870, mais, le 22 février, quand le chef de l'Etat a annoncé *le démantèlement de* la force Hadès, tout le monde a compris à Lunéville. Cette sous-préfecture de Meurthe-et-Moselle allait perdre ce qu'elle avait gagné en 1991 : l'état-major et le poste de commandement d'une force moderne, mais rendue obsolète par l'Histoire.

Les missiles sol-sol de courte portée (500 km), orientés vers l'Allemagne, n'ont aucun sens depuis la chute du mur de Berlin. En 1993, ils avaient été mis en position de veille technique opérationnelle, mais Lunéville s'accommodait de cette haute technologie devenue inutile. Elle, qui avait perdu son 30e régiment de chasseurs en 1990, s'était estimée gagnante en voyant arriver des cadres militaires et leurs familles. *Les notables avaient eu le privilège de* visiter le « bunker », un PC souterrain construit à l'intérieur de la nappe phréatique, et ils en parlent encore aujourd'hui avec des éclairs dans les yeux. « *Incroyable ! Du vrai James Bond, les murs se déplacent* », répètent-ils.

Le maire, Michel Closse (PS), qui est aussi proviseur du lycée, fait ses comptes. Le démantèlement d'Hadès et celui, probable, du 53e régiment de transmissions, se solderont par le départ de 400 familles, qui plus est jouissant d'un confortable niveau de vie. Dans une ville de 23 000 habitants, en constante baisse démographique, un taux de chômage de 13 % (40 % dans certains quartiers difficiles), la nouvelle est « *bouleversante* ». L'ancienne *cité* de la cavalerie militaire avait réussi à s'industrialiser et à se spécialiser dans la fabrication de remorques, de pieds à coulisse, de perles et de faïencerie.

« *Depuis quatre ans, Lunéville a connu une véritable tourmente économique. Les entreprises ont licencié par centaines*, raconte le maire. *Pour la première fois, en septembre, on commençait à relever la tête avec l'implantation d'une entreprise finlandaise, Kitronic, de fabrication de signaux lumineux (340 emplois). Et, là, on nous replonge la tête dans le désespoir !* » Michel Closse se doutait qu'il allait se passer quelque chose, mais un « *démantèlement complet, non* ».

> « Pour la première fois, en septembre, on commençait à relever la tête, avec l'implantation d'une entreprise finlandaise. Et, là, on nous replonge la tête dans le désespoir ! »

Le député, François Guillaume (RPR), doit maintenant affronter son électorat. L'ancien président de la FNSEA et ancien ministre de l'agriculture s'est maintes fois prévalu de son amitié avec Jacques Chirac, et celle-ci, en l'occurrence, n'a pas été d'une grande influence. « *Dès l'élection de Jacques Chirac, j'avais senti qu'il y avait un problème sur Hadès et les Allemands*, reconnaît-il. *Nous sommes la première victime désignée. A nous de retourner cet inconvénient en avantage sur le terrain des compensations !* »

François Guillaume déplore pourtant l'abandon définitif des missiles Hadès. Il les aimait bien, ces « *super-Scud qui faisaient l'admiration des Américains* ». « *Et puis, ça a coûté 350 millions de francs, c'était déjà payé. On aurait pu alterner les têtes conventionnelles et nucléaires, allonger leur portée, les balader en Europe dans le cadre d'une défense concertée. Les camions qui les transportent sont quasiment indétectables. On peut même les emmener en avion. Je sais pas, moi, les mettre par exemple en Tunisie si la Libye nous menace un jour !* », imagine le député.

Le pharmacien de Lunéville, lui, n'en démord pas : « *Ici, les militaires ont du mal à quitter notre cité. Ils s'y font, à l'amitié lorraine, le mess dans le château, la campagne à la ville.* » Un jeune cadre de l'armée répond qu'il n'est pas spécialement désespéré à l'idée de déménager. Se définissant comme un « *enfant de la République* », il avait aimé, lors de son engagement dans l'armée, « *cet idéal napoléonien portant le code civil à la pointe de la baïonnette* », qui suivait la levée en masse, cette conscription où il n'était pas rare d'alphabétiser des appelés, « *des gamins des cités qu'on préparait en leur redonnant confiance, le goût de l'effort, des notions de politesse* ».

« *On ne pouvait pas, non plus, faire en un an tout ce que l'éducation nationale et les parents n'avaient pas réussi à faire* », concède-t-il. En bon soldat, il fait aujourd'hui le deuil de ce service national et approuve la nouvelle orientation, adoptée par le président de la République, d'une armée plus ramassée et musclée. Pour lui, « *ça va être exaltant* », pas mécontent non plus qu'il est de se défaire d'une armée « *à la papa* ». Le maire, lui, se demande s'il ne faut pas maintenant miser sur le charme de sa ville, attirer les urbains fatigués (Nancy est à une trentaine de kilomètres) et remplacer les militaires... par les touristes.

Dominique Le Guilledoux

La majorité perd un nouveau siège de député

Le socialiste Michel Pajon est élu en Seine-Saint-Denis. Le ministre de l'industrie, Franck Borotra, est réélu dans les Yvelines

POUR LA SEPTIÈME FOIS depuis l'élection présidentielle, la majorité perd un siège de député au profit de la gauche. *Elle confirme* ainsi la nette érosion de son électorat depuis les élections législatives de mars 1993 et l'élection présidentielle de mai 1995, et sa difficulté à le mobiliser. L'abstention est en effet demeurée très élevée lors du second tour des deux élections législatives partielles qui étaient organisées dimanche 25 février.

Arrivé en tête du premier tour, le socialiste Michel Pajon, nouveau maire de Noisy-le-Grand, a emporté le siège de la treizième circonscription de Seine-Saint-Denis, perdu par la gauche en mars 1993. Il succède au RPR Christian Demuynck, élu sénateur en septembre 1995. *Dans une circonscription* qui avait voté à 52,12 % en faveur de Jacques Chirac au second tour de l'élection présidentielle, M. Pajon améliore de près de 10 points le score de la gauche par rapport au second tour des législatives de mars 1993, et dépasse de plus de 4 points le résultat obtenu par le socialiste Jacques Mahéas en juin 1988.

M. Pajon obtient davantage de suffrages que l'ensemble des candidats de gauche et écologistes du premier tour. La légère progression de la participation ne peut, seule, expliquer ce bond : *une partie des* électeurs de droite du premier tour ne se sont pas reportés sur Claude Pernès (UDF-Rad.) au second tour. A Noisy-le-Grand, ville qu'il avait enlevée à la droite aux municipales de juin 1995, M. Pajon recueille plus de 59 % des voix.

Franck Borotra, ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications, retrouve, pour sa part, son siège de député de la deuxième circonscription des Yvelines, bien ancrée à droite et dont 63,33 % des électeurs avaient choisi Jacques Chirac au second tour de l'élection présidentielle. Mais M. Borotra enregistre, lui aussi, un fort recul : il perd plus de 13 points par rapport à mars 1993, et encore *près de 6 points* par rapport à juin 1988. Alors que l'abstention s'est maintenue à un niveau très élevé, M. Borotra ne parvient pas plus que M. Pernès en Seine-Saint-Denis à rassembler sur son nom tous les électeurs des candidats de droite du premier tour.

Le candidat socialiste, Jacques Lollioz, *est arrivé devant* M. Borotra à Dampierre-en-Yvelines, commune de la vallée de Chevreuse dont le maire n'est autre que Claude Dumond (UDF-FD), ancien suppléant de M. Borotra, mis en examen et incarcéré dans le cadre de l'affaire de corruption au conseil général des Yvelines. Nommé ministre dans le second gouvernement d'Alain Juppé, M. Borotra avait choisi de démissionner de son mandat de député afin d'éviter l'entrée de M. Dumond à l'Assemblée nationale.

Pour la présente élection partielle, *il a pris comme nouveau* suppléant, André Damien (UDF-FD), maire de Versailles de 1977 à 1995, qui le remplacera à l'Assemblée nationale dans les jours qui viennent.

Cécile Chambraud

YVELINES
2e circonscription (Versailles-sud, 2e tour).

L., 72 783 ; V., 22 170 ; A., 69,53 % ; E., 20 663.

Franck Borotra, RPR, min., prés. c. g., 11 187 (54,14 %)... ÉLU.

Jacques Lollioz, PS, m. de Magny-les-Hameaux, 9 476 (45,85 %).

[18 février 1996 : L., 72 788 ; V., 21 153 ; A., 70,93 % ; E., 20 438 ; Franck Borotra, 7 809 (38,20 %) ; Jacques Lollioz, 4 723 (23,10 %) ; Philippe Colombani, FN, c. r., 3 096 (15,14 %) ; Antoine Casanova, PC, c. m., 1 123 (5,49 %) ; Antoine Trani, div. d., c. m. de Vélizy, 1 110 (5,43 %) ; Pierre Berdin, écol., 1 003 (4,90 %) ; Rémy Ronald, écol., 479 (2,34 %) ; Marie-Elisabeth Morel, div., 473 (2,31 %) ; Pascal Alessandri, LO, 358 (1,75 %) ; Patrice Delarue, div. d., 232 (1,13 %) ; Gérard Loubier, div. g., 35 (0,17 %).

28 mars 1993 : L., 71 237 ; V., 47 517 ; A., 33,29 % ; E., 44 306 ; Franck Borotra, RPR, 29 790 (67,23 %) ; Alain Gribe, PS, 14 516 (32,76 %).

12 juin 1988 : L., 67 818 ; V., 46 103 ; A., 32,01 % ; E., 45 309 ; Franck Borotra, RPR, 27 223 (60,08 %) ; André Pigné, PS, 18 086 (39,91 %).]

SEINE-SAINT-DENIS
13e circonscription (Noisy-le-Grand, 2e tour).

L., 59 850 ; V., 19 365 ; A., 67,64 % ; E., 18 276.

Michel Pajon, PS, m. de Noisy-le-Grand, 10 581 (57,89 %)... ÉLU.

Claude Pernès, UDF-Rad., c. g., m. de Rosny-sous-Bois, 7 695 (42,10 %).

[18 février 1996 : L., 59 848 ; V., 17 703 ; A., 70,42 % ; E., 17 331 ; Michel Pajon, 5 764 (33,25 %) ; Claude Pernès, 4 276 (24,67 %) ; Michel Paulin, FN, c. m. de Noisy-le-Grand, 3 412 (19,68 %) ; Michel Tavet, PC, adj. m. de Neuilly-sur-Marne, 1 769 (10,20 %) ; Jean-Luc Bennahmias, Verts, c. r., adj. m. de Noisy-le-Grand, 535 (3,08 %) ; Pascal Bouttet, LO, 402 (2,31 %) ; Serge Epinard, MDC, adj. m. de Noisy-le-Grand, 353 (2,03 %) ; Jean-Claude Pottiez, MPF, 298 (1,71 %) ; Thierry Ouvrard, ext. d., 287 (1,65 %) ; Joël Juvigny, Radical, 235 (1,35 %).

28 mars 1993 : L., 57 030 ; V., 38 286 ; A., 32,86 % ; E., 35 792 ; Christian Demuynck, RPR, 18 605 (51,98 %) ; Jacques Mahéas, PS, 17 187 (48,01 %).

12 juin 1988 : L., 54 676 ; V., 36 653 ; A., 32,96 % ; E., 35 825 ; Jacques Mahéas, PS, 19 172 (53,51 %) ; Christian Demuynck, RPR, 16 653 (46,48 %).]

L'« arsenal » de Toulon en quête de nouveaux débouchés

Le manque de productivité reproché à la DCN inquiète les 4 500 salariés du site toulonnais

TOULON
de notre correspondant

« *Le plan de charge est convenable pour les cinq ans à venir. En 1996, son évolution aura été de 25 % par rapport à l'année précédente ; elle restera identique en 1997 et sera de 20 % jusqu'en l'an 2000, mais, au-delà, il faudra être compétitif au niveau des prix* », estime Daniel Colin, député (UDF-PR) du Var, à propos du rapport sur l'avenir de la direction des constructions navales (DCN), dont Charles Millon a dévoilé les grandes lignes le 13 février (*Le Monde* du 15 février).

Cet optimisme, même nuancé, n'est pas partagé par les quatre *mille cinq cents personnes* employées sur le site de Toulon, ni par les cinq cent cinquante autres qui travaillent à Saint-Tropez. Alain Bolla, responsable CGT de la branche arsenal, voit « *dans ces propositions ministérielles un processus de privatisation larvé* ». « *Nous sommes certes*, dit-il, *mieux lotis que la plupart des autres sites, mais il s'agit d'un plan d'ensemble : il n'épargnera personne tant au niveau des effectifs que des statuts juridiques des personnels, sans oublier l'indépendance de notre défense nationale, qui sera mise à mal.* »

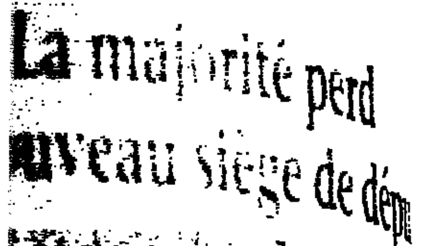
Haute technologie, entretien des bâtiments de combat français et américains, contrat « Mouette » avec l'Arabie saoudite, porte-avions nucléaire : chacun tente de se rassurer du mieux qu'il peut avec ces mots porteurs d'emplois, mais le cœur n'y est pas. Dans cette ville qui vit depuis quatre siècles par et pour la « Royale », on craint un coup de tabac et il aurait de lourdes conséquences économiques car cent PME travaillent à plein temps dans le sillage de la DCN, dont chaque emploi entraîne quatre emplois induits.

C'est l'une des préoccupations premières de Gérard Cerruti, président de l'union patronale du Var. « *Saluons*, dit-il, *le courage du gouvernement qui, en s'attaquant à un véritable lobby, entreprend une réforme aussi importante que celle de la Sécurité sociale, mais on peut être inquiet en ce qui concerne l'avenir des personnels. Avec un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs et 46 % de ses effectifs vivant et consommant dans l'aire toulonnaise, la DCN pèse très lourd dans une économie locale déjà malade.* »

Même s'il « *continue de penser que le premier port de la façade méditerranéenne doit disposer d'une DCN à hauteur de ses besoins et de son importance stratégique* », Hubert Falco, sénateur (UDF-PR) et président du conseil général du Var, se dit « *vigilant, responsable et inquiet* ». « *Après la disparition des chantiers navals de La Seyne, la DCN est aujourd'hui le premier établissement industriel du département en nombre de salariés*, observe-t-il. *Y toucher, ce serait mettre en péril le redémarrage économique de Toulon et du département.* »

La météo est incertaine sur le port, chacun sait qu'un grain peut se lever sous un mistral imprévisible. L'« arsenal », qui a déjà perdu un millier d'emplois, est dubitatif devant l'idée d'aller chercher le beau temps au-delà de la ligne d'horizon, comme le propose Arthur Paecht, député (UDF-PR) et rapporteur du budget de la défense. M. Paecht mène « *une étude sur le meilleur moyen pour la DCN de pénétrer les marchés étrangers* ». « *La situation de Toulon n'est pas mauvaise*, assure-t-il, *mais elle peut être améliorée sans toucher au statut des personnels. Cependant, si rien n'est fait, on peut arriver à une situation de sureffectifs. Il ne faut plus attendre les commandes, mais aller les chercher.* » M. Paecht prêche l'offensive.

José Lenzini





Jacques Chirac a longuement visité le Salon de l'agriculture

Le président de la République s'est livré à un enivrant marathon inaugural de cinq heures

Jacques Chirac a passé cinq heures au Salon international de l'agriculture, qui s'est ouvert à Paris à la porte de Versailles, dimanche 25 février. De leur côté, les ministres de l'agriculture des Quinze, réunis lundi et mardi à Bruxelles, devaient examiner un projet de directive de la Commission européenne visant à interdire progressivement l'élevage de veaux en cases individuelles dans l'UE.

PAR PRÉCAUTION, sans doute, Jacques Chirac avait collé un petit pansement sur son annulaire, car il savait qu'il aurait quelques milliers de mains à serrer. Ce fut le cas, en effet, tout au long de la visite de cinq heures que le président de la République a faite, dimanche 25 février, au Salon international de l'agriculture. Accompagné de Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, et de Christian Cabrol, professeur de chirurgie et tout nouveau président du Conseil national de l'alimentation, le chef de l'Etat a pris un bain de foule ininterrompu, avec une gourmandise non dissimulée, à travers tous les stands et les bâtiments, distribuant poignées de main, tapes sur l'épaule et tutoiements aux représentants du monde agricole. C'était la première fois depuis 1978 qu'un président de la République se rendait au Salon, et cette visite avait davantage le caractère d'un festif comice agricole, entre connaissances et connaisseurs, que celui d'une cérémonie protocolaire, pour l'ancien ministre de l'agriculture et du développement rural, qui ne rate quasiment jamais un Salon depuis quinze ans.

Voilà le président qui tombe en arrêt devant quelques perles de la race bovine normande et un taureau charolais d'une demi-tonne. Il reste impassible devant la croupe d'une vache qui se soulage abondamment, s'attarde devant le pavillon américain, où l'accent est mis sur la génétique, et échange, dans un anglais aisé, quelques phrases avec un éleveur britannique. Les hommes du groupement de sécurité de la présidence de la République (GSPR), avec leur petit badge vert numéroté, sont pris de court quand Jacques Chirac modifie inopinément le parcours prévu et se dirige vers le stand de la Tunisie. *« Ah ! ce n'est pas de jeu, on va être dans les choux »*, lance un responsable.

PERFORMANCES À L'EXPORTATION

« Pourquoi tant de bousculades ? On verra tout ce soir à la télé ! », bougonne une dame qui n'a pas pu approcher son bambin suffisamment près pour décrocher un bisou ou une caresse dans les cheveux. Le président est déjà planté devant la Société pour l'exportation des produits agricoles (Sopexa) – qui n'est pas pour rien dans les exceptionnelles performances du commerce extérieur. *« Toutes mes félicitations, et vous savez bien qu'elles sont de bon cœur ! »*, dit-il au président de l'organisme de promotion et à ses collaborateurs.

On comprendra vite pourquoi les armoires à glace de l'escorte présidentielle portent un sac à dos : c'est pour y mettre les nombreux souvenirs et produits (de l'andouillette de Troyes au rhum, au pain et aux fleurs exotiques des DOM-TOM) offerts au président. La masse des visiteurs officiels passe vite devant les moutons de la race caussenarde du Lot. Juste le temps d'une photo en compagnie d'un éleveur que Jacques Chirac a l'air de connaître depuis sa plus tendre enfance. Déjà, Michèle Chezalviel, présidente de la chambre d'agriculture de la Corrèze, l'entraîne vers les broutards et les génisses de la race limousine, tout aussi bien soignés que les Aubrac ou les Prim'Holstein. Un paysan lui tend une enveloppe qu'il glisse dans sa poche : *« Je la lirai, je vous le dis. »* Une voix surgit de loin : *« C'est sûrement une demande de subvention. »*

CHEVAUX DE TRAIT

Visiblement, c'est l'élevage sous toutes ses formes qui garde sa préférence. Sans oublier les chevaux de trait et de selle, grande fierté de nos haras nationaux, que quelques députés un peu inconscients voudraient supprimer. Le président argentin Carlos Menem, qui commence lundi une visite en France, a d'ailleurs offert à Jacques Chirac deux équidés de race criollo aux noms symboliques d'Ussel, fief corrézien de la chiraquie, et d'Anillaco, village natal du chef d'Etat sud-américain.

Cette course de fond se termine par un réel « exploit » sportif. Au stand des jeunes agriculteurs, surmonté d'une banderole *« S'installer c'est viser juste »*, le président est invité à lancer un ballon de basket dans un filet, et il réussit au deuxième essai. Philippe Vasseur, lui, y parvient du premier coup.

François Grosrichard

Un veau, une case, un seau en plastique...

JANZÉ (Ille-et-Vilaine)
de notre envoyée spéciale

De chaque côté de l'étroite allée de ciment, vingt-cinq boxes fermés de format strictement identique. Largeur : 65 centimètres. Longueur : environ 1,80 mètre. Dans chaque case, un veau. Les parois latérales sont pleines. Les barres de bois qui ferment l'avant du box ne s'écartent que deux fois par jour pour la *« buvée »* de lait, que le veau lape dans un seau en plastique. Sa seule activité de la journée.

Catherine Debroize et son mari élèvent industriellement 540 veaux près de Janzé (Ille-et-Vilaine) dans des conditions qui n'ont rien de scandaleux : la santé des bêtes est suivie de près, leur nourriture surveillée, la température et la ventilation des locaux minutieusement réglées. Pourtant, les réalités de l'élevage en batterie, si respecteux des règlements soit-il, demeurent peu réjouissantes. Dès l'âge de trois mois les veaux – qui ne seront amenés à l'abattoir qu'un mois et demi ou deux mois plus tard – ne peuvent plus se retourner dans leurs boxes. Le sol, un caillebotis de bois dur et glissant, rend de toute façon la manœuvre délicate. Avancer et reculer de quelques décimètres, ou se coucher les pattes repliées sous lui : voilà tout ce que le veau, devenu gras peut faire. Impossible de se lécher certaines parties du corps, pour en chasser les parasites, ou de passer sa tête entre les barres de l'arrière du box, plus espacées qu'à l'avant, pour apercevoir ses congénères.

Lasse d'être *« tout le temps montrée du doigt »*, Catherine tient pourtant à remettre les choses à leur place : *« Nous sommes fiers d'élever ces veaux, de nourrir les gens au moindre coût ; ce qu'on a tendance à oublier... On nous accuse de brutaliser les bêtes, de ne penser qu'au gain. Mais notre intérêt, c'est qu'elles se sentent bien pour grossir vite. Est-ce qu'elles ont l'air malheureuses ? Quand je vois les gens dans le métro, à Paris, je les trouve plus serrés que mes veaux, qui peuvent dormir dans leur posture habituelle et même bouger un peu dans leur case : ils ne sont pas complètement bloqués entre deux parois ! »*.

Loïc Boisgerault, qui élève 370 veaux, tout en présidant la section « viande » de la chambre départementale d'agriculture, refuse, lui aussi, la position d'accusé. *« J'ai appris à produire industriellement parce que dans la seconde moitié des années 60, il fallait que chacun puisse avoir accès à la viande de veau, qui était auparavant un luxe, et surtout parce qu'il fallait écouler les surplus de lait... »* Ce fils de boucher, habitué à considérer le veau comme un *« animal de production »*, s'étonne que sa femme *« qui n'est pas du milieu agricole,* [s'émeuve] *parfois quand on amène les veaux à l'abattoir »* alors que lui *« n'y fait même plus attention »*. Enjambant un animal mort qui traîne à l'entrée de son exploitation, il se contente d'avertir le visiteur qu'*« on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs... »*

COÛTS SUPPLÉMENTAIRES

La simple évocation de l'obligation, que songe à imposer l'UE, de placer les veaux de plus de huit semaines dans des cases collectives, provoque la colère. Catherine, qui possède déjà dans son exploitation un enclos *« infirmerie »* au sol tapissé de paille, doute que la suppression des cases individuelles améliore le bien-être du veau. Ce dont elle est sûre, en revanche, c'est que le *« bien-être de l'éleveur »*, lui, en pâtira : *« Les veaux les plus forts bousculeront les autres. Comme les petits auront du mal à accéder à la nourriture, il faudra séparer les veaux par groupes. Mais de toutes façons, certains têteront le nombril des autres, ce qui provoque des plaies, des infections. Ils se transmettront des maladies et seront beaucoup plus compliqués à soigner... »*.

Les coûts supplémentaires engendrés par la nouvelle réglementation ? *« Une folie »*, s'exclame l'agricultrice. *« L'ancienne directive qui prévoyait le passage à des cases de 81 centimètres nous faisait déjà perdre 120 veaux, et 40 à 50 000 francs par an. Dorénavant, s'il faut à la fois des cases individuelles et collectives, on devra agrandir les locaux. Et si les bêtes se dépensent, il leur faudra plus de temps et de calories pour prendre du poids. Même avec des subventions, la viande sera plus chère. »*

L'autre volet des nouvelles orientations européennes, qui oblige à fournir un peu de nourriture solide, suscite des réactions aussi épidermiques. Aux yeux des défenseurs des animaux, les veaux nourris au lait seul sont anémiés et privés d'une de leurs fonctions naturelles, la rumination. Les éleveurs, avec la même assurance, soulignent que seul le lait rend la viande tendre et moelleuse et que, si les animaux ruminent, cette viande ne sera plus blanche. Et de souligner, habilement, qu'un grave problème se posera, en outre, aux producteurs de lait...

A demi-mots, les éleveurs reconnaissent que certaines adaptations sont nécessaires, qu'améliorer leur image ne serait pas un luxe, qu'il faudrait limiter les abus de *« ceux qui ne sont pas de vrais éleveurs »* : par exemple la tête de l'animal coincée entre les lattes de bois à l'avant de la case pour la plonger dans le seau de lait, lorsque, cherchant à téter, il refuse de se *« mettre à boire »*. *« Mais il ne faut pas conclure des quelques images « choc » vues à la télévision que c'est général à toute une filière, et la remettre en cause »*, s'insurge Catherine Debroize. *« Tout cela devient excessif,* renchérit Loïc Boisgerault. *Si l'on cède, on en viendra bientôt à interdire le gavage des oies ou la traite automatique des vaches. Les jeunes ne s'installeront plus... Mais l'Angleterre et les pays du Nord, qui réclament ces mesures, s'en moquent bien : ils ne sont ni producteurs ni consommateurs de veau. »*

Pascale Krémer

Un traitement de faveur surprenant à l'OPAC de Metz

METZ
de notre correspondant

Longtemps cité en exemple pour sa gestion et ses innovations techniques, l'office public d'aménagement et de construction (OPAC) de Metz, qui gère 13 000 logements et loge 45 000 personnes, connaît aujourd'hui un déficit de 194 millions de francs. Celui-ci avait jusqu'à présent été caché en raison d'artifices comptables de la direction, explique la municipalité. Le directeur général de l'office, Henri Saint-André, a présenté sa démission après la publication de ces résultats. Elle a été acceptée le 19 janvier 1996.

Les conditions du départ de M. Saint-André suscitent une vive polémique à Metz. Il doit percevoir une indemnité de 835 680 F, à laquelle s'ajoutent des mensualités de 29 713 F jusqu'à ce qu'il retrouve un emploi ou jusqu'à l'âge de sa retraite, conformément à une décision du conseil d'administration adoptée par 21 voix contre 2. Cette transaction, jugée légale et normale par la municipalité, a été proposée après consultation de l'union des HLM et tient compte de l'ancienneté du directeur, qui a passé trente ans à l'OPAC, dont quinze au poste de directeur général.

Denis Fave (CGT), un des administrateurs de l'office, estime que cette solution est inacceptable. *« Les rapports sur la situation de l'OPAC sont accusateurs pour le directeur, qui n'a rien à négocier »*, précise-t-il. Constatant que le conseil d'administration a refusé de porter plainte, il affirme : *« La CGT va engager les procédures judiciaires pour que toute la lumière soit faite. »*

M. Fave n'est pas le seul à s'inquiéter d'un processus consistant, dit-il, à *« faire payer aux locataires la mauvaise gestion et des malversations »*. Jean-Louis Masson, député (RPR) de Moselle, déplore *« la conspiration du silence »* et regrette qu'aucune enquête ne soit engagée pour faire éclater la vérité. Le Parti socialiste, par la voix de Dominique Gros, conseiller municipal de Metz, souhaite une enquête de la chambre régionale des comptes. *« Je veux croire que Jean-Marie Rausch* (le maire de Metz) *et Nathalie Griesbeck* (premier adjoint au maire et nouveau président de l'OPAC) *n'ont rien à se reprocher dans cette affaire,* déclare-t-il. *Pour en être tout à fait sûr, j'attends qu'ils nous fassent part des rapports d'enquête sur la gestion de l'OPAC et qu'ils portent plainte au nom de tous les citoyens messins. »*

Les difficultés de l'OPAC de Metz avaient été mises en évidence, durant l'été 1995, par un rapport de la mission d'inspection du logement social, qui dépend du ministère du logement. La mairie a commandé ensuite un audit, qui situe l'origine du déficit financier à 1992. L'inexistence d'outils de prévision ou de gestion, qui auraient permis de déceler les problèmes et d'informer complètement le conseil d'administration, est également relevée dans cet audit, de même que des frais de fonctionnement importants.

Jean-Louis This

Des élus corses en appellent à l'État

DES ÉLUS DE SOIXANTE-QUINZE communes de Haute-Corse ont voté, samedi 24 février, une motion dans laquelle *« ils en appellent à l'Etat pour que la loi républicaine, toute la loi, rien que la loi soit appliquée »*. Ils *« lancent un appel solennel à la conscience de tous pour que cesse toute violence et que la paix règne à nouveau dans l'île, sans condition, ni préalable »*. Les maires et conseillers municipaux *« attendent de* [l'État] *sur ce point, comme sur le plan institutionnel, une attitude claire, suivie et déterminée »*, ont précisé les élus de l'Association des maires de Haute-Corse, réunis à Corte (Haute-Corse), dans une motion qui a recueilli l'unanimité moins une voix. Craignant que cette motion reste *« lettre morte »*, les élus ont décidé de solliciter un rendez-vous avec le premier ministre, Alain Juppé, et le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré. Une délégation de huit d'entre eux a d'ores et déjà été désignée.

DÉPÊCHES

■ **CROISSANCE : l'ancien premier ministre Raymond Barre** estime que *« l'on peut s'attendre à une croissance mondiale »*, mais juge que, *« dans cette croissance mondiale, l'Europe est en retard et, en Europe, la France est très en retard »*. Invité au Grand Jury RTL-*Le Monde*, dimanche 25 février, M. Barre, qui commentait les propos du président de la République lors de son intervention télévisée du jeudi 22 février sur les perspectives d'une prochaine reprise économique mondiale, a affirmé que *« nous sommes entrés depuis les années 90 dans une période d'expansion à long terme »*. M. Barre a également regretté le report de la réforme fiscale. *« Si on ne fait rien,* a-t-il dit, *vous aurez une véritable insurrection des Français qui n'en peuvent plus. »*

■ **INVITATION : le premier ministre Alain Juppé a invité son prédécesseur**, Edouard Balladur, à un déjeuner, mercredi 28 février, à l'Hôtel Matignon. Cette invitation fait partie d'une série de consultations organisées par M. Juppé avec les responsables de la majorité. Ainsi, il avait reçu le président du Parti républicain, François Léotard, et plusieurs membres du bureau du PR, la semaine dernière, et, en janvier, le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin.

■ **COMMUNISTES : Confrontations, le « club » fondé en 1991** par Philippe Herzog, et qui regroupe des communistes contestataires, des politiques (Michel Rocard), des syndicalistes, des économistes et des chefs d'entreprise, comme Jean Peyrelevade, président du Crédit lyonnais, accueillera bientôt de nouveaux patrons dans son comité de parrainage. *« Les chefs d'entreprise, même ceux qui ont des sympathies à droite, sont parfois plus soucieux de la cohésion sociale que des dirigeants du PS ou du PCF »*, a estimé, samedi 24 février, le président de l'association.

■ **SOCIALISTES : Lionel Jospin a accusé le gouvernement**, samedi 24 février, de favoriser *« la grande agriculture aux dépens de l'ensemble des agriculteurs français »*, affirmant que, dans ce domaine, *« la droite et la gauche, ce n'est pas la même chose »*. Au cours d'une intervention devant les participants à la conférence nationale agricole et rurale du Parti socialiste, le premier secrétaire du PS a affirmé que *« les principales organisations agricoles sont quand même, il faut bien le dire, dominées par les représentants de la grande agriculture que favorise systématiquement le gouvernement. Et l'approche du monde agricole, la conception et les choix politiques sont naturellement à droite »*, a-t-il ajouté.

■ **BREVET : Eric Raoult, ministre délégué à la ville et à l'intégration, a décerné**, dimanche 25 février, un *« brevet »* d'*« homme d'Etat »* au premier ministre. *« Alain Juppé essuie les plâtres (...). Il remet des compteurs à l'heure »*, a déclaré le ministre sur Radio J en ajoutant que M. Juppé *« n'est pas là pour faire sa carrière personnelle (...). L'homme politique pense aux élections et l'homme d'Etat à sa génération. Eh bien, Juppé est un homme d'Etat »*.

■ **INTERNET : l'Assemblée nationale a créé, lundi 19 février, un site sur le « world wide web »** du réseau mondial Internet. Outre une visite virtuelle du Palais Bourbon, ce service, intitulé *« L'Assemblée nationale comme si vous y étiez »*, propose notamment des informations sur l'ordre du jour de l'Assemblée et l'état d'avancement des travaux du Parlement, ainsi qu'une présentation des textes discutés en séance publique dans la semaine en cours. Le compte-rendu analytique des cinq dernières séances est disponible dans son intégralité, les débats étant consultables dix heures en moyenne après leur conclusion. Adresse : « http : //www. assemblée-nat. fr ».

■ **LOGEMENT : la Ligue des droits de l'homme a protesté**, dimanche 25 février, contre un projet du conseil de Paris de faire *« murer des bâtiments susceptibles d'être squattés »*. Selon cette organisation, l'autorisation de signer des marchés de 4,4 millions de francs, consacrés *« à la mise hors d'accessibilité et à des travaux de serrurerie, blindage et neutralisation »* dans des locaux appartenant à la Ville de Paris, est prévue à l'ordre du jour du conseil, lundi 26 février. La LDH estime que *« cette proposition est d'autant plus choquante qu'elle intervient au cœur d'un hiver particulièrement rude, au moment où est révélée la précarité croissante d'une bonne part de la population de la capitale »*.

■ **FONCTIONNAIRES : Guy Le Néouannic, secrétaire général de l'Union des fédérations de fonctionnaires** de l'UNSA (Union nationale des syndicats autonomes), constituée de la FEN et de la FGAF, a écrit à Dominique Perben, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation, pour lui demander de fixer l'ouverture des négociations salariales dans la fonction publique, *« portant sur les années 1996 et 1997 »*.

هكذا من الأصل

RÉFUGIÉS Si le bilan officiel pour l'année 1995 n'a pas encore été rendu public, les chiffres arrêtés à la fin du mois de novembre montrent une chute brutale du nombre de statuts de réfugié politique accordés par la France. Moins de 3 000 personnes, sur 19 000 candidats, ont vu alors leur demande acceptée. ● CE NOUVEAU durcissement de la politique de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides est très net. Ainsi 16 Algériens seulement sur 2 208 candidats ont pu obtenir une carte de réfugié. Pour des demandeurs originaires de certains pays, comme le Liberia, les refus sont systématiques. ● TOUS LES PAYS de l'Union européenne se ferment aux demandeurs d'asile. Le gouvernement britannique veut renforcer sa législation en la matière. Le Haut Commissariat aux réfugiés (HCR) s'inquiète d'un récent durcissement de position adopté par les Quinze (*lire notre éditorial page 16*).

1995, l'année noire du droit d'asile en France

Le nombre de statuts de réfugié accordés l'an dernier s'est effondré. Fin novembre, moins de 3 000 personnes avaient pu en bénéficier. Le durcissement continu des critères remet en cause le principe même d'asile politique

CE N'EST PAS encore officiel, mais on peut déjà l'affirmer avec certitude : 1995 a été l'année noire du droit d'asile en France. En un an, le nombre de candidats au titre de réfugié politique a diminué de près de 25 %. Surtout, la quantité de statuts effectivement accordés par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) s'est littéralement effondrée. Tous les observateurs avaient noté un durcissement des pratiques de l'OFPRA. Mais la réalité a dépassé cette année, de très loin, leurs prévisions.

Les chiffres définitifs n'ont pas encore été rendus publics. Alors que, chaque année, l'OFPRA fournit, courant janvier, un bilan des douze mois précédents, aucun document n'a été édité pour le moment. Un retard provoqué, selon l'office, par *« un problème informatique »* intervenu en décembre. Il précise cependant que les chiffres publiés jusqu'à novembre *« permettent de dégager une tendance »*.

Alors que près de 26 000 demandes d'asile avaient été enregistrées en 1994, 19 000 candidats se sont présentés pendant les onze premiers mois de l'année 1995. La diminution du nombre de demandeurs avait déjà été très sensible entre 1989 (année record avec 61 000 dossiers) et 1992 (28 800), mais, depuis, les chiffres s'étaient stabilisés. Avec cette nouvelle chute, la demande d'asile retrouve le niveau de 1981, époque où la bipolarité du monde freinait la circulation des réfugiés.

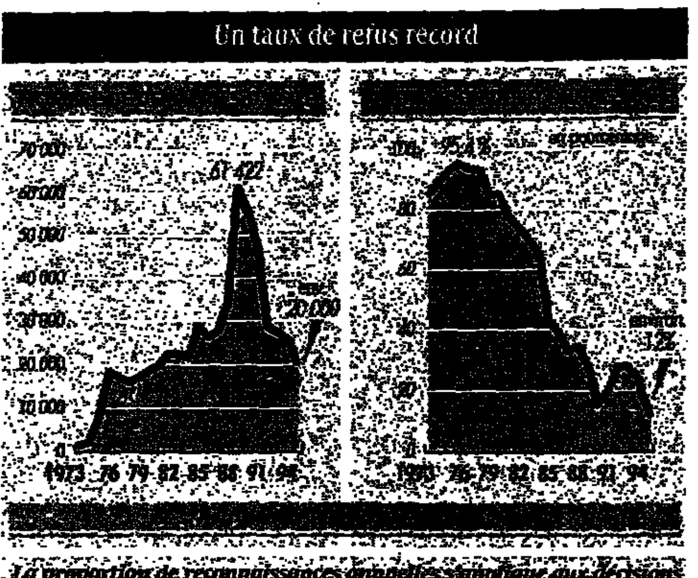
LA LOGIQUE DE L'OFPRA

Mais le véritable événement est la chute brutale du nombre des statuts effectivement accordés. En 1994, 7 025 cartes avaient été délivrées. Cette année, le compteur s'est arrêté, fin novembre, à 2 825, niveau jamais atteint depuis 1974. Comparé aux 24 421 décisions rendues, le taux de réponses positives est donc de 11,56 %, contre 23,65 % en 1994. Les pouvoirs publics semblent même avoir du mal à assumer ce « record » : au ministère de l'intérieur comme à l'OFPRA, on assure que le chiffre final *« devrait être sensiblement plus élevé »*. Sans préciser comment.

L'examen pays par pays vient encore assombrir ce tableau. Les enfants de réfugiés indochinois (Cambodge, Laos, Vietnam) qui disposent à leur majorité d'un droit automatique au statut, totalisent, à eux seuls, 985 décisions favorables. Restent donc moins de 2 000 cartes à se partager entre les autres pays. Si les Zaïrois (168), les Rwandais (72) ou encore les Srilankais (278) sont parvenus à décrocher quelques statuts, le sort d'autres nations invite à la réflexion.

Ainsi, sur les 454 dossiers de demandeurs somaliens examinés en 1995, 33, soit 7 %, ont reçu une réponse positive. Non que tous les autres se soient montrés incapables d'apporter les preuves des persécutions subies. Simplement, comme l'a répondu la commission des recours à Xaachi Maxamed Jaamac, un ancien officier supérieur du président Siad Barre, torturé et condamné à mort, les craintes des ressortissants somaliens *« sont liées au climat généralisé d'anarchie qui prévaut dans ce pays »*. En l'absence d'*« autorité de fait »*, poursuit l'OFPRA, il ne peut exister de *« persécutions émanant des autorités du pays »*. Le recours du Somalien a donc été rejeté. Et son avocat, Gilles Piquois, de se demander *« par quel miracle, si l'on suit ce raisonnement, 33 personnes ont pu décrocher le statut »*. L'OFPRA a en effet été plus logique avec les 107 demandeurs d'asile venus du Liberia : constatant une situation politique assez similaire, il a rejeté toutes les demandes.

Cette interprétation restrictive de la convention de Genève de 1951, qui fixe le statut de réfugié, a été maintes fois condamnée par le Haut-Commissariat aux réfugiés (*lire ci-dessous*). Pourtant, la même logique prévaut avec les Algériens : sur les 2 208 dossiers examinés en 1995, 16 seulement ont obtenu une réponse positive. De 1,24 % en 1994, le taux d'accord est ainsi passé à 0,72 %. Certains des déboutés ont certes obtenu un *« asile territorial »*, sur le modèle de celui déjà accordé aux Bosniaques. Leur nombre – *« confidentiel »* selon le ministère de l'intérieur – ne dépasserait pas le millier. Mais ce statut, théoriquement renouvelé tous les trois mois, les maintient dans une extrême précarité. Aucun texte ne définit précisément les contours de l'*« asile territorial »*.



La proportion de reconnaissances annuelles s'applique aux décisions prises et non aux demandes d'asile déposées chaque année, compte tenu des délais d'instruction des dossiers.

Officiellement, l'effondrement du nombre de candidats à l'asile s'expliquerait par les succès de la lutte contre les détournements du droit d'asile par des immigrés aux motivations économiques. Accélération des procédures d'instruction permise par une réorganisation de l'OFPRA en 1990 ; suppression, en 1991, de l'autorisation de travail pour les demandeurs d'asile en instance : ces deux mesures auraient permis de détourner de France de « faux demandeurs d'asile » à la recherche d'un meilleur statut social et économique, et non pas d'une protection contre des persécutions.

Or cette analyse est mise en pièces par une étude que vient de publier Luc Legoux, enseignant à l'Institut de démographie de l'université Paris-I. Si seuls les « faux réfugiés » avaient été dissuadés de solliciter l'asile en France, le taux de reconnaissance global aurait logiquement dû s'élever dans les mêmes proportions que la baisse des demandes. Or il n'en a rien été, démontre Luc Legoux, en analysant les réponses apportées aux demandes année après année indépendamment des lenteurs administratives.

L'observation fine des résultats concernant des pays où les droits de l'homme n'ont guère progressé ces dernières années confirme que le fameux effet dissuasif s'est majoritairement exercé à l'encontre de *« demandes d'asile parfaitement fondées »*, et masque surtout un net raidissement des critères d'admission. La multiplication des refoulements à la frontière, le refus de débarquer opposé aux passagers clandestins demandeurs d'asile dans les ports, les amendes infligées aux compagnies aériennes qui transportent des sans-papiers agissent dans le même sens. Peu importe le droit. Le ministère de l'intérieur a été plusieurs fois condamné pour *« voie de fait »* après avoir bloqué un clandestin dans le navire qui l'avait amené en France. De même, des demandeurs d'asile, que la police s'apprêtait illégalement à reconduire dans leur pays d'origine, n'ont dû leur salut qu'à l'intervention des associations. Jusqu'à ce Kurde, auquel un tribunal avait accordé le statut de réfugié politique, mais que la police, agissant à la demande du préfet des Bouches-du-Rhône, n'a pas hésité à renvoyer en Turquie (*Le Monde* du 22 février).

CHOIX GÉOPOLITIQUES

Au centre de ces pratiques se trouve la conviction que derrière chaque demandeur d'asile se cache aujourd'hui un immigré économique. Cette obsession conduit à rejeter dans la clandestinité ceux qui auraient pu trouver refuge dans une *« partie sûre »* de leur propre pays ou d'un pays voisin. Jamais les réfugiés des années 60 n'auraient obtenu le statut de réfugié dans ces conditions. A l'époque, les ressortissants des pays de l'Est ne sollicitaient l'OFPRA qu'après plusieurs années de présence légale en France et recherchaient donc moins une protection contre les persécutions que *« certains droits sociaux ou indemnités »*, souligne Luc Legoux. Après la chute de Saïgon en 1975, des dizaines de milliers de réfugiés asiatiques ont été admis presque sans formalité.

Sous couvert de juridisme, l'asile n'a cessé d'être géré en fonction de choix géopolitiques. Aujourd'hui, l'obsession du *« réfugié économique »* conduit tout droit à refuser la protection de la France aux ressortissants des pays pauvres, autant dire à tous ceux qui frappent à notre porte. Avec, à terme, la mort du droit d'asile.

Philippe Bernard et Nathaniel Herzberg

La procédure à suivre

L'étranger candidat à l'asile doit déposer un dossier dès son arrivée en France. S'il entre par bateau, train ou avion, il doit se signaler à la police, qui examinera si sa demande n'est pas *« manifestement infondée »*. Autrement, c'est la préfecture de son lieu de résidence qui enregistre la procédure. Le dossier est alors examiné par l'Office de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), qui statue dans un délai minimum de trois mois. Plus de la moitié des demandeurs ne sont pas entendus. En cas de refus, l'étranger peut faire appel devant la Commission de recours des réfugiés (CRR), qui confirme la décision dans plus de 95 % des cas. L'Ofpra peut retenir un dossier *« le temps nécessaire à son instruction »*. De même, le président de la Commission de recours, Jean-Jacques de Bresson, peut ordonner de réexaminer les situations délicates. Au grand dam des avocats, qui le soupçonnent d'écarter ainsi les décisions favorables prises par certains de ses collègues, à ses yeux trop laxistes.

Les pays de l'Union européenne acceptent de moins en moins de demandes

LA DÉCISION est pratiquement passée inaperçue. Le 23 novembre 1995, à Bruxelles, le conseil Justice et affaires intérieures de l'Union européenne, regroupant les ministres des quinze Etats membres, adoptait *« une position commune concernant l'application harmonisée de la définition du terme « réfugié » au sens de l'article 1A de la convention de Genève »*. Le lendemain, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) exprimait, depuis Genève, de *« sérieuses réserves »* sur ce texte, y décelant *« une menace pour le principe de l'asile »*. La position adoptée à Bruxelles *« pourrait laisser de nombreux réfugiés sans protection »*, s'inquiétait le HCR.

En prenant, pour la première fois, une résolution commune sur les réfugiés, les Quinze venaient pourtant d'achever la construction de leur dispositif de lutte contre les demandeurs d'asile. Voilà trois ans que les pays européens érigent de nouvelles barrières contre l'afflux de candidats au statut de réfugié. Les unes après les autres, les lois nationales se durcissent. Les conventions (Dublin, Schengen) et les accords de coopération se multiplient. Avec un succès évident : alors qu'en 1992 – année record – près de 700 000 demandeurs d'asile se pressaient aux portes de l'Europe, ils devraient être moins de 300 000 en 1995. Quant aux taux de reconnaissance du statut de réfugié, ils ne cessent de chuter.

A première vue, seul un petit détail semble séparer l'Union européenne du HCR. En langage technique, on appelle cela *« l'agent de persécution »*. Lorsque ces persécutions sont l'œuvre directe d'un Etat, de sa police ou de son armée, le demandeur en état de prouver la réalité des souffrances qu'il invoque obtient en principe le statut de réfugié. En revanche, si la persécution est l'œuvre d'un groupe armé non contrôlé ou d'une force d'opposition au pouvoir en place, l'affaire se complique. Pas de problème lorsque les pouvoirs publics *« encouragent ou autorisent »* ces méfaits. Mais s'ils se contentent de rester *« inactifs »*, les positions varient. Si les pays nordiques examinent de tels cas avec une certaine bienveillance, la France, l'Allemagne et l'Italie se montrent généralement intraitables. Or, dans sa résolution du 23 novembre, l'Union – à l'exception notable du Danemark et de la Suède, qui ont fait connaître leur désaccord – s'aligne sur ces derniers pays.

Le HCR juge cette position *« absurde »*. *« Ceux qui sont victimes de persécutions commises par leur gouvernement peuvent être reconnus comme réfugiés, mais non ceux qui sont victimes de l'opposition, comme on l'a vu pour beaucoup d'Algériens*, dénonce le Haut Commissariat. *Les ressortissants d'un pays où l'autorité centrale a complètement disparu – comme récemment en Somalie ou au Liberia – peuvent très bien ne pas être regardés comme réfugiés. »*

PROCÉDURES EXPÉDITIVES

Certains avocats en viennent à souligner qu'un républicain pendant la guerre d'Espagne ou un juif menacé par les SA avant 1933 n'auraient guère eu de chances de trouver refuge dans les pays démocratiques européens. Le HCR recommande donc de ne tenir compte que de la capacité de l'Etat d'origine à protéger les personnes menacées.

Derrière cette passe d'armes entre organismes internationaux, c'est tout le durcissement des politiques européennes qui est mis en cause. Depuis l'effondrement du mur de Berlin, les réfugiés ont cessé de constituer un capital politique, alors même que de nombreux conflits locaux jettent sur les routes des populations toujours plus nombreuses. A ces exilés forcés sont venus s'ajouter des immigrants économiques, pour lesquels la procédure d'asile constitue la seule voie d'accès aux pays industrialisés. De 1984 à 1992, le nombre de demandes d'asile en Europe occidentale est ainsi passé de 89 000 à 687 000.

Une batterie d'accords est venue répondre à ce raz-de-marée. Les pays européens ont commencé par mettre en place des procédures expéditives pour traiter les *« demandes manifestement infondées »*. Ils ont exclu d'office les dossiers émanant de *« pays sûrs »*. Enfin, ils ont prévu la possibilité de renvoyer un demandeur vers un *« pays tiers d'accueil »* pour peu que l'intéressé y ait déjà effectué une demande ou ait simplement eu la possibilité de le faire. Au sein de l'Union, six signataires des accords de Schengen sont allés plus loin : le candidat à l'asile doit déposer sa demande dans le premier des six pays sur lequel il pose le pied. Un refus de l'un vaut refus dans tous les autres. S'ajoutent enfin une série de *« conventions de réadmission »* permettant d'évacuer les demandeurs d'asile.

Ainsi, des candidats à l'asile sont renvoyés dans leur pays d'origine sans que jamais leur dossier ait été examiné. C'est cette famille somalienne, débarquée à l'aéroport de Bruxelles, le 29 mai 1994 : de Prague à Kiev, en passant par Bratislava, le HCR, qui avait jugé la demande *« a priori bien fondée »*, a fini par perdre sa trace, quelque part entre l'Ukraine et la Russie... C'est ce jeune Togolais, refoulé par l'Allemagne à son arrivée à l'aéroport de Munich, au motif qu'il devait présenter sa demande d'asile en Belgique, où il avait transité, puis expulsé par les Belges, pour lesquels sa demande avait déjà été jugée par les Allemands. Aujourd'hui, il se cacherait au Bénin... C'est encore cet Irakien, renvoyé vers Amman dès son arrivée à Rome parce qu'il avait passé deux mois en Jordanie, *« pays dans lequel il ne mentionnait aucun problème de protection »*. Reconduit vers la frontière irakienne, il est parvenu à s'échapper.

« DROIT DE RESTER »

Le HCR a pourtant récemment fait évoluer sa doctrine. Loin de rester agrippé à la seule convention de Genève, le Haut Commissariat veut avant tout *« faire en sorte qu'en cas d'urgence les réfugiés trouvent un pays d'accueil, et peu importe le statut »*. Dans son rapport 1995, le Haut Commissariat propose même d'ajouter au concept de droit d'asile celui de *« droit de rester »* dans son pays d'origine. Une façon de lutter contre les Etats qui chassent des pans entiers de leur population. Une manière aussi de prendre acte de l'hostilité croissante des pays occidentaux envers toute forme d'immigration. Car là est évidemment la question. Pour John Horekens, directeur du bureau Europe au HCR, *« il faudrait une politique d'immigration positive dans les pays développés » : « Tant qu'il n'y aura aucune possibilité d'immigrer légalement, on continuera à se ruer sur le droit d'asile, et tous les demandeurs d'asile continueront à être considérés comme des fraudeurs. »* L'Europe ne semble pas prête à prendre ce chemin.

N. H.

Le gouvernement britannique veut renforcer sa législation

LONDRES
correspondance

Quand John Major, en chute libre dans les sondages, entend « muscler » son discours sécuritaire en vue des élections législatives du printemps 1997, quoi de mieux que de durcir la législation sur les réfugiés ? Un projet de loi gouvernemental prévoit ainsi une accélération du délai moyen de réponse de l'administration aux demandeurs d'asile – il serait ramené de dix-huit mois à quarante jours –, l'imposition de lourdes amendes aux employeurs de main-d'œuvre clandestine et, comme cela se fait en France, le relevé des empreintes digitales des demandeurs, afin de détecter les dossiers multiples sous de faux noms.

Une liste des pays dont le régime est considéré comme assez démocratique pour ne justifier aucune demande d'asile – Europe de l'Est et certains pays d'Afrique et du sous-continent indien, notamment – est également en cours de rédaction. Une circulaire autorise déjà le retrait immédiat des aides sociales en cas de refus du statut de réfugié, laissant sans moyens le demandeur en instance d'appel. Enfin, les autorités ont prié les administrateurs d'hôpitaux, les responsables de la sécurité sociale et les directeurs d'école de dénoncer les immigrés clandestins à la police.

PRÉOCCUPATION ÉLECTORALE

La décision, annoncée le 3 janvier, d'expulser le dissident saoudien Mohamed El Massaari, qui avait demandé l'asile après avoir fui la répression de son pays, souligne la détermination du gouvernement Major à réduire également le nombre de visas octroyés aux islamistes venus du Maghreb ou du Golfe. Aux yeux du Foreign Office, les activités de ces opposants réfugiés au Royaume-Uni menacent les relations avec des pays amis comme la France ou les intérêts de la Couronne au Proche-Orient. Comme d'autres pays occidentaux, la Grande-Bretagne a été confrontée à un accroissement rapide du nombre de demandeurs d'asile, passé de 4 000en 1988 à 45 000 en 1995. En 1994, sur les quelque 30 000 cas examinés, le ministère de l'intérieur a délivré un visa de réfugié politique à 825 personnes, auxquelles il convient d'ajouter 3 660 personnes, qui, pour des motifs humanitaires, se sont vu accorder une permission exceptionnelle de séjour.

L'opposition travailliste et les associations de défense des immigrés accusent l'équipe tory de jouer la carte raciste à l'approche de la consultation électorale. La classe moyenne, certes séduite par le leader du Labour, Tony Blair, éprouve il est vrai du ressentiment à l'égard des demandeurs d'asile originaires du Nigeria, accusés par la presse de droite d'être d'abord des réfugiés économiques cherchant à tirer profit de la protection sociale britannique.

Marc Roche

Alain Krivine va porter plainte après la révélation d'une nouvelle affaire d'écoutes téléphoniques

La Commission de contrôle des interceptions de sécurité a décidé de se saisir de ce dossier

Selon *Le Journal du dimanche* du 25 février, des écoutes téléphoniques ont visé les lignes de l'avocat Jacques Vergès, de l'ex-capitaine de gendarmerie Paul Barril et du dirigeant de la Ligue communiste révolutionnaire, Alain Krivine. Ces enregistrements ont été réalisés entre 1987 et 1993, c'est-à-dire avant et après l'adoption de la loi de 1991 sur les « *interceptions de sécurité* ». M. Krivine a annoncé son intention de porter plainte.

SELON *Le Journal du dimanche* du 25 février, des écoutes téléphoniques ont été réalisées, de 1987 à 1993, auprès de diverses personnalités du monde politique et judiciaire. L'avocat Jacques Vergès, l'ex-gendarme Paul Barril et le porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), Alain Krivine, auraient ainsi été victimes à plusieurs reprises de « *branchements* » demandés par la direction de la sécurité du territoire (DST) et la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE).

Alain Krivine a annoncé, lundi 26 février, son intention de porter plainte. « *Cela devient gravissime,* nous a déclaré le dirigeant trotskiste, qui affirme agir à la fois en tant que journaliste – il est directeur de l'hebdomadaire *Rouge* – et responsable politique. *Il est totalement scandaleux que des partis politiques soient mis sur écoutes. Que cela puisse se faire sous un gouvernement de gauche est invraisemblable. Cette écoute, semble-t-il, n'était ni la première, ni la dernière ; il faut absolument une enquête pour établir clairement ce qui s'est passé.* » Jacques Vergès envisage lui aussi de porter plainte, non pour lui-même, mais pour deux de ses clients, Paul Barril et Jean-Edern Hallier. « *Nous allons en discuter ces jours prochains* », souligne-t-il.

Dans ce dossier, la date des « *constructions* » de lignes est importante : avant le 10 juillet 1991, la France ne disposait d'aucun texte sur les écoutes téléphoniques. Malgré les engagements vertueux des gouvernements qui se sont succédés à Matignon, les premiers ministres agissaient alors en dehors de tout cadre légal ou réglementaire. Selon *Le Journal du dimanche,* quatre enregistrements ont été réalisés avant l'adoption de la loi : deux sur la ligne de Jacques Vergès (code : « Solidago ») – en 1987 et 1988 – et deux sur celle de Paul Barril (code : « Rillon ») – le 20 mars et le 8 juin 1991.

Au cours de ces enregistrements, le Groupement ministériel de sécurité (GIC) a également intercepté des conversations avec Mᵉ Francis Szpiner, qui se déclare aujourd'hui « *très étonné, très réservé sur ces écoutes* ». « *Dans la période considérée,* rappelle-t-il, *je n'étais pas à Paris et je n'exerçais plus en tant qu'avocat* » [il était directeur du cabinet d'Alexandre Léontieff, à l'époque président du gouvernement territorial de la Polynésie française, NDLR].

Pour les enregistrements qui se sont déroulés après l'adoption de la loi de 1991, le débat se pose de manière sensiblement différente. A partir de cette date, un texte précise en effet clairement les motifs des écoutes et une autorité administrative indépendante, la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité, est chargée de vérifier que les demandes de Matignon sont conformes à la loi. Depuis l'installation de la commission, au mois d'octobre 1991, toutes les demandes signées par le premier ministre lui sont transmises.

Trois enregistrements ont été réalisés dans ces conditions. Le 23 octobre 1991, à la demande de la DST – le ministre de l'intérieur est alors Philippe Marchand –, un branchement visant le siège de la LCR, à Montreuil (Seine-Saint-Denis), enregistre une conversation entre Alain Krivine (code : « Hareng ») et un journaliste parisien. Le 23 mars 1993, à la veille de la démission de Pierre Bérégovoy, le GIC enregistre une conversation entre Paul Barril et notre collaborateur Edwy Plenel. Le 22 avril de cette même année – M. Balladur a été nommé le 29 mars à Matignon –, un compte-rendu fait état d'une discussion entre Paul Barril et le témoin-clé de l'affaire des Irlandais de Vincennes, Bernard Jégat.

La Commission va désormais se saisir de ce nouveau dossier. « *Nous allons immédiatement procéder aux vérifications qui sont en notre pouvoir,* explique le président, Paul Bouchet. *De toute façon, nous n'avons jamais autorisé d'écoutes, fussent-elles indirectes, sur des partis politiques, des organisations syndicales, des avocats ou des journalistes, que ce soit comme abonné ou comme cible.* »

Dans son dernier rapport, la Commission note en effet qu'elle est « *particulièrement exigeante* » lorsque les interceptions risquent de porter atteinte non seulement à l'intimité de la vie privée mais encore à des libertés publiques fondamentales, telles que le libre exercice de l'activité politique ou syndicale, la liberté de la presse ou les droits de la défense. En 1994, elle a refusé à deux reprises des interceptions « *qui auraient pu provoquer une telle atteinte indirecte* » et ses avis ont été suivis par le premier ministre.

Anne Chemin

Le cadre légal

● **Les écoutes administratives.** Elles sont autorisées par le premier ministre, sur proposition des ministres de la défense, de l'intérieur ou du ministre chargé des douanes. Elles ne peuvent dépasser 1 180 par an.

● **Les écoutes judiciaires.** Intervenant au cours d'une information judiciaire, elles sont demandées par le juge d'instruction. Elles ne sont autorisées que lorsque la peine encourue est égale ou supérieure à deux ans de prison. On en dénombrait 10 000 en 1993.

● **Les écoutes « *sauvages* ».** Toutes les écoutes non judiciaires et qui ne rentrent pas dans le cadre de la loi du 10 juillet 1991 relative au secret des correspondances émises par la voie des télécommunications sont illégales. Elles sont estimées à plus de 100 000 par an.

L'affaire de la cellule antiterroriste de l'Elysée

Une autre affaire d'écoutes téléphoniques, distincte de celle révélée par le *Journal du Dimanche*, fait actuellement l'objet d'une instruction à Paris. A la suite de la révélation, en mars 1993, d'écoutes téléphoniques pratiquées, fin 1985 et début 1986, au domicile de notre collaborateur Edwy Plenel, deux informations judiciaires contre X... ont été ouvertes par le parquet de Paris et confiées au juge d'instruction Jean-Paul Valat. Elles visent le délit d'atteinte à la vie privée et les crimes d'attentat à la liberté et de forfaiture. Mettant au jour le rôle actif de la cellule antiterroriste de l'Elysée, le juge Valat a mis en examen, le 8 décembre 1994, Gilles Ménage, directeur adjoint de cabinet du président de la République au moment des faits, le préfet Christian Prouteau, qui commandait la cellule, le général de gendarmerie Jean-Louis Esquivié, l'ancien commissaire de la DST Pierre-Yves Gilleron et le capitaine de gendarmerie Pierre-Yves Guézou, qui se suicidera le 12 décembre. En novembre 1995, le juge a également mis en examen Louis Schweitzer, ancien directeur du cabinet de Laurent Fabius à Matignon, pour complicité d'atteinte à la vie privée.

La FEN veut moraliser les serveurs Audiotel destinés aux jeunes

France Télécom a entamé un « coup de balai »

MALGRÉ d'indéniables efforts d'assainissement, les serveurs Audiotel (autrement dit, les répondeurs vocaux permettant de « dialoguer » avec un logiciel, disponibles sur simple appel téléphonique) ont encore de faux airs d'écuries d'Augias. Plus d'un an après l'annonce d'un vaste « coup de balai » par France Télécom, une enquête réalisée par l'Association d'éducation et d'information du consommateur de la Fédération de l'éducation nationale (Adeic-FEN) constate qu'il reste encore beaucoup à faire. Et que de trop nombreux serveurs destinés aux enfants et adolescents pèchent par absence de « *loyauté dans la qualité des services* ».

Le premier grief porté par l'Adeic-FEN concerne le maintien de serveurs vocaux à partir du préfixe 36-70. Début 1995, France Télécom avait obtenu du Conseil supérieur de la télématique l'interdiction des messageries « ludiques » à partir de serveurs disponibles sur le 36-70. Compte tenu des tarifs élevés qui y sont pratiqués (8,91 francs, auxquels s'ajoutent 2,23 francs par minute de connexion), ce préfixe est en principe réservé aux « *services professionnels à forte valeur ajoutée* », avait alors souligné l'exploitant public, admettant que la situation était encore loin d'être assainie.

Les serveurs « grand public » sur le 36-70 sont passés de 1 832 en 1994 à 753 à la mi-1995, mais, parmi ceux qui demeurent, certains (histoires parlées, courrier du cœur, jeux, père Noël, voyance...) sont destinés aux enfants ou aux adolescents. Ils auraient donc dû émigrer vers d'autres préfixes (36-69) moins rémunérateurs (2,23 francs la minute en tout et pour tout).

Interrogé, France Télécom se dit victime de la réglementation qui impose un délai d'au moins trois mois avant d'interrompre un service non conforme à la déontologie. Certains exploitants ont en effet pris la précaution d'ouvrir plusieurs services, dont certains sont restés « dormants » : dès qu'une mise en demeure leur est signifiée, ils y transfèrent le contenu du serveur menacé. Dans ce cas de figure, précise France Télécom, la procédure d'urgence – qui n'est opérationnelle que lorsque le respect des bonnes mœurs est en cause – ne peut être invoquée.

« BANALITÉ ET PLATITUDE »

Les critiques de l'Adeic-FEN concernent également la qualité des prestations – « *les histoires sont d'une banalité et d'une platitude affligeantes, et d'une diction déplorable* » – et le non-respect de la coupure automatique de la liaison au bout de vingt minutes. Par ailleurs, considère l'enquête, « *la publicité promet de jouer et de gagner mais nombre de serveurs font intervenir le hasard dans le jeu, et s'accompagnent soit de tirages au sort, soit d'une sélection quotidienne ou hebdomadaire* ».

Le rapport s'en prend aussi aux annonceurs qui n'indiquent pas les tarifs et à certains services publics (SNCF, caisses d'allocations familiales, mairies...) qui proposent, *via* l'Audiotel, des informations qui devraient être gratuites. « *Comment oublier*, insiste enfin l'association de consommateurs, *que les services Audiotel rapportent 1,1 milliard de francs à France Télécom et ne pas comprendre qu'il n'est pas de l'intérêt de cette dernière de trop sévèrement et systématiquement sanctionner les fournisseurs de services télématiques ?* »

Convaincue qu'une « *application stricte de la loi sur les loteries permettrait de faire interdire un grand nombre de serveurs* », l'Adeic-FEN réclame un renforcement des contrôles comme des sanctions et souhaite que les usagers puissent saisir directement une instance de contrôle.

Jean-Michel Normand

En 1994, treize avis négatifs dont cinq « cas limites »

EN FRANCE, les écoutes téléphoniques ordonnées par le gouvernement ne sont pas interdites mais encadrées par une loi relative « *au secret des correspondances émises par voie de télécommunications* », qui date du 10 juillet 1991. Ce texte précise les critères qui permettent au gouvernement de demander une « *construction* » de ligne et crée une autorité administrative indépendante chargée de veiller à la légalité des écoutes, la commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNDIS).

Jusqu'à l'adoption de cette loi, les textes étaient totalement muets. Cette absence de cadre juridique avait valu à la France une sévère condamnation de la Cour européenne des droits de l'homme. « *Le droit français, écrit et non écrit, n'indique pas avec assez de clarté l'étendue et les modalités d'exercice du pouvoir d'appréciation des autorités dans les domaines considérés* », notaient, en 1990, les juges de Strasbourg. Dans un domaine où l'atteinte au respect de la vie privée et de la correspondance est aussi « *grave* », ajoutaient-ils, « *l'existence de règles claires et détaillées apparaît indispensable* ».

Pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale, le gouvernement de Michel Rocard décidait alors de légiférer. Inspiré d'un rapport rédigé en 1982 par le premier président de la Cour de cassation, Robert Schmelck, le texte, adopté le 10 juillet 1991, précise que les autorités publiques peuvent, « *à titre exceptionnel* », procéder à des interceptions de sécurité. Ces écoutes administratives sont limitées par des quotas : en octobre 1991, le premier ministre l'avait fixé à un maximum de 1 180 lignes écoutées en même temps et ce chiffre n'a pas été modifié depuis.

CINQ MOTIFS

Présidée par Paul Bouchet, la commission nationale de contrôle est chargée de vérifier que Matignon n'outrepasse pas ses droits. Depuis l'installation de la commission, en octobre 1991, toutes les demandes d'écoutes administratives lui sont transmises pour examen. Cinq motifs ont été retenus par la loi : la sécurité nationale, la protection des éléments essentiels du potentiel scientifique et économique de la France, la prévention du terrorisme, la prévention de la criminalité et de la délinquance organisée et la prévention de la reconstitution ou du maintien de groupements dissous. Si les écoutes ne respectent pas ces critères, la commission peut demander des suppléments d'information.

Dans son dernier rapport, elle signale d'ailleurs que les notices sont de plus en plus « *détaillées* » et les justifications complémentaires de plus en plus « *précises* ». Au fil des ans, le contrôle est devenu plus étroit : dans 90 % des cas, la commission ne reçoit pas les autorisations signées par le premier ministre –ce qui était initialement prévu par la loi–, mais les demandes des services. Des discussions peuvent donc désormais avoir lieu avant même que le feu vert définitif ait été donné.

En 1994, sur les 4 400 dossiers transmis par Matignon, la commission a rendu treize avis négatifs. Au regard de la loi, le premier ministre n'est pas tenu de suivre mais il en a tenu compte : huit de ces avis ont été entièrement suivis et deux des écoutes proposées ont été limitées à quinze jours, à la condition expresse de contrôle des transcriptions par la commission. Les cinq cas litigieux sont, selon la commision, des « *cas limites* ».

A. C.

Maurice Papon va demander un non-lieu

L'ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL de la préfecture de la Gironde sous l'occupation allemande, Maurice Papon, 85 ans, poursuivi pour complicité de crimes contre l'humanité, va demander un non-lieu. Son avocat, Mᵉ Jean-Marc Varaut, a déclaré, samedi 24 février, qu'il plaiderait le non-lieu devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux, les 6, 7 et 8 mars. Mᵉ Varaut a déposé, vendredi 23 février, son mémoire pour la défense de Maurice Papon auprès du président de la chambre d'accusation, qui doit décider de son renvoi ou non devant la cour d'assises de la Gironde.

Maurice Papon est accusé d'avoir organisé, entre 1942 et 1944, l'arrestation et la déportation vers les camps de la mort nazis de 1 690 juifs, dont 223 enfants. Selon Mᵉ Varaut, le procès n'est pas équitable parce que, depuis le dépôt de la première plainte, en 1981, les témoins de la défense sont décédés. Dans son réquisitoire définitif, le parquet général de Bordeaux avait demandé au mois de décembre que Maurice Papon soit renvoyé devant les assises pour « *complicité de crimes contre l'humanité* ». Les parties civiles – 37 plaignants et 10 associations – devraient déposer leurs mémoires dans les prochains jours.

DÉPÊCHES

■ **AVALANCHES : deux personnes ont trouvé la mort** ce week-end en montagne. Un randonneur est mort et quatre autres ont été blessés, dont deux grièvement, dimanche 25 février, après la chute d'une plaque sur les flancs du pic du Midi, près d'Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques). Un surfeur hors piste est également décédé, samedi 24 février, dans l'avalanche qu'il avait provoquée près de Saint-Gervais (Haute-Savoie). Depuis le début de la saison, 17 skieurs et vacanciers ont été tués par des coulées de neige.

■ **INTEMPÉRIES : les pompiers de la Loire-Atlantique** ont reçu, dimanche 25 février, quelque cent cinquante appels pour des inondations, émanant notamment de la commune de Saffré (3 000 habitants), où le niveau de l'eau a atteint une trentaine de centimètres dans les rues, à la suite des fortes pluies du week-end. La plupart des habitations des villages de la Loire-Atlantique situés au nord de la Loire ont été touchées par ces inondations, notamment dans les secteurs de Rougé, Châteaubriant, Nozay et Carquefou.

■ **ARTISANAT : une charte nationale pour le développement de la boulangerie** artisanale a été signée, dimanche 25 février, par Jean-Pierre Raffarin, ministre du commerce et de l'artisanat. L'appellation « boulangerie » sera désormais réservée aux professionnels respectant les cinq phases de fabrication du pain. La formation des artisans-boulangers devrait être améliorée grâce à une augmentation du nombre des apprentis et des stages de sensibilisation seront organisés dans les collèges. Le consommateur bénéficiera en outre d'une information sur les marques de qualité (« *pain maison* », « *pain de tradition française* »).

■ **ÉDUCATION : une forte majorité de parents jugent que la télévision est en partie responsable** de la violence dans les établissements scolaires, indique un sondage réalisé par BVA pour *Télé 7 Jours*. 86 % des 600 parents interrogés le 16 février estiment que la violence à la télévision a une influence sur la violence à l'école. Les séries américaines font figure de principales accusées pour 68 % des personnes interrogées, suivies par les dessins animés pour enfants.

Les cages de football mobiles en procès

ALBI
de notre correspondant

A dix ans, Julien Salanhac était gardien de but de football. Un samedi de décembre 1992, les 120 kilos d'une cage mobile sont tombés en lui fracassant le crâne. Depuis, Julien est tétraplégique et ne parle plus. Refusant de croire à la fatalité, ses parents ont porté plainte.

Jeudi 22 février, le tribunal correctionnel d'Albi leur a donné raison en reconnaissant la responsabilité du maire de Cambon, où se déroulait le match, ainsi que celle de l'arbitre et d'un dirigeant du club. Pour le procureur, « *ils savaient, ils pouvaient, ils devaient, ils n'ont rien fait.* » Face aux parents et à leur stoïque dignité, les trois prévenus ont cessé de se rejeter mutuellement la responsabilité, contrairement à ce qu'ils avaient fait au cours de l'instruction. Au contraire, ils ont plaidé coupable.

Trois mois avant le match, le président du club avait alerté la mairie sur les risques de ces installations. Mais l'employé municipal ne voulait pas faire de trous de fixation pour des cages de football sur un terrain de rugby... Le maire n'avait pas vérifié l'exécution des instructions données à la suite d'une réunion entre élus et dirigeants du club de football. L'arbitre bénévole, mis au courant des risques, avait simplement demandé aux enfants « *de tenir les cages* » pour que le match puisse se dérouler... Depuis trois ans, les parents de Julien ont tout fait pour que pareil enchaînement de légèretés et d'irresponsabilités soit dénoncé. Selon eux, « *il y a eu une bêtise de faite. Bien sûr, ce sont des bénévoles, mais, depuis, sept enfants sont morts sur des terrains de football dans les mêmes conditions* ».

Le tribunal d'Albi a condamné le maire de Cambon et l'arbitre à un an de prison avec sursis, et l'ancien président du club, qui avait voulu faire consolider les cages mais n'avait pas été suivi à temps, à neuf mois avec sursis.

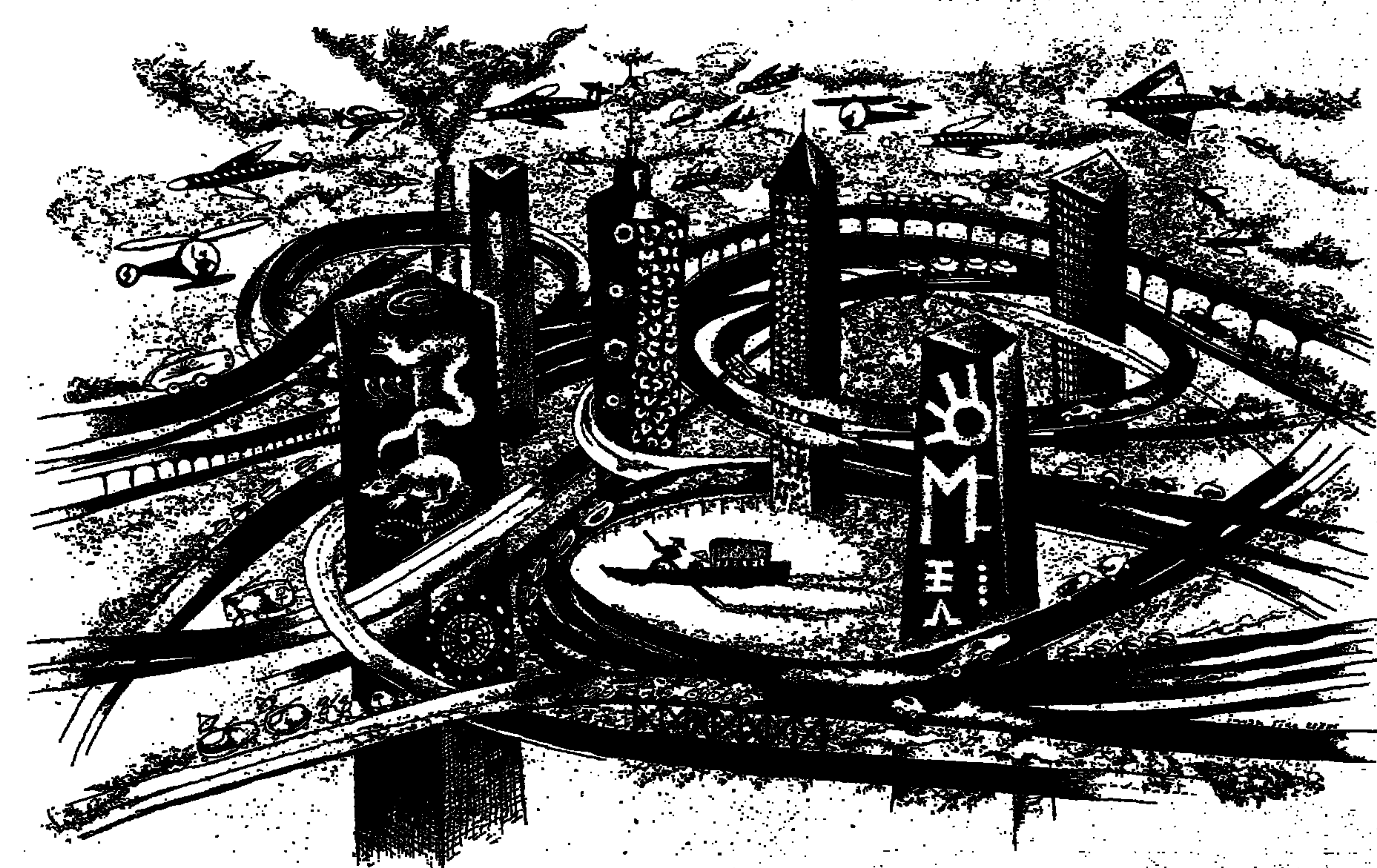
Depuis le 18 août 1993, une circulaire ministérielle interdit l'usage et la vente des buts mobiles non fixés au sol. Le ministre des sports, Guy Drut, a assuré le député et maire d'Albi, Philippe Bonnecarrère (RPR), qu'une loi allait bientôt être soumise au Parlement pour imposer « *l'utilisation d'un matériel homologué aux normes européennes* ».

Jean-Pierre Barjou

HORIZONS

ENQUÊTE

Les dirigeants de l'Asie de l'Est accueillent pour la première fois les chefs d'Etat d'Europe occidentale à Bangkok, les 1er et 2 mars. En trente ans, le paysage de cette région, la plus dynamique du monde, a été bouleversé. Pour le meilleur et pour le pire



L'explosive expansion de l'Asie orientale

AU début des années 70, partagés entre la fierté et l'étonnement, les Bangkokois inauguraient le premier gratte-ciel de la capitale thaïlandaise – en l'occurrence l'Hôtel Dusit Thani, modeste édifice de vingt-quatre étages. Un quart de siècle plus tard, l'immeuble est noyé dans une mer de béton : pour une *population équivalant à celle du* Grand Paris, Bangkok compte au moins trois fois plus d'immeubles de prestige. La beauté des canaux de cette ancienne ville sur l'eau ne figure plus que sur des clichés jaunis. Les uns ont disparu sous des avenues à trois ou six voies et les autres, également menacés, sont remplis d'eau noirâtre.

La « flaque » urbaine du Grand Tokyo s'étend sur plus de 150 kilomètres et rassemble 30 millions d'habitants. La bulle spéculative de la fin des années 80 a détruit un peu plus de ce qui restait du vieux Tokyo : on n'en retrouve de bribes qu'en archipels perdus dans le béton. La mégalopole de Séoul a drainé pratiquement la moitié de la population de la Corée du Sud – où, au demeurant, près de 80 % de la population est urbanisée. Comme à Bangkok, et malgré le métro, il est exclu d'avoir plus de deux rendez-vous par jour dans la capitale sud-coréenne, congestionnée à l'extrême.

Les principales villes de Chine, ancien paradis du vélo, ont, elles aussi, relégué au musée leurs anciennes mœurs paisibles, préservées par le misérabilisme communiste. A Shanghaï, dans certaines artères, la voiture a chassé la « petite reine » de la chaussée : les cyclistes – qui ne roulent plus « Pigeon volant » comme autrefois mais machines plus chics et légères, genre *mountain bike*, dont la Chine est le premier producteur mondial – empruntent les trottoirs, contraignant les piétons à y avancer comme sur un champ de mines. L'époque où le grand-père, *assis sur un petit tabouret* à l'extérieur de la boutique familiale, passait les dernières années de sa vie à goûter le sirop de la rue n'est plus que souvenir.

Pour le meilleur et pour le pire, le paysage de l'Asie de l'Est a été bouleversé en l'espace d'une trentaine *d'années de course au développement.* En 1970, la région comptait huit villes de plus de cinq millions d'habitants. On en dénombre une trentaine à présent. En une génération, des pans entiers de société sont passés de la rizière, du jardin familial, du petit commerce individuel et de la vie de quartier-village à l'ère du téléphone portable, de la télévision par satellite, de l'ordinateur, des centres commerciaux climatisés, de restaurants aussi vastes qu'onéreux, auxquels on n'envisagerait pas de se rendre autrement qu'à bord de la limousine la plus ostentatoire. *C'est-à-dire, pour les plus* nantis, l'une des deux ou trois voitures du foyer. Symboles de la réussite, les tours de télévision et les immeubles géants peuplent les cités. L'édifice le plus haut, bientôt achevé, sera la double « Petronas Towers », à Kuala Lumpur, la capitale malaise : 450 mètres, qui seront vite dépassés par d'autres projets dans la région.

Sur près de 2 milliards d'habitants, cette partie du monde compte au moins 200 millions de gens dont le niveau de vie est égal à celui des 369 millions d'Européens de l'Ouest et du Nord. Si l'on exclut la Chine, qui a démarré plus tard, l'écart devrait être comblé, au rythme actuel de développement, d'ici à l'aube du XXIe siècle. De 4 % du PNB mondial en 1960, les économies performantes d'Asie, qui comptent parmi les douze premières du monde,

De 4 % du PNB mondial en 1960, les économies d'Asie sont passées à 25 % aujourd'hui et compteront pour 30 % en l'an 2000

sont passées à 25 % aujourd'hui et compteront pour 30 % en 2000. Les classes moyennes d'Asie orientale occuperont alors probablement une place dominante au sein de leur société. Elles auront imposé l'universalisation des valeurs associées à la prospérité occidentale : un certain hédonisme *petit-bourgeois se coulant dans le* moule de civilisations anciennes qui étaient, elles-mêmes, loin d'ignorer le *« matérialisme honnête »* alliant plaisirs et argent. Ces plaisirs autrefois réservés au plus petit nombre sont en train de devenir beaucoup plus accessibles.

Car l'Occident a un peu trop vite qualifié les Asiatiques d'épithètes commodes, censées refléter un univers contemplatif ou la rudesse du labeur : *« zen »* ou *« samouraï »* nippons, *« fourmis bleues »* chinoises, religieux des temples plongés dans la méditation, paix des sens accrue par la richesse spirituelle et artistique... La réalité contemporaine d'une bonne partie de l'Asie orientale est plutôt faite d'une collection de bourgeois jouisseurs, passionnément épris de consommation, sous tous rapports : gadgets promus par d'impressionnantes campagnes publi*citaires, gastronomie où se* disputent raffinement et quantité, goût des voyages (le trafic aérien interrégional connaît la plus forte croissance du monde)... et, pour messieurs principalement, mais pas seulement, flirt sans complexe avec le sexe. *Les maîtresses* ont pignon sur rue, les salons de massage deviennent clubs obligés. Au Japon, les dames s'y mettent, consommatrices-spectatrices dans des boîtes spécialisées. Les prostituées russes, depuis le trépas de l'URSS, trouvent dans l'Asie riche un marché à la hauteur de leurs espérances. Dans le sud de la Chine, la population des « deuxièmes épouses » d'hommes d'affaires de Hongkong, logées et entretenues sur place, commence à prendre des proportions qui inquiètent les autorités, même si elle contribue, dans l'ensemble, à diminuer les risques de développement du sida.

L'expansion-explosion de cette Asie orientale s'est produite en trois temps. Le Japon s'est affirmé dans les années 70 comme une puissance économique et financière mondiale. Au cours de la décennie suivante, sont apparus les « dragons », ou « tigres » : Taïwan, Corée du Sud, Hongkong et Singapour. L'actuelle décennie est celle de l'émergence des « bébés tigres », Malaisie et Thaïlande, auxquels d'autres pays s'apprêtent à emboîter le pas demain : Indonésie, et sans doute Philippines. Après-demain, le Vietnam. Entre-temps, la Chine s'est réveillée, sur *un mode nécessairement fragmenté* compte tenu de son immensité.

L'expansion n'est cependant pas uniforme. D'énormes poches de pauvreté subsistent. La croissance accélérée accentue également les inégalités. Le PNB thaïlandais, par exemple, a été multiplié par trois au cours des dix dernières années, mais plus de la moitié du revenu national est accaparée par 20 % de la population. Proportion plus forte, tout de même, qu'en Chine nominalement *« communiste »*, où l'enrichissement maximum se concentre dans les mains d'une part très réduite de la population. *Le retard de certains* (Corée du Nord, Philippines jusqu'à récemment, Birmanie, une bonne part de la Chine) s'explique par des crises internes, des errements politiques ou, dans le cas de l'Indochine, par des conflits que les intéressés auront mis longtemps à surmonter.

L'expansion a aussi fortement ébranlé les comportements sociaux. Dans l'ensemble, l'instruction s'est généralisée. Les enfants de l'Asie qui bouge se rendent à l'école tous les matins en uniformes proprets là où, autrefois, dans les villages, l'éducation était, au mieux, assurée par les parents ou des religieux. En Thaïlande, les universités mettent les bouchées doubles pour subvenir aux besoins d'un royaume qui manque de cadres supérieurs. L'exemple de la Chine montre toutefois que la médaille a un revers : ce n'est pas seulement dans les régions pauvres que des écoles ferment leurs portes, mais aussi là où, la cupidité aidant, les instituteurs délaissent l'enseignement pour se lancer dans le commerce ou sont contraints par l'inflation de compléter leur salaire par une deuxième activité. A Singapour, à Taïwan, un effort colossal a été fourni pour l'instruction au plus haut niveau.

L'Etat a le plus souvent joué un rôle moteur dans l'élévation du niveau de vie et l'éducation. Mais le coût social de ses priorités expansionnistes est parfois lourd. Le Japon et la Corée du Sud sont là pour le démontrer, avec des exemples récents : un an après le *tremblement de terre de Kobé*, les décombres sont livrés en pâture à la fièvre de l'expansion, tandis que 90 000 sinistrés ne reçoivent pratiquement aucune aide et vivent dans des logements provisoires à la périphérie de la ville. La collusion entre l'argent et les pouvoirs publics mène à des catastrophes, comme l'effondrement d'un magasin à Séoul (500 morts) et quantité d'autres accidents causés par le non-respect de normes de sécurité. Les 16 millions d'habitants de Djakarta attendent toujours un métro et le tout-à-l'égout. La population de Taïpeh, où le mètre carré est presque aussi cher qu'à Tokyo, *amoncelle tous les soirs ses* ordures, qui resteront là plusieurs jours avant d'être collectées, pour le plus grand bonheur des rats. Les scandales politiques qui secouent notamment la Corée du Sud et le Japon témoignent enfin de cette *collusion croissante entre* le pouvoir et l'argent.

POUR autant, les idées reçues sur une Asie capable seulement de bricoler, commercer et guerroyer sont largement dépassées. Outre le Japon, Taïwan et Singapour ont déjà réussi leur conversion à la haute technologie. D'ici peu, la Thaïlande abandonnera le textile, qui occupe aujourd'hui près d'un demi-million d'employés, à des régions de Chine ou du Vietnam moins avancées. *Même en Chine profonde, les* choses bougent : le trait dominant de l'ère Deng Xiaoping aura été de réduire le fossé entre villes et campagnes, savamment entretenu par Mao Zedong.

D'autres clichés doivent être également remisés. Celui qui voulait que l'expansion des conglomérats chinois de la diaspora soit limitée à la famille n'a plus lieu d'être quand un Hongkongais comme Li Ka-shing achète des parts substantielles du marché des télécommunications en Grande-Bretagne ; ou encore quand d'autres groupes mêlent leur connaissance du milieu ambiant à des technologies et savoir-faire importés d'Occident.

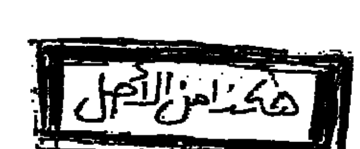
Dans l'ensemble, et à la douloureuse exception de la Chine, où tous les scénarios restent possibles, les sociétés d'Asie auront démontré une assez remarquable capacité à vivre les mutations les plus spectaculaires sans fracture monstrueuse. La croissance ne va cependant pas sans problèmes. Sauf sursaut général, une catastro*phe écologique est prévisible.* Y auront contribué la surexploitation des ressources forestières en Asie du Sud-Est, les risques d'accidents en haute technologie, l'incroyable pollution ordinaire qui prévaut en Chine partout où l'on a dépassé le stade de la rizière. Aussi grave sinon plus, le patrimoine culturel est sacrifié par pans entiers. Kyoto, ancienne capitale impériale, est chaque jour un peu plus défigurée : Pontocho, l'un de ses hauts lieux traditionnels, se peuple de salons de massage. Macao a été saccagée par les capitaux chinois du continent et de Taïwan. Pékin, ville jadis magique entre toutes, a pris *la première place en matière de dé*sastre esthétique avec sa rage de construire à tout-va. Le bon goût est une victime majeure du développement rapide.

Un continent économique est né. Il n'en est pas encore à s'autofinancer totalement, mais l'interdépendance va en s'accroissant. Les Chinois de Thaïlande sont parmi les premiers investisseurs en Chine. Le pays-continent, quant à lui, place en Indochine. Le brassage des capitaux emporte la plupart des capitales dans un même mouvement, dont les Occidentaux ne sont plus le principal moteur, même si la *pax americana*, à l'origine du décollage, reste en général souhaitée. Le commerce interasiatique, en 1995, avec 500 milliards de dollars, a dépassé, pour la première fois, *le niveau des échanges* de la région avec le reste du monde. Les productions se délocalisent au gré des cours de la main-d'œuvre.

Sur le pavé, restent les mythes, qui peuplent l'histoire intellectuelle occidentale depuis Marco Polo jusqu'aux futurologues de la seconde moitié du XXe siècle en passant par Kipling : l'Asie *« success story »*, l'Asie *« tricheuse »*, l'Asie *« qui plafonne »*, le *« XXIe siècle asiatique »*. Autant de généralisations trompeuses. En dépit de sa diversité (en termes de civilisation et de niveau de développement), l'Asie orientale reste animée par une prodigieuse énergie vitale. Une énergie porteuse de risques potentiels : très largement concurrentes, les économies asiatiques vont éprouver des difficultés considérables – une fois atteint un certain palier de développement – à se placer les unes par rapport aux autres. Les nationalismes risquent toujours de prendre le relais des désenchantements dus au ralentissement de la croissance. Une certi*tude pourtant prévaut* : l'Extrême-Orient, pour le reste de la planète, n'a plus d'« extrême » que le nom ; en réalité, c'est une présence qui ne fait que commencer à se faire sentir.

Francis Deron, Jean-Claude Pomonti et Philippe Pons

Dessin Ivan Sigg





Pour un tribunal pénal international permanent

par Serge Klarsfeld

ACTIF depuis un quart de siècle pour mettre fin à l'impunité de certains criminels nazis, j'ai toujours essayé parallèlement d'aider les juifs persécutés. Je l'ai fait en particulier en Iran, au Liban, en Syrie. *Aujourd'hui, les juifs ne* sont plus persécutés, mais la mémoire d'Auschwitz impose de faire obstacle aux convulsions sanglantes que connaît le monde, et même l'Europe depuis le début des années 90.

L'émergence de ce nouvel ordre ou désordre international exige à tout le moins des moyens de protéger préventivement des millions d'hommes, de femmes et d'enfants, voués à devenir des victimes si un tribunal pénal international permanent n'est pas créé avec son corollaire, une force de police internationale permanente.

Tel était le sens de ma démarche à Pale, où je voulais tenter de *convaincre les chefs des Serbes de* Bosnie, Radovan Karadzic et Ratko Mladic, de se mettre à la disposition du Tribunal international de La Haye (TPI).

La création d'un tribunal pénal international permanent dépend du succès ou de l'échec du TPI sur les crimes commis dans l'ex-Yougoslavie. *Le président* de ce Tribunal, créé en 1993 par les Nations unies, vient d'effectuer une tournée européenne afin de sensibiliser l'opinion et d'obtenir les fonds nécessaires au fonctionnement de l'institution. Quant aux militaires de l'IFOR, mandatés par les Nations unies, ils viennent de laisser passer à travers leurs lignes, sans même tenter de *les arrêter, les principaux inculpés* par le TPI, MM. Karazdic et Mladic.

Ces événements récents illustrent les difficultés que rencontre le TPI dans sa mission, bridé par la volonté de l'IFOR, et derrière elle des nations membres de l'OTAN, de ne pas envenimer la situation en provoquant une reprise des hostilités préjudiciable aux populations de Bosnie, de quelque origine qu'elles soient.

Dans une première phase, la Forpronu a cependant joué, le plus souvent, un rôle de gendarme chargé de s'interposer sans combattre, en spectateur des tragédies sanglantes. La Force de réaction rapide et l'IFOR se sont vu assigner une *mission plus contraignante et plus* efficace : celle de s'opposer, au besoin par la force, aux initiatives belliqueuses des parties en présence et en particulier de l'agresseur serbe.

L'IFOR ne doit pas pour autant se désintéresser du sort de ceux qui ont été inculpés par le TPI. Qui actuellement, à part cette force militaire, sera en mesure dans un futur proche d'appréhender et de transférer à La Haye les inculpés dont la liste (51 noms et 17 photographies) est affichée partout dans la Fédération bosno-croate ?

Si ces inculpés serbes, croates et demain bosniaques musulmans ne comparaissent pas à La Haye, comment l'ONU pourrait-elle créer un *TPI permanent ? Il faut le rappeler* avec force : le TPI n'est pas un tribunal créé par des Etats vainqueurs d'une guerre mais par la communauté internationale. Il pourrait, plus qu'un tribunal créé au coup par coup après la perpétration des crimes, dissuader des criminels politiques potentiels de le devenir effectivement par des crimes de guerre, actes de génocide ou crimes contre l'humanité.

Si les inculpés de l'ex-Yougoslavie ne comparaissent pas à La Haye, comment l'ONU pourrait-elle créer un TPI permanent et une « légion planétaire » qui ne dépendrait que du Conseil de sécurité ?

De la création préalable du TPI permanent dépend en outre l'indispensable création par les Nations unies d'une IFOR permanente. Cette « légion planétaire » ne dépendrait que du Conseil de sécurité des Nations unies et sa mission serait, en cas de conflit entre Etats ou de guerre civile, d'intervenir au besoin par la force pour protéger les populations contre les massacres.

Les éléments de cette « légion » ne seraient recrutés que par les Nations unies, dont ils deviendraient citoyens et dont ils dépendraient directement avec des moyens militaires appropriés. Nul doute que l'importance et la noblesse de leur mission humanitaire de protection préventive ne parviendraient à forger chez ces légionnaires des Nations unies un esprit de corps et un idéal assez puissants pour qu'ils soient prêts à se sacrifier à cette mission et non, comme ce fut le cas lors des exécutions massives de Srebrenica ou dans le cas du meurtre du vice-président bosniaque, à se mettre à l'abri.

***Serge Klarsfeld** est avocat.*

Vers une défense nouvelle

Suite de la première page

De grands pôles français vont se constituer, à l'image du rapprochement entre Dassault et Aerospatiale. Ils deviendront, à l'instar des grandes entreprises comparables, en Allemagne et en Angleterre en particulier, les piliers des groupes européens indispensables pour se battre à armes égales avec nos concurrents américains.

Dans la même logique européenne s'inscrit la priorité que nous accordons, en coopération *avec nos partenaires, à la prévention* des crises, au développement du renseignement et de l'observation spatiale.

Notre dissuasion elle-même passe d'une ère à une autre. Nous avons assuré, grâce à l'ultime campagne d'essais nucléaires, sa fiabilité et sa crédibilité futures. L'articulation de nos forces en deux composantes modernisées est à la fois une garantie essentielle pour notre indépendance et un atout stratégique majeur pour l'Europe qui se construit.

Mais l'axe essentiel de cette profonde mutation de notre défense, c'est la volonté de regarder la réalité en face. Pour n'être pas strictement militaires, les menaces auxquelles nous sommes confrontés sur le territoire national n'en sont pas moins redoutables : terrorisme, *mafias, manipulations financières* ou médiatiques. Il est donc normal qu'aujourd'hui la notion de sécurité se conjugue avec celle de défense pour la protection du territoire national. Il appartient au premier rang à la gendarmerie nationale d'assumer cette mission. Ensuite, gardons-nous de confondre les moyens et les fins en sacralisant les habitudes et les instruments. Ne transformons pas le nécessaire débat sur la défense en querelle des anciens et des modernes. Comme l'a souligné le président de la République, l'« *armée est un corps vivant qui évolue au rythme des missions que lui confie la nation* ».

Les nouvelles conditions de notre propre sécurité, mais aussi notre engagement pour la paix dans le monde, impliquent de plus en plus souvent l'emploi de nos forces à l'extérieur du territoire national. Le développement de nos capacités de projection de puissance constitue donc l'élément-clé de la réforme. La guerre du Golfe, mais aussi la Bosnie, ont révélé les limites de notre système actuel. A l'évidence, l'armée de conscription ne répond pas aisément à la nécessité de disposer de forces immédiatement disponibles, aguerries et tirant le meilleur parti des *techniques les plus sophistiquées.* Historiquement, la nation en armes est indissociable de la levée en masse et de la défense de nos frontières terrestres. Désormais, le nombre n'est plus un facteur déterminant pour garantir au mieux les intérêts du pays et sa sécurité. C'est pourquoi la France sera dotée, dans six ans, d'une armée professionnelle.

C'est le temps nécessaire pour construire une armée plus moderne, plus forte, plus apte à servir la France, ses intérêts et ses responsabilités mondiales ; c'est le délai indispensable pour rendre notre industrie de défense plus forte, plus compétitive, plus européenne ; c'est le rythme convenable pour accompagner, dans cette immense transformation, l'adaptation, la formation ou la reconversion des hommes.

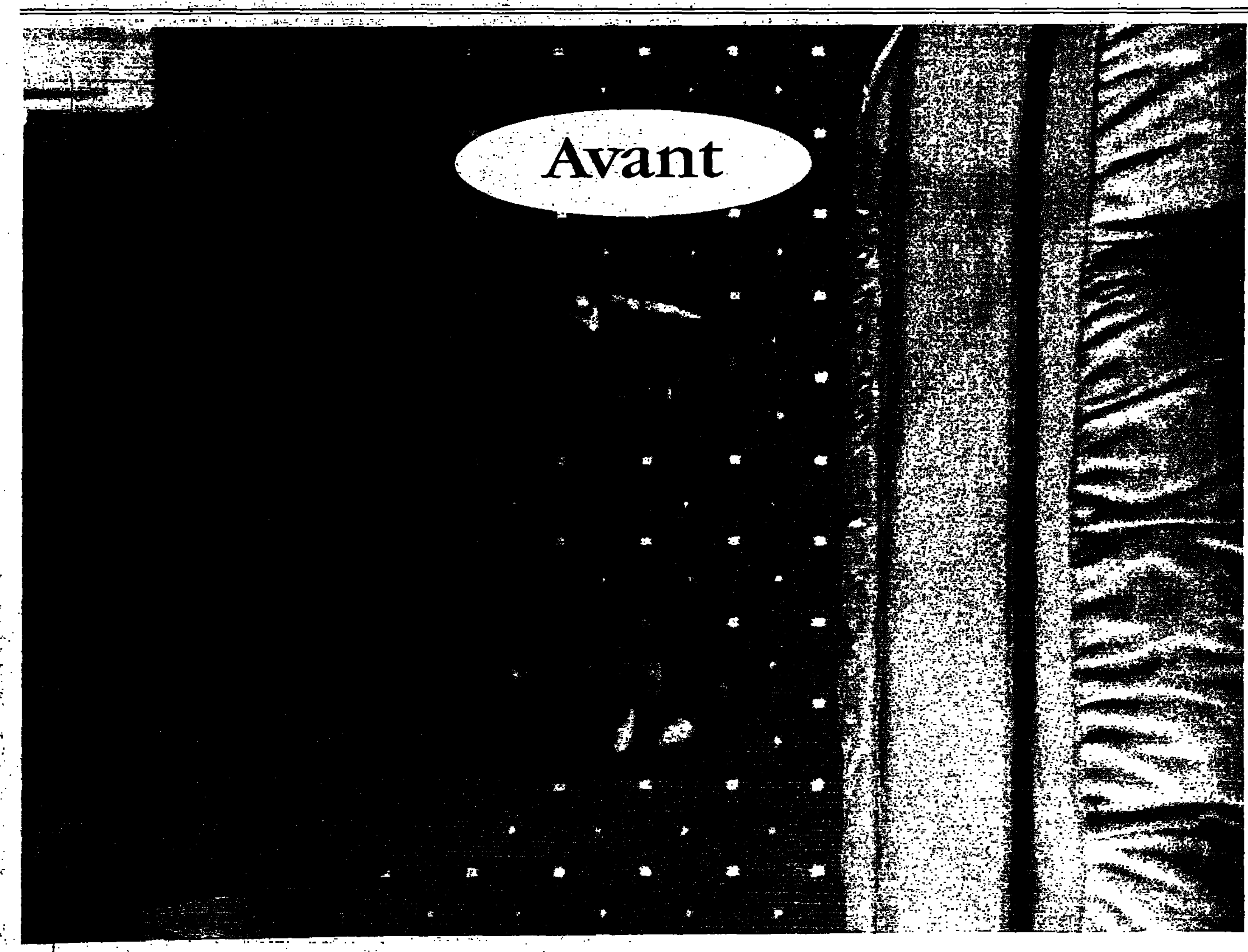
Mais c'est dès aujourd'hui, alors que le choix de l'armée professionnelle implique la disparition du service militaire dans sa forme actuelle, que s'ouvre un grand débat : y a-t-il un avenir pour un service national rénové ? Ce n'est pas un débat militaire technique, ni même politique au sens classique du terme : ce qu'il met en jeu, c'est la nature même du pacte républicain, le lien qui unit le citoyen à la nation. La République appelle-t-elle une obligation de servir avant l'entrée dans la vie active ou doit-on s'en remettre au volontariat ? Peut-on, à travers un service réorganisé autour de trois pôles de sécurité, de solidarité, de coopération internationale et humanitaire, restaurer le terme le plus idéal mais le plus nécessaire de la devise républicaine : *la fraternité ? Ces questions* sont ouvertes ; tout reste à imaginer et à choisir.

La République appelle-t-elle une obligation de servir avant l'entrée dans la vie active ou doit-on s'en remettre au volontariat ? Tout reste à imaginer et à choisir

Mes convictions, dans ce débat, c'est que la première force d'une démocratie est le goût de vivre ensemble ; que l'adhésion de tous à une citoyenneté partagée est le socle de l'esprit de défense ; que celui-ci est la condition de l'indépendance et de la liberté d'un peuple.

Avec le modèle d'armée présentée par le chef de l'Etat, nous tournons une page dans l'histoire de notre défense. C'est une réforme à la dimension de la société et de la nation. Comment ne pas songer aux dernières phrases de *Vers l'armée de métier* : « *Si cette refonte nationale devait commencer par l'armée, il n'y aurait là rien que de conforme à l'ordre naturel des choses. Non seulement parce que la force reste plus nécessaire que jamais aux nations qui veulent vivre, mais aussi pour cette raison que le corps militaire est l'expression la plus complète de l'esprit d'une société.* »

Charles Millon



Lester R. Brown, président du Worldwatch Institute de Washington

« La guerre entre l'homme et la Terre est d'ores et déjà engagée »

Pour le responsable du principal centre international de recherche écologique, l'offre en ressources naturelles, alimentaires notamment, ne peut plus satisfaire la demande croissante des besoins de l'humanité. Une crise inédite, qui oblige à concevoir un autre mode de civilisation

« Le résultat de vos recherches vous fait dire que l'humanité est entrée dans une situation historique inédite. En quoi *"le monde se trouve-t-il face à un futur très différent de son passé récent"* ?

– Nous sommes parvenus à un tel point d'augmentation des besoins humains que nous avons atteint les limites des ressources disponibles pour les satisfaire. Cette collision avec les limites du développement provoque une déstabilisation majeure de nos sociétés. C'est ainsi, par exemple, que la demande accrue en produits de pêche ou de pisciculture – dont le total des prises est égal à la production de viande bovine et de volailles réunies – dépasse désormais les capacités de renouvellement des ressources halieutiques, faisant diminuer régulièrement les disponibilités par habitant et multipliant les conflits sur les droits de pêche. On compte plus de conflits de la mer sur la seule année 1995 que pendant tout le XIXe siècle ! Et qui dit produit plus rare dit produit plus cher. Aux Etats-Unis, auparavant, les pauvres qui ne pouvaient pas s'offrir de la viande mangeaient du poisson. Aujourd'hui, le poisson est plus cher que la viande. Si bien que, désormais, les pauvres ne mangent ni l'un ni l'autre.

» On peut faire la même observation à propos des réserves d'eau potable ou des excès d'émission de gaz à effet de serre. Pour la plupart des données fondamentales, les limites sont atteintes et la nature commence à imposer celles-ci à l'homme. A l'aube du troisième millénaire, le dilemme humain tient au fait que les systèmes de production et de développement ne marchent plus et qu'on n'a pas inventé de nouvelle formule pour les remplacer.

– Quel est le principal facteur de ce déséquilibre ?

– L'écart entre l'essor démographique et l'offre économique. Avec 90 millions d'individus supplémentaires chaque année sur la planète, la demande croît de manière vertigineuse alors que l'offre de ressources ne peut augmenter au même rythme. La « capacité de charge » de la planète ne résistera pas au rythme effréné de la croissance démographique, qui situerait la population mondiale à 12 milliards d'habitants, le double d'aujourd'hui, dans cinquante ans. A la conférence du Caire de septembre 1994, la communauté internationale en est convenue et a adopté un programme d'action dont l'objectif est de stabiliser la population entre 8 milliards et 10 milliards. C'est l'initiative la plus audacieuse jamais entreprise par les Nations unies. Il n'est pas sûr qu'elle réussisse.

– Ce décrochage structurel de l'offre par rapport à la demande caractérise selon vous la crise écologique, laquelle précipiterait d'autres crises...

– La crise écologique, ce n'est pas seulement la dégradation de notre environnement naturel. C'est un élément décisif de déclenchement ou d'accélération du déclin économique et de la désintégration sociale. Le "stress écologique" explique largement les conflits récents en Somalie, à Haïti ou au Rwanda. Dans ce dernier pays, par exemple, la population est passée de 2,5 à 8,8 millions en moins de cinquante ans. Malgré des progrès considérables, la production céréalière par tête a diminué pratiquement de moitié. La pénurie de terres s'est accrue, les petits lopins ont été divisés à chaque génération et la quantité d'eau a diminué. Il faut comprendre la désespérance qui s'empare des sociétés agraires lorsque la croissance démographique dépasse les capacités de charge du pays. De même que la foudre, tombant sur une forêt, a plus de chance de déclencher un incendie lorsqu'il fait chaud et sec, un conflit ethnique a plus de chance d'éclater dans une situation de tension sous-jacente exacerbée par le manque de nourriture et de moyens d'existence.

» Dans de plus en plus de pays, les effets économiques de l'épuisement du capital naturel et de la pollution provoquent la diminution de la production, la perte d'emplois et la baisse des exportations. Il y a un lien intrinsèque entre les ressources naturelles et l'économie globale, entre la santé de la Terre et celle de la société des hommes. Il est impensable et impossible que l'humanité maintienne ce rythme d'autodestruction en continuant à appauvrir les sols, à déboiser la planète, à vider les océans, à rejeter des gaz dans l'atmosphère et à ajouter chaque année quelque 90 millions d'individus à nourrir.

– Sinon ?

– Sinon on va assister à une guerre d'un nouveau type : celle qui opposera la terre à ses 8, 10 ou 12 milliards d'habitants dans un avenir proche. Quelle forme celle-ci prendra-t-elle ? Une manifestation épidémiologique avec le développement de maladies d'origine environnementale ? Une augmentation de certains types de cancer ? L'effondrement d'écosystèmes locaux, ce qui rendra la vie impossible dans de vastes régions du monde ? L'extension de la désertification ? La disparition d'espèces végétales et animales indispensables à la survie de l'homme ? Un dérèglement climatique global ? Personnellement, je pense que le principal indicateur économique qui révèle que la guerre entre l'homme et la Terre est d'ores et déjà engagée est celui de la crise alimentaire. Les zones où la nourriture manque sont en augmentation, soit à cause de la baisse des productions, soit en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires.

– Depuis plusieurs années, vous vous inquiétez en effet d'une possible pénurie alimentaire. La baisse des récoltes et des stocks à l'échelle mondiale, l'envolée du cours des céréales, le maintien de chiffres de malnutrition à un haut niveau suffisent-ils cependant à vous donner raison ? N'est-ce pas un problème conjoncturel d'ajustement ? Peut-on raisonnablement imaginer, au XXIe siècle, un grand bond en arrière de l'humanité avec un retour en force de la famine ?

– Nous entrons dans une période où la sécurité alimentaire n'est plus assurée : les paysans du monde ne peuvent plus compter sur l'aide des pêcheurs du monde pour nourrir la population du monde. Chacun de leur côté, ils ont atteint les limites de leur rôle productif. Au moment où les capacités de pêche touchent leur plafond, le rythme de croissance de la production de céréales ne cesse de ralentir. Il ne s'agit pas d'un accident conjoncturel, dû au gel de terres en Europe et aux Etats-Unis. La tendance est à l'œuvre depuis 1990. Elle entraîne une moindre quantité de graines disponible par habitant et une baisse historique des stocks. Après quarante ans de croissance ininterrompue, on assiste à une inversion brutale de courbe.

– Ce retournement de tendance ne peut-il être cependant compensé par les progrès technologiques ?

– Au cours des dernières décennies, deux facteurs ont permis à l'agriculture d'avoir un taux de croissance systématiquement plus élevé que celui de la démographie : les progrès de l'irrigation et l'augmentation du rendement des cultures grâce aux engrais et aux pesticides. Or, aujourd'hui, il n'y a plus de capacités d'accroissement de la quantité d'eau douce pour l'irrigation : les deux tiers des quantités sont déjà consacrées à l'agriculture et, de Pékin à Los Angeles, de plus en plus de ressources sont détournées au profit de l'approvisionnement des villes ; le pompage des nappes et des rivières est à son maximum et le cycle hydrologique ne peut pas être accéléré. De même, on constate que l'augmentation des fertilisants chimiques ne permet plus d'accroître les rendements. On a atteint le seuil physiologique des « rendements soutenables ». Voilà dix ans, par exemple, que l'augmentation des rendements est nulle au Japon. C'est pourquoi la consommation mondiale d'engrais rapportée au nombre d'habitants ne fait que baisser depuis 1989. Une baisse parallèle à celle des disponibilités céréalières par habitant.

» La réponse traditionnelle – intensification chimique et irrigation – ne correspond plus aux capacités naturelles. Il faudrait plus de terres cultivables. Or nous nous heurtons là à une autre limite : sauf à abattre les forêts, il n'y a quasiment plus de possibilité d'extension du domaine arable. Celui-ci, au contraire, se restreint en raison des progrès de la désertification et de l'urbanisation. Il faudrait également que les agronomes découvrent de nouvelles souches de blé, de riz et de maïs, répondant mieux aux engrais. Or, contrairement aux années précédentes, les derniers travaux ne sont guère encourageants en ce domaine. Voilà un « challenge » dont peu de dirigeants politiques sont conscients.

» Nous sommes entrés sans tambour ni trompette dans une ère nouvelle, grosse d'incertitudes quant à la manière dont on pourra nourrir une population toujours croissante. La crise alimentaire va entraîner, sinon des disettes, de spectaculaires hausses de prix. Les choses vont donc devenir très difficiles dans les pays où les familles dépensent les trois quarts de leur revenu à se nourrir. Ce sont justement les pays les plus peuplés. Les dirigeants du monde comprendront-ils que, derrière la crise écologique, c'est la stabilité économique et politique de la planète qui est en question ?

– Le boom économique chinois constituerait paradoxalement un facteur aggravant...

– Grâce à la croissance économique et à l'augmentation des sa-

> « A l'aube du troisième millénaire, le dilemme humain tient au fait que les systèmes de production et de développement ne marchent plus et qu'on n'a pas inventé de nouvelle formule pour les remplacer »



MUTATIONS
L'industrie automobile française prend ses distances avec le tout-robot page IV



PORTRAIT
Michel Théry, délégué général de l'ANEI page III

Le Monde des INITIATIVES

MARDI 27 FÉVRIER 1996

METIERS



DEMAIN DANS INITIATIVES EMPLOI
Les artistes à l'ère du virtuel

ANNONCES CLASSÉES
de la page VI à la page X

L'entreprise découvre les psychologues



SELÇUK

Ils sont 20 000 à exercer en France. 15 % d'entre eux travaillent dans des sociétés privées où ils jouent un rôle croissant

NE dites pas à mon patron que je suis psychologue, il me croit consultant en ressources humaines ! Aussi caricaturale soit-elle, la formule résume bien l'état d'esprit de ces psychologues qui exercent, de plus en plus nombreux, en entreprise. *« Psychologue ? ça ne se dit pas*, confesse, un brin honteuse, Liliane, en dépit de son DESS de psychologie et de ses dix-sept ans d'expérience. *Officiellement, je suis consultante senior dans un cabinet de conseil en gestion des ressources humaines. Même si ça m'a été très utile au fil de ma carrière, la psychologie n'est pas une formation qu'on met en avant, parce que ça fait peur ! »* Les images d'Epinal qui mettent dans le même sac psychologues, psychiatres, psychanalystes et autres thérapeutes sur le divan ont la vie dure. A telle enseigne que les entreprises se montrent toujours aussi réticentes à inscrire des postes de psychologue dans leur organigramme. *« Lorsque je cherchais du travail, je ne me présentais pas comme psychologue, mais comme consultante »*, se souvient Sandrine, vingt-cinq ans, qui travaille depuis six mois au cabinet d'outplacement Lennox Conseils à Lyon. Un témoignage qui n'étonnera pas Patrick Cohen...

Secrétaire général adjoint du Syndicat national des psychologues (SNP), il distingue deux grandes familles de psychologues en entreprise : *« Ceux qui revendiquent leur titre, et ceux qui le mettent en berne. »* Sur les 20 000 psychologues actuellement en exercice en France, environ 15 % sont employés par une entreprise privée, le secteur santé, sanitaire et social drainant toujours à lui seul 60 % des effectifs, 20 % travaillant dans l'éducation et 5 % en libéral (dont les actes ne sont pas remboursés par la Sécurité sociale). Prenant acte de ce qu'il appelle *« la frilosité des grandes sociétés à embaucher des psychologues »*, Patrick Cohen estime que les jeunes diplômés doivent désormais *« savoir convaincre leur futur employeur de la pertinence de leur projet professionnel »*. Maître de conférences à l'université d'Aix-Marseille, Françoise Caron ne dit pas autre chose : *« A la sortie de l'université, c'est la galère pour tous, y compris pour les très bons. Mais ceux qui trouvent du travail l'obtiennent parce qu'ils ont su le créer, c'est-à-dire qu'ils ont réussi à se montrer suffisamment convaincants pour emporter la décision d'un directeur de clinique ou d'un directeur de ressources humaines. Un petit jeu auquel ce ne sont pas les plus brillants qui réussissent, mais les plus débrouillards. »*

La course à l'emploi pour les quelque deux mille diplômés qui se retrouvent chaque année sur le marché du travail, dûment nantis de leur diplôme bac + 5, est d'autant plus âpre que les places sont rares. Un psychologue sur quatre serait au chômage aujourd'hui, sans parler de ceux qui finissent par bifurquer vers des postes d'éducateur. Terre d'élection traditionnelle des psychologues, les hôpitaux et les institutions sanitaires et sociales, qui emploient près des deux tiers des effectifs de la profession, n'embauchent qu'un nombre très limité de jeunes diplômés. Crédits insuffisants, pyramide des âges particulièrement défavorable (la moyenne d'âge des professionnels en exercice dans ce secteur tournant autour de quarante ans; les départs à la retraite ne sont pas légion) : les causes du marasme sont bien connues.

La situation semble en revanche moins figée et plus prometteuse dans les entreprises. Gestion des conséquences – au niveau humain – d'un plan social, établissement de bilans de compétences, activités de recrutement (élaboration d'épreuves de sélection, de tests...), réinsertion de personnes en grande difficulté (Rmistes, toxicomanes...), formation professionnelle, constituent autant d'activités dans lesquelles les psychologues seront amenés à jouer un rôle croissant à l'avenir, qu'ils agissent en interne ou pour des cabinets. *« Les bureaux de conseil en ressources humaines et en outplacement, les centres d'insertion professionnelle pour les jeunes ou pour les handicapés fournissent l'essentiel des débouchés aujourd'hui »*, confie Fatiha Bahraoui, coprésidente de la commission emploi de la Société française de psychologie (SFP).

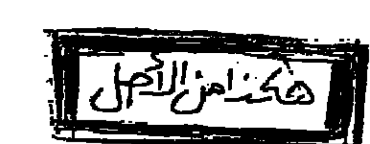
Philippe Baverel

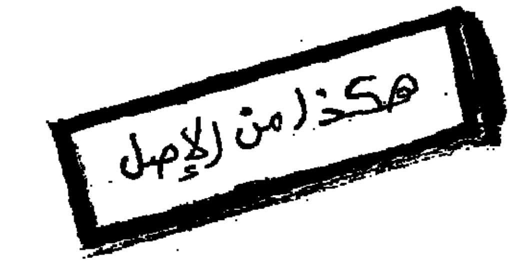
lire la suite page III

Un titre protégé

Conformément à la loi du 25 juillet 1985, complétée par les décrets du 22 mars 1990 et du 27 mars 1993, l'usage du titre de « psychologue » est réservé aux titulaires d'un diplôme *« sanctionnant une formation universitaire fondamentale et appliquée de haut niveau en psychologie préparant à la vie professionnelle »*. Outre la licence et la maîtrise de psychologie, les impétrants doivent pouvoir justifier d'un DESS ou d'un DEA – comportant un stage professionnel de quatorze semaines – en psychologie, ou du diplôme de psychologie délivré par l'Ecole des psychologues praticiens de l'Institut catholique de Paris, ou encore du diplôme de psychologue du travail délivré par le Conservatoire national des Arts et Métiers.

Enfin, la loi de 1985 prévoit que l'usurpation du titre de psychologue est punie des peines prévues par le code pénal. Une disposition saluée comme un *« grand pas en avant »* par tous les professionnels qui se souviennent – à l'instar de Patrick Cohen, secrétaire général adjoint du Syndicat national des psychologues – que, jusque-là, *« n'importe qui pouvait se prétendre psychologue »*.





Grâce à Internet, l'ESCP a engagé un partenariat avec des universités anglo-saxonnes

Les cyber-étudiants s'initient, à partir de cas fictifs, au management interculturel, au travail coopératif à distance, et découvrent l'auto-apprentissage

EDOUARD et Benjamin sont étudiants à l'Ecole supérieure de commerce de Paris (ESCP) où ils suivent un mastère en management des systèmes d'information. Un des enseignants, Sergio Vasquez-Bronfman, propose un cours sur les nouvelles technologies de l'information qui comporte des objectifs pédagogiques bien précis. Quelles innovations les autoroutes de l'information peuvent-elles apporter dans l'enseignement ? Comment préparer, dès aujourd'hui, l'étudiant aux conditions de travail de demain ?

L'idée d'un partenariat avec des universités anglo-saxonnes naît donc à la rentrée 1993, pour aboutir un an plus tard. L'ESCP, la City University School de Londres et la California State University (Long Beach) se connectent à partir d'un serveur situé aux Etats-Unis. Chaque étudiant a sa propre adresse électronique (e-mail).

A partir d'un cas fictif – une entreprise (Raveau) souhaitant se recentrer dans le secteur de l'environnement –, les étudiants français, par groupes de deux, travaillent à distance avec une équipe de six consultants en herbe de l'université de Londres. Il s'agit de construire une alliance stratégique avec la holding anglaise (Trent). Pour ce faire, une harmonisation du système d'information (mise en commun de bases de données) s'impose. Entre les cours, chaque équipe recherche les informations, échange des propositions avec l'équipe de consultants d'outre-Manche. Les deux groupes découvrent les codes de l'Internet ou « netiquette ». Autre source d'étonnement : le vocabulaire. L'expression « *ASAP* », couramment employée par les cybernautes, n'est pas un code quelconque d'accès, mais les initiales de « *As soon as possible* » (le plus tôt possible). Sur le fond, le travail coopératif à distance implique une démarche de réflexion spécifique. « *Avant d'envoyer un compte rendu aux Anglais, toute une phase de retraitement de l'information s'impose. Il ne s'agit pas seulement d'expédier un simple message, mais une communication synthétique efficace. C'est le plus difficile* », souligne Edouard Dubruel. Et son collègue d'ajouter que, « *en aucun cas, la communication à distance ne saurait remplacer le contact réel* ». Les étudiants sont mis en situation professionnelle, le cours permettant de faire le point à chaque étape : « *Le binôme gère un projet sur une assez longue période (cinq mois). Il est composé d'étudiants de formations différentes et de compétences complémentaires. Par exemple, Benjamin a une formation d'ingénieur, tandis qu'Edouard vient d'un Institut d'études politiques* », observe Sergio Vasquez-Bronfman.

Deuxième forme de partenariat : le débat (via le forum électronique) sur le harcèlement sexuel dans l'entreprise. Véritable phénomène de société aux Etats-Unis, le sujet a été proposé par Ralph Lewis, professeur de gestion des ressources humaines à la California State University. A partir d'un court récit décrivant les relations entre une employée de banque (Nancy) et son directeur (Sam), les étudiants débattent sur l'existence ou non de harcèlement sexuel. Le résultat est spectaculaire : schématiquement, ce qui, pour les Français, constitue un simple rapport de séduction, est perçu comme un véritable harcèlement sexuel par les Américains. Les Anglais sont plus nuancés... « *Les cadres, demain, travailleront dans une entreprise mondiale. L'idée est donc de les sensibiliser dès aujourd'hui au management interculturel : comment les différences de mentalités, d'une société à l'autre, jouent sur les rapports humains dans l'entreprise* », explique Sergio Vasquez-Bronfman. Influences qu'une étudiante en troisième année de l'ESCP, Catherine Barba, a pu vérifier sur place, lors d'un stage réalisé aux Etats-Unis. « *Les contacts hommes-femmes sont beaucoup plus réservés dans une entreprise américaine* », observe-t-elle...

Sergio Vasquez-Bronfman propose enfin une sensibilisation au commerce électronique, aux nouvelles règles de concurrence qu'il suscite.

Évolution du trafic sur le réseau Renater
en gigaoctets

(Axe : 0 – 500 – 1000 – 1500 – 2000 – 2500 – 3000 – 3500)

Le réseau de télécommunication Renater a pour vocation de véhiculer les informations que s'échangent des chercheurs et des enseignants. Renater connaît un trafic en forte croissance.

ENTHOUSIASME ET SCEPTICISME

Autre école, autre initiative. L'Ecole supérieure de commerce de Pau (ESC) mise sur l'interaction élèves-enseignants-technologie et « *non pas sur la seule consommation de multimédias, type CD-ROM, prêts à l'emploi, trop réducteurs* », explique Pierre Aliphat, professeur de systèmes d'information à l'ESC. Depuis la rentrée 1995, un cas pratique (en interne) sur Internet, permet de simuler le travail d'un cabinet d'assurances. Les étudiants sont répartis en groupes correspondant à quatre postes de travail : accueil, comptabilité, sinistres, clientèle professionnelle et litiges. « *Au début, les étudiants ont eu du mal à retrouver l'information nécessaire à la résolution des problèmes, disséminés sur quatre bases du logiciel* Notes », raconte l'enseignant. Leurs premières réactions, un mélange d'enthousiasme et de scepticisme. Mais Internet a ses limites : le réseau national Renater (Réseau de la recherche et de l'enseignement, d'un débit de 2 mégabits par seconde) enregistre un trafic croissant qui empêche un travail efficace en heure de pointe, en particulier l'après-midi. Le cas pratique a donc lieu le matin... en attendant de meilleures performances du réseau ! A la rentrée 1996, l'ESC va nouer un partenariat avec une université américaine... virtuelle, la Virtual on-line university, qui propose des formations à distance type MBA !

Pour terminer ce tour d'horizon, une visite à l'EAP (Ecole européenne des affaires) implantée sur quatre sites : Paris, Berlin, Oxford et Madrid. Les étudiants reçoivent une formation de trois ans, chaque année sur un site différent. Des outils de communication interne (Lotus notes) et externes (Internet) ont été mis en place pour que les étudiants gardent le contact entre eux, ainsi qu'avec l'équipe pédagogique. Gregory Miezelis, professeur d'anglais, suit depuis Paris les *home works* de ses étudiants. Marie-Catherine Weil, qui enseigne en première année les outils informatiques, raconte une expérience intéressante : à Oxford, le cours d'informatique est assuré par trois de ses anciens élèves qui ont repris son propre cours... en l'améliorant même, reconnaît-elle avec plaisir. « *J'ai transmis le flambeau à distance. Exactement les objectifs que nous visons : rendre les étudiants plus autonomes et favoriser l'auto-apprentissage.* »

Clarisse Fabre

Université virtuelle

La Virtual On Line University (VOU) est une association américaine fondée en juin 1994 par William Painter et située à Columbia (Missouri). Elle a pour vocation de promouvoir l'enseignement à distance depuis les classes primaires jusqu'aux études supérieures. Au printemps 1995, elle a créé sa propre université, Athena University, sur le même site. Celle-ci propose une large gamme d'enseignements, depuis les sciences humaines jusqu'aux beaux-arts en passant par l'informatique. Au total, 350 matières sont proposées, et ces enseignements concernent aujourd'hui environ 300 étudiants.

A télé-enseignement, télé-professeurs : les étudiants peuvent communiquer avec un tuteur par le campus électronique. La VOU propose également des services éducatifs ou du conseil aux écoles et universités partenaires. Le 29 mars 1996, William Painter sera l'un des invités de la journée intitulée « L'information au service de vos métiers », qui aura lieu à l'ESC Pau, futur partenaire de la VOU à la rentrée de 1996.

Avoir vingt ans dans le bâtiment

Les jeunes ont souvent l'impression d'être une main-d'œuvre offerte « en promo »

CE sont des jeunes qui apprennent le carrelage et la maçonnerie dans le cadre de contrats de qualification. Ils passent donc leur temps alternativement en entreprise puis en centre de formation. En ce début de février, le centre accueille des débutants qui n'ont encore travaillé qu'un mois en entreprise. Pour eux, tout est neuf. Ils ne sont qu'un petit groupe, car les volontaires pour ce type de travail ne courent pas les rues. Mais ils s'y sont mis de bon cœur. L'un a été un temps manœuvre en usine, les autres ont commencé par apprendre la chaudronnerie, la mécanique, la coiffure. Et de ces premières expériences professionnelles, ils en ont tiré au moins une leçon : ils ne supportent pas les formes de travail répétitives et figées. « *J'avais envie d'un métier qui bouge, qui donne l'occasion de faire chaque jour du nouveau* », explique Vincent. Pierrick, lui, apprécie que, dans le bâtiment, on ne pointe pas, qu'on ait rarement un « *chef sur le dos* » et que le travail fasse naître des « *œuvres* » durables. Quant à Pedro, il aime l'« *esprit de chantier* ». Ils disent avoir été bien accueillis dans leurs entreprises respectives et ont le sentiment que le fait d'avoir eu le courage d'opter pour un métier dur leur vaut l'estime de leurs patrons.

Quelques jours plus tard, c'est un groupe d'« anciens » qui leur succède au centre. Eux, ont déjà vécu un an l'alternance, et leur regard sur le monde du bâtiment en est marqué. Leur goût pour la spécialité qu'ils apprennent est intact : « *Un beau métier et un travail intéressant... Quand on a fini de carreler une pièce, on a plaisir à voir ce qu'on a fait.* » Surtout quand on a posé certaines des très belles céramiques qui se font aujourd'hui : « *C'est un peu de l'art quelque part.* »

Mais, en même temps, leurs critiques sont vives. Ils ne se plaignent qu'exceptionnellement de la dureté du métier, indéniable. Ils en ont pris leur parti. Les intempéries ? « *Quand on est bien équipé, on s'y habitue.* » Casser des murs, manipuler des gravats, travailler au marteau-piqueur ? « *Il faut bien que cela se fasse.* » Ils ne rechignent donc pas à faire des tâches de manœuvre plusieurs heures par jour. Mais à une condition : « *que le contrat soit tenu* », c'est-à-dire qu'à un moment donné de la journée, quelqu'un prenne le temps de leur enseigner les gestes du métier, avec tout le soin nécessaire pour leur permettre de devenir de bons professionnels.

> « Quand on a fini de carreler une pièce, on a plaisir à voir ce qu'on a fait »

« *Les jeunes sont motivés*, dit Marc. *Mais il faut leur ouvrir la porte. Dans le sens où on dit : ouvrir la cage aux piseaux...* » Selon eux, c'est très rarement le cas. Du coup, ils ont le sentiment de n'intéresser l'entreprise qu'en tant que main-d'œuvre peu coûteuse ou offerte « en promo ». « *Il faudrait*, analyse Daniel, *que les patrons se souviennent que la plupart de leurs ouvriers sont âgés et partiront en retraite avant longtemps. Alors, ils n'auront plus personne sur qui compter. Sauf s'ils ont fait l'effort de former correctement des jeunes.* »

Marie-Claude Betbeder

e n b r e f

■ **FORUM DES FORMATIONS.** Un Forum français des formations ouvertes et à distance (FFFOD) *vient d'être créé par treize entreprises et* organisations, dont l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), le centre Inffo, la CFDT, Bull, le groupe CESI, EDF-GDF, la Fédération de la formation professionnelle (FFP). Constitué en association, ce forum a pour vocation de regrouper l'ensemble des professionnels et partenaires concernés par les domaines des formations à distance et du multimédia (organismes de formation publics et privés, éditeurs, opérateurs, centres d'information, entreprises utilisatrices, partenaires sociaux), afin de favoriser des échanges réguliers et de permettre l'élaboration de propositions de développement de ces types de formations. Cette initiative répond également au souci de doter la France d'une instance nationale qui puisse la représenter au sein de l'Union européenne et sur le plan international.
FFFOD, 297, rue de Vaugirard, 75015 Paris.

Les vendeurs des grandes maisons vivent le luxe par procuration

Le prestige des griffes rejaillit sur ceux qui en font le commerce. Ambassadeurs d'une marque, ils côtoient un monde à part

DANS l'univers feutré du luxe, on préfère parler de « maisons » plutôt que d'entreprises, et l'on aime dire des vendeurs qu'ils sont les « *ambassadeurs d'une marque* ». Vendre du luxe, c'est d'abord appartenir à un monde à part, un monde où les prix se déclinent fréquemment en milliers de francs et où les produits se vendent autant – si ce n'est plus – pour les valeurs qu'ils véhiculent que pour leurs qualités intrinsèques. Résultat : les vendeurs s'en trouvent métamorphosés, comme auréolés de la notoriété et du prestige de la marque qu'ils sont chargés de promouvoir. « *Dans le luxe, nous sommes tous plus ou moins amoureux de nos produits, de nos maisons, de leur histoire... On est toujours très fier de dire où l'on travaille* », confie Marie-Hélène Rouquier, trente-quatre ans, ancienne vendeuse devenue directrice de boutique chez Puiforcat, société spécialisée dans les arts de la table.

« *Personnellement je trouve cela très valorisant, de travailler chez Lancôme et je sais que mes collègues sont comme moi* », renchérit Thierry, dans la maison depuis treize ans. « *Aujourd'hui, je ne conçois absolument plus d'évoluer dans un autre secteur que celui du luxe* », ajoute encore Christophe Champigny qui a rejoint Lancôme il y a six mois après avoir passé six ans chez Yves Saint Laurent. Au-delà de ces lettres de noblesse liées au produit, les vendeurs du monde du luxe font également l'objet, ces dernières années, d'une attention toute particulière émanant de leurs employeurs. En effet, après la croissance dorée des années 80, ces années où, comme le résume Catherine Lavergne, directrice des boutiques Christian Dior en Europe, « *les produits s'achetaient sans avoir besoin d'être vendus* », les ventes ont désormais tendance à plafonner.

Le secteur a aussi beaucoup évolué, touchant de plus en plus un public hétérogène : « *Le luxe s'adresse de moins en moins à une catégorie sociale et constitue désormais une part de rêve accessible à des personnes de plus en plus variées* », résume Liesbeth Moreaux, secrétaire générale du Comité Colbert, association qui rassemble soixante-quinze entreprises du secteur du luxe et qui a pour mission de promouvoir leur image et leur savoir-faire à l'étranger. Les consommateurs, à la recherche d'un produit huppé, sont de plus en plus nombreux à franchir la porte de ces boutiques cossues. Ils sont aussi de plus en plus demandeurs de conseils, d'écoute, d'attention. « *Les clientes ont souvent envie de se confier, d'être bichonnées. Aussi nous privilégions énormément le contact, nous prenons du temps pour les écouter, leur faire essayer un soin ou les gâter avec des échantillons. Même si elles n'achètent pas dans l'immédiat, on sait qu'elles reviendront* », assure Thierry, qui officie au stand Lancôme des Galeries Lafayette. « *Une vente dure au minimum un quart d'heure à vingt minutes. Sans parler de cérémonial, je crois que le client s'attend à ce que l'on prenne le temps de lui montrer les modèles, de le conseiller* », confirme Marie-Hélène Rouquier.

Côté recrutement, si le goût de la vente et l'expérience dans ce secteur comptent davantage que le diplôme, l'apparence physique joue en revanche un rôle déterminant. « *Il ne s'agit pas de n'embaucher que des mannequins, mais de réussir à trouver des personnes souriantes, plutôt extraverties, ayant de l'allure et dégageant un certain charme* », indique Sophie Leservoisier, responsable emploi-formation chez Hermès. « *Moi, je veux des vendeuses qui possèdent un look, des filles qui ont un sens inné de leur présentation et dont on sait d'emblée qu'elles ne seront pas inhibées par la marque* », précise Catherine Lavergne qui, pour les boutiques Dior, recrute généralement des personnes possédant le bac et parlant deux langues étrangères, dont l'anglais.

FORMATION INTERNE

Une fois recrutés, les vendeurs bénéficient dans bon nombre de maisons d'une formation interne aux produits, afin de pouvoir transmettre aux clients des informations sur leur fabrication, leur histoire, les matières utilisées... parce que, comme le souligne une brochure du Comité Colbert, dans ces métiers, « *la soie peut être du gazar, de l'organza, du taffetas, de la faille, de la mousseline, du doupion...* ». Parce que aussi, comme l'explique Thierry, « *on vend des soins de plus en plus techniques à des clientes de mieux en mieux informées. Si nous ne savons pas répondre, nous ne pouvons pas être crédibles* ».

Pour valoriser encore davantage le statut de ces vendeurs haut de gamme, le Comité Colbert a mis sur pied en 1992 une formation réservée aux salariés les plus motivés. Au programme, cinq sessions de deux jours réparties sur huit mois pour aider les vendeurs à prendre du recul (visites de musées, rencontres de créateurs, cours de vente, réflexion sur leur métier...). « *Ça m'a permis de sortir des murs de ma boutique et de prendre conscience de la place du luxe sur le plan national mais aussi international* », constate Marie-Hélène Rouquier, qui a fait partie de la toute première promotion. Une façon d'élargir l'horizon et aussi de peaufiner l'identité de ces vendeurs pas comme les autres.

Nathalie Mlekuz

A la frontière de deux univers

Ce n'est pas parce que l'on vend du luxe que l'on peut mener grand train. Avec un salaire mensuel moyen de 15 000 francs brut pour un vendeur expérimenté, le salarié a tout intérêt à rester lucide. Ce n'est pas toujours facile. A force d'évoluer à la frontière de deux mondes, d'encaisser à longueur de journée des sommes atteignant jusqu'à plusieurs centaines de milliers de francs, le vendeur finit parfois par perdre pied.

Ainsi Marie-Hélène Rouquier reconnaît avoir, à ses débuts, quelque peu perdu de vue la valeur des choses : « *En regardant une robe dans une vitrine, je me souviens avoir pensé qu'elle ne coûtait pas très cher, avant de réaliser, quelques secondes après, que son prix représentait tout de même plus d'un mois de mon salaire.* » Comme le souligne Sophie Leservoisier, responsable emploi-formation chez Hermès, le vendeur a parfois vite fait de s'identifier à son client ou à son produit : « *Mais ce n'est pas ce qu'on lui demande.* »

Le Monde



Le Monde

BILAN DU MONDE

L'année économique et sociale 1995

L'analyse de 177 pays

Edition 1996

En vente chez votre marchand de journaux

NOUVELLE FORMULE

Un véritable atlas économique et social du monde d'aujourd'hui

préfacé par Michel Camdessus, directeur général du Fonds Monétaire International

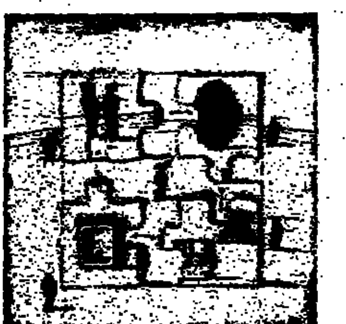
- 177 pays analysés par les correspondants du Monde
- Les mutations de l'économie française et internationale
- La situation des grands secteurs industriels mondiaux
- L'évolution des marchés financiers
- Les enjeux du monde de demain

Un document de référence indispensable

21e NUMÉRO DU BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL – 200 PAGES – 50 F – VIENT DE PARAÎTRE

هكذا من الأصل

Ingénieurs,
votre carrière a un fil conducteur : l'Europe



Les solutions de traitement numérique du signal de Texas Instruments sont au cœur de nombreux produits nouveaux tels que *la téléphonie cellulaire, les autoroutes* de l'information, le multimédia... Avec près de 60 000 personnes et un volume d'affaires de l'ordre de 13 mds de dollars, Texas Instruments est aujourd'hui le leader mondial du DSP. Notre centre européen des produits à applications spécifiques, situé à Villeneuve-Loubet, compte plus de 300 professionnels de plus de 20 nationalités différentes. Ces ingénieurs ont la responsabilité de la conception, du développement des applications *et du marketing de ces produits sur le marché* européen, dans les secteurs des télécommunications, de l'automobile et du computer. Afin de poursuivre notre croissance (+ 33 %), nous désirons renforcer nos équipes d'ingénieurs hautement spécialisés.

Ingénieurs support CAO Quicksim/Mentor/Cadence/ Synopsys/VHDL

Vous assurerez le support des équipes de conception ASIC et des ingénieurs d'application en Europe, sur les logiciels de CAO et sur les bibliothèques ASIC. Vous développerez des bibliothèques de CAO pour des clients stratégiques et assurerez la formation de nos ingénieurs d'application (FAE) en Europe. Ingénieurs en micro-électronique, votre expérience de 2 à 3 ans de designer ou support CAO vous a permis de maîtriser les outils concernés. Réf. ISCAO/LM



Ingénieurs d'application ASIC

Vous développerez des solutions logiciels et matériels en environnement cARM pour des applications de produits télécommunication et grand public. Lors de visites en clientèle, vous assurerez les développements techniques concernant les spécifications des produits, les techniques ASIC et la CAO. Vous participerez par ailleurs aux différentes étapes du développement, de la définition des produits à la formation de nos clients. *Ingénieurs en micro-électronique*, vous avez une expérience de 2 à 3 ans de designer ou d'ingénieur applications ASIC dans le domaine des micro-contrôleurs ou des ASIC, de préférence dans un environnement « Embedded cores ». Réf. IAMC/LM

Pour ces postes, basés sur notre site de Villeneuve Loubet (06), vous pratiquez l'anglais et souhaitez aujourd'hui évoluer dans un environnement international hautement performant.

Merci d'adresser votre candidature, sous la référence choisie, à Texas Instruments, Service Recrutement, 8-10 avenue Morane-Saulnier, BP 67, 78141 Vélizy-Villacoublay.

TEXAS INSTRUMENTS

MEDIA SYSTEM

Participez à l'explosion des besoins en communication !

ARCHE Groupe Siemens est un intégrateur spécialiste de la *fourniture de prestations* et de produits pour les réseaux d'entreprise. ARCHE Groupe Siemens intervient auprès de *grands groupes* et administrations pour la mise en place de ces projets allant de la conception à la mise en *exploitation. Pour faire* face à notre *développement national* et international, nous recherchons des *collaborateurs :*

Responsable Installations et Déploiements *réf : RID02/LM*

Vous avez une formation d'Ingénieur Grande Ecole renforcée par une expérience réussie dans un poste similaire. Vous serez responsable de la gestion des opérations d'installation de réseaux d'entreprise chez nos *clients : planification, préparation,* coordination, suivi. Vous aurez en charge notre équipe d'Ingénieurs de support technique. Anglais indispensable.

Chef de Projet Réseaux et Télécom *réf : CDP02/LM*

Vous avez une formation d'Ingénieur Grande Ecole renforcée par une expérience réussie dans un poste similaire. Vous aurez pour mission la prise en charge des projets réseaux de nos clients depuis la proposition jusqu'à la recette et la mise en exploitation : coordination des différents intervenants (internes et externes), rédaction des documents de projet, soutien de la proposition, planification, organisation, recette et suivi des réalisations. Votre professionnalisme et votre goût de la communication vous permettront d'avoir des contacts avec notre clientèle et nos partenaires. Anglais indispensable.

ARCHE Groupe Siemens

Merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre, CV et prétentions en indiquant la référence choisie à Nathalie RENAULT
ARCHE Groupe Siemens - 10, avenue de Norvège - BP 742 - 91962 LES ULIS Cedex.

PARANNONCES

Cette entreprise, filiale d'un grand groupe international a son site principal et son centre de recherches en **Bourgogne**. Elle emploie plus de 1500 personnes. Nous recherchons :

UN INGENIEUR D'AFFAIRE AUTOMATISME INDUSTRIEL

Son rôle principal est de conduire les projets de modernisation des automatismes, systèmes de commande et de supervision des équipements du site, de la conception à la réalisation. Ingénieur Informaticien (28-35 ans), spécialisé en informatique industrielle et automatismes (Supelec, ISTIN, INSA, ENSIMAG...) vous connaissez les réseaux industriels (Ethernet, réseaux de terrain, supervision). La pratique du langage C et d'Unix est souhaitée. **Réf. 7001 M**

UN INGENIEUR D'ETUDES INFORMATIQUES

pour la Direction des Systèmes d'Information (40 personnes), qui participera au lancement d'un plan de rénovation des applications, pilotera des équipes de projets, des AP, des prestataires extérieurs. Ingénieur Informaticien de moins de 35 ans (grande école ou doctorat), vous avez une expérience en conception et développement d'applications client-serveur ou sur grands systèmes IBM/MVS/CICS. **Réf. 7002 LM**

Henri DEBEURET vous remercie de lui écrire en précisant la référence choisie et s'engage à envoyer une description de poste complète sous 15 jours aux candidats retenus. Entretiens à Lyon ou Paris.



CADRICIEL
Tour Suisse - 1 bd Vivier Merle - 69443 LYON Cedex 03.

CONSEIL EN RECHERCHE DE CADRES ET DIRIGEANTS

OSC

Pour faire face à un important développement, groupe industriel français de 1 600 *personnes*, 1,5 *milliard* de CA, leader sur ses marchés (chauffage, aération, ventilation, climatisation et robotique) renforce son potentiel technique et recrute :

6 Ingénieurs Débutants
ou presque

Jeune ingénieur généraliste, mécanicien, électromécanicien (AM, INSA ou ENSI), vous êtes débutant ou vous bénéficiez d'une première expérience d'un à deux ans.

Polyvalent, pragmatique, mobile, vous privilégiez le travail en équipe et appréciez une forte envie de progresser dans un groupe fiable et performant.

Nous vous proposons, après formation, d'intégrer une de nos unités au sein des services tels que qualité, R&D, logistique, bureaux d'études, marketing technique.

Les postes à pourvoir sont situés à Lyon, Paris et La Roche-sur-Yon (Vendée).

Si vous êtes motivé par un de ces postes à **durée indéterminée**, merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé et prétentions **(sous référence INGE)** à : GROUPE ATLANTIC - DRH - BP 65 - 85002 LA-ROCHE-SUR-YON cedex.



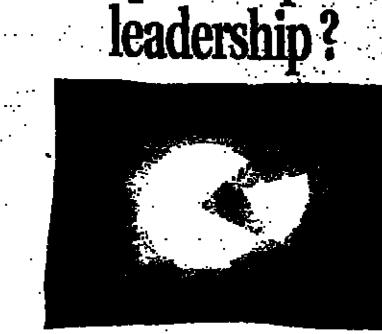
INGÉNIEURS COMMERCI...

Comme ses marchés, ses clients et leurs attentes, NCR évolue pour être toujours plus performant.

[redacted]

La division informatique d'AT&T s'appelle aujourd'hui NCR. Avec la nouvelle NCR (1 200 collaborateurs en France pour 1,4 M de FF de CA) et son nouveau siège social situé à Massy, nous réaffirmons sur le marché nos valeurs, nos succès et la confiance de nos clients. Notre engagement d'entreprise est renouvelé sur les systèmes d'information *et de services à forte valeur ajoutée* et se développe tout particulièrement *dans les secteurs de la distribution*, de la finance, des grandes administrations, de l'industrie et *des télécommunications*. Notre position est également renforcée par le partenariat avec les *laboratoires* Bell – l'une des institutions de recherche mondialement *reconnue* – qui soutient notre offre produits et solutions informatiques. Nous *recherchons* aujourd'hui de nouvelles compétences pour commercialiser nos *solutions* et nos services associés.

Et si vous preniez part à notre leadership ?



Depuis 1982, son approche visionnaire permet à Sun de connaître une croissance sans interruption. A présent, Sun s'impose en informatique de gestion et conforte son leadership mondial sur le marché UNIX. Dans le cadre de ses choix stratégiques, Sun recrute un :

GESTIONNAIRE SUPPORT PRODUITS TIERS

(RÉF. GST)

Renforçant notre service «support de la maintenance informatique et produits tiers», vous rechercherez et sélectionnerez nos partenaires, puis négocierez des accords contractuels. Vous assurerez ensuite le suivi et l'animation des prestataires dans le respect des normes de travail Sun. Enfin, vous mettrez au point les outils de reporting.

De formation Bac + 4, vous avez une expérience d'une dizaine d'années de la maintenance et/ou de services hi-tech, dont au minimum 3 ans d'achats de prestations informatiques, de préférence chez un constructeur ou une importante SSII. Rigoureux, organisé et diplomate, vous maîtrisez les outils micro-informatiques.

Envie de prendre part à nos succès ? Envoyez votre dossier de candidature en mentionnant le titre et la référence du poste à : Sun - DRH/CR - 13, avenue Morane Saulnier - 78140 Vélizy-Villacoublay.



EURO RSCG · MEDIA SYSTEM





IDEVAL



Responsable organisation des systèmes d'information groupe

Grandir, c'est naturel, c'est la vocation du groupe Sodiaal. Des stratégies gagnantes, une forte puissance d'innovation, la vitalité de son développement sur les marchés internationaux font de Sodiaal le deuxième groupe laitier français. C'est à travers ses filiales Sodiaal industries, Ideval, Candia et Yoplait que le groupe prépare l'avenir de la production laitière dans un monde en évolution. La politique volontariste de Sodiaal, en termes d'enrichissement professionnel, c'est aussi, pour chacun, l'opportunité de faire grandir ses talents.

Au sein de la Direction Financière du Groupe et sous la responsabilité du Directeur des Systèmes d'information, vous déterminerez les fonctions de chacun des projets et les ressources pour les mettre en œuvre ; vous en assurerez la coordination dans les différents domaines (amont, production, logistique, commercial, administratif).

Vous mettrez en place et contrôlerez les procédures et méthodes utiles à la réalisation, la maintenance et l'évolution des progiciels et logiciels.

Vous coordonnerez les relations avec les sous-traitants informatiques de production dans une optique de flexibilité et d'optimisation des moyens.

Enfin, en liaison permanente avec les différentes branches, vous anticiperez et réaliserez les évolutions à mettre en œuvre.

Dans le cadre de cette fonction, vous serez en relation avec les responsables fonctionnels du siège et les directeurs financiers de branches.

Agé d'environ 35 ans, vous êtes de formation généraliste, ingénieur grande école, et maîtrisez parfaitement l'informatique. Vous avez idéalement travaillé dans un cabinet ou une société de services, dans des secteurs et sur des projets variés. Vous avez également une bonne pratique en organisation et méthode, vous avez conduit et mené à bien un projet important en entreprise.

Votre curiosité, votre esprit de synthèse, votre excellent relationnel et votre capacité de décision seront des qualités déterminantes pour réussir à ce poste et évoluer ensuite au sein du groupe Sodiaal.

Merci d'adresser votre candidature, sous la référence DDC, à groupe Sodiaal, Direction des Ressources Humaines, 170 bis boulevard du Montparnasse, 75014 Paris.

SODIAAL

Grandir c'est naturel

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

LES INGENIEURS DE L'INNOVATION



Leader en Ingénierie et Conseil Technologiques (2000 consultants), les compétences d'ALTRAN vont des études techniques au conseil en passant par la conduite de projets, l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, l'audit et l'expertise technique. Dans le cadre de notre croissance, nous recherchons des :

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

2 À 6 ANS D'EXPÉRIENCE

. Télécommunications, Radio-communications
. Energie (nucléaire, pétrole...)
. Transport (ferroviaire, automobile...)
. Aéronautique, Espace, Défense
. Banque, Assurance, Finance

. Electronique (analogique, numérique, ASIC, Traitement du signal...)
. Radiotéléphonie mobile, GSM, DECT..., commutation, gestion des réseaux
. Acoustique, Vibrations, Thermique
. Automatique, Fiabilité, CAO, CFAO...
. Production, Process
. Logiciel temps réel, Génie logiciel...
. Systèmes d'information
. Qualité, Sécurité

Merci d'adresser votre C.V. en rappelant la référence LMDE-071 à Jean-Michel MARTIN : ALTRAN - 58, Bd Gouvion St-Cyr 75858 PARIS Cedex 17.

TOULOUSE - RENNES - NANTES - BREST - LYON - VALENCE - TOULON - AIX - STRASBOURG

PARIS - LONDRES - BRUXELLES - MADRID

Ingénieurs commerciaux grands comptes

Dans une structure résolument tournée vers le client, vous intervenez au sein d'une équipe pluridisciplinaire (ingénieurs, consultants, supports techniques) pour atteindre vos objectifs et obtenir la complète satisfaction de votre clientèle. Vous favorisez notre développement grands comptes en proposant une gamme étendue de solutions. De formation supérieure commerciale ou technique, vous possédez avant tout un tempérament affirmé de commercial et une expérience de la vente conseil. Vous souhaitez aujourd'hui mettre votre savoir-faire et votre énergie au service d'une entreprise qui sait se remettre en question et reconnaître les talents, alors merci d'appeler le

16 (1) 41 38 17 17

en précisant la réf. 275 du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures.

MEDIA SYSTEM



GEC ALSTHOM
TRANSPORT

LEADER MONDIAL DANS LES TRANSPORTS FERROVIAIRES : TGV, EUROSTAR, METRO, TRAMWAY, SIGNALISATION

CA 2,1 mrds d'ECU - 18 000 personnes - 20 établissements dans le monde dont 9 en France recrute à VILLEURBANNE :

2 INGENIEURS R&D

Assemblage de composants de forte puissance

27 ans minimum, de formation supérieure, vous avez une expérience de recherche et développement d'assemblage de composants de forte puissance incluant les aspects **CLIMATO-MÉCANIQUES ET/OU MATÉRIAUX** (avionique, armement, automobile, instrumentation, transmissions, etc.) et une connaissance parlée et écrite de l'anglais.

Relevant du Chef du Service de Recherche technologies hybrides de puissance (systèmes intégrés d'alimentation des moteurs de traction), vous bénéficierez d'une large **AUTONOMIE**, notamment pour :

- études de faisabilité, conception générale et détaillée des produits, participation à l'industrialisation, essais de qualification ;
- recherche et développement des nouveaux composants, technologies et procédés de fabrication en relation suivie avec des fournisseurs et des laboratoires.

Courts déplacements à l'étranger.

PERSPECTIVES CERTAINES D'EVOLUTION DANS CE GROUPE INTERNATIONAL.

Merci d'écrire sous réf. GEC. V./R&D/69M en indiquant votre salaire actuel à notre conseil Richard Bénatouil

GROUPE BBC - 1 bis place de Valois - 75001 Paris.

Discrétion absolue et réponse assurées.



هكذا من الأصل

SECTEURS DE POINTE

Ingénieur de production chimique

Upjohn

Les laboratoires Upjohn, filiale française d'un des principaux groupes pharmaceutiques américains reconnu pour la qualité de ses produits, poursuivent leur expansion. *Nous recherchons pour nos usines du VAL-DE-REUIL (Eure, 230 personnes), à 100 km de Paris, un ingénieur de production chimique.*

Diplômé d'une grande école de chimie (chimie organique), vous avez des compétences en gestion et en organisation ; **vous assisterez le *responsable de production*** et aurez pour objectifs :
- d'établir et de faire exécuter les plannings de fabrication des principes actifs de nos médicaments ;
- de respecter les procédures de fabrication en assurant qualité et sécurité ;
- d'optimiser les moyens de production ;
- d'encadrer les équipes de techniciens et d'opérateurs (20/30 personnes, dans un rythme de travail en 3 x 8 semi-continu ou continu).

Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. IP/MO, à Elisabeth LEYMARIE, responsable du personnel, Laboratoires UPJOHN - BP 606 - 27106 Val-de-Reuil Cedex.

MEDIA SYSTEM

Filiale d'un Groupe d'Ingénierie, SERETE Industries intervient dans les secteurs de l'environnement et particulièrement celui du traitement d'eaux industrielles et résiduaires pour une clientèle d'industriels diversifiés et de collectivités locales. Pour renforcer son équipe, elle recherche un :

INGENIEUR EAU

Vous réaliserez et gérerez des projets en maîtrise d'oeuvre ou clé en main : conception, dimensionnement des installations, *suivi des approvisionnements et construction. En outre, vous aurez un rôle d'expert technique auprès du Groupe SERETE.*

Ingénieur en génie chimique, à 30/35 ans, vous avez une expérience en traitement des eaux, acquise au sein d'une société d'ingénierie / bureau d'études ou chez un ensemblier, à un poste d'ingénieur de procédés / conception ou mise en route. *La maîtrise de l'anglais est impérative. Des déplacements sont à prévoir régulièrement en France.*

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre et prétentions) en précisant la référence ITE à : SERETE - Elisabeth Normandin - 86, rue Régnault - 75013 Paris.



PILOTEZ LE PROJET DE DEVELOPPEMENT DE NOS PRODUITS EN INTEGRANT LA "VOIX DU CLIENT"

- L'originalité de notre approche réside dans notre souci d'accroître notre avantage concurrentiel afin d'augmenter nos *parts de marché, notamment par abaissement des coûts et intégration de technologies et concepts nouveaux.*
- Véritable chef de projet, vous animerez l'équipe du Bureau d'Etudes et des Méthodes, les groupes de travail sur l'analyse de la valeur, et vous mettrez en place les groupes de réflexion travaillant sur les attentes de nos clients.
- Jeune ingénieur d'une trentaine d'années ou diplômé de marketing industriel avec expérience technique, vous souhaitez *donner un élan à votre carrière en prenant ce poste (basé à BLOIS) aux multiples facettes ; une expérience de QFD serait* très appréciée.

Si vous vous êtes reconnu, écrivez sous la référence C/1380 à notre Conseil Pierre BUCCAÏ - **CONCORDANCES** *77, rue François Mermet - BP 32 - 69811 TASSIN LA DEMI LUNE CEDEX qui s'engage, si votre candidature est retenue, à vous adresser un dossier dans les trois semaines. Fax : 78 34 21 37.*

CONCORDANCES
Entre les Hommes et les Entreprises

L'Entreprise
mode d'emplois.

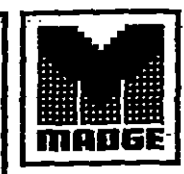
Cahiers Initiatives.
Lundi et mardi.

Le Monde

CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES

couplage avec un ou plusieurs des titres suivants

NRC HANDELSBLAD – EL PAIS – Le Monde – Süddeutsche Zeitung – BERLINGSKE TIDENDE
CORRIERE DELLA SERA – LE SOIR – De Standaard – THE INDEPENDENT – THE IRISH TIMES



Madge Networks is a worldwide, multi-national organisation that is dynamically showing the way ahead in the next phase of network development, from Token Ring and Ethernet to the most advanced switching technologies and Desktop ATM solutions.

The continual stream of new products and technologies which we have introduced has resulted in tremendous revenue growth since our inception in 1986. With an outstanding initial record of 100% year on year growth, we are now continuing to expand at 50% per annum. Our turnover substantially exceeded **$400m** in 1995 and we now employ more than **1400** people worldwide. *Last year, investment in R&D alone exceeded £20m.*

Be **at the forefront** of token ring, ethernet & ATM.

ENGLAND

What working for Madge means.

- *exceptional relocation and salary packages*
- *being at the forefront of Token Ring and ATM development*
- *multiple opportunities to provide end-to-end expertise in networking*
- *an innovative, dynamically growing environment*
- *the scope to share our passion for technical excellence*
- *a commitment to customer support 'without limits'*

We are recruiting in three main areas:

HARDWARE

Digital design engineers and systems architects whose experience of design for production/test encompasses liaison with engineers in software, PCB and production. With a relevant degree, you will need 2-6 years' hardware related experience of high speed networking which ideally includes:

- ASICs • Programmable logic devices • Standard buses • PC architecture
- Token Ring • ATM. **Ref: M/HW/F**

SOFTWARE

You will work in small teams on a range of embedded software projects which range from low level real-time to user interface development. A relevant degree and a structured approach to development should be combined with experience of some of the following:

- Device drivers • C • Assembler/8086 • DOS • OS/2 • Windows NT • GUIs. **Ref: M/SW/F**

TEST & SUPPORT

As an experienced network manager or system administrator you will provide system testing, user and/or technical support, to ensure a superior level of performance and functionality of our products. Your ability to take a customer perspective, to set up tests to reconfigure customer problems and to work closely with development groups is as important as your ability to assimilate new technical knowledge.

With a relevant degree, probably Computer Science, your experience should include:-

- PC technology • Operating systems • Software test • TR LANS
- Network management, in a field or development role, with a major, multi-site user. **Ref: M/TS/F**

You, like all Madge people, will need to be positive, confident, self-motivated and well able to deal with pressure. Your well developed communication skills must include fluency in English.

To apply, please send a CV in English that details the work you have done, and includes daytime and evening telephone numbers. Post or fax this to Geoffrey King or Deborah McGovern, Cambridge Recruitment Consultants, 11 King's Parade, Cambridge CB2 1SJ United Kingdom. Tel: (+44) 1223 311316. Fax: (+44) 1223 316152. Initial interviews will be conducted in France. Also apply via http://taps.com

RECRUTEMENTS INTERNATIONAUX

Le Monde

1er quotidien français à l'étranger

INFORMATIQUE / RÉSEAUX TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le CIGREF

(Club Informatique des Grandes Entreprises Françaises)
Association professionnelle réunissant 70 grands Groupes privés et publics dans un but d'échange d'expérience d'études et de pression en *matière de Systèmes d'information et de Communication*

Recherche

pour son domaine Télécommunications,

UN CHARGÉ DE MISSION

- Diplômé de l'enseignement supérieur (Bac + 5)
- 5 à 10 ans d'expérience dans le secteur
- Bonne connaissance des problèmes techniques et réglementaires
- Excellentes aptitudes relationnelles (conduite de groupes de travail, contacts avec fournisseurs et Pouvoirs publics nationaux et européens)
- Forte capacité de rédaction et d'exposé
- Anglais parlé, lu, écrit.

Envoyer CV et prétentions à :
Monsieur le Délégué Général
CIGREF
21 Avenue de Messine – 75008 Paris

Construire le présent et préparer l'avenir des réseaux de télécommunications, grâce à une expérience centenaire.

MET, filiale des Groupes MATRA HACHETTE et ERICSSON, poursuit son expansion et développe ses compétences dans les nouvelles technologies de la communication :
- systèmes de communication pour terminaux fixes et mobiles,
- réseaux intelligents,
- transmission et commutation ATM,
- transmission synchrone SDH,
- distribution en fibre optique chez l'abonné,
- systèmes d'administration de réseaux.

Pour accompagner notre développement, nous recherchons :

RESPONSABLE TECHNIQUE PRODUITS

Au sein de notre Département Système, vous interviendrez en support aux équipes commerciales sur des produits type commutateur d'abonnés, de transit, MSC, ... et apporterez votre expertise technique sur les appels d'offres, seul ou en collaboration avec nos autres unités (experts fonctionnels, développement, intégration/validation, projets, ...). Vous serez également chargé d'établir les contrats techniques et d'en suivre les évolutions en clientèle.

De formation Ingénieur Télécoms, vous possédez une expérience de 5 à 6 ans dans un domaine similaire et avez déjà exercé des responsabilités de coordination de projet et/ou d'équipe.

SPECIALISTES INTÉGRATION/VALIDATION

Notre Direction Technique renforce ses équipes pour l'intégration de grands systèmes de commutation publique, système AXE 10.

Vous apporterez un support technique dans les plans d'intégration.

Vous proposerez des solutions optimales dans le respect des contraintes techniques, économiques et délais.

Vous êtes Ingénieur Electronique/Informatique de formation et avez une expérience de test et intégration sur grands systèmes de télécoms et/ou de temps réel.

Pour ces postes basés à Massy, la maîtrise de l'anglais est indispensable. Des déplacements à l'international sont à prévoir.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) en précisant le poste qui vous intéresse à

MET COMMUTATION
19, avenue Carnot
91348 Massy cedex

MET COMMUTATION

D E S H O M M E S Q U I C O N S T R U I S E N T

Ecole d'Ingénieurs, région parisienne, Etablissement d'Enseignement Supérieur privé reconnu par l'Etat, nous recherchons notre

Directeur de la Division Traitement du Signal et Télécommunications

Vous êtes Ingénieur en électronique et télécommunications, de formation ENST - SUPELEC - TELECOM BRETAGNE ou équivalent. Vous avez des connaissances approfondies en électronique analogique et *numérique, téléphonie, réseaux, PABX.*

A 35 - 45 ans, vous êtes un professionnel confirmé, connaissant le milieu industriel et *attiré par l'enseignement*. A la fois gestionnaire et meneur d'hommes, vous faites preuve de charisme et de pédagogie pour définir les programmes d'enseignement, encadrer vos étudiants et diriger votre division (une trentaine de personnes).

Vous jouez un rôle important d'interface entre l'Ecole et son environnement externe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence *TS/01*, à notre conseil *QUIEL* 160 rue de Paris - 92771 Boulogne cedex.

QUIEL

OPOCM — Publipanel

INGÉNIEURS CONSEILS

Filiale de 2 groupes prestigieux MERCEDES-BENZ et METRO, debitel, première entreprise privée européenne de services de télécommunication mobile, caractérisée par une forte croissance et 600 000 abonnés, recherche un

JEUNE RESPONSABLE ORGANISATION & MÉTHODES À L'ESPRIT "MOBILE" H/F

PROCHE BANLIEUE
SUD - OUEST DE PARIS

Votre mission

Optimiser notre fonctionnement pour orchestrer notre développement. A partir d'un audit permanent de notre organisation, vous devrez :
- déterminer les gains de productivité en liaison avec les équipes,
- préconiser et piloter les évolutions de nos procédures et de notre organisation,
- faciliter la communication entre les opérationnels et le service informatique.

Votre profil

Ingénieur (28-32 ans), vous avez 5 années d'expérience dans un cabinet d'organisation ou une structure de service tournée vers le grand public. Vous possédez une forte capacité à mener à bien des projets de manière autonome. Sans être exclusivement un technicien de l'informatique, vous possédez cette culture.

Si vous maîtrisez l'anglais (l'allemand serait un plus), rejoignez-nous pour être un acteur de notre croissance.

Notre Consultante, Marie-Claude Tessier, vous remercie de lui écrire sous réf. 6189/M ***à ALEXANDRE TIC*** *10 rue Royale 75008 Paris.*

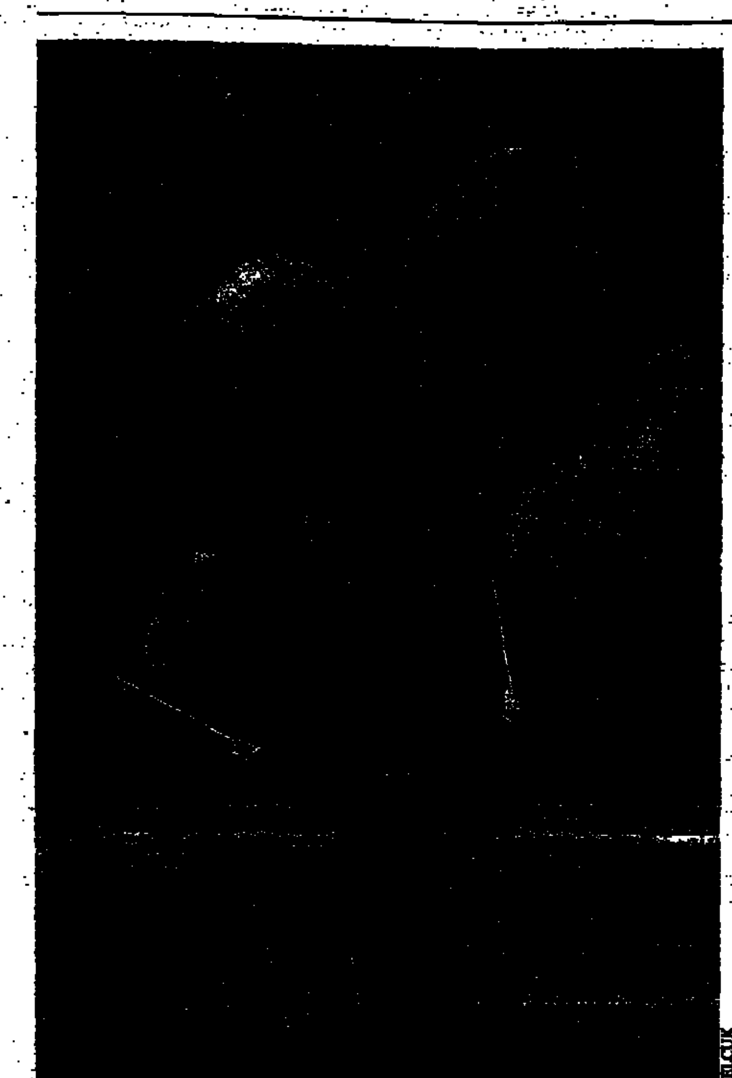
debitel®
FRANCE

MEDIAPA

INFORMATIQUE / RÉSEAUX / TÉLÉCOMMUNICATIONS

SCIENCES ET SANTÉ





laires, les Chinois « remontent la chaîne alimentaire » au-delà du riz. C'est-à-dire qu'ils diversifient leur nourriture en faisant appel à des produits qui nécessitent, pour être « fabriqués », de grosses quantités de céréales : viande rouge, volaille, produits laitiers, œufs, bière... La demande de céréales, notamment pour la nourriture du bétail, croît vertigineusement. Résultat : la Chine n'est plus autosuffisante en céréales pour 1,2 milliard d'habitants, auxquels 13 millions d'individus viennent se rajouter chaque année. De premier producteur mondial, elle va devenir le plus gros importateur mondial. Les conséquences sont considérables. A l'horizon 2030, elle devra, selon nos calculs, importer un tonnage supérieur au niveau actuel des exportations mondiales ! En 2000, si chaque Chinois consomme 200 œufs contre 100 actuellement, cela coûtera en céréales plus que la production australienne actuelle ! Y a-t-il un marché susceptible d'absorber un tel choc ? Or la Chine n'est que l'un des cent pays qui connaissent une situation de dépendance céréalière et qui font pencher la balance mondiale de l'excédent vers la pénurie. La hausse des prix qui s'ensuivra se ressentira jusque dans le moindre supermarché européen ou nord-américain.

– Comment, alors, relever le défi global ?

– Il s'agit de mettre en œuvre un modèle de développement économique et social ainsi que des modes de vie qui satisfassent les besoins des générations actuelles sans compromettre les ressources qui seront nécessaires aux générations futures. C'est notre définition du *« développement soutenable »*. Nous devons faire le contraire de ce qui se pratique depuis la révolution industrielle, c'est-à-dire repenser la société à la lumière des contraintes et des limites naturelles *en déterminant, par exemple*, à quelle hauteur de la chaîne alimentaire nous devons vivre si nous souhaitons que nos enfants puissent, à leur tour, se nourrir. Dans la mesure où on ne peut plus augmenter l'offre, il faut agir sur la demande, pour la contrôler et la faire baisser. Ainsi, la question posée n'est plus de savoir si un couple a les moyens d'avoir plus de deux enfants, mais si la Terre a les moyens qu'un couple ait plus de deux enfants. C'est un renversement fondamental de la manière dont nous devons envisager l'avenir. Un enjeu déterminant pour la civilisation.

– En quelque sorte, l'alternative serait entre développement soutenable ou barbarie ?

– La question de l'avenir ne se pose plus en termes idéologiques sur fond de partage droite-gauche. La seule chose qui compte, en termes politiques, est de savoir et de choisir entre ce qui est soutenable et ce qui ne l'est pas. Comment, dans ce cadre, utiliser l'économie de marché en y intégrant la variable environnementale, en l'obligeant à prendre en compte, par exemple, les effets des gaz sur la santé publique ou le *réchauffement climatique* ?

Comment réformer la fiscalité dans le sens d'une diminution des impôts sur le revenu et d'une augmentation des taxes écologiques afin d'établir le vrai coût des activités économiques ? Comment réorienter les dépenses publiques vers d'autres priorités, en particulier vers l'agriculture, l'énergie renouvelable, le recyclage, les transports propres ? Plus généralement, nous devons repenser la structure de notre système économique et ses valeurs, nos modèles et nos modes de vie.

– Priorité à l'agriculture, prise de conscience des limites... Votre plaidoyer peut paraître anachronique à l'heure où l'intelligence artificielle, les autoroutes de l'information et la réalité virtuelle semblent ouvrir une nouvelle frontière à l'humanité. Grâce au progrès des sciences et des techniques, l'homme ne peut-il pas espérer se passer des ressources naturelles et construire une civilisation qui, cette fois, ne doive rien au « capital naturel » ?

– Tout l'équilibre de la vie repose sur la photosynthèse. Jusqu'à nouvel ordre, l'homme n'a rien trouvé de mieux que ce procédé que la nature a mis au point pendant des millions d'années... On a trop tendance à oublier que les systèmes naturels sont les fondations de l'économie mondiale et que, quelles que soient les perspectives des télécommunications et de l'informatique, si la productivité des écosystèmes diminue, ce sont les perspectives de l'économie mondiale qui se détériorent.

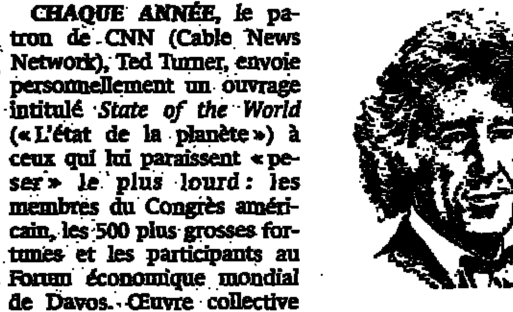
A la société humaine de relever le défi qu'elle s'est elle-même imposé, à l'homme de répondre en terme de choix de civilisation ! *Quand j'observe l'attitude attentiste* de l'opinion face à la gravité des menaces qui pèsent sur le monde, je repense à la situation qui prévalait aux Etats-Unis au début des années 40. Le pays devait-il s'impliquer dans la guerre ? La plupart des Américains répondaient non, au prétexte qu'il s'agissait d'un conflit européen qui ne les concernait pas. Et puis il y a eu, le 7 décembre 1941, Pearl Harbour. Du jour au lendemain, le débat fut clos. Les ouvriers se transformèrent en soldats ; les femmes au foyer les remplacèrent sur les chaînes des usines ; Chrysler construisit des chars au lieu de voitures ; on rationna le sucre, l'essence...

Il n'y avait plus de société d'abondance qui tienne et le système économique fut profondément réorganisé. Du jour au lendemain. Et c'est ainsi que l'on gagna la guerre. C'est ce genre de réaction que j'espère. Je ne sais pas d'où viendra le choc mobilisateur mais je sais que nous sommes déjà en guerre. »

Propos recueillis par Jean-Paul Besset

DESSIN SELÇUK

Un observateur inquiet de la planète



LESTER R. BROWN

CHAQUE ANNÉE, le patron de CNN (Cable News Network), Ted Turner, envoie personnellement un ouvrage intitulé *State of the World* (« L'état de la planète ») à ceux qui lui paraissent « peser » le plus lourd : les membres du Congrès américain, les 500 plus grosses fortunes et les participants au Forum économique mondial de Davos. Œuvre collective des chercheurs du Worldwatch Institute de Washington, ce livre est devenu, depuis 1984, la principale référence en matière d'observation de l'environnement et de ses conséquences sur l'évolution des sociétés. Pluridisciplinaire, il rassemble et croise les regards de spécialistes des sciences de la terre et des hommes qui mettent au cœur de leurs travaux la question des équilibres et des ressources naturels. A partir de ce point de vue, la lecture du monde change, les priorités s'inversent et de nouvelles problématiques surgissent.

Un homme est à la base de ce bouleversement du regard : Lester R. Brown. Cet Américain aux yeux clairs, à la parole prudente, toujours impeccablement mis et sérieux, a commencé par cultiver des tomates dans le New Jersey. Après des études d'agronomie, il a le choc de sa vie au cours d'un voyage en Inde pour le gouvernement américain, dans les années 60. Désormais, Lester Brown n'a plus qu'une obsession : étudier la réalité de la crise écologique globale. Où, quand, comment, pourquoi celle-ci devient-elle la donnée fondamentale à partir de laquelle les autres crises – économique, sociale, politique – se nouent et se nourrissent ? Lester Brown se met au travail et, comme tout bon Américain, crée une entreprise privée. Avec l'aide de la Fondation Rockefeller, il lance, en 1974, le Worldwatch Institute.

Aujourd'hui *State of the World* est traduit dans vingt-sept langues (il est publié en France par La Découverte). *« Plus que le Reader's Digest »*, aime à dire Lester Brown, à qui Les Trois Suisses ont offert deux pages de leur catalogue de vente par correspondance. Il parcourt le monde, mène ses enquêtes, écrit des livres – une bonne douzaine, dont le dernier, *Who Will Feed China ?* (« Qui nourrira la Chine ? »), vient de lui valoir trois pages dans *The New York Review of Books* et une violente polémique avec le gouvernement de Pékin.

Le *Washington Post* le décrit comme *« un des plus influents penseurs au monde »* tandis que le *Telegraph* de Calcutta voit en lui *« le gourou du mouvement environnemental »*. Lui continue à prendre avec inquiétude le pouls de la planète. La FAO (Food and Agricultural Organization) ne vient-elle pas d'annoncer que la production céréalière mondiale sera en recul de 2,9 % par rapport à l'année précédente ?

J.-P. B.

هكذا من الأصل

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

Martin Luther pionnier de la conscience européenne

L'ALLEMAGNE vient de célébrer le quatre cent cinquantième anniversaire de la mort de Martin Luther, le 18 février 1546 à Eisleben (Thuringe), où il était né en 1483. Le président Herzog et le chancelier Kohl ont souligné la part prise par le moine réformateur à l'histoire et à la culture allemandes. *Européennes, faudrait-il ajouter.* Car, si une hagiographie caricaturale a fait de Luther le père des libertés modernes – n'a-t-il pas justifié l'atroce répression *des paysans et cautionné la morale* de son temps sur les juifs, les femmes et le petit peuple ? –, l'Europe démocratique et pluraliste lui doit cette puissance d'affirmation, alors sans précédent, des *droits de la conscience*, de la liberté de religion et d'opinion, symbolisée par son double « non » au pape et à l'empereur – qui lui demanda, à la Diète de Worms en 1521, de se rétracter.

Le *paradoxe a voulu que* les idées de Luther aient divisé l'Europe chrétienne pendant quatre bons siècles et que le retour du Vieux Continent à la liberté et à l'unité, en 1989, soit venu des églises luthériennes de Leipzig, Dresde et Berlin où la contestation démocratique s'était réfugiée. Or, c'est cette même Eglise d'Allemagne de l'Est qui, en 1971 au synode d'Eisenach, *avait* cherché *le* compromis avec le communiste Walter Ulbricht. On est là au cœur de la contradiction luthérienne : un formidable appétit de liberté intellectuelle et évangélique ; une *neutralité* face à l'Etat établi (la *séparation des « deux règnes »*, chère à Luther) qui, face aux princes allemands, aux nazis ou aux apparatchiks communistes, l'a toujours placée en situation de soumission.

Que Luther soit l'un des pères spirituels de l'Europe n'est plus guère contesté aujourd'hui, y compris par l'Eglise catholique, qui ne l'a pas encore *réhabilité*, mais s'apprête à lever certaines condamnations – sans doute avant la fin du siècle – après être parvenu avec les luthériens à un accord théologique sur la fameuse *« justification par la foi »*, *au nom* de laquelle on s'est autrefois tellement étripé. Car elle était là, la nouveauté de Martin Luther, dans cette conception toute nouvelle *du salut de l'homme, non plus liée* à ses mérites et à ses œuvres sur terre, mais à une relation gratuite, personnelle, unique avec Dieu, nourrie par les Ecritures, débar*rassée de la médiation, devenue* inutile, du clergé.

UNE ORIGINALITÉ DILUÉE

La foi seule, la grâce seule, la *Bible seule*, le Christ seul peuvent assurer le salut : ces quatre *« piliers »* sont au centre du message de Luther, rompant avec la métaphysique d'Aristote et la scolas*tique de Thomas d'Aquin*, avec la conception féodale de l'Eglise du Moyen Age, ses bénéfices ecclésiastiques, ses trafics d'indulgence pour acheter le salut. Luther revenait *à une conception paulinienne* et augustinienne de la grâce. Il ouvrait la voie au libre examen, à la souveraineté de la conscience individuelle, en un mot à une Renaissance *théologique et spirituelle, de même calibre que* celle qui saisit alors tout le siècle, dans les lettres, les arts ou les sciences.

Si certains pronostiquent la mort du protestantisme historique – *les luthériens sont 60 millions, en Allemagne, en Scandinavie*, en Amérique du Nord, au Brésil, en Tanzanie, etc. – c'est parce qu'il a eu raison trop tôt, que sa force d'hier et sa radicale originalité se sont diluées dans une anthropologie désormais commune à tout l'Occident, dans une conception *positive de la sécularisation et de* la laïcité, dans une éthique sociopolitique qui fut, par exemple, à la base de la construction européenne et dans cette conception de la foi comme relation privilégiée avec Dieu et les hommes que le catholicisme du vingtième siècle a complètement récupérée.

Luther est mort en 1546, quelques mois seulement après l'ou*verture du concile de Trente*, qui fut celui de la Contre-Réforme. Il faudra attendre plus de quatre cents ans et le concile Vatican II, au début des années 60, pour que *la hiérarchie catholique fasse enfin droit à la liberté de la* conscience, à l'autonomie des réalités terrestres, à une vérité liée non plus seulement à la tradition, mais aussi à l'Ecriture, à une conception de l'Eglise comme *« peuple de Dieu »*, exprimant le sacerdoce universel des baptisés, enfin, dans le document sur le rapport au monde (*Gaudium et spes*), à une morale politique *« protestantisée »*, comme dira la minorité conservatrice battue au concile.

Seule l'ecclésiologie sépare encore luthériens et catholiques. Jusqu'à quand ? Les luthériens eux-*mêmes connaissent* les limites de leur « démocratie » interne, de leur fonctionnement synodal, des votes à la majorité sur des « vérités » théologiques. Quant aux catholiques, ils savent que les an*nées sont comptées pour* leur structure d'autorité centralisée, sacerdotale, latine et occidentale. Mais, parce qu'ils sont également soucieux de leur identité, luthériens et catholiques sont condam*nés, pour longtemps encore*, à vivre séparés.

Henri Tincq

Le Monde

ÉDITORIAL

Le droit d'asile menacé

QUE reste-t-il *du droit d'asile* en Europe ? La question mérite d'être posée au moment où se multiplient les entraves à cette conquête majeure du droit international. *D'une extrémité à l'autre de l'Union européenne*, les Etats *se renvoient mutuellement* des demandeurs d'asile qui finissent par être expulsés aux marges du monde riche. Les législations sont resserrées, les constitutions *parfois même adaptées* afin de pouvoir refouler en toute légalité ceux qui frappent à la porte de la forteresse. La France, qui clame son exemplarité dans ce domaine, multiplie les signes inquiétants *de fermeture et d'ostracisme.*

La baisse du nombre de demandes d'asile, enregistrée au moment même où la planète regorge de conflits civils et ethniques, témoigne de l'efficacité des méthodes de dissuasion policière et réglementaire. Quant à l'effondrement du taux de dossiers acceptés pour le statut de réfugié, il confirme la gestion très politique d'une procédure théoriquement indépendante, et l'hypocrisie qui *préside à l'application* des critères juridiques contenus dans la convention de Genève. Un Kurde auquel un *tribunal français* avait accordé l'asile politique vient même d'être renvoyé vers la Turquie dans l'indifférence générale. Le même silence a entouré le récent alignement de l'Union européenne sur *la jurisprudence* la *plus* restrictive en matière de persécutions. Celle qui permet à la France de fermer sa porte aux Algériens menacés par les islamistes et aux Somaliens harcelés par les bandes armées.

Comme durant l'entre-deux guerres, des personnes persécutées pour leurs convictions ou leurs origines se voient condamnées à errer à travers l'Europe, à la vaine recherche d'un havre. *L'éclatement de l'URSS et de la Yougoslavie, la multiplication* des persécutions ethniques ont redonné de l'actualité à la dramatique question de l'apatridie qui hantait les défenseurs de droits de l'homme après 1918.

Ce raidissement aux allures de bouclage généralisé s'opère au nom *d'une commune obsession* : l'immigration. Derrière chaque demandeur d'asile les autorités voient un migrant masquant sa quête d'un meilleur statut économique sous un récit de persécution.

Personne ne *nie que* la *procédure* d'asile soit utilisée pour contourner l'interdiction de l'immigration de travail. Mais, plutôt que de redonner sa spécificité à l'asile en officialisant un minimum d'immigration, plutôt *que de tenter de faire* la part de la misère et du harcèlement politique, souvent mêlés dans les motivations des demandeurs d'asile, l'Europe riche préfère rejeter tout dossier comportant le moindre soupçon *d'attirance économique.* Jugés à cette aune, les « bons » réfugiés de l'Est des années 50 à 70 auraient été refoulés sans ménagement derrière le rideau de fer.

Aujourd'hui, le droit d'asile peau de chagrin fabrique *des dizaines de milliers de clandestins.* Amalgamée avec une immigration drastiquement fermée, l'idée d'asile est ainsi progressivement ruinée.

Républicain en route pour Washington

par Carlos Nine



DANS LA PRESSE

FRANCE-INTER
Bernard Guetta

■ *Les attentats d'hier, malgré* l'escalade de la sauvagerie, malgré les corps déchiquetés et les têtes arrachées, ne remettront pas en question le processus de paix israélo-palestinien. (...) Mais ce que ce terrorisme cherche à tuer dans l'œuf, c'est la confiance et le désir de vivre ensemble sans lesquels *la paix ne serait que provisoire.* Pour que la paix s'enracine, il ne faut pas seulement la conclure. Il faut aussi que les frontières s'ouvrent, que le commerce mette en valeur la région. Qu'Arabes, Israéliens et Palestiniens surtout apprennent à se connaître et créent cette aire de prospérité que le Proche-Orient a tout pour devenir.

LIBÉRATION
Jacques Amalric

■ Seuls les naïfs auront été surpris par les deux attentats de dimanche. Depuis l'assassinat de Rabin, *on ne se demandait* pas si le terrorisme allait reprendre, mais quand il allait sévir à nouveau. (...) Il y a fort à parier que les attentats de Jérusalem et d'Ashkelon vont être accueillis, consciemment ou non, comme des actes libérateurs par toutes les forces israéliennes hostiles à des négociations avec les Palestiniens, qui pourraient, à terme, déboucher sur la création d'un Etat. Le sang de Rabin, versé par un extrémiste juif, a toutes les chances d'être effacé, en grande partie, par celui des vingt-cinq israéliens qui viennent d'être assassinés par les extrémistes palestiniens.

FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG

■ On ne le répétera jamais assez, même si l'on a trop souvent l'occasion de le faire : on ne combattra efficacement les terroristes comme ceux du Hamas *qu'en maintenant* sans faiblir *l'objectif* de la coexistence pacifique. Ce n'est pas seulement Arafat, mais aussi Pérès, force motrice depuis le début du processus de réconciliation, qui est défié par chaque nouvelle action terroriste. Le compréhensible souci de sécurité des Israéliens se concilie difficilement avec la libéralisation des échanges avec les Palestiniens. (...) Après ce week-end, il ne reste plus qu'à s'accrocher à l'espoir qu'en dépit de ces attentats le processus de paix se révèle, malgré tout, irréversible.

L'Amérique de Pat Buchanan

AURAIT-on changé l'Amérique ? La voilà qui fait mine de se ranger sous la bannière d'un tribun populiste qui se déchaîne contre un capitalisme indifférent aux diffi*cultés des faibles* ! Un nouveau courant de pensée, plutôt déroutant, le *« buchanisme »*, aurait-il pris naissance ? Il a suffi que ce candidat républicain aux accents si tonitruants *devance d'une courte tête* Robert Dole aux élections primaires du New Hampshire pour affoler les caciques du Grand Old Party, l'establishment washingtonien et les salles des *marchés de Wall Street.*

Comme si, pour reprendre le langage fleuri de M. Buchanan, *« les paysans avec leurs fourches »* allaient demain *« investir le château »*... A bien des égards, cette *« panique »* évoquée avec gourmandise par son auteur est très exagérée. D'abord parce que la saison des primaires présidentielles est une longue *course d'obstacles.* Ensuite et surtout parce que personne, ni les conseillers de Bill Clinton, ni les experts du parti de l'éléphant, ne croit sérieusement que Pat Bucha*nan pourrait défendre les couleurs* républicaines en novembre.

Une élection présidentielle ne se gagne pas aux extrêmes, comme l'ont montré les échecs du républicain Barry Goldwater (1964) et du *démocrate* George McGovern (1972). Mais, outre que cette sagesse politique peut être prise en défaut, en attendant, la démagogie populiste de M. Buchanan fait merveille, tout en brouillant les cartes au sein du Grand Old Party. Car le *« château »* dont parle M. Buchanan, c'est celui de la *« corporate America »* : ce monde de la finance et des multinationales, dont le Parti *républicain a toujours été le plus farouche défenseur.*

La contradiction n'est qu'apparente : Pat Buchanan a des convictions et des amitiés à l'extrême *droite, mais la gauche du Parti démocrate* et les dirigeants de la centrale syndicale AFL-CIO pourraient ne pas renier une partie de son discours. Pat Buchanan se veut la voix *de ceux qui n'ont pas la parole, qui* subissent la dure loi économique imposée par le *« big business »*. Il est le candidat des « petits Blancs » de l'Amérique, de tous ceux qui, au-*delà des affiliations partisanes*, remâchent leurs frustrations économiques, et sont persuadés que les élites washingtoniennes foulent aux pieds les valeurs traditionnelles : religion, famille, communauté.

Les immigrés, dit M. Buchanan, prennent leur travail aux « vrais » Américains, les programmes en faveur des minorités (*affirmative action*) ôtent tout espoir de promotion sociale, l'industrie des pays asiatiques et des pays en développement concurrence de façon déloyale celle des Etats-Unis. Ce sont donc les *« banquiers de Wall Street »*, les *« politiciens de Washington »*, les représentants de l'Etat fédéral qui sont responsables de ces maux. Il ne s'agit pas d'une révolution de *« paysans avec leurs fourches »*, parce que le ressenti*ment social* envers les « possédants » n'existe pas en Amérique.

Il n'empêche : pour une partie des électeurs de Pat Buchanan, l'espoir du « rêve américain » se limite *souvent aux allocations du Welfare*, cet Etat-providence que le Congrès républicain voudrait réduire à la portion congrue. Pat Buchanan est le candidat d'une Amérique à la traîne à laquelle il offre un espoir, celui d'une société plus intelligible, mais hélas totalement dépassée. *« Mon père a travaillé dans la même entreprise pendant quarante ans, nous avons vécu dans le même quartier »*, souligne-t-il. En effet : cette Amérique-là a vécu.

DISCOURS ULTRA-CONSERVATEUR

Depuis, le centre *des villes* américaines s'est vidé, la criminalité et la drogue ont transformé la vie communautaire, la globalisation des échanges et la sophistication du marché du travail *induite par la révolution* technologique ont rendu les emplois de plus en plus qualifiés et précaires. Il est vrai, comme le souligne Pat Buchanan, que ATT, le géant des télécommunications, supprime 40 000 emplois, que Boeing a de plus en plus recours à la sous-traitance étrangère et que quelque 2,5 millions d'emplois ont été perdus aux Etats-Unis depuis 1991.

Beaucoup d'autres ont certes été créés, mais avec des salaires souvent inférieurs. Bref, la vieille maxime selon laquelle *« ce qui est bon pour General Motors est bon pour l'Amérique »* est devenue contestable. C'est ce « nouvel ordre » économique, impitoyable pour les laissés-pour-compte de la croissance économique, que Pat Buchanan *propose d'arrêter dans* sa course. Le moyen : bâtir la « forteresse Amérique ».

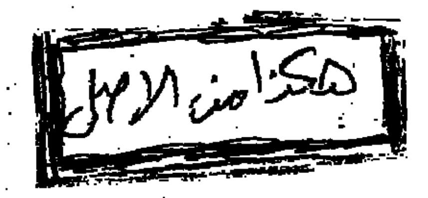
La méthode qu'il préconise est radicale : une augmentation des tarifs douaniers de 10 à 40 %, un retrait des Etats-Unis de l'Alena (Accord de libre-échange nord-américain) et du GATT, la construction d'une *« barrière de sécurité »* le long de la frontière mexicaine, *puisque, comme le dit* Pat Buchanan, *« la Constitution oblige le président des Etats-Unis à défendre les Etats contre une invasion étrangère »*. Ces recettes simplificatrices ne tiennent pas compte des avantages tirés par l'industrie américaine d'une main-d'œuvre bon marché, des effets bénéfiques de la *concurrence pour les consommateurs*, des représailles commerciales que les pays visés déclencheraient à coup sûr, de la création de dizaines de milliers d'emplois aux Etats-*Unis, enfin du fait que* les salaires payés par l'industrie orientée vers l'exportation sont, en moyenne, 13 % plus élevés que les autres.

Le discours ultra-conservateur de l'ancien *collaborateur* de Richard Nixon n'est pas nouveau. Il incarne un courant historique qui, à des époques diverses, a traversé le Parti républicain comme le Parti démocrate. Jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale, avant que les *Etats-Unis* deviennent les champions du libre-échange, il *était* même dominant. Il ressurgit aujourd'hui, grossi par le raz-de-marée électoral des républicains de *1994*. C'est sur ce terreau d'une an*xiété économique fondée, que* Pat Buchanan vient semer ses propres convictions ultra-conservatrices, souvent xénophobes, voire racistes et antisémites.

D'où la *crainte* des républicains de voir sa candidature non seulement diviser le Grand Old Party, mais aussi entamer son image, au risque de faciliter la réélection de *M. Clinton. Ce* sont ces appréhensions qui justifient la mobilisation croissante à laquelle on assiste dans les rangs républicains : du général Colin Powell qui dénonce un *« message d'intolérance »*, au maire de New York, Rudolph Giuliani, qui parle de tout mettre en œuvre pour *« stopper Buchanan »*, en passant par tous ceux qui soulignent que l'Alena *était* à l'origine une idée de Ronald Reagan.

La force de Pat Buchanan, c'est avant tout la faiblesse de « Bob » Dole, le chef de la majorité sénatoriale et « candidat naturel » des républicains. L'*électorat* de Pat Buchanan a toujours existé *et il est* probablement prêt, comme par le passé, à adhérer à un discours plus raisonnable. Encore faut-il que celui-ci se fasse entendre, et de manière convaincante.

Laurent Zecchini



DISTRIBUTION Le conseil des ministres devait adopter, lundi 26 février, le projet de loi *« sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales »*, présenté par Yves Galland, ministre délégué aux finances et au commerce extérieur. Le gouvernement veut redonner des armes de négociation aux industriels et fournisseurs face à la grande distribution et avantager les petits commerces. ● LA REVENTE À PERTE voyait son interdiction détournée : le gouvernement établit la transparence des factures. Les sanctions prononcées par le juge pénal sont renforcées. ● LE REFUS DE VENTE est autorisé pour réduire la dépendance économique des industriels à l'égard de la grande distribution. ● LES RÉACTIONS sont contrastées. Salué par les grands industriels, le texte est critiqué par les petits producteurs agricoles. Les distributeurs dénoncent une atteinte à la liberté du commerce.

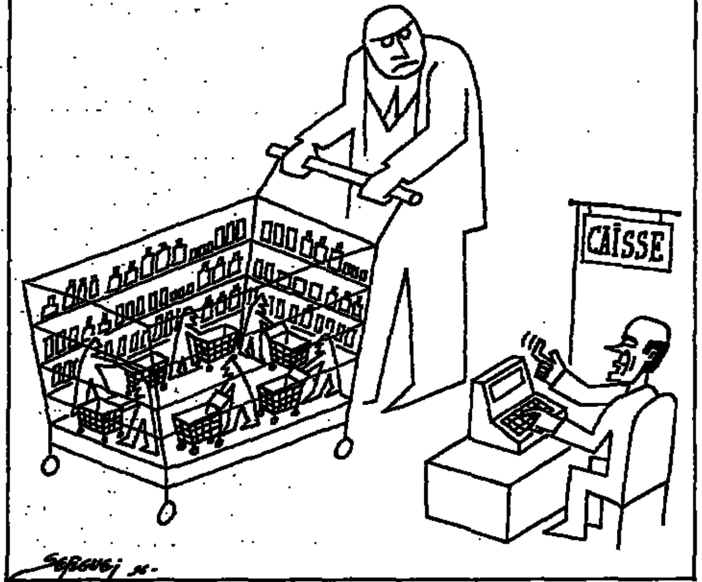
Le gouvernement veut rééquilibrer les relations commerciales

Un projet de loi sur la concurrence, présenté au conseil des ministres, veut faire cesser les pratiques abusives des grandes surfaces. Au risque de provoquer une légère augmentation des prix payés par les consommateurs

« LES GRANDES SURFACES françaises ont depuis longtemps choisi de construire leur stratégie commerciale sur des prix d'appel. Sur ces produits, elles décident délibérément de revendre à perte », explique Yves Galland, le ministre délégué aux finances et au commerce extérieur. Il poursuit « a priori, *le consommateur y trouve son compte. En fait, il est doublement trompé : d'abord, parce que les distributeurs se rattrapent sur l'ensemble des autres produits vendus dans leurs magasins ; ensuite, parce que ces pratiques ravagent des filières économiques entières et font disparaître des concurrents de plus petite taille.* » Sur ce constat, M. Galland devait présenter, lundi 26 février, un projet de loi réformant l'ordonnance du 1er décembre 1986 sur les prix et la concurrence.

Ce projet qui vise *« à la loyauté et à l'équilibre des relations commerciales »* va plus loin que les premières mesures adoptées par le gouvernement Balladur. Il veut redonner des armes de négociation aux industriels et fournisseurs face à la grande distribution et rééquilibrer le paysage commercial en faveur des petits commerces. Le gel des implantations commerciales annoncé par Alain Juppé à Bordeaux le 27 novembre en constituait la première étape. L'exposé des motifs qui accompagne le projet de loi fustige les *« comportements prédateurs »* des *« opérateurs qui exploitent les lacunes des législations »*. Pour Yves Galland, *« certains dysfonctionnements de la concurrence sont apparus, notamment dans les relations entre producteurs et distributeurs, les premiers ayant le sentiment que les derniers abusent de leur puissance d'achat dans la négociation, avec des pratiques parfois déloyales »*.

Les deux premiers articles du projet de loi simplifient la notion de revente à perte. Le distributeur n'a pas le droit en principe de revendre un produit moins cher qu'il ne l'a acheté à l'industriel. Mais aujourd'hui il est difficile de s'y retrouver tant les circuits des facturations sont complexes. Ainsi, pour pouvoir vendre un produit, les « commerciaux » des grands groupes industriels doivent aujourd'hui consentir, en plus des remises sur le prix net et des ristournes sur le volume commandé, de multiples avantages, baptisés pudiquement par la profession *« coopération commerciale »* : achat de l'emplacement dans la grande surface ou d'un encart publicitaire dans le journal du magasin, etc.



Le consommateur y trouve d'une certaine manière son compte puisque ces multiples remises ou facturations sont répercutées, au moins en partie, dans le prix de vente final. Mais comment en être sûr ? Le gouvernement veut établir la transparence. *« Les remises restent libres, mais elles ne doivent plus pouvoir être utilisées pour abaisser le seuil de revente à perte »*, explique Yves Galland. Le gouvernement lève toute ambiguïté en spécifiant que les rabais, remises ou ristournes doivent figurer sur la facture (article 1) et que le prix d'achat effectif est le prix figurant sur la facture majoré des taxes et du prix du transport (article 2).

SANCTIONS RENFORCÉES

Les sanctions pouvant être prononcées par le juge pénal seront considérablement renforcées : toute infraction est punie d'une amende de 500 000 francs, qui peut même être portée à 50 % des dépenses de publicité dans le cas d'une annonce faisant état d'un prix non conforme. Seule exception, les petits commerces conserveront *« l'exception d'alignement »* qui leur permet de s'aligner sur les prix des grandes surfaces, tout en étant eux-même en situation de vente à perte.

Mécaniquement, l'application du texte de loi devrait se traduire par une hausse du prix des produits d'appel, qui font habituellement l'objet des promotions. Yves Galland reconnaît que *« 400 à 500 références pourraient être concernées, sur les 50 000 références que compte un hypermarché. Mais la concurrence poussera les distributeurs à baisser leurs marges sur les autres produits. Globalement, l'effet sera donc nul sur un Caddie moyen et l'effet inflationniste sera de 0 % »*, affirme le ministre. Les distributeurs se veulent moins rassurants. *« La hausse va être de 4 à 5 % pour les articles qui constituent le gros du panier de la ménagère »*, estime Francis Cordelette, le directeur général d'Auchan. *« Ce sont 8 000 références sur 80 000 qui sont concernées »*, avertit pour sa part Michel-Edouard Leclerc.

Le gouvernement a conscience de prendre un pari sur l'évolution des prix. L'impact psychologique pourrait être dévastateur sur la consommation si les consommateurs avaient le sentiment, même optique, d'une hausse généralisée. *« Il faut savoir assainir le marché »* justifie Yves Galland.

Le texte s'attaque ensuite aux prix abusivement bas (article 3) qui désignent les prix de produits fabriqués ou transformés par le distributeur et vendus à un prix inférieur aux coûts de fabrication dans le but d'éliminer des concurrents en usant d'une position de force. L'exemple de la *« baguette à 1 franc »*, accusée de sinistrer la profession des artisans boulangers, est fréquemment évoqué pour illustrer cette pratique. Il appartiendra au Conseil de la concurrence, autorité administrative instituée par l'ordonnance de 1986, d'établir une jurisprudence en la matière.

Le projet de loi s'efforce également de réduire la dépendance économique des industriels à l'égard de la grande distribution. Son article 4 autorise *de facto* le refus de vente, qui était interdit depuis la circulaire Fontanet de 1963. Un fournisseur pourra ainsi arrêter *ses livraisons* à un distributeur, sauf s'il s'agit d'une entreprise désireuse d'entrer pour la première fois sur un marché. *« La liberté de ne pas acheter doit être équilibrée par la liberté de ne pas vendre, qui existe partout dans le reste de l'Europe »* explique Yves Galland. Le texte interdit les primes de référencement sans contrepartie réelle et exige le respect d'un préavis en cas de déréférencement, c'est-à-dire de retrait d'un produit des rayons. Cette disposition vise notamment à prémunir les petites entreprises d'un arrêt brutal des commandes, qui se traduit souvent par un dépôt de bilan, l'hypermarché local constituant souvent son principal client.

Salué par les grands industriels, le texte ne répond au total que partiellement aux revendications des petits producteurs, notamment agricoles. Vivement critiqué pour des raisons inverses par les distributeurs, qui y voient une atteinte à la liberté du commerce, le texte risque de faire l'objet de débats parlementaires passionnés, relayés par des lobbies puissants et organisés.

Christophe Jakubyszyn

Les milieux agricoles s'estiment insuffisamment écoutés

L'ÉLABORATION du projet de loi a été suivi de très près par les milieux agricoles. Depuis plusieurs mois les « bêtes noires » des organisations professionnelles et syndicales sont les grandes surfaces accusées, à l'occasion notamment de leurs opérations de promotion, de casser les prix et d'étrangler les producteurs. Le thème d'un meilleur partage de la valeur ajoutée du haut en bas de la filière agroalimentaire revient régulièrement dans les congrès de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), du CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs) ou d'autres organisations, notamment les coopératives.

L'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA), que préside Jean-François Hervieu, avait quatre priorités pour améliorer la sécurité juridique des producteurs, notamment ceux qui font des produits de qualité (labels, appellation d'origine contrôlée...) : l'introduction de la notion de déréférencement abusif et sa sanction, l'autorisation du refus de vente, la suppression de l'interdiction de prix de revente minimum, l'introduction de sanctions contre les prix de *dumping* anormalement bas. Les agriculteurs demandent la possibilité de pouvoir déroger, en cas de détérioration trop marquée des prix de marché, à l'interdiction des ententes. Ils veulent pouvoir constituer, temporairement, des « cartels de crise ».

Le ministère de l'agriculture avait préparé un projet de loi donnant en grande partie satisfaction à ces revendications, mais, sur l'insistance de Bercy et avec l'aval de Matignon, ce texte a été repoussé à l'automne. Il est seulement prévu la possibilité pour le gouvernement, et en fonction des circonstances, de prendre des « décrets d'exemption » permettant une dérogation aux ententes et actions concertées.

F. Gr.

Les industriels saluent les dispositions du projet et espèrent mieux valoriser leurs marques

LA PRATIQUE de la vente à perte posait jusqu'alors deux problèmes aux industriels. Le premier était de devoir justifier la différence de tarifs entre un produit proposé à un petit commerçant et celui trouvé moins cher dans les hypermarchés. Le second était d'assister à des promotions dans les grandes surfaces, alors que le positionnement marketing de ce produit justifiait un prix supérieur.

Les industriels saluent les dispositions du projet de loi. L'Institut de liaisons et d'études des industries de consommation (ILEC), qui regroupe une part importante des principales grandes marques, de Danone à Coca-Cola en passant par L'Oréal, Nestlé, Unilever ou Bongrain, a *« apporté son soutien sans réserve »* au gouvernement et l'a *« assuré de sa détermination pour faire en sorte que le texte soit adopté sans être dénaturé »*. Selon Dominique de Gramont, délégué général de l'ILEC, les nouvelles dispositions vont permettre de *« redonner la maîtrise aux industriels »* et *« plus de moyens pour se défendre »*. Ils réclamaient depuis longtemps l'application effective de l'interdiction de revente à perte. Le paiement d'un emplacement de tête de gondole se justifie mais pas le paiment d'un droit pour un premier référencement, avant même d'avoir commencé à envisager une commande.

INQUIÉTUDE DES PÉTROLIERS

Toutefois les industriels devront affronter l'offensive des marques de distributeurs et risquent de perdre des parts de marché. En coulisse, la coopération entre industriels et distributeurs semble déjà être engagée. *« Derrière un soutien politique de façade au gouvernement, les industriels ne croient pas aux vertus économiques de ce texte »*, confie un observateur. *« Ils redoutent que l'effet inflationniste ne fasse reculer encore davantage la consommation et ils négocient déjà la baisse de leurs prix catalogues. Ils n'ont aucune envie de casser la dynamique de la grande distribution, dont dépend avant tout leur croissance. »* En outre, l'arme du refus de vente apparaît bien théorique. *« Une grande marque ne peut se permettre de refuser de vendre à une grande enseigne et un petit industriel sait qu'il signerait son arrêt de mort »*, explique un intervenant.

Le sentiment est également mitigé chez les compagnies pétrolières, qui subissent la concurrence des grandes surfaces depuis de nombreuses années. Grâce à des prix d'appel, dus à la pratique des ventes à perte, les super et hypermarchés contrôlent désormais en France la moitié de la vente au détail de carburants. Pour les pétroliers, la proposition de loi, n'empêchera pas les ventes à marge presque nulle, donc la pratique de prix d'appel bas. Le directeur des activités raffinage d'Elf, Bernard Polge de Combret, exprimait récemment son opposition au projet de loi, car *« il n'apporte aucune modification au délit constitué par la vente à perte »*. Même tonalité pour l'UFIP (Union française des industries pétrolières), le syndicat patronal dont les contre-propositions ont été rejetées. Une nouvelle source d'inquiétude apparaît chez les pétroliers : que les grandes surfaces réduisent encore leur dépendance à l'égard des firmes pétrolières opérant en France en se fournissant à l'étranger. Un tiers des carburants vendus en métropole passe désormais par leurs centrales d'achats, contre 18 % en 1990.

D. G. et C. J.

Les distributeurs préparent la contre-attaque

JÉRÔME BÉDIER, le président de la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution, qui regroupe des entreprises du secteur, à l'exception des indépendants comme Leclerc et Intermarché, regrette *« la stérilisation de la dynamique du commerce et le caractère bureaucratique du projet de loi qui va impliquer la présence d'un gendarme derrière chaque facture »*.

Dans le cadre de la discussion parlementaire qui va s'engager, la profession a bien l'intention de faire valoir ses arguments. *« Nous sommes d'accord pour promouvoir l'institutionnalisation de filières de production et d'accords avec les industriels et les producteurs sur la qualité et les labels de qualité »* propose Jérôme Bédier. *« Il faut défendre les petits producteurs, et non satisfaire aux revendications des firmes multinationales de l'industrie, qui veulent uniformiser le prix de leur produit dans les différentes chaînes »* ajoute-t-il. La profession, qui proposait initialement de supprimer les deux verrous réglementaires simultanément (le refus de vente et l'interdiction de vente à perte), se trouve dans le schéma le plus défavorable, avec la suppression du refus de vente et le renforcement des sanctions sur la revente à perte. Elle tente donc maintenant de dépénaliser les infractions sur la revente à perte. *« Il n'est pas normal que le juge pénal soit l'arbitre des rapports commerciaux »* estime Jérôme Bédier, qui préconise un transfert des compétences au profit du Conseil de la concurrence.

A l'échelle des entreprises, les réactions sont toutefois plus nuancées. Francis Cordelette, directeur général du groupe Auchan, reconnaît les élements positifs du texte, qui *« met un terme aux déréférencements sauvages et aux facturations de services n'ayant aucun rapport avec le produit »*. Francis Cordelette regrette toutefois *« une réglementation dictée par les grandes marques et insuffisamment tournée vers les petits producteurs »*. *« Il faudrait notamment mettre en place une législation autorisant et organisant des prix d'achat minimum »*.

C'est sur le terrain de l'applicabilité du texte qu'a choisi de se placer Michel-Edouard Leclerc, co-président du groupe Leclerc. En matière de prix abusivement bas, Michel-Edouard Leclerc estime la législation inadaptée. *« La baguette vendue à 1 franc me revient à 60 centimes. Il vaut mieux défendre les filières d'artisan par une politique de label et de qualité, et non par des effets d'annonce politique »*. *« En outre, ces pratiques étaient déjà juridiquement sanctionnables »*, estime-t-il. En matière de revente à perte, Michel-Edouard Leclerc conteste la légalité du texte et envisage de saisir les juridictions européennes.

La grande distribution se prépare aussi au pire : l'adoption du texte en l'état, voire son renforcement par les parlementaires. Les négociations avec les industriels sont déjà engagées. Michel-Edouard Leclerc n'exclut pas *« de délocaliser ses centres de facturation pour pouvoir faire bénéficier ses clients de l'ensemble des remises des fournisseurs »*. Le principe en est simple : le prix facturé par la filiale belge ou allemande répercutera l'ensemble des remises dans les prix, mettant à l'abri les magasins français d'accusation de revente à perte.

C. J.

La précarité de l'emploi est un phénomène structurel

ALORS QUE LES POLÉMIQUES entre le gouvernement et les chefs d'entreprise sur le *« donnant-donnant »* risquent d'être relancées par les chiffres du chômage de janvier qui doivent être annoncés le jeudi 29 février, le ministère du travail et des affaires sociales vient de publier une très intéressante étude sur le comportement d'embauche des entreprises en phase de redémarrage économique.

Sa direction de l'animation de la recherche et des études statistiques (Dares) a comparé la reprise de l'emploi de 1994 avec celle de 1988. Le contraste est saisissant : autant la première a été progressive, autant la seconde a été rapide. Ainsi, après des pertes d'emplois dans le secteur marchand en 1983, 1984 et 1985, la situation s'améliore dès 1986, en particulier dans le bâtiment, et l'industrie recrée des emplois en 1988. En revanche, après une année 1993 particulièrement sombre, l'emploi s'améliore dans tous les secteurs dès 1994. L'industrie qui avait perdu 140 000 emplois en 1993 n'en perd plus que 7 000 et les services qui en avaient créé seulement 15 000 en 1993 en créent 183 000.

Autre différence : le ralentissement des licenciements économiques très progressif en 1988 et nettement plus marqué en 1994.

Tout ne prête pourtant pas à l'optimisme. *« L'élément nouveau de 1994 est que la première phase de la reprise, qui se caractérise comme la précédente par des embauches, le plus souvent à durée limitée, n'a pas été relayée ensuite par une seconde phase se traduisant par des recrutements en contrats à durée indéterminée »*, reconnaît le ministère du travail. Dans les années 80, les contrats précaires (de 1985 à 1987) avaient précédé les emplois stables (de 1988 à 1990). Quand la reprise a été confirmée, le recours aux contrats à durée déterminée avait même diminué. Aujourd'hui rien de tel : le recrutement direct en contrat à durée indéterminée ne représente plus qu'une entrée sur six dans l'industrie, une sur cinq dans le tertiaire et une sur trois dans la construction.

Même si l'on estime qu'environ un contrat à durée déterminée sur cinq débouche sur un recrutement définitif, ce phénomène est inquiétant.

Face à une conjoncture incertaine, les entreprises sont de plus en plus prudentes, quitte à engendrer un cercle économique vicieux. Mais cette précarité de l'emploi s'explique aussi par le développement des activités tertiaires. Celles-ci jouent un rôle de plus en plus important dans l'économie. Or comme leur horizon temporel est souvent très limité, elles recourent deux fois plus souvent aux contrats à durée déterminée que l'industrie. Loin d'être conjoncturelle, la précarité de l'emploi devient donc structurelle.

F. Le.

هكذا من الأصل

La De Beers reprend le contrôle du marché russe du diamant

ANVERS
de notre envoyé spécial

Ils sont curieux, les diamantaires. Ils s'émeuvent à peine des excentricités de leurs clients ou ne s'étonnent guère des convoitises des trafiquants de la plus pure des pierres précieuses. Pourtant, quand le fax de la Central Selling Organisation (CSO), la centrale de vente du conglomérat diamantaire De Beers, envoyé à ses cent cinquante professionnels exclusifs, est arrivé le 23 février dans l'après-midi, annonçant la conclusion d'un nouvel accord de commercialisation avec la Russie, la profession est tombée des nues.

« Un accord global était irréalisable. Plutôt que de n'avoir rien du tout, les Russes et les Sud-Africains ont signé un contrat laissant une ample latitude aux fraudeurs russes pour continuer à se remplir les poches », dénonce un diamantaire de la Pelikaanstraat. L'enjeu était d'importance pour la De Beers, déterminée à mettre fin une fois pour toutes à l'afflux à Anvers de pierres de contrebande russe, en violation de l'accord de cinq ans venu à expiration en décembre 1995.

Ce dumping de marchandises, dont la valeur a été estimée à 1 milliard de dollars l'an dernier, avait fait chuter les cours et avait sapé l'autorité du CSO. En vertu du nouvel accord de principe, les 5 % de ventes parallèles autorisées par le contrat précédent ont été abolis ; la De Beers obtient désormais le monopole total sur l'ensemble des exportations russes.

Autre bonne nouvelle pour la De Beers, cette signature intervient au lendemain du limogeage par Boris Eltsine du président du Kondgramet, l'office d'Etat responsable des métaux précieux, responsable du stock stratégique, accusé de corruption et d'opérations illégales.

La neutralisation de cet adversaire nationaliste de la De Beers fait l'affaire de l'allié, côté russe, de la compagnie sud-africaine, l'Almaoi Rossii Sakha. Cette société minière sera désormais la seule agence autorisée à exporter les pierres brutes, et va négocier prochainement un nouveau contrat commercial.

PÉNURIE DE BELLES PIERRES

Enfin, à la lumière de cet accord « historique », l'Australie, dont le contrat d'exclusivité avec la De Beers vient à expiration fin juin, et qui avait elle aussi des velléités d'indépendance, devrait rentrer dans le rang. A première vue, comme l'affirme un grand négociant de la métropole, *« il s'agit d'un contrat rêvé pour la De Beers. Les Russes n'avaient pas d'autre choix »*.

Satisfait de cet accord, le milieu diamantaire anversois espère une stabilisation rapide du marché où, pour la première fois depuis une quinzaine d'années, il y a pénurie de pierres de belle qualité, supérieures à un carat. Le manque de marchandises russes, conséquence des difficultés de production, et la diminution de la quantité de pierres brutes livrées par la De Beers à ses clients exclusifs sont à l'origine de cette situation.

Résultat : les prix des qualités supérieures ont grimpé de quelques vingt-cinq pour cent depuis le début de l'année, du jamais vu de mémoire de diamantaire. Reste à voir si l'incertitude politique prévalant en Russie à l'approche de l'élection présidentielle et les pressions des milieux nationalistes qui ont le vent en poupe, vont permettre ce retour tant désiré à la sérénité.

Les diamantaires du grand port flamand craignent en particulier la poursuite des détournements provenant des joint-ventures, ces compagnies mixtes de fabrication dont l'activité n'est pas couverte par le nouveau contrat, afin de ne pas exacerber les susceptibilités russes.

Marc Roche

« Les services publics sont faits pour leurs utilisateurs », souligne un rapport qui appelle à d'« urgentes réformes »

M. Denoix de Saint-Marc, vice-président du Conseil d'Etat, plaide pour une modification du traité de Rome

Si la doctrine des « services publics à la française » peut être conservée, encore qu'elle ne soit pas si proprement nationale, il n'en est pas de même du mode d'organisation, qu'il est « urgent » de réformer. Telles sont les principales conclusions de Renaud Denoix de Saint-Marc, le vice-président du Conseil d'Etat, dans le rapport qu'il devait remettre lundi 26 février à Alain Juppé. Si la doctrine n'est pas incompatible avec le cadre communautaire, le rapport propose néanmoins de clarifier le traité de Rome sur ce point.

LE VICE-PRÉSIDENT du Conseil d'Etat, Renaud Denoix de Saint-Marc, devait remettre, lundi 26 février, à Alain Juppé le rapport qui lui avait été demandé à l'automne dernier sur la *« doctrine française du service public »*. Un de ses principaux diagnostics est que l'*« on a mélangé la doctrine du service public, d'une part, et les modalités de l'organisation des services publics en réseau, d'autre part. Bien des Français ont sincèrement cru qu'en réformant les secondes on attaquerait la première »*. Au risque de choquer certains, y compris dans les rangs du gouvernement, le rapport affirme que, *« à la réflexion, ce qu'on appelle aujourd'hui service public à la française n'est ni une doctrine ni un modèle d'organisation entièrement français. Dans son usage actuel, l'expression désigne des modalités d'organisation : celles qui consistent à confier l'exécution des services publics en réseau à des monopoles publics, le plus souvent nationaux, dont les salariés bénéficient d'un statut particulier »*. Or, pour le rapport, *« cet usage est doublement impropre. D'une part, ces modalités ne concernent pas tous les réseaux français de services publics : beaucoup de services locaux sont gérés par des entreprises privées (...). D'autre part, elles ne sont pas à proprement parler françaises. Il serait sans doute plus exact de dire qu'elles sont caractéristiques d'une époque, celle de l'après-guerre »*.

Cette lecture historique enlève un argument de poids à ceux qui plaident l'immobilisme. Selon le rapporteur, l'évolution des services publics est urgente : situation financière *« très inquiétante »* de certains exploitants français, qui éprouvent le besoin d'évoluer dans un contexte libéralisé ; exigences de qualité mais aussi de diversité exprimées par les usagers privés ; performances des exploitants étrangers qui, récemment, *« se sont beaucoup améliorées »*.

Pour le rapport Denoix de Saint-Marc, *« la doctrine française du service public »* n'a pas besoin d'être modifiée.

> On a mélangé la doctrine, d'une part, et les modalités de l'organisation, d'autre part

Mais il note qu'elle *« ne saurait être que générale »* et simple : *« Fondamentalement, les services publics sont faits pour leurs utilisateurs, qu'ils doivent satisfaire le mieux possible (...). Dans la pratique, la Constitution laisse une très large latitude en matière de services publics. Elle ne prescrit pas, en général, le statut de l'exploitant. »*

Dès lors, le *« modèle d'organisation à la française »* peut et doit être revu. Comme d'autres rapports – émanant du commissariat général du Plan – l'avaient déjà précisé, tout changement dans la forme d'organisation doit prendre en compte quatre conditions : procurer des gains supérieurs aux coûts créés, attribuer une part importante de ces gains aux usagers et aux contribuables plutôt qu'aux actionnaires, maintenir ou améliorer le respect des obligations du service public et de la qualité du service et améliorer la transparence des choix et des coûts.

Si les réformes sont *« nécessaires »*, elles ne seront *« pas faciles »*, reconnaît le rapport. Point décisif : celui-ci juge la doctrine française *« compatible avec le cadre communautaire »*. Les missions de service public sont en fait très proches des missions de service d'intérêt économique général du traité de Rome. A un mois de l'ouverture de la conférence intergouvernementale, le rapport plaide néanmoins pour une modification du traité, afin qu'il devienne *« plus clair que la construction européenne se fonde sur les deux piliers du marché et de la cohésion »*.

S'il ne définit pas les modalités d'organisation pour chaque secteur, le rapport évoque, plus précisément, celui des télécommunications. Il estime que lorsque l'Etat reste propriétaire d'un exploitant et qu'il se trouve en concurrence avec des exploitants privés, il est *« possible de créer une autorité indépendante, mais à la condition qu'elle n'ait pas compétence pour édicter des règles générales. En revanche, il serait possible de lui reconnaître en ce domaine un pouvoir de proposition qui s'ajouterait à son pouvoir de décision individuelle et de sanction »*.

Une distinction dont pourrait s'inspirer le gouvernement lors de l'élaboration d'une prochaine loi sur les télécommunications.

Frédéric Lemaître

La Chine procède par étapes à l'ouverture de son marché financier

Les établissements étrangers pourront effectuer des transactions en yuans

L'ENGOUEMENT des banques occidentales pour l'Asie en général et la Chine en particulier n'est pas nouveau. Les principales banques françaises, qui sont depuis longtemps présentes en Chine au travers de bureaux de représentation, saisissent toutes les occasions pour ouvrir des agences qui leur permettent de réaliser des opérations bancaires. La délivrance de licence – obtenue sous condition d'une dotation en capital minimale de 10 millions de francs – dépend du bon vouloir des autorités chinoises, qui les dispensent au compte-gouttes, selon un savant dosage politico-économique.

Les décisions d'implantation des établissements français sont donc autant dictées par des considérations stratégiques que pragmatiques. Canton, Shenzen, Tianjin (au nord-ouest de Pékin), Xiamen et Shanghaï ont été jusqu'à présent les localités *« poussées »* par Pékin. Jusqu'à présent, pourtant, les banques étrangères ne pouvaient, compte tenu de la réglementation, exercer en monnaie locale. Ce n'est pas un hasard si c'est à Shanghaï, vitrine de l'ouverture de la Chine à l'économie de marché, que devraient bientôt être autorisées – à titre expérimental – les premières transactions en yuans (la devise chinoise) par les banques étrangères.

> *Les banques doivent devenir rentables*
>
> **La loi bancaire de mai 1995 sur les banques commerciales doit accompagner la conversion des banques chinoises spécialisées en banques commerciales. Elle définit les règles de gestion et fixe des ratios prudentiels. Elle délimite le domaine d'activité des banques et réglemente les conditions d'octroi des prêts. Concernant ce dernier point, la banque centrale va mettre en œuvre en 1996 de nouvelles procédures pour limiter les prêts aux entreprises d'Etat non solvables. A chaque demande de prêt, l'entreprise devra produire une licence de prêt, délivrée par la banque centrale, portant mention de l'endettement, de la situation financière et des capacités de remboursement de l'entreprise. L'expérience, qui débutera à Shanghaï, devrait être étendue à Pékin, Tianjin et Guangzhou. Ce document permettra aux banques de savoir quels montants les entreprises ont déjà emprunté auprès d'autres établissements.**

NAISSANCE D'UN SYSTÈME

La Banque nationale de Paris, au travers d'International Bank of Paris and Shanghai, sa filiale commune avec la première banque chinoise, Industrial and Commercial Bank of China, comptera parmi les premières banques étrangères concernées par cet essai. Deux banques de Hongkong, HSBC (Hongkong and Shanghai Banking Corp.) et Bank of East Asia, seront aussi habilitées à utiliser le yuan pour leurs transactions financières.

Cette autorisation marquera une étape importante dans la transformation du secteur financier chinois. Pékin conjugue en effet l'arrivée de la concurrence étrangère avec la réforme – ou plutôt l'émergence – de son système bancaire. Avant 1983, la Chine ne disposait pas à proprement parler d'un *« système bancaire »*. Le paysage financier était dominé par le ministère des finances et par la Banque populaire de Chine (PBOC). Le ministère des finances contrôlait les recettes et les dépenses de l'Etat, tandis que la PBOC agissait en qualité de guichet du Trésor public.

Sous le double effet de la libéralisation progressive de l'économie (qui atteint peu à peu le secteur des services) et de l'ouverture croissante aux investissements et aux entreprises étrangers, on assiste depuis le milieu des années 80 à une multiplication plus ou moins contrôlée des institutions financières. L'année 1995 a été marquée par une production réglementaire considérable, avec la constitution du socle législatif et institutionnel sur lequel le secteur financier devrait pouvoir se développer.

> *L'institut d'émission contrôle le secteur financier*
>
> **Aux termes de la loi du 18 mars 1985, la banque centrale de la République populaire de Chine (PBOC) formule et applique la politique monétaire et contrôle le secteur financier, sous la supervision du conseil des affaires de l'Etat, c'est-à-dire du gouvernement. Elle est chargée de la gestion des réserves en or et en devises. Il n'est plus question qu'elle apporte sa contribution au financement à court terme du budget de l'Etat, comme elle a pu le faire jusqu'en 1994. L'Etat devra, pour se financer, se tourner vers les marchés financiers et émettre des bons du Trésor. Les concours de la PBOC à des gouvernements locaux ou, de façon générale, à des institutions non bancaires sont désormais interdits. La PBOC doit présenter des rapports réguliers au comité permanent du Congrès national du peuple. Son gouverneur est nommé par le président et choisi par le Congrès national du peuple, sur proposition du premier ministre.**

Premier impératif : la restructuration des banques commerciales chinoises. Cette réforme a consisté à libérer les quatre grandes banques commerciales (Bank of China, Industrial and Commercial Bank of China, Agricultural Bank of China et People's Construction Bank of China de la tutelle administrative par la création de trois banques de développement qui prennent en charge l'ensemble des financements d'intérêt public. En 1994 ont ainsi été créées la Banque d'Etat pour le développement, l'Exim-Bank chinoise et la Banque de développement agricole. Elles risquent, dans la phase de transition actuelle, d'être en concurrence avec les anciennes banques spécialisées, car le problème de répartition de compétences est loin d'être réglé. D'autant que les banques commerciales continueront vraisemblablement à être contraintes, sous la pression des autorités locales, de distribuer des prêts jugés indispensables à la survie des entreprises d'Etat. C'est le plus grand danger pour le secteur bancaire.

En avril 1995, l'agence de rating Moody's avait revu à la baisse son évaluation de la solvabilité des grandes banques chinoises, pour souligner les nouveaux risques qu'apporte la plus grande autonomie donnée à ces banques et les difficultés à transformer des banques spécialisées en véritables banques commerciales. Non seulement elles croulent sous des créances douteuses accordées à des entreprises en état de quasi-faillite, mais elles n'ont aucune expertise dans l'évaluation des risques. Les arriérés de la dette des entreprises publiques sont aujourd'hui estimés à 70 milliards de dollars. Les ex-banques spécialisées auraient consacré plus de 70 % de leurs crédits au financement d'opérations non rentables. Globalement, les prêts bancaires *« forcés »* à taux bonifié (et/ou non remboursés) accordés aux entreprises publiques déficitaires représenteraient 3 % du PNB.

La lenteur de la réforme des entreprises publiques (dont 40 % sont déficitaires) laisse à penser que les difficultés des banques qui les soutiennent pourraient être durables. L'entrée en vigueur, cet été, de la loi sur les banques commerciales et de la loi sur la banque centrale pourrait toutefois obliger les banques chinoises à améliorer leur situation financière. La prochaine grande révolution chinoise devrait être la convertibilité du yuan. Selon le vice-premier ministre chinois Zhu Rongji, celle-ci pourrait intervenir au second semestre 1996.

Babette Stern

Le temps des « prêcheurs du mieux »

L'ÉDITEUR Village mondial excelle à respirer l'esprit du temps. Les *fiches de techniques managériales* ne font plus recette, les grandes *fresques de stratégies mirobolantes* ne charment plus. Le peuple des managers, petits et grands, est en quête de sens. Charles Handy l'a compris qui sait faire fructifier le prêche managérial. Avec talent, au fil de best-sellers mondiaux (*Le Temps des paradoxes, L'Age de déraison*), il réussit à offrir une catéchèse universelle de conseils sages.

BIBLIOGRAPHIE

Deux essayistes renommés, Hubert Landier (*Dessine-moi une vie active*) et Nicolas Rousseaux (*Le Sens du management*) plaident avec chaleur pour une nouvelle frontière de l'entreprise. La firme capitaliste ne doit pas simplement *« bien faire les choses »* (être compétitive), elle se doit de *« faire les bonnes choses »*, selon Hubert Landier. Le bon manager de Nicolas Rousseaux est, lui, un pèlerin en quête d'une *« nouvelle conscience européenne »*, d'une *« vraie renaissance du management »*, d'*« un management qui ait du sens »*.

MALAISES

Ces élans moralisateurs, nourris ici et là de citations de Saint-Exupéry, ne manquent pas d'attraits. Mais ils ne dissipent pas quelques malaises. Les auteurs n'évitent pas toujours le péché bien français de l'érudition ostentatoire. Quatre penseurs d'avant notre ère illustrent la boussole européenne du management de Rousseaux (Platon, Anaxagore, Démocrite, Héraclite). Ensuite, l'art du prêche se révèle toujours délicat et les dérapages dans le prêchi-prêcha ne sont pas absents. *« Homme libre, toujours tu chériras la mer »* (Rousseaux), *« S'aider soi-même en aidant les autres »* (Landier).

Il y a plus grave. Ces ouvrages manquent d'enquêtes concrètes et *n'évitent pas les imageries d'Epinal*. A titre d'antidote, les lecteurs de Hubert Landier et de Nicolas Rousseaux découvriront avec plaisir les reportages réalistes et au scalpel d'Anthony Sampson sur le tombeau du manager anglo-saxon, *Compagny Man*.

Jean-Gustave Padioleau

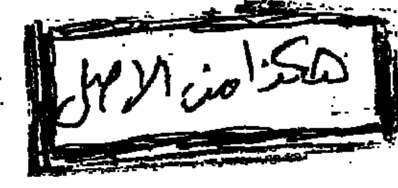
★ ***Le Temps des paradoxes,*** **Charles Handy, Village mondial, Paris, 272 p., 132 F.**
★ ***L'Age de déraison,*** **Charles Handy, Village mondial, Paris, 272 p., 132 F. (parution en mai)**
★ ***Dessine-moi une vie active,*** **Hubert Landier, Village Mondial, Paris, 251 p., 132 F.**
★ ***Le Sens du management,*** **Nicolas Rousseaux, Village Mondial, Paris, 255 p., 132 F.**
★ ***Compagny Man,*** **Anthony Sampson, HarperCollins, Londres 1995.**

■ **CRÉDIT LYONNAIS : les liquidateurs d'une société du groupe de Bernard Tapie** ont décidé d'attaquer devant le tribunal de commerce de Paris la banque publique, accusée de *« soutien inconsidéré »* et de *« fautes caractérisées dans l'exécution des mandats confiés »*. Ce sont les conditions de la vente d'Adidas à la fin de 1992 par le Crédit lyonnais qui sont visées. Les liquidateurs considèrent que la banque a détourné la plus-value de la vente d'Adidas et réclament 2,5 milliards de francs de dommages et intérêts. Le tribunal examinera l'affaire le 8 mars.

■ **CRAY RESEARCH : l'entreprise américaine de supercalculateurs** devrait faire l'objet d'une offre de rachat par Silicon Graphics, fabricant américain de microcalculateurs à usage scientifique, selon le *New York Times* (lundi 26 février). Cray Research a vu son chiffre d'affaires reculer de 27 % en 1995 à 676 millions de dollars (3,4 milliards de francs) et a subi une perte de 226 millions de dollars. Les deux firmes avaient envisagé, sans succès, de fusionner en 1991.

■ **HEINEKEN : le brasseur néerlandais pourrait devenir le numéro un sur le marché italien** en achetant rapidement, selon le *Financial Times* du lundi 26 février, le producteur de bière Moretti à Interbrew, le groupe de brasserie belge. La vente valoriserait Moretti autour de 800 millions de francs et permettrait à Heineken de consolider son réseau européen. Au début du mois, Heineken a acquis 54,4 % du groupe Fischer, le quatrième brasseur français.

■ **BRITISH AEROSPACE : le groupe aéronautique britannique réfléchit à une augmentation de sa participation dans le consortium Airbus,** qu'il forme avec le français Aerospatiale, l'allemand Daimler Benz et l'espagnol Casa, selon l'hebdomadaire britannique *Sunday Times*. British Aerospace possède actuellement 20 % d'Airbus, et serait intéressé à porter sa part à 30 % ou plus. British Aerospace fabrique dans ses usines les ailes des avions Airbus.



ırs utilisateurs, gentes réformes

marche financier

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 26 FÉVRIER

Liquidation : 22 mars
Taux de report : 4,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,53 %
CAC 40 : 1966,32

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
EDF-GDF 3%	7663	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
B.N.P. (T.P)	950	[illegible]	− 1,05	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	880	[illegible]	− 3,75	[illegible]
Renault (T.P.)	1880	[illegible]	− 1,06	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2050	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1219	[illegible]	− 0,73	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1090	[illegible]	− 3,30	[illegible]
Accor	690	[illegible]	− 0,72	[illegible]
Air Liquide	910	[illegible]	− 1,53	[illegible]
Alcatel Alsthom	443,70	[illegible]	+ 0,02	+ 5,99
Alcatel Cable	378,50	[illegible]	− 0,13	+ 6,97
Alspi	366	[illegible]	—	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	151,60	[illegible]	− 0,79	[illegible]
CPR	435	431,60	− 0,78	+ 2,99
Cred.Fon.France	72	[illegible]	+ 1,18	[illegible]
Credit Local Fce	414,30	414	− 0,04	[illegible]
Credit Lyonnais CI	240	[illegible]	− 1,25	[illegible]
Credit National	394,80	[illegible]	− 0,20	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	241,50	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Damart	3820	[illegible]	− 0,07	[illegible]
Danone	774	[illegible]	—	+ 4,30
Dassault-Aviation	523	[illegible]	+ 8,98	[illegible]
Dassault Electro	284	[illegible]	+ 2,11	[illegible]
De Dietrich	255	[illegible]	+ 3,92	[illegible]
Degremont	467	[illegible]	—	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li	52	51,15	− 1,63	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	245	[illegible]	—	[illegible]
Docks France	880	[illegible]	− 0,22	[illegible]
Dynaction	100,50	[illegible]	− 0,49	[illegible]
Eaux (Gle des)	518	[illegible]	− 0,19	+ 5,74
Ecco	965	[illegible]	− 0,51	[illegible]
Eiffage	753	[illegible]	− 1,06	[illegible]
Elf Aquitaine	351,30	[illegible]	− 1,45	[illegible]
Eramet	357	[illegible]	− 0,56	[illegible]
Eridania Beghin	879	[illegible]	− 1,13	[illegible]
Essilor Intl	1248	[illegible]	− 0,80	[illegible]
Essilor Intl ADP	831	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Esso	600	[illegible]	—	[illegible]
Eurafrance	1851	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Euro Disney	15	[illegible]	+ 1	[illegible]
Euro RSCG W.W.	480,20	[illegible]	− 0,56	[illegible]
Europe 1	1189	[illegible]	− 0,58	[illegible]
Eurotunnel	6,40	[illegible]	—	[illegible]
Chargeurs	1215	[illegible]	− 0,49	[illegible]
Christian Dior	586	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	218,10	[illegible]	+ 0,87	[illegible]
Clarins	594	[illegible]	− 1,85	[illegible]
Club Mediterranee	467	[illegible]	− 0,02	[illegible]
Coflexip	176	[illegible]	− 0,56	[illegible]
Colas	900	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Comptoir Entrep.1	13,40	[illegible]	+ 4,47	[illegible]
Comptoir Moder.	1750	[illegible]	—	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
Volvo (act.B) #	101	100,50	− 0,49	+ 2,29
Western Deep #	242	244,50	+ 1,03	+ 52,52
Yamanouchi #	110,90	112	+ 0,99	+ 9,80
Zambia Copper	3,75	3,69	− 1,60	+ 113,29

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 26 FÉVRIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	114,10	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	104,40	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	110,51	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	113,25	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	117,49	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	—	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	107,70	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,34	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	110,45	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	110,84	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	106,79	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	110,70	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	108,55	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,16	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	111,93	[illegible]
Em.Etat10,26%86-96	100,23	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,59	[illegible]
Finansder 9%91-06#	115,81	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	111	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150	150
Commerzbank AG.	1136	1136
Fiat Ord.	17,55	18
Gevaert	290,10	298,10
Gold Fields South	157	157

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; *o = offert; d = demandé; † offre réduite;* ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 26 FÉVRIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	60,50	[illegible]
AFE #		365	[illegible]
Aigle #		189,50	[illegible]
Albert S.A (Ns)	◆	124,60	[illegible]
Altran Techno. #		984	[illegible]
Montaignes P.Gest.	◆	555	[illegible]
Bque Picardie (Li)	◆	550	[illegible]
Bque Sofirec (M)	◆	570	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#		231,20	[illegible]
Bque Vernes		600	[illegible]
Beneteau #		541	[illegible]
B I M P		76	[illegible]
Boiron (Ly) #		530	[illegible]
Boisset (Ly)#		229,80	[illegible]
But S.A.		290,40	[illegible]
Cardif SA		678	[illegible]
CDA-Cie des Alpes		135,20	[illegible]
C.E.E #		217	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 26 FÉVRIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C.	◆	0,01	0,01
CFJPE	◆	131	131
Générale Occidentale	◆	45,75	45,75
Mumm	◆	950	950
Nobel	◆	116	116,60
Sté lecteurs du Monde	◆	140	140

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication *catégorie 3; ◆ cours précédent;* ■ *coupon* détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 23 février

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C.		36563,06	[illegible]
Actimonétaire D.		31719,52	[illegible]
Agipi Ambition (Axa)		115,92	[illegible]
Amplia	◇	114710,49	[illegible]
Amplitude Monde D.		761,81	[illegible]
Antigone Trésorerie		845430	[illegible]
Arbitr. Court Terme	◇	9341,54	[illegible]
Arbitr. Première	◇	8820,78	[illegible]
Arbitr. Sécurité	◇	17097,41	[illegible]
Asie 2000		739,19	[illegible]
Associa Première		38062,30	[illegible]
Associc		1115,71	[illegible]

* Division par 4 de la V.L. le 3 novembre 1995.

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

DISPARITION

Anna Larina Boukharina

L'héroïne d'une grande histoire d'amour avec l'« enfant chéri du Parti »

AVEC ANNA LARINA BOUKHARINA, décédée, samedi 24 février, à Moscou, à l'âge de quatre-vingt-un ans, c'est un des derniers membres du cercle de la vieille garde bolchévique qui disparaît, en même temps que l'héroïne d'une grande histoire d'amour au temps de Staline, qu'elle avait relatée, cinquante ans plus tard, dans un livre de mémoires, *Boukharine ma passion* (Gallimard, 1990).

Née en 1914, elle avait été l'épouse de Nikolaï Ivanovitch Boukharine – *« l'enfant chéri du Parti »*, comme le qualifiait Lénine dans son « Testament politique » –, qui servira de modèle au Roubachoff du *Zéro et l'Infini* d'Arthur Koestler. Il sera condamné à mort et exécuté à quarante-neuf ans, le 14 mars 1938, après le troisième procès de Moscou, pour *« activités fractionnelles droitières-trotskistes »*. Fille de Iouri Larine, un militant de longue date chargé par Lénine de l'économie de l'URSS, Anna avait grandi dans le milieu des révolutionnaires professionnels qui, après la Révolution, s'étaient trouvés à la tête du pays, et elle s'était intéressée très tôt à la politique. Encore enfant, elle avait vu chez son père les grands dignitaires du régime, même Lénine.

Boukharine est déjà son préféré. Il était le grand ami de son père ; ils s'étaient connus au temps de l'émigration, en Italie en 1913. Il vivait, comme les Larine, à l'hôtel Metropole, où résidaient alors nombre de dirigeants bolcheviks. A onze ans, elle lui écrivait une déclaration d'amour en vers. En 1930, ils se retrouvent par hasard en Crimée, à Gourzouf. Elle est d'une grande beauté. Elle a seize ans, il en a quarante-deux... En disgrâce, accusé de *« déviationnisme de droite »*, il a été écarté du Komintern et du Politburo, dont il avait été, à trente-quatre ans, le plus jeune membre. En convalescence au bord de la mer Noire, il peint, il nage et il lui déclare son amour, qui va devenir une relation passionnée, menacée, écourtée. Revenus à Moscou, ils déambulent sur le « boulevard vert », lisent *Salammbô* ou *Colas Breugnon*, font du ski, vont au Bolchoï voir la *Khovantchina*, l'opéra préféré de Boukharine. Il paraît être rentré en grâce, devient rédacteur en chef des *Izvestia*, participe à l'élaboration de la Constitution. Malgré la différence d'âge, ils vont vivre ensemble un bonheur en accéléré. Avec le souvenir d'un voyage plein de bonheur dans l'Altaï durant l'été 1935 ; d'une mission à Paris, en 1936 – *« soi-disant pour acquérir les archives de Marx*, précisera l'historien Stephen Cohen, dans son *Nicolas Boukharine* (François Maspero, 1979). *En fait, et le procès en était la preuve, il s'agissait d'une provocation dont le but était de lier Boukharine aux émigrés mencheviks »*.

TESTAMENT POLITIQUE

Pourtant, après le procès de Zinoviev et Kamenev, Boukharine ne cesse d'être tourmenté par le fait que la vie de sa femme ainsi que celle de son jeune fils étaient brisées. *« Je ne pouvais réconforter N.I. qu'en lui disant qu'il était cent fois plus facile d'être à ses côtés en ces mauvais jours et que je ne regrettais pas et ne regretterai jamais d'avoir uni ma vie à la sienne. Aujourd'hui, tant d'années après sa mort, je peux répéter la même chose »*, écrira Anna Larina dans ses mémoires. Les procès et les exécutions se succèdent. Le 27 février 1937, Boukharine, qui a commencé une grève de la faim, est arrêté alors qu'il va se rendre à la session du 17e plénum du CC. Il sait qu'il est condamné d'avance. Anna Larina se souviendra des recommandations qu'il lui a faites : *« Il tomba à mes genoux et me demanda de ne pas oublier un mot de sa lettre* A la génération future des dirigeants du Parti. *Il me demanda pardon pour ma vie brisée, me demanda d'élever notre fils en bolchevik. »* Anna lit, apprend et récite comme une prière ce testament politique avant que Boukharine ne le déchire. Il faudra attendre cinquante ans pour qu'il soit publié.

En juin 1937, trois mois après l'arrestation de Boukharine, avant même qu'il ait été jugé, Anna est arrêtée, condamnée à huit ans de détention en camp comme *« parent d'un traître à la patrie »*. Elle habite alors le fameux immeuble pour notables, face au Kremlin, que Iouri Trifonov, lui aussi fils de vieux bolchevik, a nommé, dans un des romans les plus importants des années 70, « *La Maison du quai* », évoquant ces années où la plupart des escaliers étaient condamnés puisqu'on y avait arrêté à tous les étages... On propose à la jeune femme de désavouer N.I. ; ou bien cinq villes de relégation. *« Partez pour Astrakhan*, conseilla le fonctionnaire du NKVD. *Il y a la Volga, du poisson, des fruits, des pastèques, c'est une ville splendide. »*

D'Astrakhan, où elle reste un an et demi en relégation, elle est conduite à Tomsk, un camp avec quelque 4 000 parentes de « traîtres à la Patrie » – la femme de Iakir, de Bela Kun, la mère, la fille et la sœur de Toukhatchevski, etc. C'est là qu'elle apprend le « procès Boukharine » (2-13 mars 1938) et l'exécution de son mari. *« Tous les accusés se sont reconnus coupables. »* Quatre mois plus tard, elle envoie une lettre à Iejov, chef du NKVD, d'une cellule d'isolement de la prison de Novossibirsk : *« Je vous demande de soulager mes souffrances ; la mort instantanée est plus facile à vivre que la mort à petit feu. Fusillez-moi, je ne veux plus vivre ! »*

Ramenée à Moscou en décembre 1938 dans le sous-sol de la Loubianka, non loin de l'endroit où son mari a été tenu prisonnier, elle y restera plus de deux ans. Convoquée un jour chez le nouveau patron du NKVD qui a remplacé Iejov, elle reconnaît Beria, avec qui elle avait fait du tourisme dix ans plus tôt lors d'un voyage en Géorgie. Lorsqu'il la félicite pour avoir *« incroyablement embelli »*, elle sort les griffes. Sans peur apparente. *« Encore dix ans de prison, et vous pourrez m'envoyer à Paris à un concours de beauté ! »* L'interrogatoire qui s'ensuit ressemble à l'affrontement d'un animal avec un serpent. *« Je comprenais que les accusés des grands procès se reconnaissaient coupables de crimes qu'ils ne pouvaient avoir commis. »* Il y eut aussi la séparation avec son fils Iouri âgé de treize mois lors de son arrestation : *« Je ne revis plus jamais mon fils enfant »*, dit-elle.

On l'envoya dans un orphelinat où il grandira sous une autre identité. Dix-neuf ans plus tard, l'été 1956, il viendra la retrouver dans son dernier lieu de relégation, en Sibérie. Il se verra restituer le droit de porter son véritable nom à cinquante-deux ans. Après sa libération, avec son fils, elle n'en finira pas de lutter. D'exiger la réhabilitation de son mari (qui n'arrivera qu'en 1988, l'année du centenaire de sa naissance). De réclamer la publication de la *Lettre à la génération future des dirigeants du Parti* qu'il lui avait fait apprendre par cœur au seuil de l'Année terrible. Pour contrecarrer le silence de l'histoire officielle, elle va écrire ses mémoires. Elle enquête comme un détective sur les événements qui sont à l'origine des attaques contre eux, entreprend de justifier le caractère hyperémotif de Boukharine et son énergie militante débordante par son rêve passionné d'un socialisme véritablement humain. Survivre... Résister... Entretenir la mémoire.

Nicole Zand

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Fabienne BUNT
et
Edmond BAKALOGLOU
ont la joie d'annoncer la naissance de

Jean,

le 20 janvier 1996, à Paris-14e.

Mme Paul GILLET
a l'immense joie d'annoncer la naissance de son petit-fils,

MATHIAS, Paul, Louis,

chez *Pierre* et *Laurence*.

Paris, le 12 février 1996 – 20 h 22

5, rue du Docteur-Paul-Laurens,
94800 Villejuif.

Adoptions

Jacques et Geneviève FAULE,
ont la très grande joie d'annoncer l'arrivée dans leur foyer de la petite sœur de Jessica,

My Nhan-Jade,

née le 26 décembre 1995 à Rach Gia, dans le delta du Mékong, Vietnam.

6, bd Bara,
91120 Palaiseau.

Anniversaires de naissance

– Joyeux anniversaire,

Tanguy alias « STICOT ».

Un an d'amour et de bonheur.

Ton papa et ta maman qui t'aiment.

Décès

– Tlemcen. Casablanca. Villerupt. Vic-Fezensac.

Mme *Lydie Benichou, née Heininger,*
son épouse,
Les docteurs Maurice et Brigitte Benichou,
Les docteurs Pierre et Françoise Benichou,
ses enfants,
Charlotte, Maxime, Etienne, Lucie, Martin,
ses petits-enfants,
font part du décès de

Lucien BENICHOU,

survenu le dimanche 18 février 1996.

Selon sa volonté, l'incinération a eu lieu au crématorium de Pau, le mardi 20 février, dans l'intimité familiale.

– Pau. Cescau (Pyrénées-Atlantiques)

M. Henri Barraqué,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Léon Barraqué,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Georges Barraqué,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Barraqué, Plantier, Palu,
Parents, alliés et amis,
ont la tristesse de faire part du rappel à *Dieu de*

Mlle Denise BARRAQUÉ,

survenu à Pau, le 23 février 1996, à l'âge de soixante-seize ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée ce *lundi 26 février* en *l'église de Cescau* (Pyrénées-Atlantiques).

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, rue Parrot,
75012 Paris.

– Jean-Pierre Soisson, ancien ministre de la jeunesse et des sports, et les membres de son cabinet

ont la douleur de vous faire part du décès, survenu le 14 février 1996, de

M. Gilbert DIMARCQ,
cuisinier et maître d'hôtel du ministère,

qui les servit avec amour de 1976 à sa retraite.

Les obsèques ont eu lieu le 16 février à Saint-Cyprien (Dordogne).

– *Un homme est mort à cheval,*
un homme de cœur.
Un combattant amoureux du bonheur,
bâtisseur de l'avenir,
Celui qui a su cultiver le sensible.

Il a dressé l'amour le plus sauvage,
le plus craintif, le plus pur.

Architecte, il s'est fait plaisir en donnant à l'humanité ce qu'il avait de meilleur, et ce qu'il y avait de meilleur pour elle.

Tous ceux qui l'ont connu ne seront jamais seuls, *et s'ils veulent faire honneur à* sa vie ils lutteront contre l'injustice, l'ignorance et l'ennui.

André FEIX

est mort sur son cheval, le 22 février 1996, d'un malaise cardiaque.

L'incinération aura lieu au cimetière « Les Joncherolles », à Villetaneuse, le vendredi 1er mars à 13 h 45.

15, rue Jean-Jacques Rousseau,
93200 Saint-Denis.

– M. et Mme Hubert Ferraton,
Alessandra et Cristina Ferraton,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Yvan FERRATON,

survenu à Strasbourg, le 23 février 1996, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 29 février, à 10 h 30, en l'église *Saint-Bernard à Strasbourg*.

Registre de condoléances.

L'inhumation se fera à Manosque dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Boulevard du Crépuscule,
Les Hauts de Manosque,
04100 Manosque.

– *Son épouse,*
Ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

Docteur Robert FLEURY,
Stomatologiste honoraire
des Hôpitaux de Paris,
Maître de conférences agrégé,
Croix de guerre avec palmes 39-45,

survenu le 17 février 1996, à son domicile, *35*, av. Laumière, Paris 75019.

Pour un dernier adieu, on se réunira à la chambre funéraire des Batignolles, 10, rue Rebière, Paris-17e, le mercredi 27 février, à 10 heures, avant l'incinération au Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

– La Galerie nationale du Jeu de paume a la tristesse de faire part du décès de

Chohreh FEYZDJOU,

survenu le samedi 17 février 1996.

Ariane et Touki Iranmehr
et leur fille,
Les amis proches,
Et la galerie Le Monde de l'Art,
ont la tristesse de faire part du décès de

Chohreh FEYZDJOU.

– *M. Martial Guillet,*
M. Michel Guillet,
ses *enfants,*
M. Edouard Carillo,
son petit-fils,
Les familles Dupas, Revon, Sauer, Holler, Blondel, Thompson,
ont la profonde tristesse de vous faire part du rappel à Dieu de

Mme Albertina veuve GUILLET,
née DUPAS,

survenu le 14 février 1996.

– On nous prie d'annoncer le décès à Lorient, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, de

Jean LAGARDE,

officier en chef de la marine (H),
maire honoraire de Lorient,
commandeur dans l'ordre national
du Mérite,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier du Mérite social,
chevalier des Palmes académiques.

Ses obsèques civiles ont eu lieu le 19 février 1996 au cimetière de Lanester (56).
Mairie de Lorient, 97-02-22-49.

– *Le docteur Hervé Garin,*
son mari,
Guillaume,
son fils,
Le professeur Michel Manciaux et Geneviève,
ses parents,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme le docteur Claire MANCIAUX,
médecin-inspecteur de santé publique,

survenu le 22 février 1996 à Nancy.

Ils remercient tous ceux qui leur ont déjà manifesté leur sympathie dans cette *cruelle épreuve.*

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– La famille de

Mme Aimée MÉZANGE,
née PALLIER,

a la *grande tristesse* d'*annoncer sa mort*, survenue dans sa soixante-cinquième année, *le 19 février 1996.*
Ses obsèques ont eu lieu le 23 février à Bréhémont (Indre-et-Loire).

9, rue du Terrage,
75010 Paris.

– Mornac-sur-Seudre.

Mme Jean Millié,
son épouse,
M. et Mme Jeff-André Millié,
ses enfants,
Sanina et Lorène,
ses petites-filles,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean MILLIÉ,
journaliste,

survenu à l'âge de soixante-quatre ans.

Les obsèques civiles auront lieu le mardi 27 février 1996, à 11 h 30, au cimetière de Mornac-sur-Seudre.

– Mme Maurice Pougnand,
son épouse,
M. et Mme Jacques Pougnand,
leurs enfants et petite-fille,
Mme Joëlle Pougnand,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Clément Pougnand,
son frère et sa belle-sœur,
M. et Mme Raoul Dumortier,
son beau-frère et sa belle-sœur,
M. et Mme Michel Laporte,
leurs enfants et petits-enfants,
Ainsi que ses neveux, nièces, parents, alliés, amis et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice POUGNAND,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de mathématiques,
inspecteur général honoraire
de l'instruction publique,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,
croix de guerre,

survenu le 19 février 1996 à l'âge de *quatre-vingt-sept* ans.

Ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité, au cimetière de Giverny (Eure).

– Mme Paule Rosenplac,
sa compagne,
François Siegel,
Martine et Jacques Pezet,
Alexandre et Joliane Siegel,
ses enfants,

Fabrice et Lionel,
ses petits-fils,
Suzanne et Roland Rondel,
sa sœur et son beau-frère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice SIEGEL,
préfet honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 22 février 1996, à Clichy (Hauts-de-Seine), à l'âge de soixante-treize ans.

Vous pourrez lui rendre un dernier hommage en nous rejoignant au cimetière *communal* de Châtillon (Hauts-de-Seine, rue Pierre-Brossolette), le mercredi 28 février *à 11 h 30*, où aura lieu la cérémonie civile.

Il sera inhumé dans le caveau de famille.

2, rue de l'Epargne,
92320 Châtillon.

– M. et Mme Jean Dépis,
M. et Mme Jean Verlet,
ses enfants,
leurs enfants et petits-enfants,
font part du rappel à Dieu du

colonel (e.r.) VERLET,
commandeur de la Légion d'honneur,

le 23 février 1996 à Carnoux, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques auront lieu *le 27 février*, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-d'*Afrique de Carnoux-en-Provence.*

Roger VALLON,
chevalier de la Légion d'honneur,

nous a quittés dans la nuit du 18 au 19 février 1996. Homme de cœur, d'invention, de courage.

Sa famille l'aimait tendrement, ses amis lui étaient fidèles.

Tout sourire de bonté et d'humour, il *nous manque immensément.*

Il faut imaginer Sisyphe heureux.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Louis VANNETZEL,

survenu le 18 février 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 29 février, à 15 heures, en la chapelle du cimetière du Père-Lachaise.

Anniversaires de décès

– « Il y a un an disparaissait

Jean-Luc BOUTTÉ.

Nous ne l'oublions pas. »

– A tous ceux qui ont connu et aimé

Michel LÉVY,
(X 70),

une pieuse pensée est demandée en ce *vingt-quatrième anniversaire de sa mort.*

– Pour le dixième anniversaire de la *disparition de*

Marianne NETTRE,

ses enfants rappellent son souvenir ainsi *que celui de leur père à tous ceux qui les* ont connus et aimés.

Souvenirs

– En souvenir de

Jean DUFOUR,
(Amiens 1914 – Aix 1992),

ce texte qu'il aurait aimé.

« Malgré tout, malgré le malheur, les trahisons, les larmes, malgré la souffrance et le chagrin, au moins nous aurons vécu.

Nous aurons senti le soleil, nous aurons vu de la neige et des arbres et des enfants en train de rire, nous aurons su (...) si peu que ce soit, ce que pouvaient être la beauté, la pureté, la fidélité, la passion dévorante, l'amour. »

Jean d'Ormesson
(Dieu, sa vie, son œuvre).

Communications diverses

– **Maison de l'hébreu, XVe/XXe :** 47-97-30-22. Enseignement individuel express du langage moderne et biblique, lecture apprise en une leçon. **Professeur Bensadis.**

LES PERSPECTIVES DE LA PAIX

– **L'Université euro-arabe itinérante** *organise*, le *6 mars 1996, de 9 h 30* à 18 h30, à l'UNESCO (salle 9), et le *7 mars 1996*, de 14 h 30 à 20 heures, à l'Assemblée nationale (salle Victor-Hugo), deux journées d'études sur ce thème. Avec la participation, notamment, de Mmes R. Bachelot, L. Shahid, MM. M. Bedjaoui, M. Bettati, A. Fontaine, M. Halter et de nombreux autres universitaires, diplomates, responsables politiques et journalistes du monde entier. *La réunion sera conclue par* **M. Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale.**
Le programme et les invitations, pour l'accès aux salles, sont à demander au 49-54-22-84.

– A L'école des vins, **stage harmonie mets-vins**, avec Jean Frambourt, président de la Sommellerie internationale, quatre séances de trois heures. Début des cours : le 19 mars. Tél. : Euroscope Communication : 44-59-81-10.

– Association de loi 1901 recherche d'urgence **un rédacteur en chef bénévole** pour sa revue sur le cinéma *Objectif Ciné. Contacter Alain au (1) 64-49-84-04.*

Conférences

– *Le Centre de documentation juive contemporaine* organise *le mardi 27 février à 19 h 30* une conférence autour du « **Livre noir** », avec la participation d'Emmanuel Moses, directeur de collection chez *Actes Sud*, *Alexandre Adler*, journaliste, Georges Bensoussan, historien, Henri Minczeles, journaliste.
Au CDJC, 17, rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris.
Tél. : 42-77-44-72, entrée libre.

Séminaires

– *Les séminaires de l'Association française* pour le développement des études ukrainiennes,
mercredi 28 février à 17 h 30,
à l'Institut d'études slaves,
9, rue Michelet, 75006 Paris.
« **Les Frontières orientales de l'Europe** », par M. Alain Besançon.

Collège international
de philosophie

● **Séminaires**

Eric Alliez : « Michel Foucault et la question d'une "ontologie de la littérature" », tous les mercredis du 6 mars au 26 juin, 15 h-18 h, université d'Etat, Rio de Janeiro, Brésil.
Philippe Beck : « Impossibilités de la poésie ». 11 mars, 10 h 30-12 h 30, salle 332, départ. de philo, faculté des lettres, Nantes.
18 mars, 17 h-19 h, salle 621, école de commerce, *chemin de la Censive du* Tertre, Nantes.
Anne Boissière : « Les temporalités de la forme musicale (I) : Adorno et Bergson ». 19 mars, 2 et 23 avr., 7 mai, 18 h 30-20 h 30, mairie de quartier du vieux Lille, *Lille.*
Francis Affergan : « L'événement anthropologique et les problèmes de la refondation ». 8 mars, 16 h-18 h, salle de la bibliothèque universitaire, faculté des lettres, Nice.
Jean Mathiot : « Penser la macro-économie ». 15 mars, 5 avr., 18 h-20 h, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, 75005 Paris.

● **Colloque**

Pratiques abstraites
sous la responsabilité de Catherine Perret avec J.-P. Bertrand, L. Dona, D. Figarella, M. Frydman, P. Halley, J. Lasker, F. Marcaccio, P. Taaffe (artistes) et N. Bourriaud, C. Buci-Glucksmann, C. Frontisi, A. Hindry, S. Ostrow, J.-M. Réol, R. Rubinstein (théoriciens).
14 et 15 mars 10 h-13 h et 14 h 30-16 h 30, Galerie Thaddeus Ropac, 7, rue Debelleyme, 75004 Paris.
Toutes les activités du Collège international de philosophie sont libres et gratuites. Renseignements *sur* **salles, répondeur : 44-41-46-85. – Autres** *renseignements* **: 44-41-46-80.**



AUJOURD'HUI

SPORTS

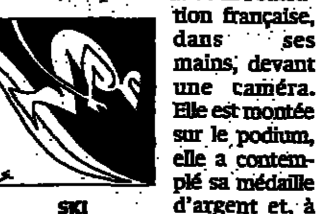
SKI ALPIN Alberto Tomba est devenu champion du monde de slalom, dimanche 25 février en sierra Nevada, confirmant sa suprématie sur les épreuves techniques après la médaille d'or obtenue vendredi en géant. ● DÉCEPTION pour Sébastien Amiez. Troisième de la première manche, le Français menaçait encore Tomba à quelques portes de l'arrivée, dans la seconde manche. A la suite d'une grosse faute, il termine sixième. ● SURPRISE : Patricia Chauvet a obtenu l'argent, samedi, en slalom, derrière la Suédoise Pernilla Wiberg, qui a enrichi sa collection de médailles d'or. La Française n'avait encore jamais réalisé de performances notables aux championnats du monde ou aux Jeux olympiques. ● DEVANT des résultats décevants, Michel Vion, le directeur de la formation française, a décidé de restructurer l'équipe féminine pour la prochaine saison.

Patricia Chauvet efface la déconvenue de Sébastien Amiez

Avec la médaille d'argent obtenue par la slalomeuse, « la France n'a pas fait de mauvais championnats du monde », déclare Michel Vion, directeur de l'équipe nationale. Il a cependant décidé de changer les structures de la formation féminine pour la prochaine saison

PRADOLLANO
de notre envoyée spéciale

Patricia Chauvet n'en a plus fini de pleurer, dans les bras d'un entraîneur, du président de la Fédération française, dans ses mains, devant une caméra. Elle est montée sur le podium, elle a contemplé sa médaille d'argent et, à nouveau, a fondu en larmes. Il y avait de quoi. Personne n'attendait plus Patricia. Dans l'équipe de France depuis 1988, la slalomeuse avait toujours dû se contenter des places dites d'honneur. Elle fut sixième aux championnats du monde de Saalbach en 1991 et septième aux Jeux olympiques d'Albertville, en 1992.


SKI

La performance de cette jeune femme de vingt-huit ans a constitué l'énorme surprise du camp français. Après la joie de la médaille de bronze de Luc Alphand en descente, la semaine précédente, et la parenthèse des combinés, les épreuves techniques étaient attendues avec angoisse et espoir. L'angoisse pour les dames. Depuis le début de la saison, celles-ci n'avaient que très peu émergé dans la Coupe du monde. Seule Leïla Piccard était qualifiée dans le slalom géant, et elle ne devait pas peser lourd, privée, comme trop souvent, de combativité. Béatrice Filliol, blessée, manquait à l'équipe de slalom.

L'espoir, en revanche, régnait chez les hommes. Christophe Saïoni était parvenu à canaliser sa fougue pour terminer ses courses de Coupe du monde à de bonnes places. Et, bien sûr, il y avait Sébastien Amiez. Vendredi, Christophe Saïoni est tombé dès la première manche (*Le Monde* 25-26 février).

La plus cruelle déception est venue d'Amiez. Il devra attendre la finale de la Coupe du monde, à Lillehammer en mars, ou les championnats du monde de Sestrières, en 1997, pour confirmer ses talents. Il a dû se contenter, dimanche, de la sixième place, bloqué dans une porte, sur le mur d'arrivée, alors qu'il était dans les temps pour monter sur le podium. *« Il est passé à côté,* dit Michel Vion, directeur de l'équipe de France. *Sans compter Sestrières, où, grippé, il fut onzième, c'est sa plus mauvaise place de la saison. Il a attaqué, il s'est désuni, mais je n'ai rien à lui reprocher. »*

FAIBLESSE GÉNÉRALE

Pour Michel Vion, *« ce ne sont pas de mauvais championnats du monde. J'ai surtout beaucoup de regrets. J'avais pensé que nous rapporterions deux médailles et que le reste, si nous l'obtenions, serait un bonus. Je pense au géant et au slalom messieurs : nous aurions pu revenir avec quatre médailles ».*

Arrivé à la tête de l'équipe de France à l'automne 1992, Michel Vion avait été fortement critiqué lors des Jeux olympiques de Lillehammer, d'où les « alpins » français n'avaient rapporté aucune médaille. En Espagne, son plan de rigueur a commencé à porter ses fruits. Mais les Français ont toujours les nerfs trop fragiles.

La faiblesse générale du niveau des dames, que ne peut gommer la médaille de Patricia Chauvet, est préoccupante. En Espagne, Florence Masnada, Mélanie Suchet et Béatrice Filliol ont manqué. Michel Vion accorde aux descendeuses l'excuse d'une piste ruinée par la chaleur après le passage de la première série (les quinze meilleures de la Coupe du monde, dont a fait partie Carole Montillet). Mais, ajoute-t-il aussitôt : *« Si elles avaient fait de bons résultats en Coupe du monde, elles auraient été mieux placées pour choisir les premiers dossards. »* Leïla Piccard, prise par l'angine qui s'est généralisée dans la station de Pradollano, a raté son géant avant de baisser les bras, samedi, dans le slalom, où elle est tombée dès la première manche.

Si les hommes sont galvanisés par les résultats de Luc Alphand et de Sébastien Amiez, les skieuses n'ont plus guère d'exemples en l'absence de la jeune Suchet ou de la doyenne Masnada. Et Nathalie Bouvier raccroche en fin de saison.

Au début des championnats du monde, Régine Cavagnoud et Carole Montillet regrettaient d'avoir été trop tôt les leaders d'une équipe composée de toutes jeunes filles venues de la Coupe d'Europe. Les équipes féminines, il est vrai, ne disposent que d'une relève ténue. Devant une situation sans remèdes, Michel Vion a décidé de changer les structures : *« Au lieu d'avoir une pyramide, nous aurons désormais une colonne »*, explique-t-il. En clair, plus de sélections. *« Nous aurons moins de filles en Coupe du monde et nous allons trouver de l'argent pour financer un programme plus ambitieux dans les Coupes d'Europe. Le troisième groupe des juniors et des cadets sera plus ouvert à la Coupe d'Europe. Je sais que les clubs ne vont pas aimer que leurs filles restent plus longtemps en coupe d'Europe ou ne soient pas sélectionnées en Coupe du monde, mais il faut changer les mentalités. »*

A un an des championnats du monde de Sestrières, qui ouvrent une trilogie de grands rendez-vous, avant les Jeux olympiques de Nagano de 1998 et les mondiaux à Vail, en 1999, Michel Vion veut se montrer draconien. En cas de mauvais résultats sur une épreuve, il se dit prêt à renvoyer les filles chez elles : *« Si elles veulent des coups de pied aux fesses, on leur en donnera. »*

Se sentant au milieu du gué, et parce qu'il juge n'avoir pas encore suffisamment redressé l'équipe de France, Michel Vion se fait un devoir de rester jusqu'à Nagano. Pour conforter son équipe féminine décimée, il lui reste à convaincre Patricia Chauvet, vice-championne du monde de slalom, de faire de même.

Bénédicte Mathieu

Entre les grandes nations, le rapport des forces reste très équilibré

PRADOLLANO
de notre envoyée spéciale

Aux détracteurs qui jugeaient le lieu trop exotique ou pas sérieux, la réponse du sport aura été sans discussion. Tous les podiums des championnats du monde sont de bons podiums. Sur la plus haute marche, ils consacrent enfin Alberto Tomba comme ils honorent Deborah Compagnoni, Pernilla Wiberg, Picabo Street, Patrick Ortlieb ou Marc Girardelli, tous déjà champions ou vice-champions olympiques. Preuve que le ski vieillit bien. Entre système économique plus avantageux et soins médicaux plus performants, les champions peuvent espérer des carrières plus longues, plus denses en victoires et en primes.

Les championnats du monde ont tenu aussi les promesses des jeunes. Il y a ceux que l'on attendait. Ainsi Isolde Kostner, double médaillée de bronze aux Jeux olympiques de Lillehammer. Son titre de championne du monde du super-G et sa sixième place en descente en font une sérieuse prétendante pour les championnats du monde de Sestrières et les Jeux olympiques de Nagano, en 1998. Il y a aussi les contes de fées : celui de la Suissesse Karin Roten, qui, à vingt ans, a célébré ses premiers championnats du monde en s'offrant une médaille d'argent dans le slalom géant. Les favoris qui brillent en Coupe du monde auront fait faux bond. Michael von Grünigen, vainqueur de cinq slaloms géants cette saison, s'est effacé en sierra Navada devant Alberto Tomba. Il a, en revanche, surpris, dimanche, en terminant troisième du slalom. Leader de la Coupe du monde et triple vainqueur de deux descentes et d'un super-G à Val-d'Isère, l'Allemande Katja Seizinger s'est contentée de l'argent dans la descente après son échec lors du super-G.

Dix pays se partagent les trente médailles distribuées aux championnats du monde de Sierra Nevada. Le chiffre est sensiblement le même qu'à Morioka, en 1993 : neuf nations étaient représentées dans le tableau des récompenses, mais le super-G messieurs n'avait pas été couru. C'est l'équilibre des forces qui est frappant. Après le monopole norvégien au Japon (sept médailles, dont trois d'or), les récompenses se partagent de façon plus harmonieuse.

Si l'Italie domine grâce aux deux victoires de Tomba, elle est suivie de près par la Suède, qui profite de la belle réussite de Pernilla Wiberg, elle aussi double championne du monde. Il est intéressant de constater que les fédérations de ces deux nations ont adopté un régime particulier pour leurs champions. Alberto Tomba et Deborah Compagnoni s'entraînent seuls, loin d'une équipe italienne qui cherche péniblement leur successeurs dans les épreuves techniques. La Suédoise Pernilla Wiberg travaille également seule, avec un entraîneur qu'elle salarie elle-même.

La plus forte déception revient à l'Autriche, qui repart de Sierra-Nevada avec quatre médailles dont une seule en or. A Morioka, les Autrichiens n'avaient eu qu'un champion du monde (Karin Buder en slalom), mais ils avaient glané trois fois l'argent et trois fois le bronze. La plus belle surprise est pour la Suisse, avec cinq trophées, mais sans l'or. Après des années noires, le pays peut compter sur une équipe aux larges assises et peut aujourd'hui oublier la retraite de Vreni Schneider, vainqueur de la Coupe du monde en 1995, et qui avait rapporté trois des quatre médailles suisses lors des Jeux olympiques de Lillehammer en 1994.

B. M.

Le palmarès

	OR	ARGENT	BRONZE	TOTAL
[illegible]	4	1	0	5
SUÈDE	2	1	0	3
NORVÈGE	1	1	2	4
AUTRICHE	1	2	1	4
ÉTATS-UNIS	1	0	2	3
LUXEMBOURG	1	0	0	1
SUISSE	0	3	2	5
[illegible]	0	1	1	2
ALLEMAGNE	0	1	1	2
SLOVÉNIE	0	0	1	1

Infographie Le Monde

Avec quatre médailles d'or et une d'argent, l'Italie obtient son meilleur résultat dans l'histoire du ski aux championnats du monde et aux Jeux olympiques. Un record aidé par les deux victoires d'Alberto Tomba dans les épreuves techniques. La médaille d'argent de Kristian Ghedina confirme la solidité de l'équipe italienne de descente.

Rugby : Toulon et Bourgoin gagnent, le Racing s'enfonce

TOULON ET BOURGOIN ont battu les deux leaders, Toulouse et Brive, lors de la treizième journée du championnat de France de rugby, disputée samedi 24 et dimanche 25 février. Le Racing, battu à domicile par Nîmes (10-9), et Dax, défait à Colomiers (27-19), sont directement menacés par une descente en groupe A2. Le meilleur réalisateur de la journée a été le Berjallien Patrice Favre, auteur de 25 des 30 points de son équipe face à Brive. Le Grenoblois Landreau et le Perpignanais Lançon ont été les deux seuls exclus de la journée. Au Racing, l'équipe semble s'enfoncer un peu plus dans la crise, après cette quatrième défaite de la saison à domicile. Depuis la semaine dernière, les joueurs parisiens ont perdu leur entraîneur, Eric Blanc, et deux de leurs coéquipiers, les internationaux Denis Charvet et Xavier Blond. Les trois hommes ont eu un différend. Depuis, Blanc, déjà ébranlé par une algarade avec le pilier Laurent Bénézech, n'a pas réapparu. Quant à Charvet et Blond, ils n'ont pas été alignés dans l'équipe battue par Nîmes. Avec la venue de Bob Dwyer, entraîneur de l'équipe d'Australie championne du monde en 1991, et six internationaux, le Racing visait la qualification directe. Il est désormais proche de la relégation en groupe A2. Yvon Rousset, le président du club, a annoncé *« une surprise »* pour cette semaine. D'ici à la fin de la saison, le Racing devra gagner au moins trois de ces cinq derniers matches pour assurer son maintien.

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME : Maria Mutola a établi un nouveau record du monde du 1 000 m en salle en 2 min 31 s 23, dimanche 25 février lors** du meeting de Stockholm. L'ancien record appartenait à la Mozambicaine en 2 min 32 s 08, depuis le 10 février à Birmingham. – *(AP.)*

■ **L'Australienne Kerry Saxby-Junna a battu le record du monde** du 5 kilomètres marche, en 20 min 13 s 26, dimanche 25 février à Hobart. Elle détenait l'ancien record en 20 min 17 s 19 depuis le 14 janvier 1990 à Sydney. – *(AFP.)*

■ **BOXE : la Fédération IBF de boxe a innocenté** le boxeur sud-africain Frans Botha, champion du monde des poids lourds, soupçonné de dopage, à l'issue d'une réunion de son comité exécutif samedi 24 février à Newark (New Jersey). L'IBF a indiqué qu'elle ne croyait pas que le boxeur se soit dopé intentionnellement. Botha, dont le test avait été positif aux stéroïdes après son championnat du monde victorieux face à l'Allemand Axel Schulz, le 10 décembre à Stuttgart (Allemagne), s'est vu cependant infliger une amende de 50 000 dollars. Il devra offrir, par ailleurs, dans les six mois une revanche à Axel Schulz avant d'envisager un autre combat. La Fédération allemande de boxe professionnelle (BDB) a estimé dimanche 25 février que la Fédération IBF de boxe s'était *« disqualifiée »*. – *(AFP.)*

Michel Denisot met Luis Fernandez sous tutelle après la quatrième défaite d'affilée du Paris-SG

Un « comité sportif » est chargé d'aider l'entraîneur parisien

Le Paris-SG a été éliminé, samedi 24 février, par Auxerre (3-1) en huitièmes de finale de la Coupe de France de football. Cette quatrième défaite consécutive des Parisiens vaut à l'entraîneur, Luis Fernandez, d'être entouré d'un « comité sportif » présidé par Michel Denisot et chargé de l'aider au « nécessaire redressement ». Nîmes-Olympique sera le seul club de N 1 en quarts de finale de la Coupe.

MICHEL DENISOT garde sa confiance à Luis Fernandez. Mais ce n'est pas une confiance aveugle. Le président délégué du Paris-SG a cru bon d'adjoindre à l'entraîneur un « comité sportif » qui le surveillera du coin de l'oeil. Le vigilant office est chargé d'aider, *« dans les semaines à venir »*, le responsable technique dans le *« nécessaire redressement attendu par les dirigeants et les supporters (...) pour atteindre les objectifs du club fixés en début de saison, à savoir être champion de France et gagner la Coupe d'Europe »*.


FOOTBALL

Ledit comité, qu'il faut bien appeler de tutelle, sera présidé par Michel Denisot lui-même. Il comprendra également le président de l'association, Bernard Brochand, le vice-président, Alain Cayzac, le directeur, Jean-François Domergue, et le directeur sportif, Jean-Michel Moutier. Autant dire les principaux responsables du club. C'est dire si l'heure est grave. Et encore Luis Fernandez doit-il sans doute s'estimer heureux de s'en tirer à si peu de frais. Il ne s'agit là encore que d'une motion de méfiance, pas encore de défiance.

La quatrième défaite d'affilée du Paris-SG, en Coupe de France, samedi 24 février à Auxerre (3-1), est historique. Elle a été d'autant plus mal ressentie qu'elle a donné lieu, au stade de l'Abbé-Deschamps, à pas mal de cafouillages techniques. Luis Fernandez a donné l'impression de bafouiller l'organisation de son équipe. Après avoir annoncé une fausse équipe à la presse, l'entraîneur a laissé deux postes en blanc sur la feuille de match, jusqu'au moment du coup d'envoi. *Finalement, ces enfantillages* ont abouti à la constitution d'une équipe très défensive qu'il ne cessera de remanier en cours de match.

Il serait trop long de passer au crible les mille et une modifications tactiques. L'expulsion rapide de Francis Llacer et la sortie sur blessure d'Alain Roche ne sauraient les expliquer toutes. Voilà que cette équipe, que Luis Fernandez arrivait jusque-là *à faire gagner même à cloche-pied*, devient rétive à tous ses schémas de jeu. D'où une fébrilité accrue à chaque échec et le besoin de réparer les bourdes dans la précipitation par des solutions tout aussi contestables. Mettre Youri Djorkaeff et Patrice Loko, *les deux internationaux, sur la touche*, faire sortir Raï, le Parisien le plus dangereux, confinait, samedi, à du masochisme.

ESPRIT DE RÉVOLTE

Mais la faute ne saurait en incomber à un seul bouc émissaire. Luis Fernandez avait été appelé à la direction technique du club pour mettre en place un football spectaculaire *après les années de froide* gestion d'Artur Jorge. L'ancien international, qui voue un culte sans borne à Johan Cruijff, s'était inspiré des schémas tactiques résolument offensifs de Barcelone. Ce jeu-là n'est *pas sans risque. Les Catalans, pour* prix de leur football séduisant, traversent régulièrement des séries noires lorsque la belle mais délicate mécanique se grippe.

Fort de son palmarès, le technicien néerlandais est parvenu jusqu'ici à maintenir, *malgré les orages*, et ses choix sur le terrain, et la confiance de ses dirigeants. Luis Fernandez n'a pas la même aura. Après deux défaites, il lui était déjà demandé de tirer un trait sur ses prétentions au beau *football, sur ses quatre attaquants et* d'assurer avant tout le résultat. Deux défaites supplémentaires, et le voilà en sursis, avec une équipe qui, sur le papier, ressemble à une forteresse et *s'avère, sur le terrain, une vraie passoire*. Un revers supplémentaire en championnat, mardi 27 février au Parc des Princes, contre Lens, et le comité sportif pourrait bien devenir, pour l'infortuné, comité de salut public. *La vilaine rumeur veut que Joël* Bats, le fidèle adjoint, soit déjà prêt à assurer la relève.

L'avenir de Luis Fernandez ne dépend désormais plus de ses seules options, mais de l'attitude de joueurs *qu'il a malmenés ces derniers temps*. Signe des temps, lundi 26 février, l'entraîneur avait décidé de s'entourer de cinq d'entre eux pour s'expliquer. Le manque de tonicité de l'effectif est inquiétant, à onze jours du *match de coupe d'Europe contre* Parme. Mais la révolte, perçue samedi, devant tant de déchéance physique, pourrait être salutaire.

Benoît Hopquin

Elie Baup évincé à Saint-Etienne

Elie Baup, l'entraîneur de l'AS Saint-Etienne, actuellement 18e du championnat de France de football après sa défaite à Gueugnon lors d'un match en retard de la 25e journée, a été démis de ses fonctions par le président Michel Vernassa, dimanche 25 février. Le directeur sportif, Maxime Bossis, assurera l'intérim en dirigeant l'équipe forézienne, *mardi 27 février, pour le derby contre Lyon*. Elie Baup, 41 ans, *au club* depuis cinq ans, était devenu l'entraîneur de l'équipe professionnelle en juillet 1994, succédant à Jacques Santini. Par ailleurs Gernot Rohr, l'entraîneur des Girondins de Bordeaux, a annoncé que Gaëtan Huard serait remplacé dans les buts par sa doublure Franck Fontan pour le match de championnat de France, mardi, contre Strasbourg.

Une troisième division entre professionnalisme et amateurisme

LES HUITIÈMES de finale de la Coupe de France ont remis un peu *d'ordre dans* le football hexagonal. Montpellier (D1) à Toulon (N1), Strasbourg (D1) à Niort (D2), Marseille (D2) à Blénod (N3) ont rétabli une logique sportive dont on se prenait sérieusement à douter. *En s'imposant à Thouars*, Nîmes devient le seul rescapé de National 1, et donc l'ultime club amateur. La dernière rencontre entre Caen (D2) et Sochaux (D2) a été reportée au mercredi 28 février, en raison des *intempéries*.

Les quarts de finale, qui devraient se disputer le 16 mars, se feront donc essentiellement entre gens du même rang, entre hommes du métier.

Ces huitièmes de finale auront été l'occasion d'un dernier brassage des catégories. Entre les six clubs de Division 1, les six clubs de Division 2, les trois clubs de National 1 *et l'invité surprise de National* 3, le tirage au sort avait offert de multiples combinaisons. Ce *melting pot*, inédit à un stade aussi avancé de la compétition, a apporté un regain d'intérêt à la coupe nationale.

Les cheminots de Thouars, les « minots » de Toulon, les ouvriers de Blénod, ont fait passer un dernier souffle révolutionnaire sur le football hexagonal. *Il y avait du « Ah, ça ira ! » dans l'air. Les* foules qui s'étaient massées dans les petits stades de campagne habituellement déserts venaient autant voir rouler les têtes que le ballon. Les aristocrates se sont cette fois sauvés, et avec eux l'ordre établi. Mais ils seront chaque fois passés d'extrême justesse, à *l'image de Montpellier, qualifié* aux tirs au but face à Toulon.

Le grand rendez-vous démocratique de la Coupe de France aura permis aux équipes du « championnat national 1 » de se faire remarquer. *Les victoires non usurpées* contre des clubs de première division ont mieux étalonné la valeur sportive de l'ancienne troisième division. La soudaine résurgence de Nîmes ou de Toulon a *également ramené à la surface des* pans entiers de la mémoire du football. D'autres noms, piochés dans les résultats hebdomadaires, comme Valenciennes, Brest ou même Ajaccio et Sedan, alimentent également le souvenir.

DÉBOIRES FINANCIERS

La plupart de ces équipes doivent leur déchéance à des déboires financiers autant qu'à des contre-performances sportives. Elles nous parlent *d'un temps* où les clubs français accumulaient les déficits jusqu'à en mourir. Elles expient leur fautes passées dans ce purgatoire. *Elles* les paient cher. *Valenciennes est menacé de liquidation*. Roubaix a disparu en cours de saison. Toulon a failli faire de même. Brest survit comme il peut. Le championnat National 1 n'est pas vraiment fait pour aider à la *réinsertion*. Il est aujourd'hui globalement un gouffre financier, avec ses 35 équipes réparties en deux groupes. Les affluences y sont dérisoires.

Pourtant Noël Le Graët, *président de la Ligue nationale de* football (LNF), après avoir contribué à assainir financièrement les deux strates professionnelles, se met à couver du regard cette maison hantée. Il ferait volontiers passer dans son giron cette division subalterne *afin qu'elle soit un* marchepied vers le haut plutôt qu'une étape vers les oubliettes. Il a donc proposé d'en faire un championnat professionnel de 20 clubs avec des budgets limités de dix à douze millions de francs. En réduisant de moitié le nombre d'équipes, il espère ainsi dynamiser la compétition et amener des spectateurs.

Mais le championnat National 1 est aujourd'hui sous l'autorité directe de la Fédération française de football (FFF). D'où une guerre picrocholine avec Claude Simonet, président de la Fédération, et donc *supérieur hiérarchique* de Noël Le Graët, qui n'entend pas se laisser déposséder. La FFF a « tranché » pour une compétition « open », mélangeant professionnels et amateurs, à partir de la saison 1997-98. *« D'ici trois ans au plus tard, toutes ces équipes seront professionnelles*, estime le président de la LNF. *La logique et la nécessité, s'ils veulent progresser, les y pousseront. »*

La Coupe de France aura en tout cas démontré que les équipes du championnat National 1 ont un poids économique, des joueurs de valeur et un public potentiel. Paradoxalement, la compétition reine organisée par la FFF aura ainsi servi les arguments de la LNF.

B. H.

Les modifications des divers championnats

Lors de la saison 1997/1998, des modifications seront apportées aux différents championnats. La hiérarchie se déclinera ainsi :

- **Division 1** : 18 clubs, au lieu de 20 actuellement.
- **Division 2** : 22 clubs, inchangée.
- **Championnat national « open »** : 20 clubs, à la place du N1 actuel (deux groupes de 17 et 18 clubs).
- **Championnat de France amateur 1 (CFA1)** : avec quatre groupes de 18 équipes, à la place du N2 (quatre groupes de 18).
- **Championnat de France amateur 2 (CFA2)** : avec huit groupes de 16 équipes, à la place du N3 (huit groupes de 14).

La Finale des champions, enfant gâté du patinage artistique et de TF1

Michelle Kwan et Alexei Urmanov s'imposent à Bercy

LA PREMIÈRE Finale des champions, qui a eu lieu du vendredi 23 au dimanche 25 février au Palais omnisports de Paris-Bercy (POPB), n'aura *connu qu'un succès relatif*. Environ 29 000 personnes, dont 7 000 invités – l'objectif étant fixé à 30 000 spectateurs –, et 4 millions de téléspectateurs – 50 % de l'audience habituelle de TF1 le *samedi soir – ont regardé*, en trois soirées, un plateau de choix rassemblant une belle sélection de patineurs amateurs, parmi lesquels Eric Millot et les danseurs Marina Anissina et Gwendal Peizerat entretenaient *la fibre patriotique*.

PATINAGE

La Fédération française des sports de glace (FFSG), initiatrice du projet, avait l'insigne honneur d'organiser cette « première ». Elle s'est donné les moyens de sa réussite. *Depuis son alliance, en juin 1994*, avec TF1 pour cinq années (moyennant 15 millions de francs la première année et 20 millions les suivantes), la FFSG se sent toute-puissante.

Pour *satisfaire* son cathodique *« bienfaiteur » qui exigeait l'organisation* de la Finale des champions à cette date précise, Bernard Goy, le président controversé de la Fédération (*Le Monde* daté 17 et 18-19 février), n'aura pas hésité à évincer son *homologue de la Fédération française* de hand-ball. Celui-ci prévoyait de célébrer au POPB le dixième anniversaire de l'Open de hand. Faute d'accord écrit avec Bercy, il a dû céder le week-end dont il disposait depuis une décennie. Non sans avoir reçu, *comme l'explique l'Equipe Magazine* du 24 février, la promesse verbale d'une somme de 500 000 francs en échange de sa coopération forcée.

Le décor planté, les lieux occupés, il *s'agissait de s'assurer* de la présence *des protagonistes*. La Finale des champions représente l'aboutissement d'un projet pensé par la FFSG : la Série des champions. Les meilleurs compétiteurs de cinq *Grands Prix lancés cette saison au Canada, aux Etats-Unis*, en France, au Japon et en Allemagne s'opposent dans une ultime joute. Dotées de bourses alléchantes (300 000 francs pour le vainqueur de chaque catégorie), ces épreuves devraient se multiplier la saison prochaine pour finalement constituer un véritable circuit de Coupe du monde, à l'image de celui du ski alpin. De quoi bâtir une saison plus longue, donc plus intéressante pour les *télévisions*, en améliorant l'attrait financier du patinage amateur. Les gains réalisables n'obligeront en effet plus grand monde à courir le cachet dans d'épuisantes tournées, ni à tester les programmes en exhibition à l'aube des grands championnats. *Aucun des patineurs qualifiés pour* la Finale des champions n'a manqué à l'appel.

Le spectacle proposé au POPB aura pourtant sans doute semé la confusion dans plus d'un esprit néophyte. *Comment expliquer* au public français que Surya Bonaly, Philippe Candeloro ou les danseurs Sophie Moniotte-Pascal Lavanchy, stars estampillées TF 1 grâce à de juteux contrats individuels, *et dont on lui rebat les oreilles* à longueur de saisons, *n'étaient* pas qualifiés pour cette prestigieuse épreuve ? Comment motiver l'intérêt de la chaîne privée pour un sport qui se résume de *plus* en plus au niveau *international* à un duel *opposant* l'ex-Union soviétique à l'Amérique du Nord ? Comment justifier le fait qu'on ne patinera dans trois semaines aux championnats du monde à Edmonton (Canada) que pour des *médailles* ?

PATINEURS CONTRACTUELS

La FFSG a habilement contourné le problème en convoquant pour le gala du dimanche *Lavanchy* et *Moniotte* (tout *juste* remise d'une fracture de la malléole droite) ; Candeloro, le blessé du début de saison, qui a révisé son programme technique peu convaincant aux championnats d'Europe de Sofia ; Surya Bonaly qui *se cherche, et même le couple Sarah* Abitbol-Stéphane Bernadis, médaillés de bronze à Sofia. Tout le monde y a trouvé son compte. La FFSG a montré sa force en imposant, grâce à son statut d'organisatrice, une impressionnante *délégation. Ses patineurs sélectionnés pour* Edmonton ont pu, en toute décontraction, se rappeler au bon souvenir des juges.

TF 1 a pu profiter de la présence de ses quatre patineurs contractuels. Ravi *de pouvoir admirer aussi*, plus zélés les uns que les autres, les champions du monde en titre : Elvis Stojko (Canada), Lu Chen (Chine), les Russes Oksana Gritschuk-Evgueni Platov, qui trustent les titres olympique, mondial et européen en *danse ; les champions d'Europe 1996* Irina Slutskaïa (Russie) et Viacheslav Zagorodniuk (Ukraine) ; ou le champion olympique Alexei Urmanov (Russie).

Le public s'est laissé prendre à la magie d'un spectacle aux enjeux trop compliqués à *saisir. Mais* la Fédération canadienne (hôtesse désignée par l'International Skating Union, la Fédération internationale), pour la Finale des champions de 1997 à Hamilton, risque de ne pas faire preuve de la même indulgence.

Patricia Jolly

RÉSULTATS

ATHLÉTISME

MATCH GRANDE-BRETAGNE - FRANCE

Résultat final

Messieurs. Grande-Bretagne 72-France 67

Dames : France 70-Grande-Bretagne 69

Total Grande-Bretagne 141-France 137

RÉUNION DE STOCKHOLM

1 000 m : 1. M. Mutola (Moz.) 2 min 31 s 23 (record du monde en salle) ; 2. N. Couârnova (Bul.) 2 min 37 s 55 ; 3. L. Vriesde (Sur.) 2 min 38 s 79.

CYCLISME

TOUR DU HAUT-VAR

1. B. Boscardin (Ita., Festina), les 193 km en 4 h 59 min 28 s ; 2. L. Van Bon (P-B) ; 3. T. Hoffman (P-B) ; 4. C. Capelle (Fra.) ; 5. J. Museeuw (Bel.) ; 6. L. Jalabert (Fra.) m.t.

FOOTBALL

COUPE DE FRANCE

Huitièmes de finale

Valence (D2) - Laval (D2)	1-0
Blénod (N3) - Marseille (D2)	0-2
Auxerre (D1) - Paris-SG (D1)	3-1
Lille (D1) - Monaco (D1)	1-1 a.p.
(Lille qualifié aux tirs au but 5-4)	
Thouars (N1) - Nîmes (N1)	0-2
Toulon (N1) - Montpellier (D1)	1-1 a.p.
(Montpellier qualifié aux tirs au but 4-1)	
Niort (D2) - Strasbourg (D1)	0-1

Caen (D2) - Sochaux (D2) sera joué le 28 février.

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE

20e journée

Kaiserslautern - Sankt Pauli	0-0
Leverkusen - M'gladbach	0-0
Karlsruhe SC - Werder Brême	1-1
Munich 1860 - Francfort	3-1
Fribourg - Stuttgart	2-1
Fortuna Düsseldorf - Schalke 04	2-0
Dortmund - Hansa Rostock	1-2
Uerdingen - Bayern Munich	1-6
Hambourg - Cologne	reporté

Classement : 1. Borussia Dortmund, 41 pts ; 2. Bayern Munich, 41 ; 3. Borussia Moenchengladbach, 30 ; 4. Hambourg SV, 29 ; 5. Hansa Rostock, 28 ; 6. VfB Stuttgart, 28 ; 7. Munich 1860, 27 ; 8. Bayer Leverkusen, 26 ; 9. Schalke 04, 25 ; 10. Eintracht Francfort, 24 ; 11. SC Karlsruhe, 23 ; 12. FC Sankt Pauli, 21 ; 13. SC Fribourg, 20 ; 14. FC Kaiserslautern, 19 ; 15. FC Cologne, 18 ; 16. Werder Brême, 18 ; 17. Fortuna Düsseldorf, 17 ; 18. KFC Uerdingen, 14.

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE

28e journée

Blackburn - Liverpool	2-3
Coventry - Middlesbrough	0-0
Everton - Nottingham Forest	3-0
Manchester City - Newcastle	3-3
Southampton - Chelsea	2-3
Tottenham - Sheffield Wednesday	1-0
West Ham - Arsenal	0-1
Wimbledon - Aston Villa	3-3
Bolton - Manchester United	0-6

Classement : 1. Newcastle, 61 pts ; 2. Manchester United, 57 ; 3. Liverpool, 52 ; 4. Aston Villa, 46 ; 5. Tottenham, 45 ; 6. Arsenal, 44 ; 7. Everton, 43 ; 8. Chelsea, 42 ; 9. Blackburn, 41 ; 10. Nottingham Forest, 40 ; 11. West Ham, 38 ; 12. Leeds, 35 ; 13. Middlesbrough, 34 ; 14. Sheffield Wednesday, 29 ; 15. Southampton, 25 ; 16. Wimbledon, 25 ; 17. Coventry, 25 ; 18. Manchester City, 25 ; 19. QPR, 21 ; 20. Bolton, 16.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE

28e journée

Santander - La Corogne	2-1
Atletico Madrid - Celta Vigo	3-2
Compostelle - Real Madrid	3-3
Albacete - Merida	2-0
Salamanque - Rayo Vallecano	1-2
Ténériffe - Saragosse	1-2
Valence - Oviedo	3-1
Gijon - Espanol Barcelone	2-3
Séville - Athletic Bilbao	1-1
Real Sociedad - Valladolid	1-0
FC Barcelone - Betis Séville	1-0

Classement : 1. Atletico Madrid, 64 pts ; 2. FC Barcelone, 56 ; 3. Saint-Jacques Compostelle, 53 ; 4. Valence, 52 ; 5. Espanol Barcelone, 51 ; 6. Real Madrid, 44 ; 7. Betis Séville, 44 ; 8. Ténériffe, 42 ; 9. Real Sociedad, 41 ; 10. Deportivo La Corogne, 40 ; 11. Celta Vigo, 33 ; 12. Saragosse, 33 ; 13. Athletic Bilbao, 33 ; 14. Racing Santander, 31 ; 15. Albacete, 30 ; 16. FC Séville, 30 ; 17. Oviedo, 29 ; 18. Sporting Gijon, 28 ; 19. Rayo Vallecano, 28 ; 20. Merida, 27 ; 21. Salamanque, 24 ; 22. Valladolid, 23.

CHAMPIONNAT D'ITALIE

23e journée

Bari - Vicence	0-2
Padoue - Lazio Rome	1-3
Cremonese - Cagliari	3-1
AS Rome - Torino	1-0
Fiorentina - Naples	3-0
Sampdoria - Plaisance	3-0
Inter Milan - Atalanta Bergame	1-0
Udinese - Parme	0-0
Juventus Turin - Milan AC	1-1

Classement : 1. Milan AC, 50 pts ; 2. Fiorentina, 45 ; 3. Parme, 42 ; 4. Lazio Rome et Juventus Turin, 39 ; 6. Inter Milan, 35 ; 7. AS Rome, 34 ; 8. Vicence, 32 ; 9. Udinese et Sampdoria, 31 ; 11. Naples, 29 ; 12. Cagliari, 27 ; 13. Atalanta, 26 ; 14. Plaisance, 24 ; 15. Padoue et Torino, 21 ; 17. Bari, 18 ; 18. Cremonese, 17.

HANDBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE (N1)

23e journée

Istres - Gagny	30-19
Bordeaux - OM Vitrolles	21-38
Villeneuve-d'Ascq - Chambéry	24-20
Sélestat - Toulouse	20-17
Montpellier - Créteil	22-20
Ivry - Dunkerque	21-21
Pontault-Combault - PSG-Asnières	27-31

Classement : 1. OM-Vitrolles, 44 pts ; 2. PSG-Asnières, 39 ; 3. Montpellier, 36 ; 4. Créteil, 34 ; 5. Ivry, 29 ; 6. Istres, 21 ; 7. Pontault-Combault, 20 ; 8. Chambéry, 19 ; 9. Bordeaux, 19 ; 10. Dunkerque, 17 ; 11. Villeneuve-d'Ascq, 16 ; 12. Toulouse, 14 ; 13. Sélestat, 12 ; 14. Gagny, 2.

HOCKEY SUR GLACE

CHAMPIONNAT DE FRANCE

28e et dernière journée

Angers - Rouen	1-8
Amiens - Brest	2-1
Viry - Grenoble	7-9
Chamonix - Reims	3-1

Classement : 1. Rouen, 45 pts ; 2. Brest, 42 ; 3. Amiens, 31 ; 4. Reims, 29 ; 5. Grenoble, 25 ; 6. Chamonix, 25 ; 7. Angers, 21 ; 8. Viry, 6.

PATINAGE ARTISTIQUE

FINALE DES CHAMPIONS

Dames

1. M. Kwan (EU), 3 pts ; 2. I. Slutskaya (Rus.), 3,5 ; 3. J. Chouinard (Can.), 4,0.

Messieurs

1. A. Urmanov (Rus.), 1,5 pt ; 2. E. Stojko (Can.), 3,0 ; 3. E. Millot (Fra.), 4,5.

Couples

1. E. Shishkova - V. Naumov (Rus.), 1,5 pt ; 2. M. Eltsova - A. Bushkov (Rus.), 4,0 ; 3. M. Woetzel - I. Steuer (All.), 4,0.

Danse

1. O. Gritschuk - E. Platov (Rus.), 2 pts ; 2. A. Krylova - O. Ovsyannikov (Rus.), 4 ; 3. M. Anissina - G. Peizerat (Fra.), 6,4.

RUGBY

CHAMPIONNAT DE FRANCE

13e journée

GROUPE A1

Poule 1

Toulon - Toulouse	19-13
Perpignan - Grenoble	14-16
Agen - Narbonne	22-21
Racing CF - Nîmes	9-10
Nice - Bayonne	31-8

Classement : 1. Toulouse, 30 pts ; 2. Toulon, 28 ; 3. Narbonne, 27 ; 4. Perpignan, 27 ; 5. Grenoble, 27 ; 6. Agen, 25 ; 7. Nice, 24 ; 8. Nîmes, 24 ; 9. Racing CF, 22 ; 10. Bayonne, 22.

Poule 2

Bourgoin - Brive	30-8
Colomiers - Dax	27-19
Pau - Montpellier	59-6
Rumilly - Montferrand	6-16
Bègles-Bordeaux - Castres	32-27

Classement : 1. Bourgoin, 30 pts ; 2. Bègles-Bordeaux, 29 ; 3. Brive, 29 ; 4. Montferrand, 27 ; 5. Pau, 27 ; 6. Castres, 25 ; 7. Rumilly, 25 ; 8. Colomiers, 24 ; 9. Dax, 24 ; 10. Montpellier, 16.

SKI ALPIN

CHAMPIONNATS DU MONDE

Slalom

Dames

1. P. Wiberg (Suè.) 1 min 31 s 46 ; 2. P. Chauvet (Fra.) à 0 s 86 ; 3. U. Hrovat (Slo.) à 0 s 87 ; 4. C. Riegler (N-Z) à 0 s 96 ; 5. I. Salvenmoser (Aut.) à 1 s 08.

Messieurs

1. A. Tomba (Ita.) 1 min 42 s 26 ; 2. M. Reiter (Aut.) à 0 s 31 ; 3. M. von Gruenigen (Sui.) à 0 s 55 ; 4. A. Zinsli (Sui.) à 1 s 22 ; 5. A. Miklavc (Slo.) à 1 s 50 ; 6. S. Amiez (Fra.) à 1 s 53.

SPORTS ÉQUESTRES

COUPE DU MONDE DE SAUT D'OBSTACLES

G.P. de Bologne (en salle)

1. P. Delaveau - *Roxane-de-Grouchy* (Fra.) 0 pt, 37 s 58 ; 2. L. Beerbaum - *Gaylord-Sprehe* (All.) 0 pt, 40 s 38 ; 3. Lansink - *Libero h* (P-B), 4 pts, 37 s 46 ; 4. H. Simon - *E. T. FRH* (Aut.), 4 pts, 38 s 50 ; 5. Pessoa - *Tomboy-VI* (Bré.), 4 pts, 41 s 34 ; 6. P. Rozier - *Make-my-Day* (Fra.), 4 pts, 48 s 51.

Coupe du monde (après 10 épreuves) : 1. L. Beerbaum, 67 pts ; 2. Sloothaak (G.-B.), 60 ; 3. P. Delaveau et H. Simon, 59.

TENNIS

TOURNOI D'ESSEN

Simple dames

Finale

I. Majoli (Cro., n° 1) b. J. Novotna (Tch., n° 4) 7-5, 1-6, 7-6.

TOURNOI D'ANVERS

Simple messieurs

Finale

M. Stich (All., n° 6) b. G. Ivanisevic (Cro., n° 3) 6-3, 6-2, 7-6.

TOURNOI DE MEMPHIS

Simple messieurs

Finale

P. Sampras (EU, n° 1) b. T. Martin (EU, n° 5) 6-4, 7-6.

VOLLEY-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

20e journée

PSG-Racing - Strasbourg	3-0
Nice - Montpellier	1-3
Tourcoing - Tours	3-2
Avignon - Rennes	3-0
Poitiers - Cannes	1-3
Sète - Paris UC	1-3

Classement : 1. Cannes, 39 pts ; 2. Paris UC, 37 ; 3. Poitiers, 34 ; 4. Montpellier, 33 ; 5. Sète, 31 ; 6. Avignon, 30 ; 7. Tourcoing, 30 ; 8. Rennes, 27 ; 9. PSG-Racing, 26 ; 10. Tours, 25 ; 11. Nice, 24 ; 12. Strasbourg, 24.

La bonne conscience, valeur en hausse chez le consommateur

La crise sociale a réhabilité les valeurs d'économie et de discrétion dans l'acte d'achat. Avec toutefois une certaine hypocrisie

ON VOUS fait compliment de votre veste ? Ne dites surtout pas qu'elle est signée Cerruti ou Lacroix. Ce serait du plus mauvais genre. Répondez plutôt qu'elle vient du dépôt-vente du coin de la rue. Mieux, de chez Tati. A moins, *nec plus ultra*, qu'elle n'ait été confectionnée par une *« petite couturière aux doigts de fée »* dont, *si l'on insiste, vous* voudrez bien transmettre les coordonnées.

La morale aurait-elle fait irruption chez le consommateur ? La « fracture sociale », réalité vécue au quotidien, freinerait-elle les envies ? A l'ostentation des années 80 semble succéder la discrétion, à la gloire tirée de la dépense, la satisfaction de la non-dépense ou de la bonne affaire négociée de haute lutte. L'affichage et la « frime » font place à un sentiment diffus de culpabilité et son corollaire : la recherche de la bonne conscience.

« Lorsqu'on les rassemble autour d'une table, témoigne Vincent Grégoire, du bureau de style Nelly Rodi, *les consommateurs disent que l'acte d'achat les culpabilise »*. En janvier, Nicole M. n'a même pas fait les soldes, malgré des rabais inédits de 50 % et un pouvoir d'achat confortable. *« Ma garde-robe est pleine, à quoi bon acheter du superflu ? »*. Une interrogation liée au paysage social : *« Quand je vois dans le métro des SDF qui ressemblent à M. Tout-le-monde, je pense à l'avenir de mes enfants, c'est évident que ça freine mes achats »*. Et pourtant, Nicole ne compte aucun chômeur dans son entourage. Danielle Rapoport, sociologue de la consommation, évoque *« le besoin d'exorciser la peur de l'exclusion »*, *« les gens se disent que s'ils se laissent aller à la dépense, il est possible que ça leur retombe dessus »*.

D'où *« une sorte de pudeur »*, une attitude plus mature, les achats importants faisant l'objet d'une véritable étude de marché. *« Economiser est redevenu une valeur morale, un acte vertueux,* constate Denis Stoclet, conseiller en marketing et stratégies. *Pour être légitimée, une dépense doit passer à travers plusieurs filtres, être vraiment indispensable et constituer une bonne affaire. Il faut acheter utile et fûté »*.

Conséquences : Tati devient un magasin très à la mode, des foules venues par cars envahissent les magasins d'usine de Troyes, puces et foires à la brocante prospèrent. Les statistiques de l'Insee consacrent la rubrique des antiquités (pour l'essentiel, l'achat de mobilier d'occasion) comme le secteur le plus dynamique dans le domaine de l'équipement des ménages. Selon les prévisions de Denis Stoclet, ce poste de dépense, qui représente globalement plus de dix milliards de francs par an, devrait s'accroître de 30 % dans les quatre prochaines années alors que, pendant la même période, l'industrie du meuble (60 milliards de chiffre d'affaires) ne devrait pas sensiblement accroître ses ventes. L'achat « utile » pour le consommateur ne l'est pas forcément d'un point de vue économique et social...

RETOUR À L'ORDRE MORAL

Gérard Mermet, spécialiste des modes de vie, estime que l'ostentation n'est plus de mise parce qu'elle est provocation. Et pour ne pas provoquer, le consommateur s'autocensure, d'une part vis-à-vis de l'autre, et d'autre part vis-à-vis de lui-même. Il résiste face à l'offre, cherche à montrer qu'il n'est pas dupe des sollicitations permanentes, refuse le produit inutile ou voyant. *« Même les jeunes sont moins sensibles aux marques. Si Chevignon a eu des problèmes, ce n'est pas le fruit du hasard »*, remarque l'auteur de *Tendances 1996, Le nouveau consommateur* (éditions Larousse).

« L'époque des grosses berlines un peu voyantes est décidément bien révolue, souligne Didier Maitret, président de BMW-France. *Une part croissante de notre clientèle, y compris les acheteurs de hauts de gamme, nous demande de ne pas faire figurer, à l'arrière du véhicule, le modèle de la voiture. En revanche,* ajoute-t-il, *ceux qui acquièrent un modèle Diesel ne font presque jamais une telle demande. Lorsqu'un chef d'entreprise entre dans la cour de sa PME au volant d'une berline haut de gamme mais à motorisation diesel, il adresse un message autour de lui »*.



« Seuls les enfants, les préadolescents et les plus de 55 ans – qui veulent en profiter – n'ont pas cette conscience morale », assure Vincent Grégoire, responsable du marketing au bureau de style Nelly Rodi. Et d'énumérer les signes d'un certain *« retour à l'ordre moral »*. Aux parfums, lourds et capiteux, sont préférées les eaux de toilette, fraîches et naturelles. Dans la mode, la lingerie (qui ne s'affiche pas) et la cosmétique (*« non pas la cosmétique théâtrale mais les crèmes antirides, les laits corporels... »*) sont les seuls domaines à avoir le vent en poupe. Autre phénomène : un transfert de la Méditerranée, à la mode dans les années 80, vers la côte Atlantique, porteuse des valeurs des années 90.

Reste que ce retour à la morale n'est pas exempt d'ambiguïtés. *Les appels au « vrai » civisme ne* sont pas toujours couronnés de succès. Le succès des produits « verts » n'est pas synonyme d'engagement écologique profond (selon le Crédoc, le tri des ordures ménagères ne recueille qu'un succès d'estime dans les localités où il est expérimenté). Même si la proportion des adultes ayant réalisé un don est passée, selon une étude du CNRS, de 43 % à 50 % entre 1990 et 1993, cette générosité n'est pas, loin s'en faut, à la mesure des économies réalisées au nom d'une certaine moralité. *« Derrière tout ça, il y a une attitude assez égoïste,* note Danielle Rapoport. *Le consommateur cherche avant tout à se donner bonne conscience ; on dépense moins mais on ne donne pas plus »*.

Marie-Pierre Subtil

Les « happy hours » ne font pas que des heureux



Importée des Etats-Unis, la pratique des *« happy hours »* (littéralement les « heures heureuses ») a acquis droit de cité autour du zinc français : un nombre important de bars proposent, aux heures creuses, une baisse sensible du prix des consommations. *Il s'agit d'attirer* une clientèle nouvelle, mais aussi d'amener de la vie dans des cafés qui, l'après-midi, s'ennuient un peu.

Cette habitude, qui vise ouvertement une clientèle jeune et concerne des établissements plutôt au-dessus de la moyenne, n'a provoqué aucun tollé ni suscité de remontrances de la part des organismes spécialisés ou des responsables de la santé publique. Il est vrai que les initiateurs des *« happy hours »* assurent que leur intention n'est surtout pas de pousser à la consommation. Le bistrot serait-il devenu raisonnable ? *« L'initiative marche modérément bien »*, constate avec une pointe d'amertume le patron de l'Académie de la Bière, située à Paris près de Montparnasse, où la pinte ou le whisky sont à 28 francs, au lieu de 42 francs, la semaine entre 16 et 19 heures et jusqu'à la fermeture les lundis et mardis. *« Ce qui compte,* assure-t-il, *ce n'est pas de faire boire davantage le client. C'est de lui faire plaisir, pour qu'il revienne. »* *« Nous sommes des gens responsables. Pas question d'offrir deux verres pour le prix d'un seul »*, ajoute Gaëtan, le patron de la Taverne de Rubens, rue Saint-Denis, où la fréquentation n'a guère évolué depuis que les prix ont baissé de 30 % l'après-midi. Mais il existe aussi des déçus du *« happy hours »*. *« Cela m'a surtout attiré une clientèle indésirable et des ennuis »*, lance, amère, la patronne du Hall 1900, rue Rambuteau, qui *« offre dorénavant des cacahuètes et des olives »*. On a vu des clients commander *in extremis* une consommation à prix réduit, puis s'incruster jusqu'à la fermeture.

Patrick Elineau, directeur de l'Association nationale de prévention de l'acoolisme, reste hostile *« à tout ce qui peut favoriser la consommation d'alcool, notamment chez les jeunes »*.

Pourtant, il refuse de jeter la pierre à la formule des *« happy hours »*. *« Le débit de boisson,* dit-il, *n'est pas le lieu unique d'alcoolisation à montrer du doigt. Il peut aussi s'agir d'un endroit convivial. Et puis, n'oublions pas que l'on boit aussi à domicile. »* *« En fait,* conclut un expert de la profession, *la pratique de la* « happy hour » *s'essouffle. Il est de plus en plus difficile de faire revenir les Français au café. Entre le bureau et leur appartement, ils ne font plus de détour. »*

Dans la restauration, en revanche, certains croient dur comme fer à une modification des comportements alimentaires. A l'instar de nombreux Tex-Mex, la chaîne Hippopotamus a décidé depuis la fin du mois de septembre de baisser de 30 % le prix de ses grillades entre 14 h 30 et 19 h 30. Pour des résultats modestes – dix à trente couverts supplémentaires en moyenne, – mais que ses dirigeants jugent prometteurs.

Jean-Michel Normand

Un lieu d'exposition pour les voitures d'occasion

UN JOUR ou l'autre les vendeurs de véhicules d'occasion devaient disposer d'un lieu pour regrouper leur activité. Planète auto, ouvert sept jours sur sept depuis le mois de décembre 1995 à Nanterre (Hauts-de-Seine), s'est fixé pour ambition de rassembler progressivement tous les services dont un particulier ou un professionnel souhaite disposer au moment de se séparer d'un véhicule. Transactions entre particuliers (le samedi et le dimanche), dépôt-vente et enchères peuvent déjà y être organisés tandis que banques, assurances et installateurs d'équipements rejoindront petit à petit le site. Un contrôle des véhicules sera assuré et des réparations éventuellement effectuées.

Une vente, une garantie, un financement pourront le même jour être obtenus sur place. Cette formule, en pratique à l'occasion de Salons, permet à cette « grande surface » de l'automobile, de répondre à des préoccupations auxquelles il est parfois difficile de faire face.

Planète Auto occupe quelques 17 000 mètres carrés de bâtiments à plafonds voûtés et murs ornés de fresques, sur une propriété louée à la SNCF. L'exposition des voitures – pour le compte de garagistes ou de particuliers – a lieu à l'abri des intempéries. 20 000 mètes carrés de jardins sont ouverts aux vendeurs, pour des tarifs plus modestes. Il faut compter de 60 à 245 francs selon la durée d'exposition de la voiture, l'emplacement du véhicule, le type de vente et 300 francs pour le dossier, le diagnostic et le contrat d'aide à la vente.

Les enfants qui accompagnent les vendeurs ou les automobilistes étrangers ne sont pas oubliés. Restaurant, bar et salle de jeux sont prévus et un bureau de traductrices et de conseillers doit aider à arrêter un « prix de marché » pour l'auto répudiée.

Actuellement, Planète Auto est encore en chantier mais une centaine de voitures attendent déjà les clients. Le pari n'est pas sans risque (l'investissement total doit atteindre 15 millions de francs) mais si le public répond présent, ce *« complexe »* peut contribuer à moderniser le marché de l'occasion.

Claude Lamotte

★ Planète Auto, RER ligne A, sortie Nanterre-Université. Par la route, prendre le boulevard circulaire à la Défense et la N 314 sortie Nanterre-Université. Renseignements : 47-86-56-00.

Nuages et averses

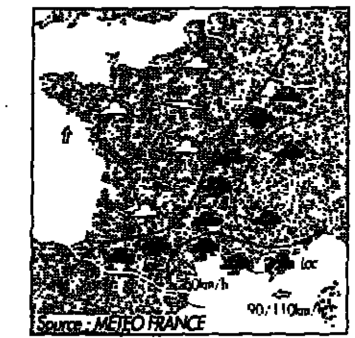
UN FRONT FROID ondule du golfe de Gascogne aux Ardennes. Il se décale lentement vers l'est en perdant progressivement de son activité. A l'avant de ce front, des *remontées pluvieuses instables* touchent les régions méditerranéennes, surtout le Languedoc-Roussillon.

Mardi matin, il pleuvra un peu des Pyrénées au Massif Central, à la Bourgogne et à la Lorraine. Sur toutes les régions méditerranéennes, les pluies seront modérées, parfois fortes et orageuses. Les cumuls de pluie pourront être importants, surtout sur les versants sud-est des massifs. La limite pluie-neige se situera vers 400 mètres sur le Massif Central et 700 mètres sur les Pyrénées. Le *vent d'est soufflera très fort* sur la côte varoise, entre 90 et 110 km/h. Dans les Alpes et le Jura, le ciel sera très nuageux mais il n'y aura pas de précipitations. Sur les autres régions, le ciel sera peu nuageux, avec quelques averses matinales sur le Nord-Pas-de-Calais.

L'après-midi, il y aura peu de changement. Les pluies se décaleront lentement vers l'est. Le vent d'est faiblira un peu sur les côtes varoises. *Une tramontane modérée* se lèvera dans le Roussillon. Des nuages élevés voileront le ciel de la Bretagne.

Les températures matinales seront comprises entre – 2 et 3 degrés sur le Nord, la Picardie, l'Ile-de-France et le Centre, 6 à 9 sur les régions méditerranéennes et 1 à 6 sur le reste du pays. L'après-midi, le *mercure* indiquera 6 à 10 degrés en général, localement 10 à 13 degrés sur les régions méridionales.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 27 février vers 12h00

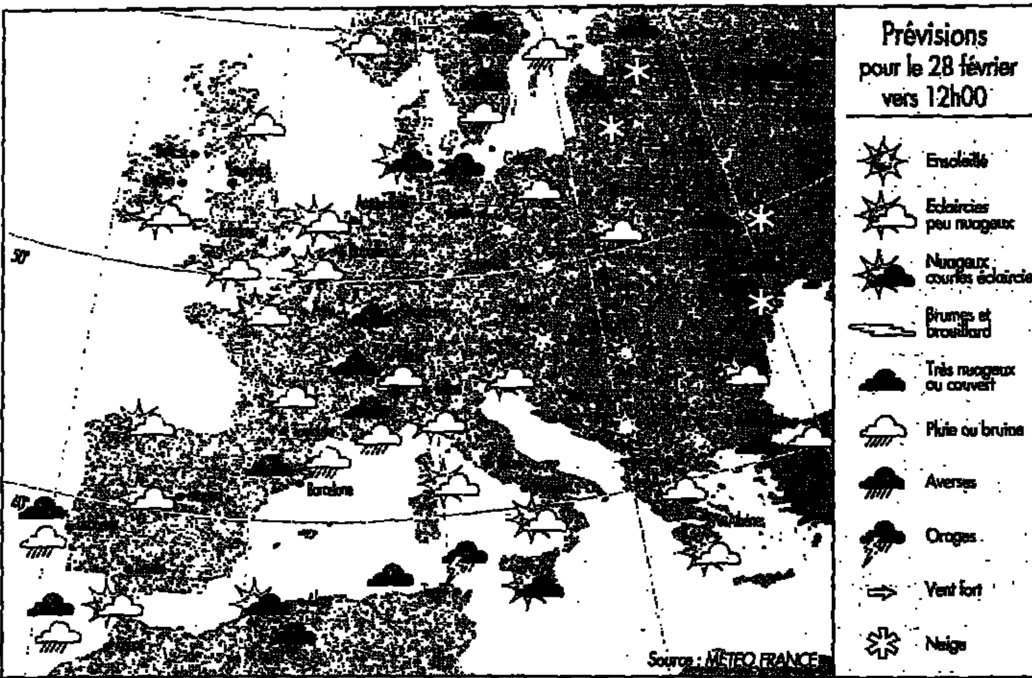
La qualité de l'air

Indice de pollution

en agglomération parisienne

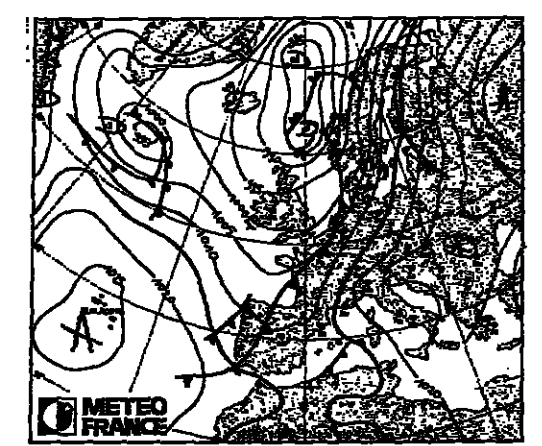
Moyen
Assez bon
Bon
Très bon
Excellent
3
2
1
16 févr
Source : AIRPARIF

Tendance pour le 26 février : assez bon

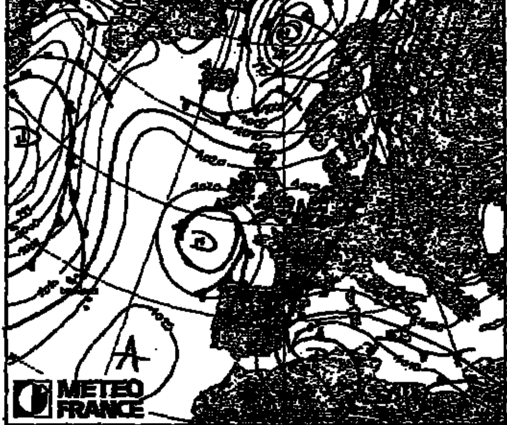




TEMPÉRATURES		GRENOBLE	15/2	TOURS	13/4	CHICAGO	14/1	LISBONNE	15/6	PRETORIA	26/16
du 25 février		LILLE	10/5	ÉTRANGER		COPENHAGUE	0/0	LONDRES	8/2	RABAT	16/7
maxima/minima		LIMOGES	14/9	ALGER	17/10	DAKAR	23/17	LOS ANGELES	16/8	RIO DE JAN.	30/25
		LYON	12/4	AMSTERDAM	9/5	DJAKARTA	29/24	LUXEMBOURG	7/3	ROME	12/2
FRANCE		MARSEILLE	13/8	ATHÈNES	14/7	DUBAI	25/14	MADRID	13/3	SAN FRANC.	10/2
		NANCY	12/6	BANGKOK	36/24	DUBLIN	6/–2	MARRAKECH	14/8	SANTIAGO	30/15
		NANTES	10/3	BARCELONE	14/7	FRANCFORT	10/–1	MEXICO	27/11	SÉVILLE	17/8
AJACCIO	13/3	NICE	13/6	BELGRADE	3/–6	GENÈVE	0/–2	MILAN	4/1	ST-PÉTERS.	2/–1
BIARRITZ	18/10	PARIS	13/6	BERLIN	8/0	HANOÏ	13/10	MONTRÉAL	7/–2	STOCKHOLM	–3/–4
BORDEAUX	18/7	PAU	20/7	BOMBAY	29/21	HELSINKI	1/–2	MOSCOU	–4/–12	SYDNEY	25/20
BOURGES	15/6	PERPIGNAN	17/9	BRASILIA	24/20	HONGKONG	14/12	MUNICH	6/–7	TENERIFE	20/16
BREST	9/2	POINTE-À-PIT.	31/20	BRUXELLES	11/6	ISTANBUL	8/2	NAIROBI	26/15	TOKYO	9/1
CAEN	10/4	RENNES	10/4	BUCAREST	2/–14	JÉRUSALEM	–/–	NEW DELHI	23/11	TUNIS	16/6
CHERBOURG	9/0	ST-DENIS-RÉUNION	28/23	BUDAPEST	2/–7	KIEV	0/–7	NEW YORK	15/9	VARSOVIE	1/–4
CLERMONT-F.	13/6	ST-ÉTIENNE	11/7	BUENOS AIRES	28/15	KINSHASA	32/23	PALMA DE MAJ.	17/6	VENISE	8/2
DIJON	12/6	STRASBOURG	11/1			LE CAIRE	20/9	PÉKIN	11/–6	VIENNE	–1/–5
FORT-DE-FR.	29/24	TOULOUSE	14/7	CARACAS	29/24	LIMA	25/19	PRAGUE	6/–7		



Situation le 26 février, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 28 février, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Le progrès des lumières

DEPUIS peu, un *communiqué* fixe l'heure limite de l'éclairage à 19 heures pour les catégories de magasins que la nécessité n'intéresse *pas au premier* chef. Devant les autres devantures, éteintes, les passants continueront de passer sans s'arrêter devant leur seul reflet.

Où sont-elles, la nuit tombée, ces vitrines ruisselantes d'eau des fleuristes parisiens où *tremblait* la transparence des cyclamens, des orchidées et des camélias ? Et la tendresse des fourrures et l'éclat des *pierres un instant* retrouvé derrière une voilette, tous ces clins d'œil luxueux de la lumière aux passants *de la journée finie ?*

La paix revenue, les fées du jour ont commencé par allumer de leur baguette quelques clartés aux boutiques les plus courues, donc les plus démunies : l'arrière du magasin demeurant dans une ombre plus *propice aux obscures tractations du* marché noir.

Seuls, donc, les magasins d'alimentation gardent le droit, le soir venu, de découper sur les trottoirs leur carré d'électricité et, de ce fait, nous passons en revue une assez morne *litanie d'épiceries* et de boulangeries, de charcuteries et de « primeurs », interrompue parfois par le crachat chuintant du percolateur d'un café ou les lueurs d'une pharmacie.

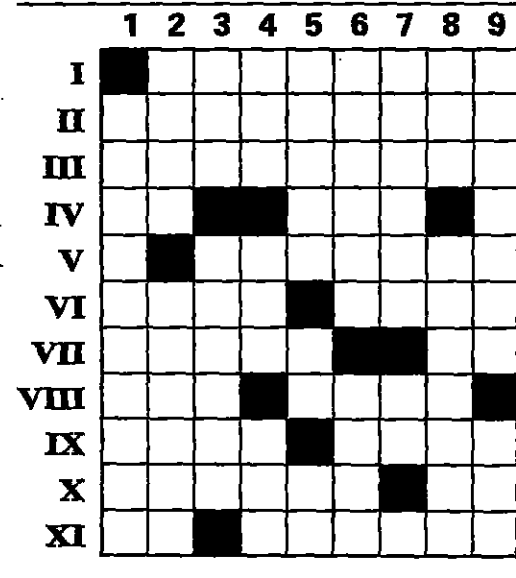
Triste chapelet, en vérité, où *manqueraient les meilleures* prières, encore que notre « pain quotidien » figure en bonne place dans ce mode d'oraisons, mais, que je sache, une fois sur douze seulement. Qu'on nous pardonne de rapprocher ainsi messes et kermesses, mais n'est-ce pas enrageant à la fin de voir que tout concourt cette année à nous rappeler l'exigeante primauté de notre tube digestif ?

Henri Magnan

(27 février 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6765



HORIZONTALEMENT

I. Noce africaine. – II. Un homme qui peut faire des salades. – III. *N'arrêtent pas ceux qui savent bien boire.* – IV. *Dieu. Gui est un* peintre chinois. – V. On y voit de beaux pressoirs. – VI. Rien n'a sauté s'il n'en manque pas un. Ville du Cameroun. – VII. Qui se gonflent facilement. Pronom. – VIII. Traverse le Tyrol. Où il n'y a *aucune différence.* – IX. *Recueils de légendes scandinaves. Un bruit* inquiétant. – X. Lança comme des injures. Conjonction. – XI. Pronom. Circule chez des voisins.

VERTICALEMENT

1. Piquées et toutes froissées. – 2. Quand on l'est, on reste assis. Passer à l'huile. – 3. *Un point d'union. Déployé.* – 4. *Une colonne à la* hune. Un repère pour le golfeur. Les conventions de Lomé. – 5. Comme parfois un cristal. Symbole. Règle. – 6. Descendre comme autrefois. Son bout est une matière à discussion. – 7. Poète allemand. Fleuve. – 8. *Un héros en Amérique. Un petit trou pas cher.* – 9. Un ensemble de moyens. Dans un alphabet étranger.

SOLUTION DU N° 6764

HORIZONTALEMENT

I. Autocouchette. – II. Traduction. Ente. – III. Ognon. Trotteur. – *IV. Métricienne. Réa. – V. En Acéré. Crevé.* – *VI. Stature. Ces.* – VII. Er. Lu. Io. Emmen. – VIII. Assaisonner. Est. – IX. Encensés. Ante. – X. Donau. Et. Platon. – XI. Ili. Latanier. Ut. – XII. Tacots. Boos. Pré. – *XIII. Lupuline. Ob.* – *XIV. Occire. Eme. Sil.* – XV. Neume. Osée. Peso.

VERTICALEMENT

1. Atomes. Addition. – 2. Urgentes. Ola. Ce. – 3. Tant. Arsenic. Cu. – 4. Odorat. Ana. *Olim.* – 5. *Cuniculiculture.* – 6. Oc. Céruse. Aspe. – 7. Ut. Ire. Onet. – 8. Citée. Instables. – 9. Hom. Cône. Noire. – 10. Enoncé. Espionne. – 11. Tester. Lésée. – 12. Têt. Aar. – 13. Enervement. Pose. – 14 *Tuée.* Estourbis. – 15 Féra. Entente. *Lo.*

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Mercredi 28 février

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : *Vénus demandant à Vulcain des armes pour Enée*, de Boucher, 12 h 30 ; les Canaletto de la collection Victor Lyon, 19 h 30 ; la *peinture française du XVII*e *siècle*, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **L'ÉGLISE DE LA MADELEINE** et la chapelle expiatoire de Louis XVI (50 F), 14 heures, en haut des marches de l'église (Odyssée).

■ **LA MAISON DE BALZAC** (50 F *+ prix d'entrée*), 14 heures, 47, rue Raynouard (Institut culturel de Paris).

■ ***MUSÉE NATIONAL D'ART MODERNE*** : les voies de l'abstraction (55 F + prix d'entrée), 14 heures, au rez-de-chaussée sous l'effigie de Georges-Pompidou (*Paris et son* histoire).

■ **LE 5e ARRONDISSEMENT** en *suivant* l'enceinte de Philippe Auguste (40 F), 14 h 30, 49, rue Monge (Sauvegarde du Paris historique).

■ **MONTMARTRE** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Lamarck-Caulaincourt (Paris pittoresque et insolite).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Passions privées (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ ***LES PASSAGES COUVERTS DU SENTIER***, 2e parcours (50 F), 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

■ **LE QUARTIER DES HALLES** (37 F), 14 h 30, devant l'église Saint-Eustache (Monuments historiques).

■ **LES CATACOMBES** (25 F + prix d'entrée), 14 h 45, 1, place Denfert-Rochereau (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : un *autre regard sur la sculpture*, la fonte (25 F + prix d'entrée), 14 h 45 (Musées de la Ville de Paris).

■ ***LA MAISON DE BALZAC*** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 47, rue Raynouard (Monuments historiques).

■ ***MUSÉE DE L'ÉVENTAIL*** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 2, boulevard de Strasbourg (Mathilde Hager).

■ **MUSÉE DU *MOYEN ÂGE*** : l'hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales (36 F + prix d'entrée), 15 h 30 (Musées nationaux).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **TOULOUSE.** Avec 338 658 personnes transportées, l'aéroport de Toulouse-Blagnac a enregistré une *hausse de 9,7 % de son trafic* passagers en janvier par rapport au même mois de 1995. L'augmentation a été de 6 % sur les lignes françaises et de 32 % sur les lignes internationales. – *(AFP)*

■ **ÉTATS-UNIS.** Trans World Airlines (TWA) va augmenter le nombre de ses vols entre New York et Athènes, qui passera de trois à cinq chaque semaine. – *(Bloomberg.)*

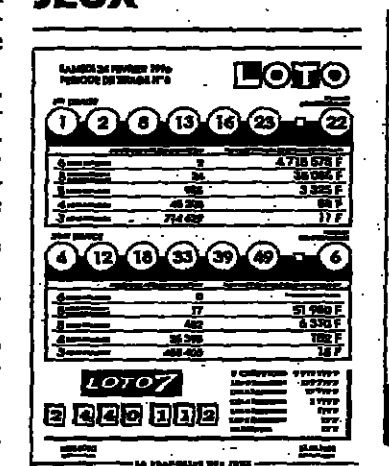
■ **CANADA.** *En avril 1997, les vols in*ternationaux réguliers seront transférés de l'aéroport de Montréal-Mirabel à celui de Montréal-Dorval, utilisé actuellement pour les vols intérieurs ou à destination des Etats-Unis. Situé à environ 55 kilomètres au nord de Montréal et accessible uniquement par la route, l'aéroport *de Mirabel, qui* était destiné à accueillir dix millions de passagers, n'en reçoit plus que deux millions en moyenne, plusieurs compagnies européennes lui préférant celui de Toronto. – *(AFP)*

■ **FRANCE.** Air Liberté, qui a ouvert les lignes Nice-Lille et Nice-Strasbourg le 16 février, et Nice-Toulouse le 22 février, assurera une liaison Nice-Bordeaux à partir du 1er mars. – *(AFP)*

■ **ITALIE.** Au cours du *dernier* trimestre de l'année 1995, les arrivées et les départs dans les aéroports italiens ont augmenté de 5,5 % par rapport à la même période de 1994. Le trafic passagers s'est accru de 5,8 % dans les aéroports de Rome et de 13,1 % dans ceux de *Milan. – (Bloomberg.)*

■ **TOURISME.** Maison de la France, organisme chargé de la promotion du tourisme français à l'étranger, proposera, à partir de la fin mars, 800 pages d'informations sur le réseau Internet. – *(AFP)*

JEUX

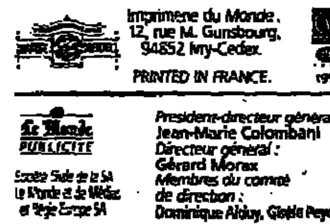


LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	36 63 81 22
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Films à Paris et en province : *36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)*	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du *Monde*, 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.

PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ

Société fille de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

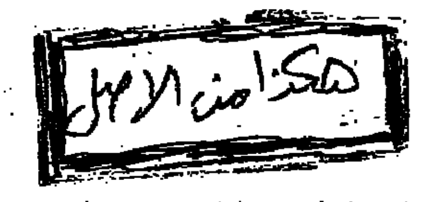
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani

Directeur général : Gérard Morax

Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08

Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30



POÉSIE Voilà un genre qu'on disait dédaigné par la France, seule de tous les pays européens, et qui connaît désormais un regain d'intérêt. De nombreux lieux se sont ouverts dans l'Hexagone – salles municipales, cafés, théâtres – où se presse un public d'amateurs, souvent jeunes, venus écouter les poètes. ● LA FRACTURE entre poésie écrite et poésie orale ainsi que les querelles d'école en sont reléguées à l'arrière-plan. Sortant des livres où on la croyait figée, presque oubliée, la poésie retrouve une vitalité, renoue avec l'ancestrale tradition des trouvères, des « diseurs », de tous ceux qui, depuis toujours, veulent faire « vivre la parole ». ● SERGE PEY, curieux chaman-troubadour toulousain qui déclame ses textes en marchant dans la campagne, escorté par son public, ou dans les HLM de sa ville, est l'un des représentants, pittoresque, de ces nouveaux militants de « l'oralité ».

Les poètes retrouvent le chemin de la scène et du public

On la croyait, en France, réservée à quelques centaines de lecteurs passionnés. Pourtant la poésie, aujourd'hui, revit. Dans les théâtres, dans les cafés, à Paris, dans les régions, elle se dit, elle se montre

« IL Y A vingt ans encore, se présenter comme poète était impensable, dit Bernard Heidsick, président de la commission poésie au Centre national du livre (CNL). *Vous voyiez poindre sur le visage de votre interlocuteur une infinie commisération. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. La poésie s'est réhabilitée. Parce qu'elle a accepté de reprendre contact avec le public et la société.* » Le lancement d'un parfum nommé Poême (avec accent circonflexe comme Lancôme !), la publication de textes poétiques sur les panneaux publicitaires des transports publics parisiens sont autant de signes de cette réconciliation. Ces dernières années, des scènes se sont ouvertes dans toute la France, où la poésie retrouve sa fonction première : celle d'être dite. Dans les maisons de la poésie, médiathèques, théâtres, cafés se pressent des spectateurs recueillis.

Les représentants de genres, d'écoles, de revues, qui auparavant n'auraient pas supporté le partage, se succèdent sur scène. *« Il y a une sorte de fraternité poétique retrouvée. Plus de simplicité,* explique Jacques Darras, poète et traducteur, *c'est la fin du poète à la Saint-John Perse, qui conforte son propre mythe dans le refus d'être présent.* » Un mouvement général manifesté dès 1992 par les états-généraux de la poésie rassemblés au Centre international de la poésie de Marseille. *« Il y a quelque chose qui fait penser au jazz dans cette circulation des poètes et de la poésie,* dit Yvon Le Men, qui anime « Il fait un temps de poème » à Lannion (Côtes-d'Armor). *Parce qu'il y a une prise de risque à dire des textes en direct. Un danger.* » Condition essentielle pour que la poésie, comme le dit Bernard Heidsick, se délivre de sa marginalité.

LECTURES-PERFORMANCES

La fracture entre poésie écrite et poésie dite apparaissait comme un mal français. *« La France était la seule au monde à se mettre à l'écart,* dit André Velter, poète et coréalisateur de « Poésie sur parole » à France-Culture. *La poésie était condamnée à ne plus passer par l'oreille mais par l'œil. Or un poème qui ne peut être dit à haute voix n'existe pas.* »

En France même, au début des années 60, l'oralité fait retour sous une forme avant-gardiste, *via* les Etats-Unis et l'Allemagne. Au Centre américain, le Domaine poétique accueille les premières manifestations de Fluxus. Aux marges de la musique d'alors se développe la *« poésie sonore »*, et ses lectures-performances. Une autre source, plus essentielle, passe par l'Amérique de la Beat Generation et par l'URSS des Vossnesky et Evtouchenko. *« Allen Ginsberg est au cœur du mouvement. Avec* Howl, *en 1955, il n'a pas seulement secoué l'Amérique, mais toute une tradition européenne,* dit Jacques Darras. *Avec lui, ce sont nos plus anciennes traditions qui reviennent par l'Ouest. N'oublions pas que les Américains comme Ginsberg sont passés par l'université, où ils ont tout appris de l'histoire de la poésie. Celle des trouvères (qui inventaient) et des jongleurs (qui disaient), les poètes et les comédiens. Ginsberg les a réunis pour faire rentrer les poètes dans la cité. L'"avant-gardisme" nous avait coupés de cette tradition.* »

Les émissions de France-Culture et, à la fin des années 70, la Revue parlée du Centre Pompidou, relancent l'idée de lecture publique, posent la question du rapport au théâtre et à ses interprètes. *« La potion dont le théâtre avait besoin, c'était Beckett, un poète,* estime Michel de Maulne, qui anime la Maison de la poésie à Paris. *C'est pour cela qu'il a excommunié certains metteurs en scène. Le théâtre, c'est l'oreille. Mais la question de l'intégration de la poésie sur scène est loin d'être réglée. Seuls quelques comédiens sont capables de faire apparaître le poète et son œuvre.* »

RETOUR AU LIVRE

Certains poètes en sont restés à la diction pratiquée sous la Troisième République, solennisant leur texte, frôlant la grandiloquence par manque d'exercice de la voix. Ceux-là ont besoin du relais d'un acteur attentif, prêt lui aussi à une autre approche. A l'opposé se retrouvent ceux qui paient leur poème de leur propre personne, les Jean-Pierre Verheggen, Serge Pey (*lire ci-dessous*), si intimement qu'on ne peut pas songer à les faire lire par un autre. La musique tend désormais à s'intégrer à l'approche scénique. Quand elle n'entre pas dans l'écriture, comme dans l'oratorio-rock *Ça Cavale*, d'André Velter, avec Jean-Luc Debattice, ou dans le travail mené par le centre de poésie de Marseille, avec un groupe de rappeurs. Mais le disque ou la cassette demeurent marginaux face à l'écriture et au livre. *« Il ne faut pas représenter l'écriture, ou alors avec humour et distance. Il faut la suggérer,* estime le Cænnais François de Cornière, un des pionniers de la lecture publique. *L'acteur principal, c'est le livre. Les comédiens n'apprennent pas le texte par cœur, ils doivent avoir le livre en mains. Le but, c'est de découvrir le livre.* »

Le retour au livre est une nécessité. *« Le moindre poète aujourd'hui vend dix fois plus que Mallarmé,* rappelle André Velter. *Huit exemplaires de* Sagesse, *le recueil de Verlaine, avaient été achetés à sa sortie. Au XIX[e] siècle, si l'on excepte Victor Hugo, les tirages étaient extrêmement bas. Même Apollinaire n'a jamais eu plus de cinq ou six cents lecteurs. Char ou Michaux se vendent à des dizaines de milliers d'exemplaires. Un Goncourt a deux ans de vie, un poète dix fois plus. La poésie en France n'a jamais été dans une situation aussi bonne. Mais on est encore loin du Japon, où le quotidien* Asahi Shimbun, *qui tire à quelque dix millions d'exemplaires, publie chaque jour un poème* contemporain à la « une ». »

Jean-Louis Perrier

Une multitude de lieux

● **Avignon** : La poésie dans un jardin, 4, rue Figuière, 84 000 Avignon. Tél. : 90-82-90-66.
● **Caen** : Rencontres pour lire, Théâtre de Caen, 135, bd du Maréchal-Leclerc, 14 000 Caen. Tél. : 31-30-76-00.
● **Lyon** : Poésie-Rencontres, bibliothèque de la Part-Dieu, 69 003 Lyon. Tél. : 78-62-18-07.
● **Lannion** : Carré magique, place des Ursulines, 22 300 Lannion. Tél. : 96-37-19-20.
● **Marseille** : Centre international de poésie, 2, rue de la Charité, 13 002 Marseille. Tél. : 91-91-26-45.
● **Nantes** : Maison de la poésie, 35 rue Héronnière, 44 000 Nantes. Tél. : 40-69-22-32.
● **Romorantin** : Médiathèque, Faubourg Saint-Roch, 41 200 Romorantin. Tél. : 54-76-85-90.
● **Paris** : Maison de la poésie, 161 *bis*, rue Saint-Martin (3[e]). Tél. : 44-54-53-00. Théâtre du Rond-Point, 2 *bis*, avenue Franklin-Roosevelt (8[e]). Tél. : 44-95-98-10.
● **Saint-Malo** : Maison internationale des poètes et des écrivains, 5, rue Pélicot, 35 400 Saint-Malo. Tél. : 99-40-28-77.
● **Saint-Martin-d'Hères** : Maison de la poésie Rhône-Alpes, couvent des Minimes, rue du Docteur-Lamaze, 38 400 Saint-Martin-d'Hères. Tél. : 76-54-41-09.
● **Sotteville-lès-Rouen** : Trianon Transatlantique, 114, avenue du 14-Juillet, 76 300 Sotteville-lès-Rouen. Tél. : 35-73-65-99.
● **Toulouse**, CIAM, 5, allée Antonio-Machado, 31058 Toulouse Cedex. Tél. : 61-50-47-79.
● **En Belgique** : Bruxelles, Théâtre poème, 30, rue d'Ecosse, Tél. : 2-534-58-58.

Dans nombre de ces lieux sont publiés des revues, des textes, souvent inédits, et sont disponibles les cassettes audio ou vidéo enregistrées au cours des performances.

Des voix dans la crypte, un souffle qui passe...

IL FAUT se glisser derrière le marché aux fleurs de la place de la Madeleine à Paris (8[e]), tirer une lourde porte en fer, passer dans un dédale de conteneurs superposés siglés RATP, avant d'atteindre une ouverture ménagée dans le flanc de l'église. Quelques marches descendent vers un longue voûte de pierres blanches aux murs soulignés d'une rampe au néon. Au fond, une estrade sommaire d'aggloméré. Cette crypte, assurément l'une des salles les plus secrètes de Paris, est consacrée – au sens *propre du mot* – à la poésie depuis dix-huit ans.

Monique Royer, la fondatrice, cherchait pour abriter le Centre d'action poétique qu'elle avait créé en 1975 un lieu qui ne fût *« ni un théâtre ni une salle de conférences »* afin de *« redonner une dimension à la poésie orale »*. Soutenue et conseillée par Pierre Seghers et Guillevic, elle a ouvert la crypte en 1978. D'emblée sont venus soutenir sa démarche Yves Bonnefoy, Pierre Emmanuel et même Francis Ponge. Plus de cent soixante-dix poètes leur ont succédé sur une scène qui est désormais ouverte tous les lundis à 19 h 30, *du 15 octobre au mois de juin.*

Ce soir d'hiver, c'est l'équipe de la revue *Le Mâche-Laurier* qui est invitée. Les poètes arrivent en avance. Les spectateurs qui suivent leur ressemblent. D'ailleurs ils sont souvent, *eux aussi, poètes. Mêmes profils aux lunettes fines*, mêmes cartables, même génération. On se connaît, on s'interpelle. On a publié, on va publier. Les femmes sont élégantes comme au théâtre. Une photographe tire quelques portraits.

Les poètes ont pris place autour de la table. Ils se partagent le texte, négligemment, comme on rompt le pain en famille, *sans trop se préoccuper de le redistribuer à* la salle. Chacun paraît se contenter de dire à demi, comme s'il était convaincu que la salle comprend à demi-mot. Le public sent, et accepte, ces *réticences* à l'engagement. Et les *leur rend. Jusqu'au moment où la tribune* s'ouvre pour faire place à Franck Venaille, venu lire quelques pages de *La Descente de l'Escaut* (« Le Monde des livres » du 9 février). Ses paroles sécretent immédiatement un silence d'autre nature, l'air devient palpable, les respirations montent, laissant sa juste place à la ponctuation bruyante du métro. Bref instant de trouble lorsqu'il s'interrompt, *trop tôt, et se lève : un souffle est passé.*

J.-L. P.

Serge Pey, le chamane-troubadour

CELA FAIT vingt-cinq ans que Serge Pey est parti *« à la quête de la poésie perdue »*. Auteur de *Dieu est un chien dans les arbres : la parole des bâtons* (Jean-Michel Place), il vient de soutenir une thèse, « La Langue arrachée, une histoire de la "*poésie orale d'action*" à la fin du XX[e] siècle », à l'université de Toulouse, où il est responsable du département poésie du CIAM (Centre interdisciplinaire d'activité du Mirail). Mais l'oeuvre n'est enfermée dans aucun de ces livres. Corps, gorge, langue : elle est inscrite en lui, et dans ses *« fagots »*, ces bâtons de chataîgnier ou de bouleau, d'un mètre cinquante environ, où il écrit en lettres minuscules ses textes, à l'encre de Chine.

Toute parole bonne à dire, il la lui faut dire debout. *« Il y a une blessure entre les mots et les choses, et c'est dans cette blessure que la poésie va se dire. Oralité et écriture marcheraient ensemble si la poésie française n'avait oublié un des aspects fondamentaux de la création poétique : l'expression du corps.* » Il fait appel au mythe grec de Philomèle, qui, après avoir été violée par son beau-frère – il lui a arraché la langue –, témoigne de son martyre en en tissant le récit sur une tapisserie. *« On écrit toujours,* dit-il, *sur une langue arrachée.* »

La poésie de Serge Pey « passe par les pieds ». *« Nous avons,* insiste-t-il, *un pied dans la bouche.* » Sa marche est une scansion, une pulsation qui relie les mots à la terre. Sur un ou deux kilomètres, il *jette, jusqu'à l'épuisement, ses* phrases courtes, haletantes, aux spectateurs qui l'accompagnent. *« Je dois aller jusqu'à l'éblouissement. Jusqu'à trouver l'inconnu du poème et de moi-même. L'oralité est la réalisation de cet inconnu. Il n'y a pas de distance, pas de contrôle possibles. C'est toute la différence avec le comédien qui lit.* »

Il renvoie d'un geste les légendes qui courent sur son initiation par des Indiens Huicholes, au Mexique, le peyotl, les hallucinogènes... *« Mon travail n'a rien à voir avec le travail indien. J'ai vécu et travaillé avec eux. Ils ne possèdent pas d'écriture, mais un chamane sait écrire. Un coquillage, une plume : il y a écriture. Le chamane travaille avec la langue. C'est le premier poète. Avec des mots, il établit des forces. Comme le poète contemporain.* »

A Toulouse, il s'est souvenu du temps où les troubadours occitans allaient dans les châteaux enchanter les dames. Il a décidé de recréer ces *« châteaux d'amour »*. Dans les HLM de la périphérie. Régulièrement, le soir, il se retrouve invité dans un appartement où l'attendent une quarantaine de personnes. Parfois, des poètes amis, comme Abdelaatif Laabi ou Luis Mizon, l'ont accompagné. Quand il a retrouvé un jour un poème *« taggé »* sur cinq étages par les jeunes du quartier, ou lorsqu'avec ses *« fagots »* il a affronté, sur le parking d'un supermarché, en un ballet pacifique, les bâtons de kendo de jeunes beurs, il s'est dit que la langue retrouvée avait bien travaillé.

J.-L. P.



L'inclassable conclusion de « Sons d'hiver »

Après la Compagnie Lubat, une dernière soirée plutôt rock a déconcerté le public du festival de musiques actuelles en Val-de-Marne

L'UN DES SOUHAITS, sinon l'objectif principal, de Sons d'hiver s'exprime clairement dans le sous-titre « Festival de musiques ». Fabien Barontini, le directeur artistique, y voit une *« passerelle »* entre les genres et la possibilité de fédérer les publics. Ainsi, du 26 janvier au 24 février, les quinze villes du Val-de-Marne qui accueillent la cinquième édition de Sons d'hiver auront vu se frotter la plupart des musiques créatives actuelles. Jusqu'à un doublé final où cette volonté de confrontation se révéla réussie avec Bernard Lubat (le 23 février, salle Jacques-Brel à Fontenay-sous-Bois) et plus diluée avec Les Inclassables (le 24, à l'Espace André-Malraux du Kremlin-Bicêtre).

Chez Bernard Lubat, toute forme artistique est la bienvenue. A Uzeste, son village au pays gascon, il convoque, l'été, toutes les aventures possibles de la danse, du théâtre, du jazz, du folklore. Avec ses ratés et ses éblouissements, cette utopie transartistique vit et avance. La gageure était de la transposer en une soirée. A la tendance naturelle des publics de rester chacun pour soi, la Compagnie Lubat oppose la puissance des mélanges. Ce que firent Los Pinhadars, dans la mémoire des traditions, Lubat au piano solo, des rencontres avec la vidéo, le chorégraphe Jean-François Duroure, le grand chambard du jazz au rap qu'est le Freedom Scatrap Jazzcogne et le bal avec java et musette qui entama les heures de la nuit.

La soirée des Inclassables allait dans le même sens, avec des contrastes forts et l'espoir d'une curiosité qui fit malheureusement défaut. La tribu du rock, d'où venait l'essentiel des musiques proposées, était absente ; ce qui donna une soirée assez étrange, coupée de son public supposé.

La présentation un rien prétentieuse de *Sweet Desdémone*, intitulée *Oratorio Rock*, du vibraphoniste Alex Griollt sur le thème d'Othello, n'avait, c'est vrai, rien d'engageant. Le système répétitif des textes et des musiques allonge démesurément le propos là où il aurait fallu une grille plus lisible, plus dense.

JAC BERROCAL NE CRAINT PERSONNE

En solo, le chanteur Jean-François Prigent a inventé un jeu de réponses avec sa voix et quelques notes de guitare, reprises en boucle par un ingénieur du son. Intervenant avant et après chacun des trois spectacles, il en souligne et en annonce certains aspects, en rêve d'autres, basculant d'un travail de plusieurs années à des réactions immédiates. Ainsi, après le combat rock de Jac Berrocal, prendra-t-il des inflexions plus sauvages. En ce domaine, Berrocal ne craint personne. Il est tout à la fois le Iggy Pop des Stoogies du début des années 70, le grunge de Seattle à lui seul, avec infiniment plus de dérision.

Personnage fantasque et fantasmé le temps d'un concert « subsonique » avec Etage 34 et Mick Hobbs, Jac Berrocal saute partout, arpente une scène trop petite pour lui, fracasse son micro. Il cherche une impossible réponse dans la salle, de celles qu'il pourrait trouver dans le circuit du rock extrême, qui n'a pas, pour l'instant, repéré Sons d'hiver comme un de ses lieux.

Sylvain Siclier

Le chœur de chambre Accentus est devenu le meilleur ensemble vocal français

Pour un concert, le chef permanent cède sa place au Suédois Eric Ericson

Au début des années 80, la professionnalisation de l'ensemble vocal de la Chapelle royale ou de l'ensemble vocal Michel Piquemal modifiait opportunément un paysage choral assez désertique. Aujourd'hui, la situation a radicalement changé. Au sein des jeunes ensembles français, le groupe fondé et dirigé par Laurence Equilbey s'affirme comme un ensemble professionnel de haut niveau, au répertoire passionnant.

ON LES AVAIT moyennement aimés, l'an passé (*Le Monde* du 22 février 1995), dans un programme mêlant Monteverdi et Ildebrando Pizetti (1880-1968). Mais le 29 janvier, à Paris, les membres du chœur de chambre Accentus ont révélé des progrès stupéfiants, qui plus est dans un programme de musique chorale anglo-saxonne du XX[e] siècle absolument passionnant : des trésors, inconnus en France, de Vaughan Williams, Peter Warlock, Benjamin Britten, John Tavener et l'*Agnus Dei* de Samuel Barber, une « contrefacture » de son célèbre *Adagio* pour cordes. On sait que, depuis la création de son ensemble, en 1991, Laurence Equilbey, formée auprès du Suédois Eric Ericson et du Conservatoire de Vienne, s'efforce de dénicher des raretés pour un chœur de trente à quarante personnes, un exemple de formation que les ensembles de musique contemporaine (du type de feu le Groupe vocal de France, composé de douze à seize parties solistes) et les ensembles vocaux baroques ont fait quelque peu oublier. On avouera que le jeune chef de chœur est parvenu, en quelques années, à s'imposer dans le paysage choral français, lequel s'est considérablement amélioré, même si les Britanniques et les Allemands tiennent le haut du pavé de la pratique chorale amateur de première qualité.

DES AIDES INSUFFISANTES

Comme il est encore impossible de former en France un chœur d'amateurs du niveau de la Joyful Company of Singers de Peter Broadbent, que l'on a découvert avec stupéfaction à Lyon (*Le Monde* du 29 mars 1995), Laurence Equilbey doit s'appuyer sur un recrutement professionnel exigeant. La tâche n'est pas aisée : il lui faut d'excellents chanteurs, qui puissent incarner sans coup férir les redoutables polyphonies d'Arnold Schoenberg ou de Richard Strauss, qui sachent à l'occasion sortir du rang, et qui aient à cœur de former un son d'ensemble homogène – mission presque impossible pour les très individualistes chanteurs français. Mais entendre Accentus chanter impeccablement l'*Agnus Dei* de Barber et ses longs entrelacs sinueux dans l'acoustique très sèche de l'Auditorium des Halles (dont le sol était de surcroît recouvert d'une bâche !) laisse pantois : le groupe n'a rien à cacher dans l'écho un peu flou où se dissimulent souvent les carences techniques (manque de soutien, hétérogénéité des timbres, etc.).

Accentus reçoit des aides non négligeables mais encore insuffisantes, malgré le concours de la providentielle Fondation France Télécom (450 000 F) et de sa prise en charge de la communication du groupe, du ministère, qui aide à la formation professionnelle de jeunes chanteurs français et à la diffusion des concerts (400 000 F), de la Ville de Paris (70 000 F) et du département des Yvelines (50 000 F). Rien de la région Ile-de-France, qui a soudain renoncé à les soutenir dans leur travail de fond extraparisien, mais, en 1996, le prix Liliane Bettencourt, décerné par l'Institut, a gratifié la formation de 250 000 F. L'engagement de quarante chanteurs, leur transport et leur hébergement en cas de tournée exigent des subventions supplémentaires qui permettront de baisser le prix de vente des concerts.

En attendant ce moment, qu'on souhaite voir ne point trop tarder, Laurence Equilbey invite à Paris Eric Ericson, unanimement reconnu comme le grand spécialiste de la direction de chœur pour le répertoire romantique et contemporain. L'occasion rêvée de découvrir les pièces de Jan Sandstrom, Ingvar Lindholm ou Wilhelm Stenhammar (1871-1927), aux côtés de Brahms (*Motets* op. 109 et 110) et des magnifiques *Chants sacrés* de Max Reger.

Renaud Machart

★ Chœur de chambre Accentus, Eric Ericson (direction). Eglise Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux, 75004 Paris, le 27 février à 20 h 30. Prix des places : de 70 à 130 francs. Tél. : 44-24-93-93.

Duchamp mis en vidéo par Shigeko Kubota

GALERIE DE PARIS, 6, rue du Pont-de-Lodi, Paris 6[e]. Tél. : 43-25-42-63. Jusqu'au 16 mars.

Sous le titre *Duchampiana*, la galerie Fabre accueille une bonne partie de la grande rétrospective Shigeko Kubota précédemment montrée à New York (Museum of the Moving Image), Amsterdam (Stedelijk Museum), Tokyo, Hambourg, Kiel, Hanovre et Milan. Faute de place, manquent des œuvres essentielles (*Niagara Falls*, *Videopoem*), mais il en reste assez pour mesurer l'importance considérable de cette artiste peu exposée en France.

A première vue, Shigeko Kubota semble s'être fixé comme but de mettre en vidéo les œuvres de Duchamp. Un escalier (1976) avec *Nu vidéo descendant*, une fenêtre (*Meta-Marcel*, 1976) ouvrant sur le néant d'une neige électronique, trois *Roues de bicyclette* (1983) recyclant dans leurs rayons de fuyants paysages imprimés sur cristaux liquides, un jeu d'*Échecs* (sport favori de Duchamp) avec images de John Cage et Marcel Duchamp dans les cases (1968-1975), deux sculptures clignotantes (*Adam et Eve*, 1989) dans le décor d'*Etant donnés*... Simple prolongation de l'œuvre de l'inventeur du ready-made ? Ou rivalité, dépassement, destruction même ? La réponse est à lire dans cette partie d'échecs que Kubota a filmée il y a près de trente ans.

Le 5 mars 1968, John Cage et Marcel Duchamp s'opposent sur la scène d'un théâtre de Toronto. Chaque case de l'échiquier mis au point par le musicien est une touche reliée à un synthétiseur. Une musique électronique aléatoire naît du déplacement des pièces sur l'échiquier. Kubota a filmé cette partie. Ce sont ces images que l'on devine dans les cases de l'échiquier qu'elle a construit quelques années plus tard.

Kubota refait sans cesse cette partie en occupant tour à tour toutes les places. D'abord elle se substitue à Cage pour affronter Duchamp. En parasitant d'images électroniques les objets duchampiens (escalier, fenêtre, roue de vélo, échecs), Kubota vise le mat. Et l'obtient. La Mort est morte. Les objets morts de Duchamp ne sont plus un obstacle à la figuration. Ils vibrent : des corps, des paysages les animent.

Mais Shigeko prend maintenant la place de Marcel et se bat contre un adversaire qui a pris la place de Cage : Nam June Paik, le pape de l'art vidéo. Shigeko est l'épouse de Nam June. Bras de fer conjugal ? Dispute mythologique. Adam et Eve retrouvent Duchamp dans le rôle du Serpent. Mais Eve ne perd plus la tête. La vidéo n'est pas un fruit défendu. C'est un jardin d'Eden sans serpent. Exit Duchamp. Paik et Kubota se partagent le Paradis retrouvé. Paik joue au bon Dieu : il tire du limon électronique des humains. Kubota est la déesse mère : elle met au monde le monde.

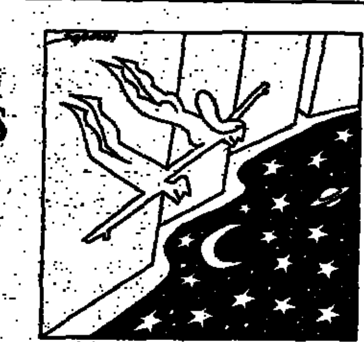
A la différence des « statues » de Paik, tout entières faites de téléviseurs soudés, celles de Kubota, en bois, ne sont électronisées qu'aux endroits des organes sexuels (sexes, têtes, coeurs, seins). En ces points sensibles, clignotent des images minuscules, au rythme d'une image se déployant à 360 degrés sur tous les murs de la salle. Vaste paysage, qui fait de Kubota plus un peintre qu'un sculpteur. Son *Adam*, son *Eve*, sur leurs tourniquets, fonctionnent comme passeurs dans un monde où le paysage est redevenu possible, après une longue lutte contre Duchamp le diable. Nous revoici au pied de la Sainte-Victoire. La Nature comme *« vérité en peinture »* (Cézanne) recommence à parler.

Et cette vérité est d'ordre sexuel. Par ce paysage à grands coups de projecteurs vidéo, qui englobent le visiteur, Shigeko Kubota renoue avec le sens secret (inavouable) de ses premiers gestes d'artiste, quand elle s'imposait au sein du mouvement Fluxus avec sa performance *Vagina Painting* (1976). Le sexe pinceau et sujet à la fois, on le retrouve, derrière le paravent Duchamp, dans toutes les œuvres de Kubota. Relecture : de la belle excitée de l'escalier aux roues de plaisir des bicyclettes, de la fenêtre réveillée aux éclaboussures des divers « rochers vidéo » (1991), en passant par le jeu d'échecs comme « scène primitive », triomphe discrètement mais sûrement le sexe, premier paysage et paysage premier.

Jean-Paul Fargier

Presqu'îles 96, enfants printaniers d'Iles de danse

En trois jours, plus de quarante danseurs à la Cité internationale



ILES DE DANSE, manifestation hivernale essaimant partout en Ile-de-France, a conçu un relais de printemps, nommé Presqu'îles, en résidence à la Cité internationale. Ces Presqu'îles sont en priorité réservées aux plus jeunes chorégraphes, ou aux nouvelles expressions. Philippe Jamet vient décliner les méandres d'une nouvelle carte du Tendre (le 27), Didier Théron imposera *Ironworks* (le 17), et Frédérique Chauveaux viendra cuisiner en direct sur scène son *Poulet à la reine* (le 27). Bernard Glandier nous parlera d'*Azur*, un coin de ciel bleu dans la noirceur environnante (le 28). Tandis que Pal Frenak se livre avec fièvre à *Sainte Rita* (28), Paulo Ribeiro, avec tout autant d'énergie, danse entre Portugal et Brésil les rythmes du diable (le 28), et Christophe Haleb se complaît à fréquenter les vierges (le 29). Et hip-hop avec Collectif Mouv', une danse qui est aussi *« une manière de vivre, un état mental »*, pour reprendre l'argument de *Séquence d'une vie*, une des trois pièces figurant au programme des hip-hopeurs (29).

★ Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. Mº Cité-Universitaire. Les 27, 28 et 29. Tél. : 45-89-38-69. 40 F et 55 F. Passeport pour 9 spectacles : 150 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Duquende, El Niño Josele
Sa carrière a commencé de manière peu banale. A huit ans, il se retrouvait sur la scène du palais des sports de Barcelone, invité et accompagné à la guitare par Camaron de la Isla. Lorsque le grand *cantaor* disparaît en 1992, les aficionados reconnaissent en l'intense Duquende son héritier. Pour son deuxième passage à Paris, il se produit avec un guitariste passionnant, El Niño Josele.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 26. Tél. : 49-52-50-50. De 60 F à 290 F.

Ben Arnold
Alléchés par un premier album prometteur *(Almost Speechless)*, on ira écouter sur scène ce jeune Américain installé à Philadelphie. Il élabore des chansons dont les mélodies et la douce ironie rappellent celles de Randy Newman et Elvis Costello.
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris-8e. Mº Saint-Augustin. 23 h 30, les 26, 27, 28 et 29 février et les 1er et 2 mars. Tél. : 42-25-18-06. Entrée libre.

Compagnie Irène Hultman
Elle arrive de New York avec une critique excellente. Dans *Two by Eartha, Tango Babe*, Irene Hultman, Américaine d'origine suédoise, longtemps danseuse chez Trisha Brown, se glisse dans la musique tango avec le New York Buenos Aires Connection. Deux duos précèdent le quintette. Le swing latino à la sauce new-yorkaise. Bonne cuisine. *Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris-11e. Mº Bastille, Voltaire. 21 heures, les 27, 28 et 29. Tél. : 43-57-42-14. 100 F.*

Panorama du film britannique
L'association Action Gitanes et le British Council présentent, sur le thème « Grand renouveau », un panorama du film britannique au Grand Action. C'est l'occasion de voir ou revoir les films-phares de réalisateurs comme Ken Loach, Stephen Frears, Mike Leigh, sur la réalité sociale ; des œuvres de plasticiens comme Peter Greenaway, Derek Jarman, Sally Potter ; des adaptations littéraires ou théâtrales de Kenneth Branagh et enfin des « inclassables », tels Terence David, Danny Boyle et Neil Jordan.
Grand Action, 5, rue des Ecoles, Paris 5e. Mº Cardinal-Lemoine et Jussieu. Jusqu'au 12 mars. Tél. : 43-29-44-40.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BABE, LE COCHON DEVENU BERGER
Film australien de Chris Noonan, avec James Cromwell, Magda Szubanski (1 h 31).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

GOLDEN BOY
Film français de Jean-Pierre Vergne, avec Jacques Villeret, Martin Lamotte, Anne Roumanoff, Virginie Lemoine, Isabelle Petit-Jacques, Julien Cafaro (1 h 30).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10).

LES GRANDS DUCS
Film français de Patrice Leconte, avec Jean-Pierre Marielle, Philippe Noiret, Jean Rochefort, Catherine Jacob, Michel Blanc, Clotilde Courau (1 h 25).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

HEAT
Film américain de Michael Mann, avec Al Pacino, Robert De Niro, Val Kilmer, Jon Voight, Diane Venora, Tom Sizemore (2 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, dolby, 6e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Max Linder Panorama, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

JUSTINO, L'ASSASSIN DU TROISIÈME ÂGE
Film espagnol de La Cuadrilla (Luis Guridi, Santiago Aguilar), avec Saturnino Garcia, Carlos Lucas, Carmen Segarra, Francisco Maestre, Concha Salinas, Carlos de Gabriel (1 h 34).
VO : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

LI
Film franco-belgo-britannique de Marion Hänsel, avec Stephen Rea, Ling Chu, Adrian Brine (1 h 32).
VO : Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LA ROUE
Film bangladais de Morshedul Islam, avec Amirul Huq Chowdhury, Ashish Khondoker, Ruhul Amin Rubel, Ataur Rahman, Dilara Zaman, Golam Rasul Babu (1 h 05).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23).

TAXANDRIA
Film belgo-allemand-français de Raoul Servais, avec Armin Mueller-Stahl, Richard Kattan, Elliott Spiers, Katja Studt, Chris Campion, Daniel Emilfork (1 h 20).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis I, 5e (36-68-48-24) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

LUNDI 26 FÉVRIER

Trio Pelléas
Rachmaninov : *Trio élégiaque nº 1.* Kagel : *Trio pour piano, violon et violoncelle.* Brahms : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 8.*
Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris 4e. Mº Châtelet-les Halles. 20 h 30, le 26. Tél. : 44-62-70-90. Location Fnac, Virgin. De 60 F à 100 F.

Orchestre Colonne
El Khoury : *Harmonies crépusculaires.* Bartok : *Concerto pour violon et orchestre nº 2.* Barber : *Adagio pour cordes.* Beethoven : *Symphonie nº 5.* Régis Pasquier (violon), Antonello Allemandi (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, le 26. Tél. : 45-61-53-00. De 80 F à 195 F.

Orchestre national de France
Liebermann : *Furioso.* Britten : *Concerto pour piano et orchestre.* Messiaen : *Trois Petites Liturgies de la présence divine.* Leif Ove Andsnes (piano), Maîtrise de Radio-France, Frédéric Chaslin (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 h 30, le 26. Tél. : 42-30-15-16. 100 F.

MARDI 27 FÉVRIER

Christine Radais (violoncelle), Françoise Levechin (orgue).
Œuvres de Goubaïdoulina, Falcinelli, Fauré et Bach.
Eglise Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris 1er. Mos Tuileries, Pyramides. 12 h 30, le 27 ; 16 heures, le 3 mars. Entrée libre.

Bernard Levasseur (baryton), Dalton Baldwyn (piano).
Hahn. Debussy. Poulenc : *Mélodies et chansons.*
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mº Solferino. 12 h 30, le 27. Tél. : 40-49-47-17. 70 F.

Don Carlos
de Verdi. Roberto Alagna (Don Carlos), Karita Mattila (Elisabeth de Valois), José Van Dam (Philippe II), Thomas Hampson (Rodrigo), Waltraud Meier (princesse d'Eboli), Eric Halfvarson (le grand inquisiteur), Chœur du Théâtre du Châtelet, Orchestre de Paris, Antonio Pappano (direction), Luc Bondy (mise en scène), Lucinda Childs (chorégraphie).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 18 h 30, le 27 février et les 1er, 4 et 7 mars ; 15 heures, le 10 mars, jusqu'au 16 mars. Tél. : 40-28-28-40. De 80 F à 650 F.

Chœur de chambre Accentus
Brahms. Reger. Sandstrom. Lidholm. Stenhammar : *Chœurs.* Eric Ericson (direction).
Eglise Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux, 12, rue des Blancs-Manteaux, Paris 4e. Mº Rambuteau. 20 h 30, le 27. Tél. : 44-24-93-93. Location Fnac, Virgin. De 100 F à 130 F.

Xavier Gagnepain (violoncelle).
Douze pièces pour violoncelle sur le nom de Sacher.
Schola Cantorum, 269, rue Saint-Jacques, Paris 5e. Mos Port-Royal, Luxembourg. 20 h 30, le 27. 90 F.

Maîtrise de Notre-Dame de Paris
Lalouette : *Motets.* Campra : *Messe.* Les Maîtres de chapelle de Notre-Dame, Denis Rouger (direction).
Notre-Dame de Paris, place du Parvis-Notre-Dame, Paris 4e. Mº Cité. 20 h 30, le 27. Tél. : 42-34-56-10. 60 F.

Ensemble orchestral de Paris
Haydn : *Concerto pour violoncelle et orchestre nº 1.* Dutilleux : *Le Mystère de l'instant.* Beethoven : *Symphonie nº 1.* Heinrich Schiff (violoncelle, direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, le 27. Tél. : 45-61-53-00. De 60 F à 190 F.

Yury Boukoff (piano).
Beethoven : *Sonates pour piano op. 27 « Clair de lune », 111, 109 et 57 « Appassionata ».*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 27. Tél. : 49-53-05-07. De 75 F à 270 F.

MERCREDI 28 FÉVRIER

Dagmar Peckova (mezzo-soprano), Roger Vignoles (piano).
Wagner : *Wesendonck Lieder.* Slavicky : *Chanson folklorique morave.*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 12 h 45, le 28. Tél. : 40-28-28-40. 50 F.

Ensemble Köln, Ensemble 2e2m
Schleiermacher : *Stille und Klang.* Tanguy : *Un soleil rêvé.* Krawczyk : *Parade.* Platz : *Relais l'œil, Atila Rounding.* Nicholas Isherwood (basse), Achim Sailer (percussions), Kristi Becker (piano), Paul Méfano (direction).
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mº Rambuteau. 20 heures, le 28. Tél. : 44-78-13-15. 90 F.

Trio Kalichstein-Laredo-Robinson
Brahms : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 101.* Dvorak : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 90.* Beethoven : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 97 « l'Archiduc ».*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 28. Tél. : 49-53-05-07. De 75 F à 230 F.

Tedi Papavrami (violon), Gary Hoffman (violoncelle), Philippe Bianconi (piano).
Chostakovitch : *Trio pour piano, violon et violoncelle nº 1.* Brahms : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 8.* Dvorak : *Trio pour piano, violon et violoncelle nº 4.*
Montigny-le-Bretonneux (78). Théâtre de Saint-Quentin, place Georges-Pompidou. 20 h 30, le 28. Tél. : 30-96-99-00. De 65 F à 115 F.

Orchestre national d'Ile-de-France
Berlioz : *Béatrice et Bénédict.* Deshaulle : *Concerto pour violon et orchestre « les Solitudes ».* Beethoven : *Symphonie nº 7.* Gérard Jarry (violon), Yutaka Sado (direction).
Sceaux (92). Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau. Mº Bourg-la Reine. 20 h 45, le 28. Tél. : 46-61-36-67. De 110 F à 140 F.

JEUDI 29 FÉVRIER

Kirill Troussow (violon), Alexandra Troussowa (piano).
Mozart : *Sonate pour violon et piano KV 304.* Beethoven : *Sonate pour violon et piano op. 12 nº 1.* Brahms : *Sonate pour violon et piano op. 108.*
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris 1er. Mº Louvre, Palais-Royal. 12 h 30, le 29. Tél. : 40-20-52-29. De 50 F à 60 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Bach : *Suite pour orchestre BWV 1067.* Respighi : *Danses et airs antiques, suite nº 3.* Beethoven : *Danses de Mödling.* Haydn : *Symphonie nº 46.* Thomas Prévost (flûte), Bruno Weil (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 heures, le 29. Tél. : 42-30-15-16. 100 F.

Ensemble InterContemporain
Henze : *Requiem.* Antoine Curé (trompette), Dimitri Vassilakis (piano), Jonathan Nott (direction).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 29. Tél. : 44-84-44-84. De 100 F à 160 F.

Barthold Kuijken (flûte), Sigiswald Kuijken (violon), Wieland Kuijken (viole de gambe), Gustav Leonhardt (clavecin).
Œuvres de Bach, Rameau, Telemann et Buxtehude.
Eglise des Billettes, 24, rue des Archives, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. 20 h 30, le 29. Tél. : 47-05-85-99. 120 F.

VENDREDI 1er MARS

Kandinsky Trio
Mozart : *Divertissement pour violon, alto et violoncelle KV 563.*
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 12 h 45, le 1er mars. Tél. : 40-28-28-40. 50 F.

Zhu Xiao Mei (piano).
Bach : *Prélude et fugue BWV 849, Partita BWV 826.* Schubert : *Sonate pour piano D 960.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 18 heures, le 1er mars. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

Chœur et Orchestre philharmonique de Radio-France
Beethoven : *Leonore III.* Moussorgski-Chostakovitch : *Chants et danses de la mort.* Prokofiev : *Alexandre Nevsky.* Jard Van Nes (mezzo-soprano), Lionel Sarrazin (baryton), Yutaka Sado (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 heures, le 1er mars. Tél. : 45-61-53-00. De 80 F à 190 F.

Vincent Warnier (orgue).
Bach : *Passacaille et fugue BWV 582.* Brahms : *Préludes de choral op. 121.* Dupré : *Prélude et fugue op. 7 nº 3.* J. Charpentier : *Il vient... Alléluia.* Franck : *Grande Pièce symphonique.* Messiaen : *Diptyque.*
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 heures, le 1er mars. Tél. : 42-30-15-16. 30 F.

SAMEDI 2 MARS

Ariane Maurette (flûte), Eric Bellocq (théorbe), Caroline Howald (viole de gambe), Hélène Assayag (clavecin).
Œuvres de Lully. Hotteterre. Dieupart. Mancini. Freillon-Poncin.
Eglise Saint-Ephrem-le-Syriaque, 17, rue des Carmes, Paris 5e. Mº Maubert-Mutualité. 17 h 30 et 21 heures, le 2 mars. Tél. : 34-51-36-46. Location Fnac, Virgin. 100 F.

Orchestre du CNSMDP
Hindemith : *Trauermusik.* Mozart : *Concerto pour violon et orchestre KV 216.* Brahms : *Symphonie nº 3.* Schlomo Mintz (violon, alto, direction).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 2 mars. Tél. : 44-84-44-84. 75 F.

DIMANCHE 3 MARS

Quatuor Petersen
Beethoven : *Quatuor à cordes nº 4.* Grieg : *Quatuor à cordes nº 1.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 11 heures, le 3 mars. Tél. : 49-52-50-50. 100 F.

Hideki Nagano (piano).
Dutilleux : *Sonate pour piano.*
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 16 heures, le 3 mars. Tél. : 42-30-15-16. 60 F. Concert précédé d'un entretien d'Henri Dutilleux avec Claude Samuel.

Anne-Sofie von Otter (mezzo-soprano), Rainer Schmidt (alto), Malcolm Martineau (piano).
Grieg. Koch. Rangström. Stenhammar. Peterson-Berger. Loeffler : *Lieder, Mélodies.*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 17 heures, le 3 mars. Tél. : 40-28-28-40. De 55 F à 170 F.

Orchestre national de France
Dutilleux : *Métaboles, Concerto pour violon et orchestre « l'Arbre des songes », Symphonie nº 2 « le Double ».* Luc Hery (violon), Lawrence Foster (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 18 heures, le 3 mars. Tél. : 42-30-15-16. 60 F.

JAZZ

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Mark Whitefield Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 26 et 27. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

The Doky Brothers
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 27. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Thomas Savy, Jacques Schneck
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 27. Tél. : 42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Soirée droits de l'homme
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 28. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Glenn Ferris, Alain Jean-Marie
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 28 et 29. Tél. : 42-36-01-36. 70 F.

Jimmy Gourley Trio
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 28 et 29. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Elan Quintet
Bateau-théâtre La Balle-au-bond, 3, quai Malaquais, Paris 6e. Mº Pont-Neuf. 22 h 15, les 28 et 29. Tél. : 40-51-87-06. 40 F.

Georges Arvanitas Trio
Hippocampus, 81, boulevard Raspail, Paris 6e. Mº Saint-Placide, Rennes, Sèvres-Babylone. 20 h 30, le 1er mars. Tél. : 45-48-10-03. 35 F.

Christian Vander Trio
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 1er et 2 mars. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Simon Goubert Quintet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 1er et 2 mars. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.

Don Byron Quintet
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, les 2 et 3 mars. Tél. : 42-00-14-14. De 80 F à 120 F.

Michel Portal, Didier Lockwood, Martial Solal
Montigny-le-Bretonneux (78). Théâtre de Saint-Quentin, place Georges-Pompidou. 20 h 30, le 2 mars. Tél. : 30-96-99-00. De 85 F à 155 F.

And his Orchestra
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 28. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Sophie Agnel, René Wolf, Gildas Etevenard
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 29. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Big Joe Duskin
Neuilly (92). Quai du Blues, 17, boulevard Vital-Bouhot. 22 h 30, le 29 février et le 2 mars, jusqu'au 16 mars. Tél. : 46-24-22-00. De 80 F à 100 F.

ROCK

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Tracy Chapman
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 20 heures, le 26. Tél. : 47-00-55-22.

Overkill
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 26. Tél. : 53-79-00-11. De 70 F à 80 F.

La Cliqua
La Cigale-Kanterbräu, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Pigalle. 20 heures, le 27. Tél. : 42-23-15-15. 90 F.

Iggy Pop
Fnac Etoile, 26, avenue de Wagram, Paris 17e. Mº Etoile. 17 h 30, le 28. Entrée libre.

Raggasonic
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 19 h 30, le 2 mars. Tél. : 44-92-45-45. 88 F.

Saï Saï, Baobab
Montreuil (93). La Pêche, 16, rue Pépin. 20 h 30, le 2 mars. Tél. : 48-70-69-65. 50 F.

CHANSON

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Eric Lareine
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris 15e. Mº Porte-de-Vanves. 20 h 30, le 26. Tél. : 45-31-10-96. De 60 F à 80 F.

Procédé Guimard Delaunay
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 20 h 30, le 26, jusqu'au 30 mars. Tél. : 42-36-37-27. 80 F.

Ute Lemper
Théâtre de la Potinière, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mº Opéra. 21 heures, le 26. Tél. : 42-61-44-16. 100 F.

Mano solo
Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Châtelet. 21 heures, le 26. Tél. : 48-87-82-48. 150 F.

Lester Bourdon
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 20 heures, les 27, 28 et 29 février et les 1er et 2 mars. Tél. : 42-36-37-27. 80 F.

Sawt el-Atlas
L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. Mº Place-de-Clichy. 20 h 30, les 27, 28 et 29 février et les 1er et 2 mars. Tél. : 43-87-97-13.

Piaf, je t'aime
Cirque d'hiver Bouglione, 110, rue Amelot, Paris 11e. Mº Filles-du-Calvaire. 20 h 30, le 27, jusqu'au 30 avril.

Les Z'années zazous
Folies Bergère, 32, rue Richer, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre, Cadet. 21 heures, le 27, jusqu'au 31 mars. Tél. : 44-79-98-98. De 150 F à 320 F.

Sue et les Salamandres
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 22 heures, les 27, 28 et 29 février et les 1er et 2 mars. Tél. : 42-36-37-27. 50 F.

Hugues Aufray
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris 9e. Mº Trinité. 20 h 30, les 28 et 29 février et les 1er et 2 mars. Tél. : 49-95-99-99. De 120 F à 230 F.

Fabulous Trobadors
Salle Valencia, 116, boulevard Rochechouart, Paris 18e. 21 heures, les 28 et 29.

Georges Chelon
Neuilly-sur-Seine (92). Théâtre le Village, 4, rue de Chézy. Mº Sablons. 20 h 30, le 27. Tél. : 40-88-93-93. De 75 F à 125 F.

Juliette
Noisy-le Sec (93). Mairie, place du Maréchal-Foch. 20 h 30, le 1er mars. Tél. : 49-42-67-17. 80 F.

MUSIQUE DU MONDE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Duquende, el Niño Josele
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 26. Tél. : 49-52-50-50. De 60 F à 290 F.

Ernesto Tito Puentes
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mo Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 26. Tél. : 43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Carte blanche à Manu
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mo Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 27. Tél. : 43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Marcel Khalifé
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Mo Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs. 20 h 30, les 28 et 29. Tél. : 45-44-72-30.

Juan Jose Mosalini
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mo Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 28. Tél. : 43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Kassav'
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, les 1er, 2 et 3 mars. Tél. : 42-08-60-00. De 189 F à 239 F.

Otra Otra, Café flamenco
Salle Valencia, 116, boulevard Rochechouart, Paris 18e. 18 heures, le 3 mars.

Talila et Ben Zimet
Les Lilas (93). Théâtre du Garde-Chasse, 181, rue de Paris. Mo Mairie-des-Lilas. 21 heures, le 29. Tél. : 43-60-41-89. De 50 F à 110 F.

Cheb Mami
Massy (91). Centre culturel Paul-Bailliart, 6, allée du Québec. 21 heures, le 2 mars. Tél. : 69-20-57-04. 110 F.

Cesaria Evora
Nanterre (92). Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies. 20 h 45, le 1er mars. Tél. : 41-37-94-20. 120 F.

Cesaria Evora
Sarcelles (95). Forum des Cholettes, avenue du 8-Mai-1945. 20 h 30, le 27. Tél. : 39-90-74-65. 120 F.

Idir, Nass el-Ghiwane
Trappes (78). La Merise, place des Merisiers. 17 heures, le 3 mars. Tél. : 30-13-98-50. 58 F.

Cesaria Evora
Les Ulis (91). Centre culturel Boris-Vian, rue du Morvan. 20 h 30, le 2 mars. Tél. : 69-07-65-53. 95 F.

Cesaria Evora
Villejuif (94). Théâtre Romain-Rolland, 18, rue Emile-Varlin. Mo Paul-Vaillant-Couturier. 20 h 30, le 29. Tél. : 49-58-17-17. 120 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Ballet de l'Opéra de Paris
George Balanchine : *Sérénade, Pas de deux, Allegro brillante, Thème et variations.*
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 19 h 30, le 26. Tél. : 44-73-13-00. De 50 F à 370 F.

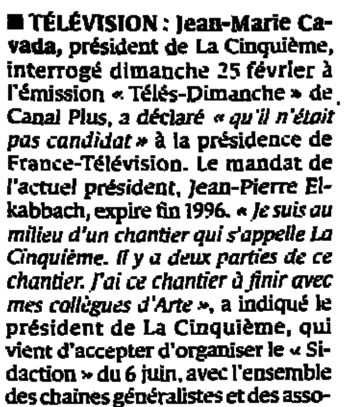
Ballet Jazz Art de Paris
Raza Hammadi : *Mosaïque.*
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. 20 h 30, les 26, 27, 28 et 29 février et le 1er mars ; 15 h 30 et 20 h 30, le 2 mars ; 15 h 30, le 3 mars. Tél. : 47-00-02-71. 100 F.

Le Parc
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 19 h 30, les 27 et 28 février et les 1er, 2, 5, 6 et 7 mars. Tél. : 44-73-13-00. De 40 F à 240 F.

Compagnie Irène Hultman
Three by Eartha, Tango Babe.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille, Voltaire. 21 heures, les 27, 28 et 29. Tél. : 43-57-42-14. 100 F.

Cie Vertigo, Groupe de recherche et de création
Christine Roillet : *De gamme en gamahues.* Isabelle Dubouloz : *Danses blanches.*
Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mo Chevaleret. 20 h 30, les 28 et 29 février et le 1er mars. Tél. : 45-84-72-00.





■ **TÉLÉVISION : Jean-Marie Cavada**, président de La Cinquième, interrogé dimanche 25 février à l'émission « Télés-Dimanche » de Canal Plus, a déclaré *« qu'il n'était pas candidat »* à la présidence de France-Télévision. Le mandat de l'actuel président, Jean-Pierre Elkabbach, expire fin 1996. *« Je suis au milieu d'un chantier qui s'appelle La Cinquième. Il y a deux parties de ce chantier. J'ai ce chantier à finir avec mes collègues d'Arte »*, a indiqué le président de La Cinquième, qui vient d'accepter d'organiser le « Sidaction » du 6 juin, avec l'ensemble des chaînes généralistes et des associations.

■ **PRODUCTION : la grève engagée mardi 20 février** par les syndicats de la Société française de production (SFP), pour appuyer des revendications liées à la privatisation de la société publique, a été provisoirement suspendue. La décision a été annoncée, vendredi 23 février, par l'Intersyndicale (CGT-CFDT-FO-CGC) mais ne signifie pas *« une baisse de la mobilisation »*, ni même *« la fin du mouvement »*.

■ **PRIX : le 25e Grand Prix du journalisme agricole**, décerné par l'Association française des journalistes agricoles a été remis, dimanche 25 février, à François Grosrichard pour son article intitulé : « Sa majesté la vache », paru dans la page « Horizon » du *Monde* du 20 juin 1995.

■ **PRESSE : le premier numéro de *L'Officiel Homme*** paraît mercredi 28 février. Publié par les éditions Jalou, société familiale propriétaire de *L'Officiel de la couture et de la mode à Paris* créée en 1921, ce magazine paraît alors que le groupe américain Condé-Nast a arrêté *Vogue Hommes*. *L'Officiel Homme*, vendu 18 francs, qui vise une diffusion d'au moins 50 000 exemplaires et prévoit de publier quatre numéros d'ici à l'été, pourrait devenir mensuel en septembre.

La bataille de la publicité médicale

L'acquisition de CDRG devrait permettre à l'américain McCann-Erickson de se développer en Europe, dans un secteur en pleine évolution

LA SANTÉ devient un enjeu de plus en plus important. Son marché s'internationalise comme tant d'autres, et les grands laboratoires américains, japonais et européens (et surtout Français) se livrent des batailles acharnées, que ce soit en matière d'innovation thérapeutiques et pharmaceutiques ou de promotion. En outre, l'allongement de l'âge moyen de la population, les restrictions aux dépenses de santé qu'imposent les gouvernements, l'intérêt que certains industriels (Nestlé, Danone, Unilever, Lesieur, etc.) portent à l'introduction d'un élément santé dans les produits de grande consommation – de l'huile Isio 4 aux yaourts au Bifidus actif... –, constituent autant d'accélérateurs. L'apparition de médicaments de « confort de vie » et de produits contribuant au « bien-être » dans la grande distribution, comme la relation plus directe qu'elle implique en direction des consommateurs, nécessite aussi des stratégies affinées.

C'est dans ce contexte, où l'actualité se mêle à l'anticipation, que s'inscrit l'acquisition de la majorité du capital du groupe CDRG Communication par l'agence de publicité McCann-Erickson France, filiale du géant publicitaire américain homonyme qui dispose de 168 filiales à travers le monde. Les dirigeants des deux sociétés affichent une grande discrétion sur le prix de la transaction, ainsi que sur les résultats financiers qu'ils attendent de cette alliance scellée par un rachat qui ne dit pas son nom. Surtout connu pour deux sociétés, Brillant Médical et Anticip', CDRG a été créée en 1974 par un quatuor de médecins et de pharmaciens-biologistes (Jean-Marc Colinet, Sophie Darcet, Hervé Rigot et Orly Gertner).

Cette société occupe aujourd'hui la troisième place, en France, dans le domaine de la communication santé et s'occupe de formation des visiteurs médicaux, de sensibilisation des médecins, de promotion et de stratégie marketing auprès de firmes et de laboratoires (Solvay, Sanofi Winthrop, etc.) comme auprès d'industriels intéressés par la santé – notamment dans le secteur de l'agroalimentaire.

« Nous vendons du concept, pas du produit. Les laboratoires gagnants sont ceux qui développent la notion de service auprès des professionnels de la santé, et donc la formation », explique Orly Gertner. Le chiffre d'affaires 1995 de CDRG est estimé à 71 millions de francs, et sa marge brute à 36 millions...

L'INFORMATISATION DES MÉDECINS

L'acquisition majoritaire du capital de CDRG (on parle de plus de 80 % et à terme de la totalité) par l'agence McCann-Erickson France constitue une étape supplémentaire pour la filiale du groupe publicitaire américain. Grâce à l'agence présidée par Claude Douce, qui a réalisé en 1995 un chiffre d'affaires de 1,9 milliard de francs et une marge brute estimée à 294 millions, le groupe McCann pourra consolider son réseau mondial, McCann Healthcare Worldwide.

Classé au cinquième rang des publicitaires versés dans le médical, ce réseau, dont le chiffre d'affaires dépasse les 100 millions de dollars (environ 500 millions de francs), réalise plus de 10 % de ce chiffre hors des Etats-Unis – en Asie, en Australie et en Grande-Bretagne. Il veut aussi se développer en Europe continentale. Après CRDG, des acquisitions d'agences spécialisées en santé sont prévues en Allemagne et en Espagne.

McCann Erickson France et CDRG vont allier leur savoir-faire : la connaissance des mœurs et des attentes de la grande distribution et des industriels en matière de publicité du côté de McCann ; la communication médicale et pharmaceutique du côté de CDRG. L'objectif est d'accroître son réseau international dans la santé.

En outre, les compétences que McCann a acquis en matière de multimédia (avec McCann Interactif) devraient bénéficier à CDRG, qui pourra diffuser des CD-ROM et des CDI auprès des médecins, qui vont devoir rapidement s'informatiser, selon les vœux du gouvernement.

Quant à l'agence McCann, elle compte passer les publicités de ses clients (General Motor, Dior cosmétiques, etc.) dans les médias destinés aux professionnels de la santé.

Yves-Marie Labé

La presse écologique tente de s'adapter en privilégiant l'environnement

LE REFLUX en désordre de l'écologie politique a fait sa première victime : *Les Réalités de l'écologie*. Ce mensuel de Toulouse né en 1989, tiré à 40 000 exemplaires – pour une vente en kiosques de 9 000 –, avait déjà dû réduire son format en décembre 1995, pour faire des économies de papier. Mais depuis cette date il a été mis en redressement judiciaire, *« seulement pour geler* [ses] *dettes à l'Urssaf »*, explique le directeur de la rédaction, Yann Guyomard, un vétérinaire âgé de quarante-huit ans.

En fait, la rédaction des *Réalités de l'écologie* – quatre salariés – ne renonce pas. Elle prépare même une nouvelle formule où le graphisme du titre va être inversé pour suivre l'air du temps : les caractères des *« Réalités »* seront agrandis et ceux *« de l'écologie »* réduits. *« Nous ne voulons plus être confondus avec l'écologie politique et ses chapelles »*, justifie Yann Guyomard. Pour montrer que la revue ne s'adresse pas qu'aux *« bouffeurs de carottes »*, la partie pratique consacrée à la consommation, à l'agriculture biologique et aux médecines douces figure dans les dernières pages, et le magazine s'ouvre sur les grands sujets environnementaux. Sur le fond, le noyau dur de l'équipe reste viscéralement antinucléaire.

Le très sage *Environnement Magazine* célèbre, quant à lui, son cent cinquantième anniversaire avec un numéro spécial surprenant (décembre 1995, 35 F, en kiosques pendant trois mois). En première partie, il reproduit un florilège d'articles remontant à 1845, avec la construction des égouts de Paris, les avantages du vélocipède pour les agents du service vicinal et les plaintes des riverains contre la poussière soulevée par les automobiles... En seconde partie, la parole a été donnée à de *« grands témoins »* imaginant la France de 2145.

UN MENSUEL OFFENSIF

L'Environnement Magazine, issu des antiques *Annales des chemins vicinaux*, a attrapé en 1987 le virus écolo avec l'arrivée d'un nouveau directeur, Charles-Henry Dubail. Avec son équipe, il l'a transformé en mensuel offensif. Dans le titre, *« l'Environnement »* apparaît en grands caractères, le « o » accueillant un globe terrestre, et ne rappelle qu'en sous-titre ses anciens domaines de prédilection (*« entreprises et vie locale »*).

Dans cet ensemble de magazines consacrés à l'environnement, il ne faudrait pas oublier le lancement de *Cousteau Junior*, mensuel pour adolescents édité par les Equipes Cousteau et Hachette Filipacchi presse, lancé il y a quelques mois au prix de 18 F. Autre magazine pour les jeunes, *Panda Magazine*, revue trimestrielle du WWF (Fonds mondial pour la nature) désormais publiée en grand format et vendue 20 F. Deux revues très colorées qui plaident pour la protection des merveilles naturelles de la planète.

Roger Cans

LUNDI 26 FÉVRIER

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour.
14.25 Dallas. Feuilleton.
15.20 Rick Hunter, inspecteur choc. Les millions de Bogota.
16.15 Une famille en or. Jeu.
16.45 Club Dorothée vacances.
17.35 La Philo selon Philippe. Rechute. Série.
18.05 Les Années fac. Chassé-croisé. Série.
18.30 Le Miracle de l'amour. Mode d'emploi. Série.
19.00 Agence tous risques. Vacances dans les collines. Série.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.50

L'ODYSSÉE DE L'ÉTRANGE
Magazine présenté par Jacques Pradel. Les espions-médiums de la CIA ; Les messagers de l'au-delà ; La première photo du Christ ? ; Super-bêtes (125 min). 41203510
Au royaume du paranormal.

22.55

COMME UN LUNDI
Magazine présenté par Christophe Dechavanne. Un enfant à tout prix. (100 min). 885317
0.35 Patinage de vitesse. Sport. Championnats du monde de sprint aux Pays-Bas (35 min). 5422510
1.10 Journal, Météo.
1.25 7 sur 7. Magazine. Invitées : Sharon Stone, Margie Sudre (rediff.). 2.15 et 3.15, 4.20 TF 1 nuit. 2.25 Les Défis de l'océan. 3.25 et 5.05 Histoires naturelles. 4.30 Mésaventures. 5.00 Musique.

France 2

12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.45 INC. Magazine.
13.50 Derrick. Série.
14.55 Le Renard. Série.
15.50 et 5.20 La Chance aux chansons. Les folies tsiganes.
16.35 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.05 Quoi de neuf, docteur ? La crise de la quarantaine. Série.
17.35 La Fête à la maison. Le sot du secret. Série.
18.05 et 3.35 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Tonio est gourmand.
19.20 et 1.55 Studio Gabriel. Jean Lefebvre, Michel Muller.
19.59 Journal, Météo.

20.50

▶ LE RÊVE D'ESTHER
Téléfilm [1/2] de Jacques Otmezguine (130 min). 41202881
1946, à Istanbul, une jeune mère rêve d'émigrer à Paris. Un drame familial précipite son départ dans des conditions déchirantes.

23.00

VIPÈRE AU POING
Téléfilm de Pierre Cardinal d'après Hervé Bazin (80 min). 522387
0.20 Journal, Météo.
0.35 Le Cercle de minuit. La famille. Avec Martine Segalen, André Burguière, Irène Théry, Dominique Mobailly, Dominique Fonlut, Hervé Le Bras, Philippe Julien, Anne Fraysse (80 min). 3888336
2.25 Hartley cœurs à vif. 3.10 D'un soleil à l'autre (rediff.). 4.30 24 heures d'infos. 5.55 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 Tout en musique. Jeu.
13.40 La croisière s'amuse. La fête en bateau [1/2] et [2/2] Série.
15.20 Les Enquêtes de Remington Steele. *Le candidat.* Série.
16.10 Les Craquantes. Série.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Le Carcajou*, de Bernard Clavel.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.50 La Dernière Séance.

20.55

LE VOLEUR DE TANGER ■
Film américain de Rudolph Maté (1951, 95 min). 3431442
Dans ce pur produit hollywoodien, le jeune Tony Curtis fut comparé à Douglas Fairbanks.
22.30 Journal, Météo.
23.00 Dessins animés.

23.25

LE CAVALIER AU MASQUE ■ ■
Film américain de Bruce Humberstone avec Tony Curtis, Colleen Miller (1954, v. o., 85 min). 7431881
Mise en scène de série, mais le film – surtout en v.o. – retiendra d'autant plus l'attention qu'il est inédit à la télévision.
0.50 Libre court. Les Vacances de la famille Terrier. Court métrage de Jean-Yves Philippe avec Isabelle Fournier, Philippe Bertin (20 min). 1.10 Dynastie. Une ancienne histoire d'amour. Feuilleton. 1.55 Musique Graffiti. Jazz : Nelson Veras (20 mn).

La Cinquième

13.00 ▶ Pas normal ! 13.30 Attention santé.
14.05 Le Colonel Chabert ■ Film français de René Le Hénaff avec Raimu (1943, N., 100 min). 3925220
15.45 Fenêtre sur court. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Ecrivains et aventuriers. 18.15 L'Œuf de Colomb. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série. [17/28] Une journée exquise, de Peter Godfrey (1953, 30 min). 1423
19.30 7 1/2 *Comment peut-on être serbe aujourd'hui ?* Invité : Robert Badinter. (30 min). 2274
20.00 La Légende du sport. Du traîneau à la luge (30 min). 7807
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

OTALIA DE BAHIA ■ ■
Film franco-brésilien de Marcel Camus (1976, v. o., 75 min). 551978
Comédie à sketches picaresque, d'après un roman de Jorge Amado, Les Pâtres de la nuit. *Dans la veine brésilienne d'*Orfeu Negro, *Marcel Camus a filmé avec sympathie, lyrisme et émotion des personnages de farces populaires narguant les lois, l'autorité, la police.*

22.40

▶ TORCH SONG TRILOGY ■ ■
Film américain de Paul Bogart avec Harvey Fierstein (1989, v. o., 115 min). 8845220
Trois moments, correspondant à trois amours, de la vie d'un être acharné - un jeune juif homosexuel - à faire reconnaître sa différence. Une chronique lucide, émouvante, jamais complaisante.
0.35 Court-circuit. Courts métrages. Dans la forêt lointaine, d'Orso Miret (1994, 24 min), avec Audrey Sanchez. *Pauvre Petite Fille !*, d'Elisabeth Barrière (1994, 10 min), avec Ophélie Montel. 8941997
1.10 Etat sauvage ■ *Film allemand de Werner Masten* (1993, v.o., 104 min). 2886084
Dans un village du Jura allemand, un inconnu vient enquêter sur un meurtre commis deux ans plus tôt.

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. [2/2]. Série.
13.25 Le Fils du Mékong Film de François Leterrier avec Jacques Villeret (1991, 83 min). 4685066
Les mésaventures d'un musicien amateur, émigré du Vietnam à Paris.
15.05 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.05 Une famille pour deux.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Les Aventures de Tintin. Le Sceptre d'Ottokar.
19.00 Code Quantum. Série. La fuite.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Ciné 6.

20.45

LE COBAYE ■
Film américain de Brett Leonard avec Pierce Brosnan, Jeff Fahey (1991, 103 min). 542220
Version moderne du thème de l'apprenti sorcier dépassé par sa créature. Images de synthèse sophistiquées.

22.40

PASSION SANS ISSUE
Téléfilm de Brian Grant (96 min). 8849048
Deux évadés d'un pénitencier prennent un couple d'automobilistes en otage et se retrouvent poursuivis par toutes les polices du pays.
0.25 Culture pub (rediff.).
0.55 Jazz 6. *L'Orchestre national de jazz dirigé par Laurent Cugny* (1re partie, 60 min). 8956688
1.55 *Best of Mylène Farmer.* Musique.
3.25 Fréquenstar. Magazine. 4.15 E = M 6. Magazine.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Cracker Série. Troubles passions, d'Andy Wilson (120 min). 3493510
Série britannique à voir surtout pour la performance de Robbie Coltrane en criminologue rabelaisien.
15.45 Télé fleur bleue *Documentaire.*
16.15 Nuits blanches à Seattle ■ Film de Nora Ephron (1993, 101 min). 8351046
18.00 Le Dessin animé. The Mask.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.40 Nulle part ailleurs.

20.15

FOOTBALL
En direct. Nice-Cannes, match avancé de la 29e journée du Championnat de France de D1 ; 20.30, coup d'envoi. (135 min). 1724133
22.30 Flash d'information.

22.40

VA MOURIRE
Film français de Nicolas Boukhrief (1994, 89 min). 443201
A Antibes, trois copains inséparables se débrouillent en touchant le RMI et en commettant de menus larcins. Un film sur le vide, souvent tourné avec la caméra à l'épaule.
0.10 La Cassette ■ ■ *Film portugais de Manoel* De Oliveira (1994, *91 min*). 4621288
1.40 Mélodie en sous-sol Film français d'Henri Verneuil (1963, N. et colorisé, ♦, 103 min). 68087288

Radio

France-Culture

20.30 Le Grand Débat. La pensée unique est-elle dangereuse ? (2).
21.30 Fiction. Le Boxeur et la Violoniste, de Bernard da Costa.
22.40 Accès direct. Danièle Dubroux pour son film Le Journal du séducteur.
0.05 Du jour au lendemain. Bernard Dort (Le Spectateur en dialogue). 0.50 Coda. Drake Mabry (1). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Otto Weininger ; 2.26, Un parfum de sauterelle ; 2.35, Les gens de l'eau, le songe de la lumière ; 3.58, Marcel Griaule ; 4.53, *En train pour 1979 (2)* ; 6.13, La ligne déformante : petite histoire de la mode (2) ; 6.41, Maxine Sullivan.

France-Musique

20.30 Concert. Saison des concerts Euroradio. Donné en direct de la salle Olivier Messiaen, à Radio-France, par la Maîtrise de Radio-France, dir. Denis Dupays, l'Orchestre national de France, dir. Frédéric Chaslin : Furioso, de Liebermann ; Trois petites liturgies de la Présence divine, de Messiaen ; Concerto pour piano et orchestre, de Britten.
22.30 Musique pluriel. Short Ride in a Fast Machine (arrangements de Lawrence T. Odom), d'Adams ; Are You Experienced ? (extrait), de Lang, par le Netherlands Winds Ensemble, dir. Stephen Mosko ; Symphonie no 5 (2e et 4e mouvements), d'Arnold.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Dussek, Spohr, Moussorgski.
0.00 La Rose des vents. Inde du Nord. Styadev Padar. Concert donné le 29 janvier au Théâtre de la Ville. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 16 novembre 1995, à la salle Pleyel, par l'Orchestre de Paris, dir. Georg Solti, Julia Varady, soprano, Lazslo Polgar, basse : Œuvres de Bartók : Musique pour cordes, percussion et célesta ; Le Château de Barbe Bleu.
22.30 Les Soirées.... (Suite). Archives : La violoniste Johanna Martzy. Concerto pour violon no 4, de Mozart, par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Eugen Jochum ; Sonatine no 3, de Schubert, Jean Antonietti, piano ; Concerto pour violon op. 77, de Brahms, par l'Orchestre Philharmonia, dir. Paul Kletzki. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification **des symboles :**
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les soirées câble et satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR). 20.00 Thalassa *(France 3 du 23/2/96).* 21.00 Enjeux-Le Point. 22.00 Journal (France 2). 22.30 Le monde est à vous. (France 2 du 18-2-96). 0.05 On aura tout vu. 0.30 Soir 3 (France 3). 1.00 Journal (RTBF, 30 min).

Planète

20.35 Femmes d'Islam. [3/3] Mali, Indonésie, Yémen. 21.30 La Rage de vivre. Le cinéma beur en France. *22.50 Nature contre nature.* 23.30 Les Animaux de la Méditerranée. [7/27] Dans le royaume de Sardaigne. 0.00 Les Grandes Merveilles de *l'Amérique. [7/?]. 1.00 Première* Guerre mondiale. [6/12] Une nouvelle menace, la révolution (50 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Quai des Brumes ■ ■ ■ Film de Marcel Carné (1938, N., 95 min) 82250882

22.35 CharlÉlie Couture. D'Emmanuel Pampuri et Fabien Raymond. Portrait. 23.00 Concert : CharlÉlie Couture. Enregistré aux *Séquentielles de Lyon en 1995.* 0.20 Paris dernière. 1.15 Niagara. De Daniel Chevenez. Chemin de croix (25 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Le Fric *Film de Maurice Cloche (1958, N., 95 min), avec Jean-Claude* Pascal. 8355317
22.05 La Citadelle ■ ■ Film britannico-américain de King Vidor (1938, N., v.o., 110 min), avec Robert Donat. 67381628
23.55 Zorba le Grec ■ Film de Michael Cacoyannis (1964, N., v.o., 140 min), avec Anthony Quinn. 28538065
2.15 Les Orgueilleux ■ Film d'Yves Allégret (1953, N., 100 min), avec Michèle *Morgan.* 40841008

Ciné Cinémas

20.30 La Contre-allée Film d'Isabel Sebastian (1990, *80 min*), avec Caroline Cellier. 74821510
21.50 La Lance brisée ■ ■ Film d'Edward Dmytryk (1954, v.o., 95 min), avec Spencer Tracy. 98101881
23.25 Blanc d'ébène ■ *Film franco-guinéen de Cheik* Doukouré (1991, 90 min), avec Bernard-Pierre Donnadieu. 4711387
0.55 La Querelle ■ Film d'Eli Cohen (1991, 90 min), avec R.H. Thomson. 89598640

Série Club

20.45 (et 23.45) La Loi selon Mac Claim. *Victimes, méfiez-vous.* 21.40 (et 1.15) Jim Bergerac. Père de famille. 22.20 Le Club. 22.30 Alfred Hitchcock présente. Houdini en direct. 0.30 ▶ L'Homme du Picardie (45 min).

Canal Jimmy

20.25 La Semaine sur Jimmy. 20.35 The Ed Sullivan Show. 21.15 Seinfeld. *La couverture. 21.40 New York* Police Blues. 22.25 Chronique de la combine.
22.30 Voyageurs *sans permis* ■ Film d'Andreï Konchalovsky (1989, 100 min)
0.10 Concert : Pink Floyd, The Wall. enregistré Postdamer Platz, à Berlin, le 21 juillet 1990 (110 min).

RTL 9

20.30 La Poudre d'escampette. Film de Philippe de Broca (1971, 115 min), avec Marlène Jobert. *Aventures.* 22.25 Leader. 22.30 Meurtre à Malte. Film *de Michael Tuchner (1983, 95 min)*, avec Margot Kidder. *Policier.* 0.05 Télé-achat. 0.20 Le jour se lève et les conneries commencent. Film de Claude Mulot (1981, 85 min), avec Maurice Risch. *Comédie.*

TMC

20.25 Drôles d'histoires. 20.35 Nuit d'ivresse. Pièce de théâtre de Josiane Balasko. *Mise en scène de Josiane* Balasko et Michel Blanc. Enregistré en 1988. Avec Josiane Balasko, Michel Blanc. 22.05 Ras les profs. Film d'Arthur Hiller (1984, 105 min), avec Nick Nolte. *Comédie dramatique.* 23.50 Secret bancaire. Le vieux Bourguignon (55 min).

Eurosport

17.00 Tennis. 18.00 Motocyclisme. 19.00 Course sur glace. 19.30 (et 23.00) Eurogoals. 20.00 Speedworld. 22.00 Eurofun.
22.30 Taekwondo. *France-Corée (30 min).* 292048
0.00 Eurogolf. 1.00 Formule 1 Magazine (30 min).

Le Maroc de Tahar et Aïcha Ben Jelloun

Zigzaguant entre onirisme et réalisme, « Mémoire d'en face » nous en apprend autant sur l'écrivain et son attachement au sol originel que sur son pays

IMAGES LENTES, esthétisantes ou nature, descriptions littéraires ou remarques sociopolitiques, ciels d'orage ou immeubles bâtis avec l'argent du kif, visages anonymes intimidés puis hardis, l'ensemble nous fait slalomer entre poésie et réalité. Il en va ainsi tout au long de « Mémoire d'en face », le documentaire qui ouvre cette soirée « Maroc » sur Arte. Titre banal que celui de ce film de Guy Saguez, qui se propose de montrer, en compagnie de Tahar Ben Jelloun, un Maroc différent de celui des dépliants habituels. Ce pays, l'écrivain l'indique en conduisant, c'est le sien et rien d'autre, une échappée sur un terroir si multiple qu'on l'appela longtemps *« empire »*, impossible à résumer en quelques coups de caméra. Un Maroc benjellounien, avec les mots favoris et donc usés de l'auteur : blessure, oubli, mémoire, exclusion, imaginaire.



Une partie du film s'articule autour d'Aïcha, la femme du romancier. D'origine berbère rurale, alors que son époux est un citadin arabe, elle est venue fillette en France ; l'école l'a francisée? mais elle n'a pas oublié son parler maternel. Et ses cousines du bled lui parlent autant de l'électricité, encore absente, que de la contraception, utilisée dès que les ménages ont eu au moins un garçon. Oublions les images, automatiquement montrées dès qu'il s'agit du Maghreb, de la confection du pain maison – on nous épargne en revanche l'autre gros plan rituel, celui sur l'égorgement du mouton – pour ne nous souvenir que de cette humble bourgade, avide de modernisation et qui n'a pas pour autant *« perdu son âme »*, comme le suggère Tahar Ben Jelloun.

VISION MORBIDE

A Fez, on est tout de même un peu surpris de voir l'écrivain qualifier de *« maison sans mémoire »* un édifice médiéval un peu délaissé par l'administration, mais qui a conservé sa grandiose ligne architecturale et ses portes en cèdre. Il nous faut accepter le parti pris du documentaire, celui d'un double regard ne s'embarrassant pas d'objectivité. Ainsi, à Tanger, dans un hôtel colonial en cours de réfection, Tahar dévide une vision morbide de *« la ville du laissez-mourir »*, cité de fantômes nommés Matisse ou Genet, alors que dehors explose au soleil un bel optimisme démographique. Toujours à Tanger, Ben Jelloun jette un oeil peu amène sur l'Andalousie proche, *« où les lumières ne brillent pas pour les Marocains »*, un *Andalus* qui se laissa tout de même occuper sept siècles par les musulmans et qui, aujourd'hui, ne pourrait leur offrir que l'humiliante position du chômeur expatrié...

Le secret de Tahar Ben Jelloun, son trait de caractère le moins notoire en tout cas, est un attachement tel à sa terre qu'il se cabre dès qu'il flaire à son égard la moindre offense, même involontaire. Auteur à succès mondial, membre du Haut Conseil de la francophonie, titulaire de la Légion d'honneur et d'un passeport français, attendu à l'Académie, *« intégré »* en somme, l'écrivain est demeuré très profondément marocain et toute son oeuvre en est marquée. On reproche au pied-noir Camus de n'avoir guère mis *d'Arabes dans ses livres, mais ils y* sont plus nombreux que les Européens dans ceux de Ben Jelloun.

Cette passion pour le sol originel ne fait pas pour autant du poète un aveugle, et « Mémoire d'en face » comporte quelques réflexions sur les entorses aux libertés ou sur la concussion. A Fez, des universitaires évoquent l'islam : *« Tout musulman comporte en lui un islamiste en puissance »*, ose Abdessamad Dalmy, tandis qu'une enseignante met ses espoirs dans la pratique religieuse croissante mais bienveillante du Marocain moyen face à l'islamisme exalté de ses élèves. Tahar, très présent dans le reste du film, écoute sans broncher. C'est là où les téléspectateurs l'attendent le plus ; mais sans doute a-t-il estimé que, pour traiter d'une telle question, mieux valait laisser la parole à ceux qui ne la vivent pas qu'en vacances.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

★ « Mémoire d'en face », Arte, mardi 27 février à 21 h 40.

Trois belles

par Agathe Logeart

RENDUE CÉLÈBRE par sa façon très personnelle de manier le pic à glace et de décroiser les jambes en s'assurant que chacun a remarqué qu'elle ne porte pas de petite culotte dans le film *Basic Instinct*, l'actrice Sharon Stone était l'invitée d'Anne Sinclair à « 7 sur 7 ». En vedette américaine – ce qui est tout de même cocasse pour un ministre chargé de la francophonie –, une troisième femme, Margie Sudre, était annoncée. Anne Sinclair, après Salman Rushdie et Jacques Chirac, n'était pas peu fière de boucler ainsi sa semaine. On l'avait *compris à l'heure du déjeuner en* l'entendant deviser avec Michel Denisot sur Canal Plus. On avait aussi appris qu'elle ne savait pas encore quelle tenue elle allait revêtir pour la circonstance. Elle attendait en effet des nouvelles de la belle Sharon pour butiner dans sa garde-robe, car il ne faudrait pas qu'elles portent *« des rouges ou des roses qui soient en conflit »*.

Cruciale question ! Quelques heures plus tard, on se dit que, question chiffons, le téléphone avait dû fonctionner comme il fallait, puisque Anne Sinclair portait un rose orangé assorti à son rouge à lèvres, à moins que ce ne fût le contraire. Contrairement au rituel de « 7 sur 7 », son invitée n'était pas face à elle. A invitée exceptionnelle, mise en scène exceptionnelle : M[lle] Stone faisait une entrée de star traversant le public resté dans l'ombre, nimbée du cercle lumineux d'une poursuite. Elle portait, avec un col roulé noir, une étrange jupe longue molletonnée aux allures de sac de couchage, sur laquelle était disgracieusement fixée un micro HF. Pour ce qui serait de croiser ou décroiser les jambes, le sac de couchage constituait un parfait barrage aux fantasmes. On entendit une suite d'insondables banalités, sur la dure loi du succès, le bonheur d'être un sex-symbol, la violence en ce bas monde, et même la définition de l'homme idéal, qui, bien entendu, n'existe pas...

Mais l'intérêt était ailleurs. Belle contre belle, c'eût pu être un match. Anne Sinclair en décida autrement, préférant à l'inévitable *comparaison entre deux regards* bleus la soumission de celle qui est, elle aussi, conquise par tant de souveraine beauté. Elle regardait l'actrice comme un enfant s'abîme dans la contemplation d'une inaccessible pomme d'amour, rouge, luisante, croquante et tendre à la fois. Elle paraissait se réchauffer au soleil de son invitée, illuminée d'elle, fascinée et éblouie. Que la seule justification de cette rencontre fût l'inévitable promotion d'un film coproduit par TF 1 ne semblait pas la gêner outre mesure.

Quand Margie Sudre arriva, le charme se rompit. Elle eut l'étrange idée de nous entretenir de la diffusion sur Internet d'un programme en français *« tourné au Bénin sur la religion vaudoune »* (?) pour la nécessaire édification des populations brésiliennes et haïtiennes à la recherche de leurs racines spirituelles : on avait tout à fait décroché. Troisième belle, même vêtue de bleu, c'était une de trop. De plus, elle n'est pas coproduite par TF 1.

MARDI 27 FÉVRIER

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour.
14.25 Dallas. Feuilleton.
15.20 Rick Hunter, inspecteur choc. Coma. Série.
16.15 Une famille en or. Jeu.
16.45 Club Dorothée vacances.
17.35 La Philo selon Philippe. La fuite. Série.
18.05 Les Années fac. *Coup mortel.* Série.
18.30 Le Miracle de l'amour. Comme ma soeur. Série.
19.00 Agence tous risques. Bataille rangée. Série.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50

LE PROFESSIONNEL
Film français de Georges Lautner avec Jean-Paul Belmondo, Robert Hossein (1981, 105 min). 118089
Un agent secret français lâché par ses chefs au cours d'une mission en Afrique rentre à Paris pour se venger.

22.40

LE DROIT DE SAVOIR
Magazine présenté par Charles Villeneuve. Quartiers de mineurs. Avec Philippe Chaillou, juge des enfants à la cour d'appel de Paris (80 min). 5032027
0.00 Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine. Michel Bon (France Télécom).
0.20 Formule foot. 29[e] journée de D1.
0.55 Journal, Météo.
1.05 Reportages (rediff.). 1.35 et 2.40, 3.10, 4.15, 4.55 TF 1 nuit. 1.45 Les Défis de l'océan. 2.50 Intrigues. 3.20 et 5.05 Histoires naturelles. 4.25 Mésaventures. 5.00 Musique.

France 2

12.55 et 13.35 Météo.
12.59 Journal.
13.45 Derrick. Série.
14.50 Le Renard. Série.
15.45 Tiercé à Enghien.
15.55 et 5.25 La Chance aux chansons. *Les folles tsiganes.*
16.35 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.05 Quoi de neuf, docteur ? Voyage en Europe [1/3].
17.35 La Fête à la maison. Ne sois pas sérieux, Joey.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Ne fais pas le clown, Nounours !
19.20 et 2.05 Studio Gabriel. Philippe Bouvard, Serge Papagalli, Castaldo.
19.59 Journal, Météo.

20.50

▶ LE RÊVE D'ESTHER
Téléfilm [2/2] de Jacques Otmezguine (135 min). 41272840
Les réalités de la vie parisienne sont loin d'épouser les espérances d'Esther. Au pensionnat, Sarah se lasse et veut revoir son père.

23.05

ÇA SE DISCUTE
Présenté par Jean-Luc Delarue. Les liens du sang sont-ils plus forts que tout ? (90 min). 8850373
0.35 Journal, Météo.
0.50 Le Cercle de minuit. Magazine. Cinéma. Avec Danielle Dubroux, *Freddy Buache, Claude-Jean Philippe, Gérard Mordillat,* Yann Moix (75 min). 5424244
2.40 Taratata (rediff.). 3.50 24 heures d'infos. 5.00 Bali. Coup de coeur aux Marquises. 5.55 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 Tout en musique. Jeu.
13.40 La croisière s'amuse. Le capitaine et le bambin.
14.30 La croisière s'amuse. Un contrat en or.
15.20 *Les Enquêtes* de Remington Steele.
16.10 Les Craquantes. Série.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Dans l'armée de Pharaon*, de Tobias Wolff.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

QUESTIONS POUR UN CHAMPION
Jeu présenté par Julien Lepers. Le match France 2 – France 3. Avec B. Masure, M. Dor, B. Benyamin, O. Minne, C. Ceylac, M.-L. Augry, G. Holtz, D. Vincenti, P. Sanchez, M.-Toesca (108 min). 133758
22.30 Journal, Météo.

23.05

COULEUR PAYS
Magazine. Programme des treize télévisions régionales (90 min). 2050319
Dans la plupart des régions, Cinéma étoiles *diffuse deux entretiens : avec Terry Gilliam à l'occasion de la sortie de* L'Armée des douze singes *avec Brad Pitt et Bruce Willis, Emma Thomson et Richard E. Grant pour* Raison et sentiments.
0.35 Sagachés (rediff.). 1.05 Sidamag (rediff.). 1.20 Dynastie. Le portrait. Feuilleton. 2.05 Musique Graffiti. *Boléro*, de Ravel, par l'Orchestre national de Lyon, dir. Emmanuel Krivine (20 min).

La Cinquième

13.00 L'Œil et la Main. 13.30 Attention santé. 14.05 Teva. 15.00 Arrêt sur images. Magazine. 16.00 Forêts du monde. A qui appartient la forêt. *16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin.* Série. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Alphabets de l'image. Gilbert Nencioli. 18.15 Cinq sur cinq. Magazine. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 et 2.30 Collection Hollywood 1950. Série. [18/28] Ma dernière duchesse, de Harve Foster (1953, 30 min). 8553
19.30 7 1/2 (30 min). 8824 « Hashish » : liberalize it ». Invités : Gérard Léonard; Martin Köhler.
20.00 Archimède. Magazine de Philippe Boulanger, Jean-Jacques Henry, Pierre Oscar Lévy, Hervé This et Gero von Boehm (30 min). 5737 *Le phénomène du vieillissement et de l'âge.*
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

THE HARD MAN
Documentaire de Joe Lee (50 min). 1406911
Ce document donne la parole à un ex-criminel, une vraie « brute », qui après avoir passé la majeure partie de sa vie en prison entame une réinsertion exemplaire. Loin d'idéaliser la situation, le réalisateur présente également des témoignages de ceux qui ont été victimes de sa violence.

21.35

SOIRÉE THÉMATIQUE : MAROC
Proposée par Tahar Ben Jelloun et Bernard Tournois.
21.40 Mémoire d'en face. Documentaire. Voyage au Maroc de Tahar Ben Jelloun (95 min). 3834379
● Lire ci-dessus.
23.15 A la recherche du mari de ma femme ■ Film marocain de Mohamed Abderrahman Tazi (1993, v. o., 90 min). 2269244 *Comédie abordant les problèmes de l'émancipation de la femme, du mariage et du divorce dans la société marocaine.*
0.40 Bibliographie.
0.50 Down by Law ■ ■ Film américain de Jim Jarmusch (1985, N., v. o., rediff., 106 min). 45446468

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. [1/2].
13.25 Miss Rodéo. *Téléfilm de Jackie Cooper* (91 min). 4852737 *La femme d'un champion de rodéo se lance dans le circuit professionnel.*
15.05 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.05 Une famille pour deux.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Les Aventures de Tintin. Le Crabe aux pinces d'or.
19.00 Code Quantum. Série. La future maman.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 E = M 6 junior. Les incendies.

20.50

LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE
Film américain de Robert Stevenson (1974, 85 min). 479060
Un promoteur qui veut déloger une vieille dame est en butte à l'hostilité de la malicieuse Volkswagen rouge.

22.30

FLASHBACK, LE MEILLEUR DE LA CHANSON FRANÇAISE
Magazine présenté par Laurent Boyer, avec la participation d'Yves Lecoq (140 min). Invités : Véronique Sanson, Pascal Sevran, Tonton David, De Palmas, Les Innocents. 7382602
0.50 Les Dossiers de Capital (rediff.) Magazine. Révolution du travail : que va-t-il nous arriver ?
2.35 Best of 100 % français.
4.05 La Saga de la chanson française. Documentaire. Claude Nougaro (55 min).

Canal +

10.30 Deux drôles d'oiseaux Film de Randa Haines (1993, 118 min). 8995737
▶ *En clair jusqu'à 13.45*
12.30 La Grande Famille.
13.45 Opération Shakespeare ■ Film de Penny Marshall (1994, 124 min). 5179282
15.50 Cyberculture (rediff.).
16.20 Max, le meilleur ami de l'homme ■ Film de John Lafia (1993, 84 min). 9282447
17.45 Internautes. Documentaire.
18.00 Le Dessin animé. The Mask.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.40 Nulle part ailleurs. Invité : Sépultura.
20.30 Le Journal du cinéma. Magazine.

20.35

AU NOM DU PÈRE ■ ■
Film irlandais de Jim Sheridan (1993, 128 min). 2134718
L'histoire vraie d'un Irlandais condamné pour un acte de terrorisme commis par un membre de l'IRA.
22.40 Flash d'information.
22.45 Jour de foot.

23.35

LE COLONEL CHABERT ■ ■
Film français de Yves Angelo avec Gérard Depardieu (1994, 107 min). 6683282
Un officier de l'armée napoléonienne qui passait pour mort à la bataille d'Eylau reparaît sous la Restauration. Sa femme, remariée, veut conserver sa position sociale et sa fortune.
1.25 Ticks ■ Film américain de Tony Randel (1993, v. o., 82 min). 79548756
2.45 Surprises (15 min).

Radio

France-Culture

20.30 Archipel Science. Jacqueline Dubois (Cap Horn).
21.32 Navajos : Renaissance d'une nation indienne. (Rediff.). A l'occasion de l'exposition Peintures de sable des Indiens Navajo : la voie de la beauté, à la grande Halle de la Villette.
22.40 Nuits magnétiques. Le cirque en bas de chez moi.
0.05 Du jour au lendemain. Jean-Louis Baudry (Clémence et l'hypothèse de la beauté). 0.50 Coda. Drake Mabry. (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Le Bon Plaisir de Dominique Rolin ; 3.58, Pierre Corneille ; 4.56, En train pour 1979 (3) ; 6.20, La ligne déformante : petite histoire de la mode (3) ; 6.47, George Shearing : du jazz au piano bar.

France-Musique

19.05 Domaine privé. De Hubert Nyssen.
20.00 Concert. Présences 96. Donné le 9 février, salle Olivier Messiaen à Radio-France, par Herbert Henck, piano : Nomos op. 19 (création française), de Hauer ; Onze pièces pour piano (création française), de von Biel ; Vexierbilder, Rom, de Pesson ; Dix-sept pièces pour piano (18 fragments) (création mondiale), de Schoenberg.
22.00 Soliste. Pierre Fournier.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Fomina, Hersant, Fitkin.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Cherubini, Brahms.
0.00 La Guitare dans tous ses états. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Musique au siècle des Lumières. Symphonie n22 Le *Philosphe de Haydn*, Pergolese, Transcription du Printemps de Vivaldi, de Rousseau ; Les Indes galantes (extraits) de Rameau : L'Enlèvement au sérail, ouverture et début de l'acte I, de Mozart ; Musique maçonnique, de Mozart ; Variations Eroïca, op. 35, de Beethoven ; Symphonie no 2, de Mehul.
22.40 Les Soirées... (Suite). Quintette, op. 1, de von Dohnanyi, par le Quatuor Gabrieli, Manz, piano ; Symphonie n° 3, de Rachmaninov, par l'Orchestre de Saint-Pétersbourg, dir. Jansons. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées câble et satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR). 20.00 Envoyé spécial (France 2 du 22/2/96). 21.30 Perfecto. 22.00 Journal (France 2). 22.35 Bas les masques (France 2 du 21/2/96). 23.50 Viva. 0.30 Soir 3 (France 3). 1.00 Journal (RTBF, 30 min).

Planète

20.35 Vol au-dessus des mers. [11/11] Dauphin, les ailes de la dernière chance.
21.25 Traversée des jardins
● Le Monde daté jeudi 29.
22.15 Pêche au gros. [1/7] Pêche pacifique et sportive. 23.10 Femmes d'Islam. [3/3] Mali, Indonésie, Yémen. 0.05 La Rage de vivre. Le cinéma beur en France. 1.30 Nature contre nature (40 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. 21.00 Jean-Edern's Club. 21.55 Premières loges.
22.25 Nocturne indien ■ ■ ■ Film d'Alain Corneau (1989, 110 min) 74092060
0.15 Totalement cinéma. 0.40 Paris dernière (55 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Gringalet Film d'André Berthomieu (1946, N., 100 min), avec Charles Vanel. 8325176
22.10 Le Pays de la haine ■ Film de Hall Bartlett (1957, N., v.o., 95 min), avec Joanne Dru. 93180488
23.45 Monsieur Personne ■ Film de Christian-Jaque (1936, N., 80 min), avec Jules Berry. 72008027
1.05 Sing, Baby, Sing ■ Film de Sydney Lanfield (1936, N., v.o., 85 min), avec Alice Faye. 27908683

Ciné Cinémas

20.30 L'Entraînement du champion avant la course Film de Bernard Favre (1990, 75 min), avec Richard Berry. 74897553
21.45 L'Année du Dragon ■ ■ Film de Michael Cimino (1985, v.o., 135 min), avec Mickey Rourke. 95265337
0.00 Je me fais du cinéma ■ Film de Herbert Ross (1982, 105 min), avec Walter Matthau. 59524598
1.45 Exécution publique. Téléfilm dramatique américain de Tommy Lee Wallace (1993, 90 min), avec Sean Young, Tim Daly.

Série Club

20.45 (et 23.45) Jack Cutter. Le singe. 21.30 Le Club. 21.40 (et 0.30) Jim Bergerac. Invité surprise. 22.30 Alfred Hitchcock présente. Le pedigree. 1.15 ▶ L'Homme du *Picardie* (45 min).

Canal Jimmy

21.00 Les monstres nouveaux sont arrivés. Trois monstres et un bébé. 21.25 Blue jean. 22.20 Chronique bakélite. 22.25 Angela, quinze ans. Un ange passe. 23.15 Nashville Tennessee. De Claude Fléouter. 0.05 Father Ted. And God Created Woman. 0.35 Country Box. 1.05 Le Frelon vert. Trois hommes et un tank. 1.30 Route 66. Le procès (50 min).

RTL 9

20.30 Rocket Gibraltar. Film de Daniel Petrie (1988, 105 min), avec Burt Lancaster. *Comédie dramatique.* 22.15 Leader. 22.20 Assaut. Film de John Carpenter (1976, 95 min), avec Austin Stoker. *Policier.* 23.55 Télé-achat. 0.10 Tout l'or du monde. Film de René Clair (1961, N., 90 min), avec Bourvil. *Comédie.*

TMC

20.25 Drôles d'histoires. 20.35 La Machine à explorer le temps. Film de George Pal (1960, 100 min), avec Rod Taylor. *Fantastique.* 22.15 Snd. 23.50 Pas de vieux os (95 min).

Eurosport

17.00 Motocyclisme. 18.00 Course de camions. 19.00 Formule Indy. 20.00 Sports de force.
21.00 Boxe. En direct. Combat poids lourds en dix reprises. Buster Mathis Jr (E-U) - Kenny Smith (E-U) (120 min). 986485
23.00 Snooker. Steve Davis-Jimmy White. 0.30 Fléchettes (60 min).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
MARDI 27 FÉVRIER 1996

Une flûte slovène

par Pierre Georges

CE NE FUT PAS une mince découverte. Dans une grotte de Slovénie, des archéologues ont trouvé une flûte. Une vieille, très vieille flûte, la mère de toutes les flûtes. 45 000 ans bon poids pour cet instrument hors d'âge. Son inventeur l'avait taillée, à ses moments de loisirs, dans l'os d'une patte de jeune ours et l'avait dotée de quatre trous. Ce qui tendrait à prouver que déjà l'homme de Néanderthal connaissait, outre la chasse aux plantigrades, la musique.

Voilà en tout cas qui amène à réviser bien des jugements. Sans aller jusqu'à supposer qu'en ces temps lointains un orphéon cavernicole sévissait déjà dans les montagnes slovènes, cette flûte atteste du vieil intérêt de l'homme pour les gammes. Le soir à la veillée, un homme de Néanderthal jouait du flûtiau à bec pour passer le temps ou séduire la compagnie. Peut-être avait-il de la musique cette approche sommaire qui s'appelle vulgairement le bruit. Peut-être même en était-il, en matière de mélodie, au niveau que Truman Capote s'accordait en matière d'écriture : *« Ce n'est pas de la littérature, tout juste du tapage à la machine. »*

Il n'empêche. Il avait eu l'idée d'un instrument à vent. Il jouait, donc il était ! Et déjà la musique adoucissait les mœurs qu'on eût crues plus barbares. C'est là une avancée assez fondamentale en matière d'anthropologie. On avait cru jusqu'à présent que la musique était née avec l'*Homo sapiens*. On lui en avait fait crédit par la découverte en Hongrie, au début du siècle, d'une flûte à deux trous vieille de 35 000 ans. Ou par celle, en Libye, de sifflets à un trou plutôt utilisés pour alerter la garnison que pour en espérer des trilles. Mais une flûte à quatre trous, et de l'âge de la pierre, mazette, quelle affaire ! Même si ce n'est pas tout à fait Mozart qu'on découvre là à jouer du fifre dans la campagne, c'est toute la théorie de l'évolution qui en prend un coup. Il va falloir réviser nos classiques et admettre que la musique reste une très vieille idée.

Dans le fond, outre le tapage à la machine qu'elle autorise ce matin, cette mère des flûtes en bois d'ours est une bénédiction. Une façon de parler d'autre chose que ce qui fait l'actualité tragique du jour, attentat ici, attentat là, et qui n'est jamais très loin de l'homme sauvage. De la musique ce matin, avant toute chose. De la musique créole, façon Salon de l'agriculture pour président aux champs. Ou la douce musique d'une visite secrète, ou presque, d'une star pop en France.

Il se trouve en effet que la *Nouvelle République du Centre-Ouest* vient de lever un lièvre de taille. Michael Jackson, chanteur de l'âge *thriller*, se serait pris de passion pour un château bien de chez nous. Avec tours, donjon, mâchicoulis, et tout le saint-frusquin. Un château grandeur nature, copie conforme, quoique antérieure, de l'idée qu'on doit se faire de ce genre de bâtisse à Hollywood ou chez Disney.

Donc Michael Jackson, comme il arrive communément avec l'âge, se sentirait un goût pour les vieilles pierres et les fantômes à vendre. Si telle est sa douce folie de l'instant, le château de Chabenet ne devrait pas le décevoir. XV[e] siècle d'époque, 7 tours, 82 pièces sans compter les oubliettes, des armures en tout sens et, sait-on jamais, peut-être quelques instruments de musique d'époque. Pour le prix, 25 millions de francs dit-on, il aurait tort de se priver. Un château Jackson, voilà qui ferait chic dans le paysage tourangeau.

La Nasa échoue à larguer un satellite italien

Malgré son insuccès, la mission ouvre des perspectives prometteuses

POUR la seconde fois en un peu plus de trois ans et demi, la Nasa et l'Agence spatiale italienne (ASI) ont essuyé un échec dans leur tentative de largage d'un satellite captif depuis la navette spatiale. Cette expérience particulièrement originale s'annonçait pourtant spectaculaire.

Après de longs préparatifs, l'équipage de la navette spatiale américaine Columbia devait larguer un satellite d'un mètre soixante de diamètre et d'un peu plus de cinq cent kilos, qu'elle devait tenir au bout d'une laisse d'une vingtaine de kilomètres de long pendant un peu moins de deux jours (*Le Monde* du 23 février).

Une première fois reportée de vingt-quatre heures pour des raisons techniques, le déploiement de cette boule métallique a pu commencer dimanche 25 février, à 21 h 45 (heure française). Avec grands soins, l'équipage a commencé à donner du mou au mince câble de cuivre gainé de nylon et de fibre de verre qui retenait l'engin.

Pour éviter que, comme lors de la précédente tentative en août 1992, le câble de retenue ne se coince au bout de 260 mètres, Américains et Italiens avaient modifié leur « laisse » à satellite.

Largué depuis une tour d'une douzaine de mètres, installé dans la soute de la navette, le TSS (Tethered Satellite System) s'élevait lentement et, après un peu plus de cinq heures de délicates manœuvres, se promenait loin de Columbia au bout d'un câble de 20,5 kilomètres. C'était trop beau pour durer.

CÂBLE ROMPU

Quatre heures plus tard, alors que chacun se félicitait de la réussite de cette phase importante de la mission, l'astronaute Jeffrey Hoffman criait dans son micro que le TSS avait accidentellement largué ses amarres et que le câble, pour une raison toujours inconnue, s'était rompu dans la soute de la navette, juste au niveau de la tourelle de largage.

Très vite, le TSS s'éloignait de Columbia avec une vitesse relative d'environ 160 km/h, offrant ainsi à la navette un périmètre de sécurité confortable. Cette mission a coûté 443 millions de dollars (2 210 millions de francs), et le satellite italien est irrémédiablement perdu. Tenter de le récupérer en orbite, disent les responsables de la Nasa, serait trop risqué.

Faut-il donc passer dans ce cas la mission TSS par profits et pertes ? Pas tout à fait. Car, pendant les quelques heures où Columbia a tenu captif le TSS, il a été possible de montrer, comme cela était attendu, que ce type de satellite peut, en traversant les couches ténues de l'atmosphère (ionosphère) où évolue la navette, se charger électriquement et engendrer une tension élevée.

Pour cette mission, les astronautes de Columbia ont relevé un maximum de 3 000 volts, qui laisse bien augurer de la possibilité de créer avec de tels systèmes, imaginés dans les années 70 par les Italiens Mario Grossi et Guiseppe Columbo, des alimentations électriques pour de futures stations spatiales.

Mais est-ce suffisant pour les Italiens, qui, alors que leur pays fait face à une grave crise financière, s'interrogent sur le rôle qu'ils pourraient jouer entre leurs puissants partenaires français et allemand ?

Jean-François Augereau

Inès Clouzot conteste un remake des « Diaboliques »

LA VEUVE du cinéaste Henri-Georges Clouzot, Inès Clouzot, a décidé d'intenter une action en justice à l'encontre des producteurs américains du remake des *Diaboliques*, le film réalisé par son mari en 1954.

L'adaptation hollywoodienne, qui s'appellera *Diabolique*, réunit deux vedettes : l'Américaine Sharon Stone – dans le rôle tenu à l'époque par Simone Signoret – et la Française Isabelle Adjani –, qui joue le personnage incarné par Véra Clouzot, la première femme du metteur en scène, décédée peu après la fin du tournage. Le film est produit par Morgan Creek et signé Jeremiah Chechick. Il pourrait être présenté au prochain Festival de Cannes.

Inès Clouzot a affirmé au *Journal du Dimanche* avoir appris l'existence du film dans la presse. Elle ajoute que les Américains n'ont consenti qu'à lui verser *« une poignée de dollars, une aumône »*, alors qu'elle est la seule détentrice des droits de l'œuvre de son mari. Elle entend faire interdire la sortie du film tant que le litige n'aura pas été réglé.

Les producteurs affirment de leur côté qu'ils sont en règle, ayant acquis les droits d'adaptation du roman de Boileau et Narcejac dont Henri-Georges Clouzot s'est inspiré, auquel ils auraient ajouté une fin originale qui n'est tirée ni du livre ni du film. Personne n'a encore vu le film, dont le tournage s'est déroulé dans le plus grand secret. Mais, plaide Inès Clouzot, son mari avait apporté de nombreux changements au roman, lesquels, croit-elle savoir, ont été repris tels quels par les adaptateurs américains.

Par ailleurs, les photos qui ont été publiées laissent entrevoir un lien de parenté étroit avec l'œuvre cinématographique originale. Inès Clouzot estime donc que les Américains se sont bien inspirés du scénario de son mari, et réclame ses droits.

Sharon Stone *(Basic Instinct)* était dimanche soir 25 février sur le plateau de « 7 sur 7 » (TF 1), où elle présentait son dernier film, *Casino*, de Martin Scorsese, qui soit sortir prochainement. Interrogée par Anne Sinclair sur cette « affaire », l'actrice a déclaré avoir *« honte d'être attachée à une production qui se comporte apparemment de façon incorrecte »*. Elle a ajouté que, pour elle, *« l'expérience n'avait pas été agréable avec cette société de production »*, et a souhaité qu'Inès Clouzot soit *« rémunérée correctement et traitée convenablement »*.

« Cuisses George Bush » contre poulet russe

MOSCOU
de notre correspondant

Les autorités russes ne les digèrent plus. Les paysans remâchent cette viande sans goût et leur colère. Les citadins en ont mangé jusqu'à l'écœurement. Les « cuisses George Bush », surnom local du poulet congelé américain dont la Russie est inondée depuis que l'ex-président américain en a massivement envoyé pour juguler une famine supposée et imaginaire, tuent le poulet russe. *« Ces "cuisses Bush" détruisent notre marché domestique du poulet car elle sont trois fois moins chères que nos propres poulets »*, se plaint Alexandre Zaverioukha, le ministre russe de l'agriculture. Les autorités russes ont suspendu le 21 février les importations de poulet. Pour des *« raisons sanitaires »* auxquelles personne ne croit. Aujourd'hui, Moscou menace d'interdire en permanence les livraisons à partir du 16 mars. Le département à l'agriculture américain s'est saisi du dossier. Entre les Etats-Unis et la Russie la « guerre du poulet » a éclaté.

Dans les campagnes russes, les paysans, des kolkhoziens devenus actionnaires mais qui préfèrent toujours cultiver leur jardin, enragent : *« Ces cuisses de poulet, toute la Russie en mange. Nous aussi. On en a marre. Nos derniers poulets, on les a dévorés depuis longtemps. Le grain pour les nourrir coûte trop cher. »* Symbole de la faillite de l'agriculture russe : même dans les magasins de village, on vend du poulet *Born in USA*. Il faut dire qu'à l'étalage le poulet russe, proposé bien plus cher, n'a pas fière allure. Généralement couvert de plumes, il semble néanmoins être mort de faim, de froid ou de maladie. C'est pourquoi l'argument « sanitaire » utilisé contre la volaille américaine fait rire.

Les ventes de poulet américain ont « explosé » en Russie, devenue le premier marché d'exportation du volatile pour les Etats-Unis. Elles sont passées de 83 millions de dollars en 1993 à près de 500 millions (plus de 2,5 milliards de francs) en 1995, soit bien plus de la moitié du marché. La « bataille du poulet » illustre les difficultés d'une agriculture russe désuète, héritée du soviétisme, face à la haute technologie agricole occidentale. Ainsi, il faut deux fois plus de grains pour élever un poulet russe qu'un poulet américain et 30 % de temps supplémentaire, selon un expert ès poulets cité dans une enquête réalisée par le *Baltimore Sun*. Les ex-fermes collectives russes n'arrivent pas à se moderniser à cause du coût élevé du crédit. Mais un poulet américain venu de l'Arkansas, passant par une usine de transformation, un port du golfe de Mexico, transporté dans un bateau frigorifique jusqu'à Saint-Pétersbourg puis par rail vers les marchés russes, reste plus compétitif qu'une volaille du pays.

L'affaire du poulet a pris une dimension politique. Car le débat entre protectionnistes, qui veulent préserver l'économie russe, et partisans de la concurrence, qui veulent l'obliger à se moderniser, ne se limite pas aux cuisses de poulet. Certains spécialistes locaux de la volaille accusent le gouvernement de favoriser la fortune des intermédiaires russes de l'import-export, proches du pouvoir, au détriment des producteurs.

Jean-Baptiste Naudet

Baisse sensible à la Bourse de Paris

APRÈS TROIS SÉANCES de hausse et plus de 2 % de gains, la Bourse de Paris a renoué avec la baisse lundi 26 février s'inscrivant à la mi-journée en repli de 0,55 % à 1 966,09 points. Quelques heures plutôt, la Bourse de Tokyo avait mis un terme à sept séances consécutives de recul, en finissant en légère hausse dans des échanges calmes. L'indice Nikkei a gagné 179,89 points, soit 0,89 %, à 20 480,27 points.

Sur le marché des changes, le dollar était orienté à la baisse, pénalisé par le recul du marché obligataire américain. Il s'échangeait à 1,4474 mark, 104,75 yens et 4,97 francs. Le franc gagnait du terrain face à la monnaie allemande et s'inscrivait à 3,4330 francs pour un deutschemark. Sur le front des taux d'intérêt, le contrat notionnel du Matif cédait 64 centièmes, à 120,56 points, à la mi-journée. Le rendement de l'obligation assimilable du Trésor à dix ans s'inscrivait à 6,70 %. Les opérateurs se montraient prudents dans l'attente de la publication des statistiques d'inflation aux Etats-Unis.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	26/02 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine	226640	78876407,70
Michelin	184141	41568250,80
Carrefour	10917	35915925
Paribas	130081	35609820,70
Total	95529	32339538,30
Saint-Gobain	45542	29000446
Danone	37017	28564873
Lafarge	52991	28456046,10
LVMH Moet Vuitton	22771	25725281
Canal +	28192	25572450

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 26 février, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20300,40	−0,20	+3,08
Honk Kong index	11390,40	+0,46	+13,92

Tokyo: Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au: 23/02	Var. en % 22/02	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	1976,89	+1,21	+5,61
Londres FT 100	3742,90	+0,08	+1,45
Zurich	1551,45	—	+1,41
Milan MIB 30	1001	−0,69	+7,51
Francfort Dax 30	2450,39	+1,59	+8,71
Bruxelles	1667,93	+1,58	+6,94
Suisse SBS	1371,28	—	−5,92
Madrid Ibex 35	341,55	+0,48	+6,71
Amsterdam CBS	340,90	+0,82	+6,03

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 23/02	% 22/02	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	343,5100	−0,20	330	354
Écu	6,3080	−0,09	—	—
États-Unis (1 usd)	5,0025	+0,11	4,7100	5,3100
Belgique (100 F)	16,6985	−0,20	16,1200	17,2200
Pays-Bas (100 fl)	306,7500	−0,19	—	—
Italie (1000 lir.)	3,1870	−0,11	2,9100	3,4100
Danemark (100 krd)	88,8400	−0,18	82,5000	92,5000
Irlande (1 iep)	7,9265	−0,03	7,6200	8,3700
Gde-Bretagne (1 L)	7,6980	−0,11	7,3300	8,1800
Grèce (100 drach.)	2,0760	−0,10	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	74,0700	+0,04	66,5000	76,5000
Suisse (100 F)	423,0500	+0,12	408	432
Norvège (100 k)	78,6800	−0,09	72,5000	81,5000
Autriche (100 sch)	48,8330	−0,20	47,5500	50,6500
Espagne (100 pes.)	4,0795	−0,16	3,7500	4,3500
Portugal (100 esc.	3,3050	—	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,6329	+0,05	3,3900	3,9900
Japon (100 yens)	4,7566	−0,13	4,5000	4,8500

PARITES DU DOLLAR	26/02
FRANCFORT : USD/DM	1,4485
TOKYO : USD/Yens	104,7900

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

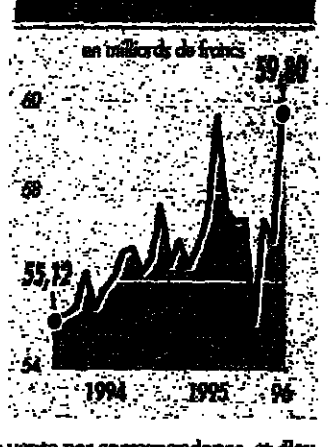
TAUX 23/02	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	4,12	6,65
Allemagne	3,31	6,28
Grande-Bretagne	6,25	7,88
Italie	10,18	10,71
Japon	0,38	3,08
Etats-Unis	5,13	5,90

MATIF

Échéances 23/02	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Mars 96	198954	120,66
Juin 96	4953	—
Sept. 96	368	319,58
Déc. 96	84	—

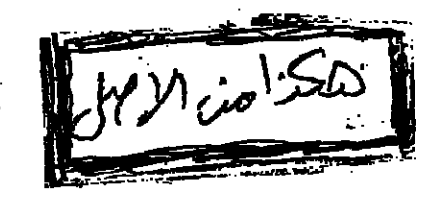
Tirage du *Monde* daté dimanche 25-lundi 26 février 1996 : 538 766 exemplaires 3.

Forte reprise de la consommation en janvier



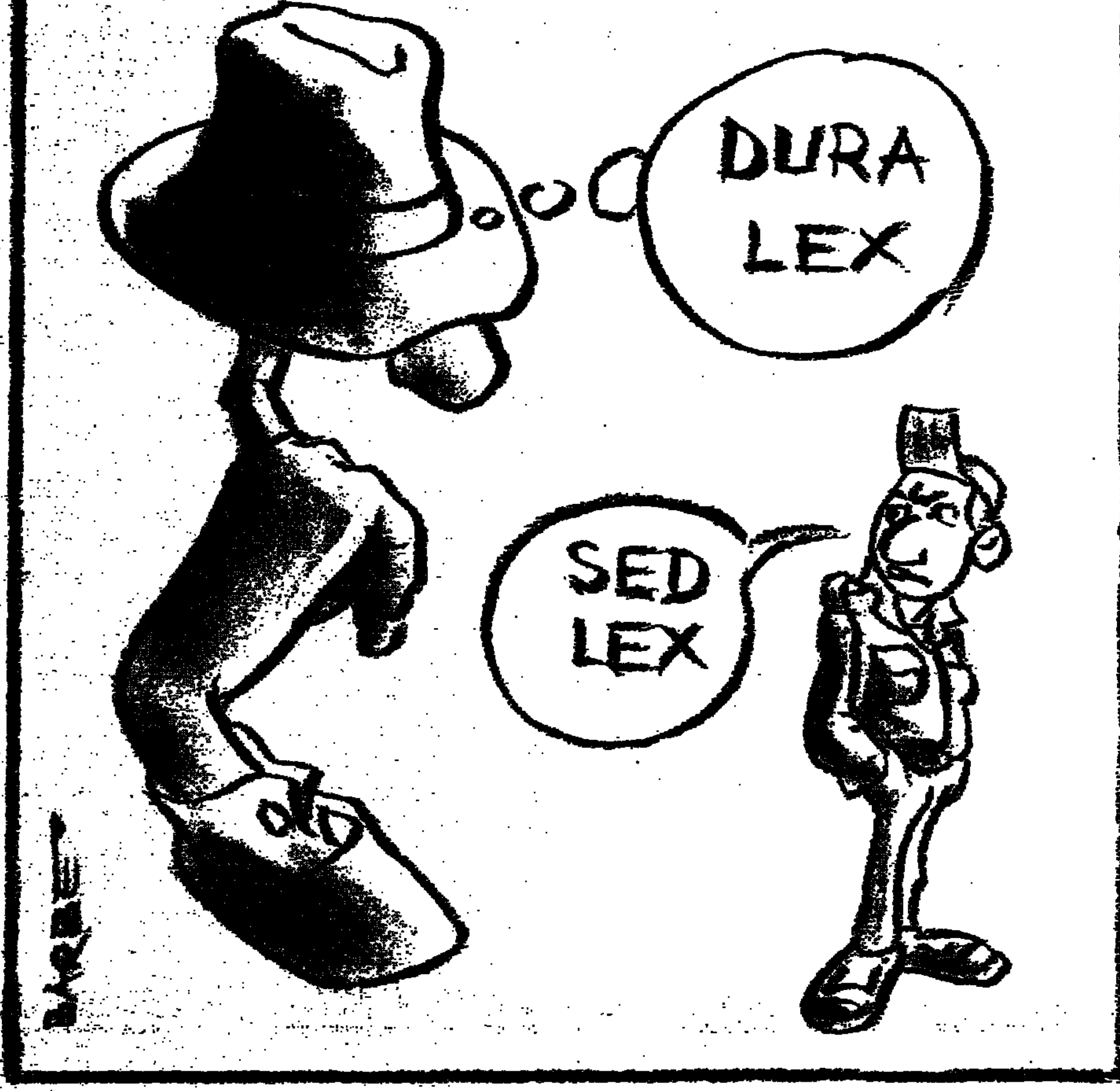
LE MANQUE de confiance des ménages se mesure assez bien dans l'évolution en dents de scie de leur consommation. L'Insee a annoncé, lundi 26 février, que leurs achats de produits manufacturés avaient augmenté, en données corrigées des variations saisonnières, de 5,1 % en janvier, alors qu'ils avaient diminué de 0,8 % en décembre (après correction d'un premier chiffre annonçant une baisse de 1,1 %). Leur progression avait été de 4,3 % en novembre après une diminution de 4,1 % en octobre. Le bon résultat de janvier s'explique, d'après l'Insee, *« en partie, mais en partie seulement, par des effets de report après les mouvements sociaux du mois de décembre »*. Cet effet report semble concerner particulièrement les achats de textile, dans les sociétés de vente par correspondance, et d'automobiles. La reprise dans ce dernier secteur est singulièrement forte puisque les ventes de véhicules augmentent de 21,1 % après une chute de 1,2 % en décembre, et cela alors que le taux de pénétration des marques étrangères mesuré grâce aux immatriculations baisse de 42,8 % à 41,1 %. Ainsi, en milliards de francs, la consommation des ménages en produits manufacturés retrouve son niveau de juin 1995.

Cette reprise de la consommation n'a pas entraîné un renouveau de l'inflation. L'indice des prix publié par l'Insee, lundi, est en augmentation de 0,2 % en janvier 1996, soit une croissance de 2 % sur douze mois, alors que cette même variable était de 1,7 % en janvier 1995. Les prix des produits manufacturés du secteur privé ont diminué de 0,6 %, tandis que ceux des services du même secteur s'accroissaient de 0,5 %.



Délégué général de l'Association nationale des entreprises pour l'insertion

Michel Théry, l'agitateur d'idées



MICHEL THÉRY est un militant impénitent. Homme de texte autant que d'action, il a besoin d'adosser ses actes à des convictions qu'il cultive au sein de cercles de réflexion. C'est donc très sérieusement qu'il répond *« groupes de travail »* lorsqu'on lui demande quels sont ses passe-temps. Le droit social, la réinsertion par l'économie, la répartition entre le capital et le travail figurent, entre autres, au rang de ses préoccupations.

Agitateur d'idées, le délégué général de l'Association nationale des entreprises pour l'insertion (ANEI) a de qui tenir. Le goût de l'engagement est, chez lui, quasi atavique. Un père pilier de *Témoignage chrétien* pendant la guerre, devenu aujourd'hui vice-président de l'Uniopss (Union nationale interfédérale des oeuvres et organismes privés sanitaires et sociaux) ; un grand-père surnommé Buffalo Bill qui était de toutes les manifestations sous un drapeau rouge : le militantisme est ici affaire de famille.

Est-ce pour cela que ce directeur du travail reste rarement plus de trois ans dans une même fonction, infatigable missionnaire en quête de terres d'évangélisation ? *« Michel a toujours refusé des propositions qui ne lui auraient pas permis de donner un sens à son action. Il est là pour bousculer, remettre en selle »*, remarque son ami Jean Le Gac, qui fut son camarade de promotion à l'Institut national du travail. Qu'on en juge. Assistant à l'université Paris-Dauphine ; inspecteur du travail ; chargé de mission à la délégation interministérielle à l'insertion des jeunes ; chef du bureau du travail et de la formation des détenus à la direction de l'administration pénitentiaire ; conseiller technique au ministère de la ville ; délégué interministériel à l'insertion des jeunes...

À quarante-neuf ans, l'homme présente un CV sur deux pages dont une troisième reste probablement à écrire. Déjà, l'élève Théry avait du mal à tenir en place. Le cadre scolaire *« trop coercitif »* convient mal à son tempérament. Le jeune homme se révélera en 68. Les événements de mai le cueillent à Assas, faculté de droit marquée à l'époque par un courant traditionaliste. Lui a déjà découvert Marx, s'est pris d'amour pour Rosa Luxemburg, milite au sein de Socialisme et barbarie. Crinière blonde échevelée, il vit l'explosion libertaire avec délice, participe à la création des *Cahiers de mai*, évolue dans les groupes d'extrême gauche comme La Voix communiste ou Révolution, avec comme livre de chevet *Pour une morale de l'ambiguïté* de Simone de Beauvoir...

Nommé assistant en économie à l'université Paris-Dauphine, à vingt-cinq ans, il se lie d'amitié pour Tiennot Grumbach, futur ténor du barreau, travaille sur l'innovation pédagogique, et continue d'être un leader du monde étudiant. *« A l'époque, nous n'avions aucune préoccupation d'emploi ou d'avenir, à l'opposé des mouvements d'aujourd'hui*, souligne-t-il. *Nous étions une génération privilégiée alors que nos enfants n'arrivent pas à exprimer ce que sont les convictions de la jeunesse. »* Pourtant, le vent va tourner. Le parfum de mai s'estompe, Dauphine se normalise. Les étudiants réclament des interrogations écrites, des « partiels ». Il est temps de plier bagage.

Etudiant à l'Institut national du travail, dans la banlieue lyonnaise, Michel Théry *« se prend d'amour »* pour le droit social. Désertant les chambrées de potaches sans intérêt, ils sont un petit groupe à louer un gîte rural et à jeter les bases d'un groupe de réflexion des inspecteurs et contrôleurs du travail, Villermé. *« Centrée sur les problèmes de pratique professionnelle, cette association est née d'un échec de débat avec la CFDT*, commente-t-il. *L'idée d'un syndicalisme qui n'aurait d'autre but que de défendre les intérêts matériels et moraux de la profession me semblait insuffisante, il fallait rechercher une similitude d'intérêts entre ceux qui rendent le service et ses bénéficiaires. »* Cette même conviction le poussera plus tard à soutenir Nicole Notat en signant l'appel pour une réforme de fond de la sécurité sociale d'*Esprit*, en décembre 1995.

Nommé inspecteur du travail dans les Hauts-de-Seine, il délaisse rapidement les grandes entreprises, où les syndicats ne manquent pas de moyens, au profit des petites structures. Il s'intéresse au travail clandestin, fait *« un vrai boulot de flic »*, planqué, à l'occasion, dans l'encoignure des portes cochères pour suivre le distributeur de prospectus qui le mènera à son patron. Il n'est pas vraiment bien vu cet inspecteur qui ne répugne pas à travailler avec la police. Hors norme. Parmi ses plus belles prises, la mise au jour d'une filière illégale de cumul d'emplois de postiers sera malheureusement classée sans suite...

Devenu, en 1984, chargé de mission auprès de Bertrand Schwartz, délégué interministériel à l'insertion des jeunes en difficulté (DIJ), Michel Théry va découvrir un *« maître à penser »*. *« Je trouve cet homme charmant, dynamique, intransigeant. Il est devenu pour moi une référence permanente. »* La DIJ se révèle un lieu d'expérimentation formidable : *« une époque de pionniers marquée par un engagement militant fort »*. C'est l'avènement des missions locales et le lancement de l'opération « nouvelles qualifications ». Les entreprises ne sachant pas quels seront les métiers de demain, il faut former les jeunes à tout type de métier et faire évoluer les compétences en situation de travail.

« J'ai été convaincu, à un moment donné, que les choses ne pouvaient évoluer que par le politique, je me suis trompé »

La nomination d'un ancien directeur des relations du travail de Shell à la tête de la DIJ, en septembre 1986, pousse Michel Théry à partir. Car cet homme est tout sauf un tiède. *« C'est un type droit, carré, entier, courageux avec une espèce de liberté qu'on peut trouver chez les gens de son corps d'origine qui se sentent investis des règles de l'Etat français »*, explique Jacques Desproges, consultant indépendant. Redoutable, le directeur du travail a plus d'une corde à son arc pour circonvenir ses interlocuteurs. *« C'est un grand spécialiste de l'articulation entre le droit du travail et le droit administratif. Il est, par exemple, tout à fait capable de voir si un agrément accordé par un préfet représente une dérogation par trop excessive au droit du travail*, remarque Serge Ter Ovanessian, d'Opus 3, un cabinet spécialisé sur les questions d'emploi et d'insertion. *En d'autres termes, il est capable de mettre la puissance publique devant ses responsabilités. »*

Justicier, Michel Théry ? Probablement. *« C'est son côté un peu trop rentre-dedans*, note une de ses relations professionnelles. *Il a un réel talent pour scier la branche sur laquelle il est assis. »* Son principal défaut ? *« S'exprimer haut et fort avant d'avoir stabilisé sa pensée. »* L'homme ne cache pas son affection pour l'univers de la justice dans lequel il s'immerge comme chef de bureau du travail et de la formation des détenus à la direction de l'administration pénitentiaire. Ce travail le passionne. Il fait un stage de surveillant, *« le premier témoin de la misère du monde »*, pour mieux connaître le milieu carcéral.

Homme de texte, il s'emploie à régulariser la situation administrative des détenus, notamment à l'heure de leur sortie de prison. De ses passages dans les cabinets ministériels, Michel Théry garde un souvenir mitigé. *« J'ai été convaincu, à un moment donné, que les choses ne pouvaient évoluer que par le politique, je me suis trompé. »* Et pourtant, devenu à son tour délégué interministériel à l'insertion des jeunes, en 1992, il s'emploie à remettre le politique au centre du réseau des missions locales. Pendant l'alternance, il contribue à sauver la délégation et ses missions locales menacées par le projet de loi quinquennale sur l'emploi, épaulé par Philippe Séguin et Robert Galley, député RPR et maire de Troyes, président du Conseil national des missions locales. Son autorité en sortira cependant ébranlée et il préfère quitter la DIJ en septembre 1992. A l'ANEI, il est en terrain de connaissance puisqu'il partage les locaux avec la Fondation Agir contre l'exclusion, de Martine Aubry. Depuis deux ans, Michel Théry s'est employé à imprimer une nouvelle dimension à l'association, qui initie et finance des actions d'insertion grâce aux cotisations des entreprises. *« Si nous ne voulions pas nous transformer en bonnes œuvres, ou en ONG, il fallait nous doter d'une certaine technicité*, explique-t-il. *Passer au stade industriel de l'insertion et essayer d'avoir des effets de masse significatifs. »*

Car, pour Michel Théry, il ne suffit pas de faire de la *« discrimination positive »* en embauchant des personnes en difficulté au détriment d'autres, il faut tenter de participer à une politique plus générale de création d'emplois.

Martine Laronche

Parcours

● Né le 20 septembre 1946 à Marseille, Michel Théry est, depuis janvier 1994, délégué général de l'Association nationale des entreprises pour l'insertion (ANEI), que préside Philippe Frances, PDG du groupe Darty. Il était auparavant délégué interministériel à l'insertion des jeunes, administration placée sous la tutelle du ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, et ce durant dix-huit mois.

● Assistant en économie à l'université Paris-Dauphine de 1972 à 1980, il change ensuite d'orientation professionnelle et reprend des études à l'Institut national du travail. Inspecteur du travail de 1982 à 1983 dans les Hauts-de-Seine, il devient ensuite chargé de mission auprès de Bertrand Schwartz puis d'Yves Robineau et enfin de Daniel Riché, successivement délégués interministériels à l'insertion des jeunes.

● En 1987, il quitte ces fonctions pour devenir délégué régional à la formation professionnelle auprès du préfet de Haute-Normandie. Chef du bureau du travail et de la formation des détenus (GB2) à la direction de l'administration pénitentiaire pendant deux ans, il est par la suite nommé conseiller technique au cabinet de Michel Delebarre, ministre de la ville et de l'aménagement du territoire, puis de Frédérique Bredin, ministre de la jeunesse et des sports, d'avril 1992 à janvier 1994.

L'entreprise découvre les psychologues

Suite de la page I

« Il y a énormément d'opportunités dans ces secteurs, à condition que les psychologues acceptent de sortir du pré carré de la psychologie », affirme Alain Létuvé, secrétaire général du SNP. Seul bémol : *« Conséquence de la crise économique, en dépit d'un progression constante des effectifs depuis une dizaine d'années, on assiste aujourd'hui à une chute des recrutements dans les directions des ressources humaines. En revanche, les psychologues qui organisent les tests des bilans de compétences sont promis à un bel avenir »*, constate Patrick Cohen, du SNP.

Aussi nombreux soient-ils à postuler dans les cabinets de recrutement ou d'outplacement, les psychologues se retrouvent en concurrence frontale avec les diplômés frais émoulus des écoles de commerce. S'ils veulent réussir à leur damer le pion, il leur appartient de faire valoir la suprématie de leur formation et de démontrer la nécessité d'une approche psychologique en matière de gestion des hommes. Vertu cardinale des psychologues, la capacité d'écoute et d'analyse fait d'ailleurs trop souvent défaut aux jeunes diplômés des grandes écoles, de l'avis même de bon nombre de chefs du personnel. Après maintes expériences (tour à tour vacataire dans un centre interinstitutionnel de bilans de compétence – CIBC –, formatrice au Greta, animatrice de sessions de techniques de recherche d'emploi...), Judith estime, par exemple, que *« le psychologue apporte une approche complémentaire, plus humaine, par rapport à celle des spécialistes des ressources humaines. Il est aussi plus opérationnel en termes de psycho-sociologie des entreprises, de motivation des équipes »*.

DÉONTOLOGIE

« Nous sommes plus sensibles à la personnalité de l'individu, au non-dit, à tout ce qui est au-delà de l'apparence. La psychologie nous permet de mieux cerner les tendances pathologiques des uns et des autres et d'analyser plus en finesse les situations », renchérit sa consœur, Liliane, qui mène de front ses activités de formation et de conseil en recrutement.

Responsable du département des praticiens à la SFP, Jacques Brouhard souligne pour sa part les engagements déontologiques qui lient les psychologues, par-delà leur parfaite connaissance des outils de recrutement, et notamment des tests de sélection : *« Tenu de communiquer à l'intéressé tous les résultats de ses examens, le psychologue, en revanche, n'informera la direction de l'entreprise que sur la question de savoir si le candidat convient au poste, et ce sans avoir à communiquer aucun élément qui ait trait à la personnalité de l'impétrant. »*

Montée inexorable du chômage, de la précarité et de l'exclusion, mutations technologiques, éclatement de la cellule familiale, développement de l'individualisme... : en mal de repères, notre société aura sans doute de plus en plus besoin de psychologues, ne serait-ce que pour tenter d'apporter des réponses, sinon des remèdes, aux maux du monde moderne.

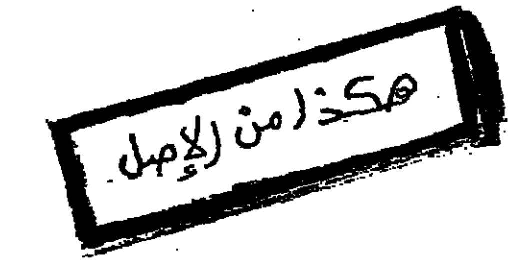
BESOIN CROISSANT

« Chaque fois qu'émerge une nouvelle problématique sociale (toxicomanie, sida, attentats...), se révèle la nécessité d'une intervention psychologique. L'enjeu étant de dépasser le phénomène de mode pour adopter une démarche préventive à long terme », conclut Patrick Cohen. Symbolique de l'extrême diversité des débouchés qu'offre la profession, sait-on par exemple qu'Air France a recours à une psychologue pour aider certains voyageurs à vaincre leur peur de l'avion ? Entretiens-conseils sur le stress, cours rudimentaire sur l'aéronautique et les turbulences météo dispensé par un pilote, simulation de vol d'une heure trente... : docteur de l'Université en psychologie, Marie-Claude Dentan estime que *« l'essentiel est de diagnostiquer l'origine de la phobie et d'apprendre à gérer l'anxiété pour voler plus sereinement »*.

Philippe Baverel

★*Avenirs*, revue de l'Onisep, numéro 467 : « Psychologues et sociologues ». 55 francs.

m a n a g e m e n t



Le « benchmarking » est un levier efficace pour améliorer les performances

Fondée sur le principe de « copier les meilleurs », cette technique, très prisée aux Etats-Unis et au Japon, gagne les sphères européennes

ACTUELLEMENT, c'est encore un projet. Mais, compte tenu de l'enthousiasme qu'il a provoqué auprès des directeurs de ressources humaines contactés, il y a fort à parier que la Commission européenne, plus précisément la DG III, va donner suite à son idée de créer un club (The European best practices network), qui regroupera au sein des Etats membres toutes celles des entreprises intéressées par le concept de « benchmarking ».

Benchmarking : encore un mot anglais pour désigner une pratique vieille comme le monde qui consiste à s'emparer des performances des meilleurs. Les Japonais, pour qui le principe de veille est une obsession permanente, en sont les maîtres, et ce depuis des siècles. Lorsque les navigateurs portugais débarquent au Japon, au milieu du XVI[e] siècle, le seigneur du lieu ne manqua pas de se faire initier à l'usage des armes à feu, sachant le parti qu'il pourrait en tirer face à ses rivaux. Les Américains ont, eux, commencé à s'y intéresser conceptuellement dès les années 60 avec le développement des techniques de stratégie concurrentielle qui proposaient de comparer les résultats et les façons de faire entre entreprises d'une même industrie. L'Europe, qui est restée longtemps plus frileuse, l'est un peu moins depuis le début des années 90, jusqu'à cette probable officialisation de Bruxelles.

Encore montrée du doigt par beaucoup d'entreprises qui voient dans le benchmarking ni plus ni moins qu'« *une manière élégante de faire de l'espionnage industriel* », la méthode semble pourtant répondre aux préoccupations actuelles : mobiliser les salariés autour d'un thème en principe fédérateur, la qualité, et réussir à accélérer leur réactivité. « *Lorsqu'une entreprise est enterrée dans son histoire, qu'elle est persuadée de faire le maximum pour améliorer ses résultats* », explique Roland Fitoussi, fondateur de Solving International, « *il est tout à fait bénéfique de lui montrer, au travers des performances d'une ou plusieurs autres, qu'elle dispose en réalité de marges de manœuvre importantes. Le benchmarking est, dans ces conditions, un levier intéressant pour le changement* ».

AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Lorsque le groupe du Crédit du Nord décide ainsi, en octobre 1992, d'étudier de plus près le concept avec l'aide de Bossard Consultants, c'est parce que la hiérarchie voit là un moyen possible d'aider à un nouveau développement de la banque, à une remobilisation des collaborateurs autour d'un projet fort, après la crise de la fin des années 80 qui s'était traduite par une saignée importante dans les effectifs. Deux thèmes sont retenus : l'accueil et la prospection commerciale. Chacune des entreprises sélectionnées en raison de ses performances dans les domaines en jeu apportent un éclairage particulier. Le Club Méditerranée ? La prise en charge remarquable de ses clients. Quelle (entreprise de ventes par correspondance) ? La qualité de son accueil téléphonique. Rank Xerox ? La gestion de ses forces de vente, etc. Comme l'explique Christiane Valteau, chargée de mission sur le sujet au groupe du Crédit du Nord, plusieurs facteurs-clés de succès doivent être réunis dans une opération de benchmarking : l'implication de la direction générale, bien sûr, mais surtout une totale transparence et une communication en temps réel auprès des salariés. Le benchmarking, selon elle, peut de toute évidence induire une rupture mentale, mais cette dernière doit absolument s'inscrire dans une logique de progrès.

Le réveil européen tient peut-être aussi au fait que la démarche dépasse largement désormais le cadre industriel. « *Au départ* – confirme Joy Hazucha, directeur de « Personnel et Décisions Paris » – *elle s'appliquait à la fonction fabrication. Elle s'est ensuite étendue au domaine des services et, maintenant, concerne tout aussi bien les ressources humaines.* » Une évolution confirmée chez Hewlett Packard (HP), qui fait partie de ces grands groupes régulièrement sollicités pour être choisis comme étalons de référence. En 1981, alors que la France passe de 40 à 39 heures de travail hebdomadaires, HP proposait déjà à ses salariés 37 h 30 avec l'instauration d'une demi-journée flexible. L'entreprise américaine a également joué les pionnières quant à la mise en place de la cessation progressive d'activité ou encore celle de l'aménagement du temps de travail lorsqu'il s'est agi, par exemple, de ne pas délocaliser l'un de ses établissements en Asie. Son expérience, ses méthodes, lui valent de recevoir, comme on l'indique au siège français du groupe « *pas mal de demandes* » de la part d'entreprises qui souhaitent étudier de plus près le management à la façon HP. En principe « *prête à coopérer* », la firme indique quand même « *rester vigilante lorsque le demandeur est originaire du même secteur d'activité* ». Il est certain, quoi qu'il en soit, que la position de locomotive n'est pas toujours confortable. Difficile d'imaginer pour autant que les risques puissent être majeurs. HP explique ainsi préserver jalousement les trésors technologiques de ses collaborateurs implantés aux Etats-Unis.

Force est de reconnaître aussi, comme le rappellent beaucoup d'experts, que les revues spécialisées livrent dans le domaine public un très grand nombre d'informations. Ainsi, chez Sollac, on précise que 80 % des études concernant l'innovation sont publiés.

Si l'on peut comprendre la prudence d'un groupe lorsque l'un de ses concurrents s'adresse à lui, où peut résider le danger, en revanche, quand le demandeur est issu d'un tout autre secteur ? D'autant plus qu'une fois les informations récoltées, analysées, le plus dur reste à faire : se les approprier intelligemment en tenant compte de la culture de sa propre entreprise, de son histoire. Si, pour réussir un benchmarking, il suffisait simplement de copier, d'adopter sans adapter, son succès aurait dépassé les planètes japonaise et américaine depuis longtemps.

Marie-Béatrice Baudet

Les particularismes européens

Bruxelles a fait réaliser un sondage auprès de 3 680 entreprises de l'Union européenne afin de tester l'idée de clubs de benchmarking. Les résultats, largement en faveur du projet, indiquaient néanmoins des besoins différents selon la taille des entreprises et les pays. Les grands groupes veulent mettre l'accent sur l'analyse concurrentielle tandis que les PME souhaiteraient plutôt réaliser un travail de veille autour des questions de marketing et de vente.

Les Norvégiens sont partants pour regarder de près la manière dont ont été réalisées les plus belles alliances stratégiques. Les Grecs désirent, eux, porter leurs efforts sur les sujets de marketing et de politique commerciale. Alors que l'ensemble des Etats membres souhaitent travailler sur la question de la qualité liée aux services, les entreprises scandinaves se disent peu intéressées, notamment parce qu'elles en ont fait depuis longtemps un thème majeur chez elles.

La chronique

Marie-Béatrice Baudet

Le quotient émotionnel détrône le Q.I.

POUR le petit Nicolas, du cher Sempé, c'est une bonne nouvelle. Pour Agnan, le fort en thème, premier de la classe, lunettes collées sur le tableau noir afin de ne rien perdre, c'est plutôt une catastrophe. Le quotient intellectuel, celui des tests à l'école, aux concours, à l'armée, à l'embauche, le même qui a fait couler des gouttes de sueur et qui continue à le faire sur le front de tous les rétifs aux suites mathématiques et géométriques, le Q.I. n'a plus la cote aux Etats-Unis. Les Américains lui préfèrent désormais le « quotient émotionnel » (Q.E.). Outre-Atlantique, ils sont d'ailleurs tous plongés dans la lecture du dernier best-seller, *L'Intelligence émotionnelle*, écrit par Daniel Goleman, journaliste scientifique au *New York Times*, également docteur en psychologie. A la logique froide des crânes d'œuf, il oppose comme tous les autres promoteurs du Q.E. la « *connaissance de soi* », la « *maîtrise de ses émotions et la compréhension de celles des autres* », bref une intelligence sociale qui fait de l'écoute et du dialogue les clés du succès et de la vie en société. Joli programme.

Malheureusement, les pro-Q.E. tombent déjà dans l'excès, faisant de leur trouvaille un remède miracle contre tous les échecs possibles : professionnels, amoureux, personnels. « *Ah ! si j'avais connu le Q.E. plus tôt, je n'en serais pas arrivé là...* », devraient dire à les entendre le criminel, le chômeur, le divorcé. Dommage car, immanquablement, l'argumentaire va s'en trouver affaibli, alors que, finalement, cette histoire de Q.E. tombait à pic, arrivant à séduire dès les premiers mots. On comprend bien pourquoi d'ailleurs. Face à l'univers grisâtre im-pi-to-ya-ble qui est le nôtre, voilà qu'on nous propose de l'humain, de la vie, des sentiments.

> Face à l'univers im-pi-to-ya-ble qui est le nôtre, voilà qu'on nous propose de l'humain, de la vie, des sentiments

Le cadre avec la fleur à l'attaché-case, c'est plutôt sympathique. Bien sûr, des voix vont s'élever, surtout parmi les recruteurs, prompts à rappeler que ça fait belle lurette qu'ils tiennent compte dans leurs entretiens d'embauche du comportement des candidats. « *Le savoir-faire, bien sûr*, entend-on dans les entreprises, *mais le savoir-être aussi.* » D'accord, mais, dans ce cas, instituons un « Monsieur Plus » du Q.E. qui pourrait, en poussant maladroitement le coude du recruteur ou du politique, en rajouter une dose dans l'émotionnel quand l'intelligence froide reprend le dessus. On imagine bien en France, mère-patrie des cartésiens, la petite révolution qui s'instaurerait si la vogue du Q.E. traversait l'Atlantique. On serait fort aise qu'il débarque au plus tôt pourvu qu'il favorise l'écoute et le dialogue...

Malgré tout, plusieurs questions restent en suspens. Pour l'augmenter, ce Q.E., il faut d'abord réussir à le mesurer quantitativement. Or, le souci de l'autre, ça s'évalue comment ? En bras autour de l'épaule ? En minutes passées dans le couloir ou au café à discuter avec lui ? Et puis, quand il est faible, ce Q.E., comment fait-on pour l'améliorer ? Si la réponse est : « *C'est inné, ça ne s'apprend pas* », alors, là, on est mal... même si quelque part on le savait déjà.

m u t a t i o n s

L'industrie automobile française prend ses distances avec le tout-robot

Le mythe de l'usine automatique, composé de serviteurs dociles, a vécu

LES statistiques de l'AFRI (Association française de la robotique industrielle) sont formelles : en 1995, le parc français de robots industriels est en hausse dans tous les secteurs... sauf dans l'automobile, où le nombre de robots implantés est passé de 453 en 1994 à 358 en 1995, soit une chute de 25 %. En 1995, ce secteur industriel ne représente plus que 25 % des nouvelles installations contre 35 % en 1994. L'évolution du taux de robotisation chez Renault en dit long : de 98,5 % en 1988 pour la production de la R19 à 60 % en 1994 pour la Laguna. Comment l'industrie automobile française est-elle revenue du mythe du tout-robot ?

« *Tout d'abord, il ne faudrait pas croire qu'il y aurait une sorte de retour en arrière et que tout d'un coup les robots seraient mis au rebut et n'auraient plus d'avenir. Une telle présentation serait aussi excessive que le mythe simpliste qui a semblé prévaloir dans la dernière décennie : attribuer le succès de l'industrie japonaise à l'usage des robots et en déduire la réponse à notre manque de compétitivité. On espérait ainsi disposer pour l'automobile d'un outil de production réutilisable pour un nouveau modèle alors que les chaînes antérieures étaient inutilisables à l'extinction du modèle* », analyse Bernard Maindron, consultant à l'IECI de Strasbourg, un institut d'études spécialisé dans l'aide à la conduite du changement. Le mythe de l'usine automatique composée de serviteurs dociles et infatigables qui produiraient sans relâche les biens a donc vécu. Pour cinq raisons essentielles, selon Bernard Maindron.

Premièrement, une limite de capitaux, le coût de l'investissement s'étant avéré beaucoup plus élevé que prévu. Une limite technologique ensuite : les problèmes techniques ont en effet été largement sous-estimés. Il est, par exemple, très difficile d'atteindre le niveau de qualité de la main humaine guidée par l'œil pour réaliser certaines soudures. Troisième déconvenue : le manque de compétence. Face aux incidents et aux pannes qui, dans de tels systèmes, bloquent souvent la totalité du processus, des compétences de haut niveau sont indispensables... Ce qui va à l'encontre de l'usine sans hommes ! C'est la « *civilisation de la panne* » signalée très tôt par Yves Lasfargue, directeur du centre de formation Crefac. Puis les systèmes se sont révélés moins souples que prévu au changement de la demande et à des produits dont la durée de présence sur le marché est de plus en plus courte. Enfin, la hausse du chômage amène certainement les responsables à réfléchir à des solutions « socio-techniques » au tournant des années 90.

Pourquoi la robotisation a-t-elle réussi aux Japonais, là où elle a joué de mauvais tours aux Européens (mais aussi aux Américains) ? La réponse tient en un mot : la simplicité. Beaucoup moins sophistiqués que leurs homologues européens, les robots nippons coûtent aussi deux fois moins cher et sont plus faciles à réparer. Par ailleurs, à la sortie d'un nouveau modèle de voiture, les Japonais partent de l'équipement robotique existant et le modernisent progressivement. Pas de rupture technologique comme ce fut le cas en Europe. L'industrie nippone économise alors de longues et coûteuses heures et réduit le « délai de gestation » d'un nouveau modèle (cf. revue *Futuribles*, numéro 175, avril 1993).

Message compris. En 1992, l'automobile française réduit ses investissements en robots de 47,7 % et ne réalise que 283 nouvelles installations contre 538 en 1991. Pour le lancement de la Twingo, au début des années 90, Renault abandonne les scénarios de construction d'unités nouvelles au profit de la modernisation d'installations existantes : Flins et Valladolid (Espagne) pour l'assemblage final, l'usine de Cacia (Portugal) pour les moteurs. Pour la tôlerie, le constructeur réussit à diminuer le budget de 700 à 470 millions de francs. Par quel tour de force ? Charles Midler explique le processus dans un ouvrage qui raconte l'épopée de la Twingo, *L'auto qui n'existait pas* (Interéditions, 1994). Les techniciens avaient proposé un premier projet entièrement automatisé, une superbe usine du futur, mais trop coûteuse. Traditionnellement, la méthode est alors de partir de cette référence et d'enlever les automatismes jusqu'à ce que l'on rentre dans l'enveloppe du budget. Mais là, les techniciens ont procédé en sens inverse : ils sont partis d'une tôlerie de base, manuelle, et l'ont progressivement équipée en se demandant à chaque décision d'automatisation si elle était la meilleure réponse à la question de la rentabilité ou des conditions de travail. Résultat final : un gain de plus de 30 % d'investissement pour un niveau d'automatisation de 82 %.

AIDE AU DIAGNOSTIC

Peugeot est aussi à l'heure du « réalisme industriel ». Symbole : l'usine Sevelnord, près de Valence, mise en route en 1994. Avec un taux de robotisation de 50 % et une création de 3 700 emplois, dont 3 600 contrats à durée indéterminée et 100 contrats à durée déterminée plus une quarantaine d'intérimaires. « *Quelque 85 % du personnel sont originaires du Nord-Pas-de-Calais et 70 % étaient des chômeurs de longue durée* », précise Roger Garnier, le directeur de l'usine. Les incidents techniques, bête noire de la période du tout-robot, sont-ils moins fréquents dans une usine où l'outil de production est à la fois moins présent et plus simple ? « *Les pannes sont plus faciles à détecter et à gérer. Les machines robotisées sont devenues beaucoup plus accessibles : l'intervention est donc plus rapide, contrairement aux années 70 où les installations étaient compactes. Les pannes coûtent aussi moins cher en pièces de rechange. Mais la fiabilité des procédés industriels dépend aussi des études faites au moment de la conception des installations et de la compétence des équipes de dépannage* », explique Roger Garnier. Justement, les opérateurs sont devenus polycompétents : en plus de la fabrication, le contrôle de la qualité et l'automaintenance, grâce à un système informatique d'aide au diagnostic (MAO), font désormais partie de leurs attributions. « *Les opérateurs sont donc capables de faire un diagnostic des pannes simples – dites de niveau un – et de le communiquer aux dépanneurs quand ces derniers arrivent sur le site* », ajoute le directeur de l'usine.

Moins robotisée que par le passé, l'industrie automobile française mise aussi sur l'allongement de la durée d'utilisation des biens d'équipement (travail posté) pour maintenir la cadence de production. Dès 1991, chez Peugeot, les équipements du site de Poissy tournent six jours par semaine et près de vingt heures par jour, et les opérateurs concernés travaillent quatre jours par semaine à raison de dix heures par jour. Même schéma chez Renault, qui recrute une troisième équipe pour le lancement de la Twingo. A Sevelnord, où deux équipes se relaient sur le site, il est également prévu d'introduire une demi-équipe supplémentaire (de nuit), « *mais seulement lorsque nous dépasserons les 460 véhicules par jour. Nous en sommes aujourd'hui à 420* », précise Roger Garnier.

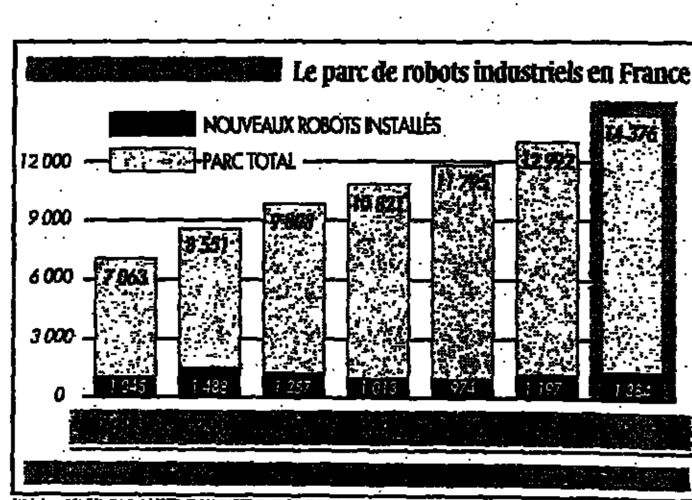
S'il y a pause technologique, sera-t-elle durable ? Selon Yves Lasfargue, « *il existe un seuil de l'ordre de 70 à 80 % au-delà duquel la robotisation nuit à l'entreprise et aux salariés. A long terme, nous allons certainement vers la décomplexification des robots* ». Ce que confirme une étude de la revue *RobAut* (janvier-février 1996), qui note que « *1995 fut l'arrivée de nouveaux robots moins universels et dédiés à des applications particulières* ». D'autres spécialistes comme Bernard Maindron considèrent aujourd'hui la robotisation comme une des possibilités de progresser parmi d'autres, mais en aucun cas la seule.

Clarisse Fabre

Une tendance à contre-courant

Dérobotisation ? Avec 1 384 nouveaux robots installés dans l'industrie en 1995, le marché français de la robotique confirme sa reprise amorcée en 1994. Le parc total de robots industriels était de 14 376 fin 1995 contre 10 821 fin 1992. Cette progression est quasi générale. Elle concerne l'industrie du verre-céramique, l'agroalimentaire, les équipements électriques et électroniques...

Si l'industrie automobile française est le seul domaine en baisse, les chiffres doivent être interprétés avec prudence pour l'avenir. Certes, les constructeurs renouvellent moins leur parc de robots, mais il faut savoir qu'ils utilisent de plus en plus des installations existantes pour produire de nouvelles séries : dans l'automobile, le taux de récupération de robots sur de nouveaux programmes serait de 40 % en moyenne.



La reprise, amorcée en 1994, concerne [illegible] du verre et de la céramique, [illegible] électroniques et électriques. A contre-courant : l'automobile.